This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

HD WIDENER
HW UBGJ $

Fr 1411.9.5

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

NAPOLÉON Ier

PAR

LE Dr A. FOURNIER

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS AUTRICHIENNE,

PROFESSEUR ORDINAIRE A L'UNIVERSITÉ ALLEMANDE DE PRAGUE

TRADUIT PAR E. JAEGLÉ

TOME PREMIER

1769-1802

PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU, 67

1891

NAPOLÉON I^ER

quis. Que l'on considère simplement la transformation qu'a subie la mémoire du grand Corse en France même, des hymnes de Béranger aux satires de Barbier, du récit éclatant de Thiers à la critique écrasante de Lanfrey. L'ouvrage de ce dernier, publié en 1867, *réduisit définitivement à néant la légende de la gloire immaculée de Napoléon Ier et depuis, la manière dont on apprécie le premier empereur des Français est devenue plus sévère encore. Il y a à cela deux causes essentielles. D'abord on a publié des notes authentiques de l'époque qui — comme les mémoires de Mme de Rémusat par exemple — ont sans cesse dévoilé de nouvelles faiblesses, de nouveaux défauts du plus célèbre parvenu de tous les temps ; elles ont eu pour conséquence qu'actuellement on n'est que trop enclin a oublier le grand homme en voyant les petits côtés de son caractère.*

En second lieu, le régime impérial de son neveu Napoléon III qui avait été fondé sur la tradition bonapartiste encore debout, a fait place à la République, c'est-à-dire à la forme du gouvernement que Napoléon Ier avait brisé violemment et arbitrairement. La France adoptant de rechef le régime républicain, les adversaires historiques de celui-ci se virent en quelque sorte officiellement discrédités tandis que l'œuvre et les hauts faits de la grande Révolution ont été exaltés outre mesure. Ce n'est que dans ces dernières années que les savants français, hommes sérieux et étrangers aux querelles politiques ont reconnu — et peut-être les recherches des historiens allemands les y avaient-elles tant soit peu amenés — qu'il n'y avait pas seulement une légende napoléonienne mais encore une légende révolutionnaire qu'il fallait défaire et remplacer par la vérité sans réserve. Leurs efforts n'ont point

encore abouti à des résultats incontestables et pour les cent dernières années de l'histoire de France le jour n'est pas encore complètement fait. Mais dès maintenant il est permis de constater que de l'appréciation plus exacte de la première République, 1792 à 1799, sortira une appréciation plus sûre aussi de l'importance historique de Napoléon Ier. On n'aura qu'à partir de ce fait qu'il a été à la fois le produit et le couronnement de la Révolution, qu'il suivait la voie tracée par elle alors même qu'il se préparait à porter une main audacieuse sur le diadème. Ses biographes actuels devront se mettre à ce point de vue là, et dans la limite restreinte que des circonstances étrangères à sa volonté imposaient à son travail, l'auteur du présent livre s'y est placé également en cherchant à résoudre sa tâche dans la mesure de ses forces. Il ne prétend donner qu'une simple esquisse. Il lui est impossible de dire en détail ce qu'il doit aux publications antérieures ; les personnes qui sont au courant de la science et de la méthode historiques s'en rendront immédiatement compte. Quelquefois cependant il a suivi une voie qui lui est personnelle. Elle lui aura fait éviter, du moins l'espère-t-il, le parti pris politique d'une part et de l'autre l'ergotage de l'homme qui moralise, et lui aura permis de donner une idée, non pas définitive mais peut-être fidèle du caractère et de l'action de cet homme, qui, comme nul avant lui a exercé son influence sur les destinées du monde entier.

On trouvera à la fin de chaque volume des notices littéraires. Il va de soi qu'elles sont loin d'être complètes même pour ce qu'il y a de plus essentiel. Elles ne sont nullement destinées, pas plus que les notes au bas des pages, à corroborer le texte. Elles n'ont d'autre but que d'indiquer aux lecteurs chez

lesquels la lecture du livre ferait naître le désir d'étudier le sujet plus à fond, ceux des ouvrages qui leur rendront les services les plus sûrs, et si son livre fait naître ce désir, alors seulement l'auteur croira avoir obtenu le résultat qu'il poursuivait.

NAPOLÉON Ier

I

Naissance et jeunesse de Napoléon. — La Révolution

« Il est encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériterait bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe » Ainsi s'exprimait Jean-Jacques Rousseau, en 1762, dans son impérissable livre *Le contrat social*. Quelques années plus tard naquit dans *la petite île* un homme qui devait réaliser le pressentiment du philosophe par son génie dont la puissance allait bouleverser le monde.

Jean-Jacques Rousseau n'était pas seul à témoigner à la Corse un sympathique intérêt. Toute l'Europe suivait attentivement les péripéties de la guerre d'indépendance que le petit peuple corse si patriotique soutenait depuis 1729 contre Gênes sous la souve-

raineté de laquelle il gémissait depuis des siècles. Les meilleurs esprits s'intéressaient à son sort : Frédéric le Grand, Voltaire, Montesquieu parlent, dans leurs ouvrages, avec estime et sympathie, de ces énergiques montagnards et de Pasquale Paoli, l'homme éminent qui était à leur tête. Proclamé régent du *royaume* par ses compatriotes, il avait arraché aux Génois l'île entière, à l'exception des ports et établi, en respectant soigneusement les immunités et les droits individuels, un régime sage et assurant la prospérité de l'île. Il réalisait de la sorte, dans des limites étroites, l'idéal que les apôtres du progrès politique d'alors ne se lassaient de prêcher.

Paoli aurait certainement réussi à chasser les Génois de leurs dernières positions et à assurer la liberté et l'indépendance de sa patrie s'il n'était intervenu une puissance disposant de ressources telles que finalement elle supplanta les deux adversaires. Cette puissance, c'était la France. Cela se passait au cours de la Guerre de Sept Ans. Gênes avait pris le parti de la France et, en échange de son adhésion, Louis XV s'engagea à soutenir la république contre les Corses révoltés. Pendant trois ans (de 1756 à 1759) les Français occupèrent les ports de San Fiorenzo, Calvi et Ajaccio tout en cherchant à jouer le rôle de médiateurs entre les belligérants. Mais bientôt ils se décidèrent à garder pour eux-mêmes cette île, l'une des plus importantes de la Méditerranée. Des négociations entamées avec le doge de Gênes aboutirent en 1768 à un traité par lequel le roi de France faisait remise à la république des sommes qu'elle lui devait, s'engageait à lui payer une subvention annuelle et acquérait, à titre de gage, la Corse en toute souveraineté. Malgré cette clause restrictive, tout le monde comprit qu'il s'agissait d'une annexion définitive. Qui d'ailleurs aurait pu s'y opposer ? La po-

litique des grandes puissances poursuivait d'autres visées et dès lors Louis XV n'eut à combattre d'autres adversaires que les Corses eux-mêmes. Ceux-ci trouvaient tout aussi peu profitable de renoncer à leur indépendance au profit de la France qu'à celui de Gênes et Paoli entreprit la lutte contre l'adversaire quelque supérieur qu'il fût. Il succomba. Après quelques engagements victorieux, il fut vaincu en mai 1769 dans une bataille décisive sur les bords du Golo et dut prendre la fuite. En juillet il quitta l'île et trouva un asile dans l'hospitalière Angleterre. Un petit nombre seulement d'entre ses plus fidèles compagnons d'armes l'y suivirent. La plupart des autres s'étaient réfugiés sur le Monte Rotondo ; les Français les exhortant, avec tous les ménagements possibles, à se soumettre, ils déposèrent les armes. La France était maîtresse de l'île.

Une députation fut envoyée au vainqueur pour lui demander la paix. Au nombre de ceux de ses membres qui portèrent la parole figure Charles Buonaparte, père de Napoléon. Il devait d'avoir été chargé de cette mission de confiance à la considération dont jouissait sa famille à Ajaccio où elle résidait depuis deux cents ans. Plus tard, quand le petit Corse fut devenu un grand homme, il s'est trouvé des hommes passés maîtres dans la flatterie inventive, qui surent faire remonter sa généalogie jusqu'aux empereurs byzantins du moyen âge. On ne saurait, avec quelque certitude, la faire remonter qu'au xvi^e^ siècle, à Gabriel Buonaparte, de Sarzano en Toscane, d'où il partit, pour venir s'établir à Ajaccio. Les Buonaparte étaient une famille noble. Du moins le grand duc de Toscane, Léopold d'Autriche, n'hésita-t-il pas, en 1757, à confirmer la noblesse du grand-père de Napoléon. Après l'annexion, son père la fit confirmer par l'office du juge d'armes de France. Long-

temps les Buonaparte — c'est ainsi que s'écrivait leur nom et jusqu'en 1796 Napoléon lui-même l'écrivit ainsi — avaient, comme la plupart des Corses habitant les villes de la côte, été du parti génois. Finalement ils durent suivre le mouvement national. Quand les Corses engagèrent la lutte avec la France, Charles Bonaparte prit parti pour Paoli et celui-ci lui témoigna une grande confiance. Mais quand il fut vaincu, Bonaparte devint un adhérent zélé du nouveau régime. Sa maison d'Ajaccio, où sa jeune femme Lætitia (née Ramolino) belle et aimable personne, faisait les honneurs, était le rendez-vous des étrangers et le comte de Marbeuf, qui commandait les troupes françaises, était un visiteur des plus assidus. Charles Bonaparte sans être des plus doués avait de l'instruction, il était ambitieux et quoique un peu léger et frivole, c'était un bon père, très préoccupé de l'avenir de sa nombreuse famille. Il avait embrassé la profession d'avocat et était son propre client : celle de toutes ses affaires qui lui tenait le plus à cœur, c'était le procès qu'il soutenait contre la Société de Jésus au sujet d'une pièce de terre qu'un de ses parents, homme fort pieux, avait léguée aux Pères. Aussi les détestait-il ; en général on ne pouvait guère le compter au nombre des catholiques fervents. Après l'annexion, l'État, comme successeur de l'Ordre expulsé, fut son adversaire juridique : le procès lui coûta beaucoup de temps et d'argent. Il en fut de même des voyages réitérés qu'il fit à Versailles en sa qualité de député de la noblesse corse. C'est au retour d'un de ces voyages qu'il mourut en 1785 à Montpellier. Il était à peine âgé de trente-huit ans et ne laissait aux siens, en dehors de ses prétentions encor contestées, que des moyens d'existence fort précaires.

Maria Lætitia avait donné treize enfants à son époux. Quand il mourut huit étaient encore en vie

dont cinq fils. Jérôme, le plus jeune, n'avait que trois mois. Ce ne fut pas pour la veuve une tâche des plus faciles d'élever sa nombreuse famille et de faire une maison avec ses ressources fort restreintes. Elle sut la résoudre. Fort avisée et perspicace, elle était en outre douée de cette énergie tenace qui triomphe des difficultés ; vive et réfléchie, en même temps cœur intrépide et esprit calculateur, c'était une vraie Corse. Elle n'était ni très spirituelle ni très instruite, mais elle possédait beaucoup de sens pratique et une certaine noblesse de sentiment. Quand pendant la lutte contre la France Charles Bonaparte avait pris le parti de Paoli, elle l'avait courageusement suivi dans la montagne et quoique enceinte elle avait vaillamment supporté toutes les fatigues de la campagne. Une fois veuve, elle gouverna sa maison d'une main ferme et se montra circonspecte et ménagère de sa petite fortune.

A la vérité l'adhésion sans réserve de son mari à la France avait été récompensée et l'amitié du gouverneur avait été précieuse à la famille : les aînés des enfants étaient élevés aux frais du roi dans les écoles françaises. A la mort du père, le fils aîné Joseph rentra en Corse pour assister sa mère et le second, Napoléon, sortait la même année, en 1785, de l'Ecole militaire de Paris comme lieutenant, prêt, lui aussi, à soutenir les siens dans la mesure de ses forces. Mais personne alors ne pensait que ce serait grâce à la protection de ce petit jeune homme qu'un jour toute la file acquerrait grandeurs, puissance et considération.

Napoléon était né le 15 août 1769 à Ajaccio. A la vérité on conteste l'exactitude de cette donnée d'après les recherches les plus récentes. Les faits établis par elles tendraient en effet à saper cette date tant célébrée de la Saint Napoléon et le grand capi-

taine serait né en 1768, non pas à Ajaccio mais à Corte. Mais les preuves fournies ne paraissent pas suffisantes pour qu'on abandonne la date traditionnelle outre que, pour un homme dont la vie compte tant de faits éclatants, il est d'une importance minime qu'il soit né une année plus tôt ou plus tard, à l'intérieur des terres et non sur tel point de la côte de l'Ile.

Toujours est-il qu'il y vit le jour et bientôt il montra qu'il existait. Dans son enfance il ressemblait, dit-on, à sa mère. C'est lui qui avait hérité du caractère énergique de Lætitia tandis que ses frères ressemblaient plutôt au père. Opiniâtre et têtu, il donna de bonne heure du fil à retordre aux siens. « J'étais entêté, disait-il lui-même à la fin de sa vie, rien ne m'imposait, rien ne me déconcertait. J'étais querelleur, lutin : je ne craignais personne. Je battais l'un, j'égratignais l'autre, je me rendais redoutable à tous. Mon frère Joseph était celui à qui j'avais le plus souvent affaire. Il était battu, mordu, grondé ; j'avais déjà porté plainte qu'il ne s'était pas encore remis. » La mère seule parvenait, à force de sévérité, à maîtriser l'impétueux enfant ; le père, au contraire, le défendait souvent.

La première éducation, on le voit, n'a pas dû être des plus soignées. L'oncle Fesch, un demi-frère de sa mère, lui enseigna l'alphabet ; plus tard il suivit une classe de petites filles où il apprit les éléments de sa langue maternelle. Mais il aura sans doute écouté plus avidement les récits des hauts faits de Paoli et de la guerre d'indépendance, et ces héros, ces idées dont il entendait sans cesse parler auront sans doute transporté d'enthousiasme sa jeune âme. Quand il vint en France il était tout occuppé de ces rêves héroïques.

Sans doute le père avait découvert, en voyant le ca-

ractère impétueux de l'enfant, qu'il était destiné à être soldat. Il demanda pour lui une bourse dans l'une des écoles royales où les jeunes nobles français se préparaient à la carrière des armes et sa demande lui fut accordée. A la fin de l'année 1778 il quitta la Corse avec ses deux aînés pour les placer d'abord au collège d'Autun. Napoléon devait y apprendre le français et puis entrer à l'école militaire de Brienne; Joseph, au contraire, devait y faire ses humanités afin d'entrer dans les ordres. Après avoir passé trois mois au collège, le cadet avait appris quelque peu à s'exprimer en français et le 23 avril 1779 Napoléon de Bonaparte fut inscrit sur la liste des élèves de Brienne. Le sort en était jeté, il se faisait soldat.

Les cinq années qu'il passa à Brienne ne furent pas des plus agréables pour le jeune Corse. Se voir transporté du midi éclatant de lumière dans les parages septentrionaux de la triste Champagne, passer des bords de la mer dans la province la plus monotone, de l'indépendance et la liberté à une discipline en quelque sorte monastique, être sevré du coup de toutes les douceurs et des joies de la maison paternelle, il y avait là de quoi assombrir de moins sensibles que lui. Ajoutez qu'il n'avait pas un caractère liant ni sociable. Arrogant et mutin, il eut vite fait de se mettre à dos les fils altiers des Castries, des Comminges et des autres grandes et illustres familles représentées à Brienne. A sa grande mortification ils lui donnaient à entendre que la noblesse de sa famille n'était pas de bon aloi, ils parlaient mal de son père qu'ils surnommaient *l'huissier* à cause des incessantes demandes qu'il adressait à la cour. D'abord il regimba et se montra violent, comme il avait accoutumé de faire chez lui, mais bientôt il s'isola, rempli d'une sourde colère. Deux de ses condisciples ont laissé des souvenirs dignes de foi sur

son séjour à l'École et sa sauvagerie. « Sombre et même farouche, dit l'un d'eux, presque toujours renfermé en lui-même, on eût dit que, récemment sorti de quelque forêt et soustrait jusqu'alors aux regards de ses semblables, il éprouvait pour la première fois les impressions de la surprise et de la méfiance ;... il était ennemi de tous les jeux. » Il étudiait et méditait dans la partie du jardin qui lui avait été assignée et malheur à l'élève qui osait troubler son repos ! Un soir ses camarades tiraient un feu d'artifice et un petit caisson de poudre fit explosion. Effrayée, la bande joyeuse se mit à fuir en tous sens ; quelques-uns des élèves se réfugièrent dans son enclos. Napoléon accourut tout courroucé et se mit à frapper les fugitifs de sa bêche. L'hiver seul le contraignait à être plus sociable. Il lui arrivait alors à montrer aux autres comment il fallait élever des retranchements avec la neige, comment on les attaquait et défendait. Mais dès la première journée du printemps il se confinait sérieux et solitaire dans son jardinet. Il n'eut aucun ami parmi ses condisciples, cela va de soi ; il n'en eut jamais. On est même tenté de se demander s'il fut jamais jeune : on dirait que pas une lueur de cet éclatant printemps de la vie qui sourit à tant d'hommes ne vint éclairer la voie que suivait cette âme sitôt renfermée et aigrie.

Bientôt des soucis plus matériels vinrent aggraver les peines de son orgueil blessé. La famille était trop pauvre pour fournir de gros subsides aux fils et c'était là encore pour Napoléon une nouvelle cause d'infériorité vis-à-vis des jeunes Français, objets de sa haine. A l'âge de douze ans nous le voyons faire à ce sujet des représentations, à son père, dans une lettre qui est très caractéristique quant au caractère et aux sentiments de celui qui l'écrivait. Il lui demande de le retirer de l'école militaire et de lui faire

plutôt apprendre un métier que de le contraindre de montrer plus longtemps son dénûment. « Je suis las, écrit-il, d'afficher l'indigence et d'y voir sourire d'insolents écoliers qui n'ont que leur fortune au-dessus de moi, car il n'en est pas un qui ne soit à cent piques au-dessous des nobles sentiments qui m'animent. Eh quoi ! Monsieur, votre fils serait continuellement le plastron de quelques nobles paltoquets qui, fiers des plaisirs qu'ils se donnent, insultent en souriant aux privations que j'éprouve ? » On dut lui répondre qu'on était trop pauvre pour lui fournir les moyens de faire meilleure figure. Il n'en fut que plus aigri et l'amertume qu'il ressentait était augmentée encore par le chagrin de voir les siens dans une situation si précaire.

Napoléon n'était ni très instruit ni dévoré du zèle d'étendre ses connaissances. Il passa cinq ans à Brienne et en quittant l'école son orthographe était encore des plus défectueuses. Il n'a d'ailleurs jamais ni parlé ni écrit le français correctement. En latin il avait fait si peu de progrès que certains de ses maîtres, au nombre desquels il y avait des gens pédants et bornés, prétendaient qu'il n'était pas un élève bien doué. Par contre il s'adonnait avec plaisir à l'étude de l'histoire et de la géographie et avec prédilection à celle des mathématiques. Plus tard il nous racontera lui-même que « tout le monde disait de lui : c'est un enfant qui ne sera propre qu'à la géométrie ». Tout compte fait c'était un esprit mûri de bonne heure. Les lettres qu'il écrivait de Brienne à son oncle Fesch sont, d'un bout à l'autre, sérieuses, claires et logiques. Il savait comparer, distinguer et raisonner en allant au fond des choses. Voici comment, à l'âge de quatorze ans, il appréciait son frère aîné qui voulait à ce moment-là renoncer à l'état ecclésiastique pour embrasser la carrière des

armes. « Il a bien tort par plusieurs raisons : 1° comme le remarque mon cher père, il n'a pas assé de hardiesse pour éfronter les périlles d'une action, sa santé faible ne lui permet pas de soutenir les fatigues d'une campagne, et mon frère nanvisage l'état militaire que du côté des garnisons ; oui, mon cher frère sera un très bon oficié de garnison, bien fait, ayant l'esprit legé, consequament propre aux frivoles combliments et avec ses talents il se tirera toujours bien d'une société, mais d'un combat ? c'est ce que mon chèr père doute.

« Qu'importe a des guerrié ces frivoles avantages,
« Que sont tous ces trésor sans celui du courage.
« A ce prix fuciez vous aussi beau qu'Adonis
« Du Dieu même du peau eusiez-vous l'élocance
« Que son tous ces dons ? sans celui de l'avallance. »

« 2° Il a reçu une éducation pour l'état ecclésiastique ; il est bien tard de se demantir ; monseigneur l'évêque d'Autun lui aurait donné un gros bénéfice et il était sûr d'être évêque ; quelles avantages pour la famille ? Mgr d'Autun a fait tout son posible pour l'angager a persister lui prometant qu'il s'en repentirait point, rien, il persiste. Je le loue si sait de goust désidé qu'il a pour cet état le plus beau cependant de tous le corp, et si le grand moteur des choses humaines en le formant lui a donné (tel que moi) une inclination décidé pour le militaire. »

« 3° Il veut qu'on le plaee dans le militaire, s'est fort bien, mais dans quelle corps ?... Voyons donc il veu antrer sans doute dans l'enfenterie, bon je l'entens, il veut être toute la journée sans rien fair, il veu battre le pavé toute la journée et d'autant plus ; qu'esqu'un minse officié d'enfanterie ? un mauvais sujet les trois quarts du temps, et c'est ce que mon cher père ni vous ni ma mère ni mon oncle l'archediacre ne

veulent, car il a déjà montré des petits tours de légèreté et de prodigalité etc. »

Pendant ses moments de loisir il se laissait aller aux rêveries de sa vive imagination. Elles le ramenaient aux rives de l'île natale, à ses hautes montagnes, son ciel toujours bleu, ses côtes pittoresques et sa mer d'azur, au temps heureux de son enfance. C'était là son unique distraction, son confort et dans la triste solitude au milieu d'étrangers, son amour de la terre natale se transforma en un ardent patriotisme. Ceux qui l'humiliaient et le raillaient n'étaient-ils pas, en effet, les conquérants de sa patrie, ses ennemis ? Il en veut à son père d'avoir secondé les Français en Corse, il ne s'en cache pas. Il revoit en esprit l'héroïque figure de Paoli dans tout son éclat et il déclare que son plus ardent désir est de lui ressembler, il espère, s'écrie-t-il, être un jour à même de rendre la liberté à la Corse. Peu lui importait qu'il s'y préparât aux frais de l'État français. Tout d'abord il sent le besoin de connaître dans son ensemble l'histoire de sa nation et il prie les siens de lui prêter Boswell et d'autres ouvrages traitant du même sujet. Peut-être qu'il conçut bien lui-même à ce moment-là le dessein d'écrire l'histoire de son île natale. Bref il était Corse dans l'âme et détestait les Français. Il haïssait surtout ceux d'entre eux qui, comme de jeunes fats, se prévalaient des privilèges de leur naissance et de leur fortune patrimoniale et méprisaient ceux qui n'étaient pas leurs égaux. Ainsi se développaient dans cet esprit solitaire, sous l'action de sentiments personnels, ces idées révolutionnaires qui commençaient alors à agiter la France entière. Une fois qu'il les trouvera en d'autres, elles ne lui paraîtront point nouvelles.

Le père de Napoléon le destinait à la marine et lui-même avait de la vocation pour cette carrière. Il

ne devait pas l'embrasser. Un trop grand nombre d'entre ses camarades avaient demandé à y entrer et s'il avait persisté dans sa volonté il aurait été obligé de faire une année de plus à Brienne. La situation de fortune de sa famille ne le lui permit point et d'un jour à l'autre il se décida pour l'artillerie, arme que dédaignaient la plupart des jeunes nobles parce qu'il y fallait travailler davantage. Une fois sa résolution prise, il fut versé dans la compagnie des cadets nobles de Paris où il se rendit le 23 octobre 1784. Cela ne modifia que fort peu son état d'esprit. A Paris comme à Brienne il y avait la même différence énorme entre les fils des grandes familles et ceux de la petite noblesse, boursiers du Roi. Le même abîme qui le séparait des Comminges et des Castries s'ouvrait ici entre lui et les Rohan, les Montmorency ; ayant un sentiment exagéré de sa valeur il va derechef se montrer indigné de cette différence. A Paris il est tout aussi peu aimé qu'à Brienne et il le sera d'autant moins que dans un mémoire il va protester contre le luxe et la mollesse qui font de l'École militaire une des plus coûteuses institutions de l'État et de ses élèves des soldats peu propres au service. Et c'est à ce moment-là que meurt son père ! Aussi n'a-t-il d'autre préoccupation que de passer officier, ce à quoi il peut prétendre passé l'âge de quinze ans. Il subit l'examen tant bien que mal et demande à être attribué au régiment d'artillerie de La Fère en garnison à Valence ; le 1er septembre il reçoit sa nomination de lieutenant en second et au mois d'octobre il part pour sa garnison après avoir dû emprunter l'argent de son voyage.

Les professeurs de l'École au nombre desquels figurait l'illustre mathématicien Monge firent sur l'élève qui venait de les quitter le rapport suivant, tout à fait caractéristique : « Réservé et studieux, il

préfère l'étude à toute espèce d'amusement, se plaît à la lecture des bons auteurs, très appliqué aux sciences abstraites, peu curieux des autres, connaissant à fond les mathématiques et la géographie, silencieux, aimant la solitude, capricieux, hautain, extrêmement porté à l'égoïsme, parlant peu, énergique dans ses réponses, prompt et sévère dans ses réparties ; ayant beaucoup d'amour-propre ; ambitieux et aspirant à tout ; ce jeune homme est digne qu'on le protège. »

« Lorsque j'entrai au service, dit un jour Napoléon à Mme de Rémusat, je m'ennuyais dans mes garnisons ; je me mis à lire des romans, et cette lecture m'intéressa vivement. J'essayai d'en écrire quelques-uns ; cette occupation mit du vague dans mon imagination, elle se mêla aux connaissances positives que j'avais acquises et souvent je m'amusais à rêver, pour mesurer ensuite mes rêveries au compas de mon raisonnement. Je me jetais par la pensée dans un monde idéal et je cherchais en quoi il différait précisément du monde où je me trouvais. » Il était donc resté le rêveur de Brienne ! Ce n'était pas seulement dans la solitude de l'école, c'était aussi dans la liberté pleine et entière, dans le contact journalier du monde qu'il aimait la retraite et la rêverie solitaire ! Quels étaient donc les hommes que créait son imagination si ceux du monde réel, lorsqu'il les comparait aux autres, lui semblaient aussitôt indignes de sa fréquentation ? Quoi qu'il en soit, il ressort avec une certitude absolue de ses confessions, que les officiers de l'armée royale avaient tout le temps voulu pour lire des romans, pour rêver et raisonner. En effet, l'organisation de l'armée française sous l'ancien régime était telle que ni pour les soldats ni

pour les chefs le service n'était trop pénible. Il n'était question, ni d'exercice fait consciencieusement, ni de camps de manœuvres ni d'évolutions. A la vérité quelques officiers réformateurs avaient demandé tout cela, après la déconfiture de Rosbach, mais on ne les avait pas écoutés ; le gouvernement était trop faible et l'indolente inertie des officiers nobles constituait un obstacle insurmontable. Les officiers avaient donc des loisirs tant et plus, mais ceux d'entre les jeunes qui par hasard réfléchissaient à leur avenir ne le voyaient brillant qu'à une condition, c'était d'appartenir à une grande famille riche. Ceux-là seuls pouvaient parvenir aux grades supérieurs, passer généraux ; ceux qui appartenaient à la petite noblesse pauvre étaient confinés leur vie durant dans les grades subalternes.

Qu'on se demande ce qui devait se passer dès lors dans l'âme de feu de Napoléon, fiévreusement avide de se faire valoir lorsqu'il se voyait en face de la triste perspective d'avoir à attendre pendant six ans pour être promu lieutenant en premier et au moins autant pour passer capitaine, puis de prendre sa retraite en cette qualité, où il terminerait ses jours, ayant vécu dans l'indigence et les privations et qu'on s'étonne alors qu'il rêvât un avenir tout autre et qu'il s'isolât de ceux qui semblaient satisfaits d'une destinée si modeste ! A Valence il fraya tout aussi peu avec ses camarades qu'à l'École militaire : c'étaient au fond les mêmes hobereaux, un peu plus mûrs qu'à Brienne et à Paris. Il préférait la société des fonctionnaires royaux, des avocats et d'autres gens de la bourgeoisie qui souffraient comme lui de l'état social entièrement miné et qui prêtaient plus d'attention à ses déclamations radicales que les officiers de La Fère, lesquels, irrités un beau jour de ses sorties mordantes, le jetèrent dans le Rhône.

Pendant un certain temps, il fraya avec la société de Valence, il fréquenta surtout le salon de Mme de Colombier dans lequel l'abbé de Saint-Ruf jouait le principal rôle et où venaient les demoiselles nobles des environs. Mais cela ne dura point. Bientôt il redevint solitaire. Peut-être une inclination naissante l'avait-elle conduit dans ce salon et n'avait-il pas été payé de retour. On n'a aucun renseignement certain à ce sujet. Mais cinq ans après, alors qu'il était âgé de vingt-trois ans, il écrivait ce qui suit dans son *Dialogue sur l'amour* : « Je fus jadis amoureux et il m'en est resté assez de souvenirs pour que je n'aie pas besoin de ces définitions métaphysiques qui ne font jamais qu'embrouiller les choses. Je fais plus que nier son existence, je le crois nuisible à la société, au bonheur individuel des hommes. Enfin je crois que l'amour fait plus de mal que de bien et que ce serait un bienfait d'une divinité protectrice que de nous en défaire et d'en délivrer les hommes. »

Mais il était loin de consacrer tous ses loisirs à la lecture des romans et à la rêverie. Avec plus de zèle encore que par le passé il se livrait à des études sérieuses : il lisait surtout des écrits politiques et historiques. Il vivait au moment où les plus grands esprits de la France s'étaient constitués les guides et les maîtres de la nation pour proclamer les théories philosophiques qui condamnaient le système régnant et prétendaient le remplacer par un État et une société nouveaux. Tout le monde lisait les ouvrages de Voltaire et de Montesquieu, de Rousseau et de d'Alembert. Comme élève de l'École Militaire, déjà Bonaparte[1] les avait étudiés avec zèle et rarement les paroles de Jean-Jacques ont trouvé un esprit mieux préparé à les accueillir. Il fit des extraits du Contrat

[1] Nous adoptons, à partir de ce moment, cette orthographe.

social, y ajoutait des notes et adopta avec enthousiasme les idées extravagantes du philosophe de Genève sur l'état naturel de l'homme. Il lut en outre la *Scienza della legislazione* de Filangieri qui à ce moment-là — à partir de 1780 — avait acquis, bien à tort, une grande réputation, l'ouvrage d'Adam Smith *Wealth of Nations*, *le Compte-rendu au roi* de Necker et bien d'autres. Mais c'est Raynal qui semble avoir exercé alors la plus grande influence sur son esprit. C'était à cette époque-là l'écrivain qu'on lisait le plus en France. Son *histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* avait donné à son auteur un prestige incontestable à cause de ses tendances révolutionnaires. Le livre, en effet, contenait plus de choses que n'en annonçait le titre. C'est, ainsi qu'on y lisait, non seulement des détails sur l'état politique de la Chine, mais on le comparait de plus avec celui de la France et la comparaison n'était pas à l'avantage de cette dernière. Il dépeignait la situation de son pays avec une éloquence pénétrante, il parlait des privilèges insensés de la noblesse et du haut clergé, de l'abîme qu'il y avait entre les riches et les pauvres, du pouvoir arbitraire du gouvernement vis-à-vis de la bourgeoisie, de l'immorale vénalité des charges, de la mauvaise administration des finances ; il prédisait l'effondrement à courte échéance, bien plus, il prêchait la révolution, disant qu'en de telles circonstances elle constituait un devoir pour les citoyens. Ces doctrines firent une profonde impression sur Napoléon, une impression plus profonde encore que celles de Rousseau. Plus tard il s'est proclamé l'élève zélé de Raynal dans une brochure intitulé *Discours sur le bonheur* qu'il présenta (avec toutes ses fautes d'orthographe) à l'Académie de Lyon en 1791. Il avait dès 1787 fait sa connais-

sance personnelle ; il l'avait entretenu de ses études sur l'histoire de son île natale ; quelques années plus tard il lui en remit effectivement un fragment : *Lettres sur l'histoire de la Corse* commencées en 1786 et contenant l'histoire de l'île jusqu'à Paoli : Son frère Lucien prétend que Raynal a montré ces *Lettres* à Mirabeau, lequel aurait exprimé toute son admiration pour le génie de l'auteur. Mais Lucien n'est pas toujours digne de foi.

Quoi qu'il en soit, Napoléon s'était mis à écrire. Outre son histoire de la Corse il a, écrivain infatigable, composé un roman dont la Corse est le théâtre, un drame *le Comte d'Essex* et des nouvelles dans le genre de celles de Diderot et de Voltaire[1] ! Mais il ne lui suffit pas d'avoir couché par écrit ses pensées, il veut les voir imprimées, il veut qu'on les lise, et cela non pas uniquement par vanité mais pour gagner de l'argent. Car dans sa garnison les embarras pécuniaires n'ont pas pris fin, tout au contraire, ils se sont accrus, il en est excédé. Non que sa solde de cent livres par mois n'eût pas suffi à son entretien personnel. A Valence sa chambre, chez M^lle^ Bon, lui coûtait huit livres et pendant un certain temps il ne faisait qu'un repas par jour et s'il s'isolait de ses camarades qui menaient grand train, cela constituait au fond une économie encore. Mais c'est dans sa famille que les ressources allaient sans cesse diminuant. En 1786 le gouverneur de l'île, M. de Marbeuf, qui avait toujours été pour elle un protecteur secourable, était mort ; le grand-oncle l'archidiacre Lucien, qui lui avait toujours prodigué ses conseils et veillé sur elle, était tombé gravement

[1] Bonaparte a lui-même, dans la suite, brûlé, à quelques exceptions près, tout « le fatras de sa jeune littérature. » (Th. Jung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, t. II, p. 144.)

malade ; Joseph, qui en dépit des avertissements de son frère, avait abandonné la carrière ecclésiastique pour celle des armes, avait renoncé, à la mort du père, à cette dernière également, afin de se créer une position dans l'île : il n'en avait pas encore trouvé. Le gouvernement avait établi en Corse des pépinières de mûriers et payait, entre autres, à la famille Bonaparte, une certaine somme pour l'entretien d'une de ces plantations. Il supprima cette indemnité et bientôt l'argent fit défaut à la maison. Malgré toute son énergie, M^me^ Lætitia perdit courage. Dans son angoisse elle écrivit à Napoléon et le pria de venir. La lettre produisit un effet profondément douloureux sur le jeune homme. Comme son père, il était plein de sollicitude pour les siens et le chagrin qu'il ressentait de les savoir dans la gêne était sincère. Il ne fit que s'accroître quand on lui refusa le congé qu'il demandait, en ajoutant qu'il ne pourrait le prendre que dans les premiers jours de l'année 1787. Dans son journal il exhale son chagrin en paroles fort amères :

« Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi-même et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel côté est-elle tournée aujourd'hui ? Du côté de la mort. Dans l'aurore de mes jours, je puis encore espérer de vivre longtemps. Je suis absent depuis 6 ou 7 ans de ma patrie. Quel plaisir ne goûterai-je pas à revoir, dans quatre mois, et mes compatriotes et mes parents ? Des tendres sensations que me fait éprouver le souvenir des plaisirs de mon enfance, ne puis-je pas conclure que mon bonheur sera complet ? et quelle fureur me porte donc à vouloir ma destruction ? Sans doute, que faire dans ce monde ? puisque je dois mourir, ne vaut-il pas autant se tuer ? Si j'avais passé soixante ans, je respecterais les pré-

jugés de mes contemporains et j'attendrais patiemment que la nature eût achevé son cours, mais, puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est plaisir pour moi, pourquoi supporterais-je des jours où rien ne me prospère. Que les hommes sont éloignés de la nature ! Qu'ils sont lâches, vils, rampants ! Quel spectacle verrais-je dans mon pays ? Mes compatriotes chargés de chaînes embrassent en tremblant la main qui les opprime. Ce ne sont plus ces braves Corses qu'un héros animait de ses vertus, ennemis des tyrans, du luxe, des vils courtisans... Français, non contents de nous avoir ravi tout ce que nous chérissons, vous avez encore corrompu nos mœurs ! Le tableau actuel de ma patrie et l'impuissance de la changer sont une nouvelle raison de fuir une terre où je suis obligé par devoir de louer des hommes que je dois haïr par vertu. Quand j'arriverai dans ma patrie, quelle figure faire, quel langage tenir ? Quand la patrie n'est plus, un bon citoyen doit mourir... »

Ces effusions d'une âme assombrie sont bien caractéristiques. Le Werther de Goethe, que Napoléon dit avoir relu cinq fois, et les œuvres exaltées de Rousseau ont, cela est visible, produit leur effet sur lui ; on constate leur influence en plus d'un endroit. Mais tout à côté on trouve un esprit vigoureux, ayant conscience de sa valeur et l'on se convainc du coup que l'auteur du *Journal*, tout prodigue qu'il est de ces pensées de mort, ne songe pas plus à se tuer à Valence que vingt-huit ans après le César détrôné n'y songea à Fontainebleau. Toujours ce même dualisme dans sa nature dont il constate lui-même l'existence dans la conversation avec M^me^ de Rémusat que nous citions plus haut, la même exaltation que celui-là même qui la ressent juge froidement et méthodiquement, le même idéalisme que modère, dirige

et domine un calculateur réaliste. C'est là le fond de son caractère et c'en est en même temps la clef.

Cette fois-ci il prit rapidement aussi une résolution pratique. Une fois à Ajaccio il va faire prolonger le congé obtenu « pour raison de santé » tant que durera la longanimité du ministre de la guerre ; de la sorte les siens profiteront de sa solde et lui-même aura le temps de mettre à exécution des projets littéraires. Et en effet il ne rejoignit son régiment, à Auxonne, qu'au mois de mai 1788.

On se tromperait d'ailleurs si l'on attribuait la cause de la mélancolie dont souffrait le jeune officier uniquement aux préoccupations que lui causaient la situation précaire et l'avenir de sa famille et d'autre part sa propre carrière si pauvre en espérances. Une autre cause de ses tourments était en outre le conflit qui existait entre ce qu'il croyait être son devoir et le civisme tel qu'il le définissait dans ses rêveries sur le droit naturel. Dans une de ces lettres à son oncle Fesch, il avait dit un jour que le soldat ne devait appartenir à nul autre parti qu'à celui de son drapeau. Or ce drapeau le liait à la cause des Français qu'il avait appris à haïr à l'école déjà, à la porte desquels il lui fallait, humiliation terrible, quémander des bénéfices et des secours pour la famille Buonaparte, des Français qui avaient subjugué sa patrie, dont la libération faisait l'objet de ses rêves et de ses ardents désirs ; lui qui avait pris pour glorieux modèles Sampiero et Paoli, avait juré fidélité à leurs ennemis victorieux : il s'était de la sorte imposé de ses propres mains des chaînes qui paralysaient l'essor de son ambition et le condamnaient à une existence mesquine ! Il avait voulu être le héros de sa nation et c'est à peine s'il avait su être un gendarme pour elle ! Cela n'était pas tolérable et pourtant il n'y avait rien à y faire. Il fallait des événements vraiment

inouïs pour briser les entraves qui tenaient captive la volonté fiévreuse de cet ambitieux. Il fallait un bouleversement du monde pour que ce génie si personnel pût prendre son vol.

Les événements inouïs se produisirent : la face du monde changea !

Nous n'avons pas à nous occuper ici de toutes les causes, directes et indirectes qui amenèrent en France le bouleversement d'où proviennent, en grande partie, la constitution de l'État et de la société moderne. Ce qui est certain, c'est que, bien avant 1789, où il éclata, beaucoup de gens en avaient senti la nécessité. Au milieu du siècle déjà, alors que vivait encore Louis XV, ce roi célèbre par ses maîtresses et ses défaites, ce mot *Révolution* était prononcé par certains, comme en quelque sorte les prophètes de l'ancienne alliance avaient prononcé le nom du Messie et une fois prononcé il ne disparut plus de la langue. Quand Louis XVI succéda à son grand-père il se montra bien disposé à réformer les abus, mais bientôt on put se rendre compte que les bonnes intentions, les réformes, ne serviraient à rien et que le mal était trop profondément enraciné pour qu'un ministre, même le plus grand, pût le guérir. A partir du XVII^e^ siècle il s'était établi en France un régime despotique et centralisateur qui faisait uniquement dépendre les destinées de la nation du bon plaisir du roi et de la volonté d'une bureaucratie qui était maîtresse absolue de la situation. Les droits primordiaux du peuple, on les ignorait ; les États généraux, c'est-à-dire les représentants de la nation divisée en trois classes politiques — clergé, noblesse et bourgeoisie — n'avaient plus, depuis fort longtemps, été réunis pour participer à la confection des lois quoiqu'ils dussent l'être selon l'antique constitution du royaume, telle qu'elle résultait du droit coutumier ; les cours de jus-

tice supérieures et permanentes, les Parlements, étaient sans cesse en lutte avec le Gouvernement. Le clergé et la noblesse avaient pris leur parti de n'être plus rien au point de vue politique et le roi avait généreusement récompensé leur soumission : ils restèrent exempts d'impôts et conservèrent toute sorte de privilèges que jadis l'État leur avait accordés en récompense des services qu'ils rendaient comme juges et protecteurs de leurs sujets.

Le Tiers état tout au contraire ne jouissait pas de ces privilèges et, tout en perdant ses droits politiques, il dut, presqu'à lui seul, porter tout le poids des dépenses de l'État.

Les deux tiers de la propriété foncière étaient entre les mains des classes privilégiées et dès lors exempts d'impôts, tandis que le troisième tiers était partagé entre une foule de petits propriétaires. Ceux-ci n'avaient nullement le droit d'exiger des corvées, de prendre le péage, par contre ils payaient toute sorte de contributions pour leur maigre lopin de terre. Mais c'étaient surtout les paysans fermiers des terres appartenant aux classes privilégiées qui payaient des redevances à l'État, à l'Église, à l'intendant du seigneur, et ce qui leur restait leur permettait à peine de vivre.

La population des villes comprenait d'une part les privilégiés, à leur aise, et de l'autre un prolétariat exclu des métiers, des jurandes, des fonctions municipales, gagnant péniblement la vie de chaque jour en travaillant pour ceux-là. Le pauvre était donc en même temps opprimé en France, tandis que les gens de qualité dissipaient le fruit du labeur populaire à Paris ou à la cour luxueuse de Versailles en menant l'existence oisive des salons.

Les intelligences d'élite s'étaient dès longtemps rendu compte que cette situation, absolument contre

nature, ne pourrait durer. Dans leurs œuvres impérissables si pleines d'éclat et d'une langue si grandiose grâce à sa simplicité même, ces hommes luttaient contre l'intolérance de l'Eglise qui, après 1760 encore, obtenait du gouvernement qu'il prît des mesures fort dures contre les réformés ; ils démontraient que l'organisation sociale telle qu'elle était, constituait une iniquité ; ils cherchaient, en suivant des routes différentes, l'Etat idéal par lequel on pourrait remplacer celui qui existait lorsque le sort qui l'attendait à juste titre, l'effondrement, viendrait à l'atteindre. Or, cet effondrement ne devait pas tarder à se produire. Une administration des finances déplorable, d'une part et de l'autre quelques mauvaises récoltes et la disette qui s'en suivit provoquèrent la crise. En 1786 le ministre des finances, Necker, avait dévoilé à la nation tout entière la situation désespérée du trésor public. Calonne, un de ses successeurs, tenta vainement de faire contribuer les deux classes privilégiées si riches aux dépenses générales. Des emprunts sans cesse renouvelés épuisèrent le crédit, la banqueroute semblait inévitable. Le roi alors résolut de céder au désir de toute la nation et de convoquer les États Généraux, à Versailles, pour les premiers jours du mois de mai 1789.

Ces États Généraux avaient été convoqués pour la dernière fois en 1614. Ils ne formaient pas une assemblée délibérative une comme l'était à peu près le Parlement anglais ou comme le sont nos Chambres modernes. Les députés des trois ordres délibéraient et votaient séparément et la majorité de ces trois voix d'ordres — deux contre une — faisait qu'une loi était adoptée ou bien rejetée. De la sorte la bourgeoisie avait forcément le dessous vis-à-vis de la noblesse et du clergé. Mais le Tiers état de 1789 n'était pas celui de 1614. Les deux grandes révolutions victorieu-

ses, celle d'Angleterre au XVII^e^ siècle et celle d'Amérique au XVIII^e^, avaient exercé sur lui une certaine influence. Les doctrines des philosophes et des écrivains politiques avaient pénétré jusqu'à lui : c'est le tiers surtout qui était convaincu que l'état actuel des choses constituait une injustice et ce fut le désir de traduire cette conviction par des faits qui lui fit faire le premier pas sur le terrain révolutionnaire.

Contrairement à la tradition constitutionnelle, contrairement aussi au désir de Louis XVI, les députés du Tiers état — aussi nombreux à eux seuls que ceux des deux autres ordres réunis — refusèrent de se conformer au mode traditionnel de délibération ; ils se déclarèrent Assemblée nationale et invitèrent les députés des deux premiers états à participer à leurs délibérations et à leurs décisions (17 juin 1789.) Ainsi fut fait et, du coup, les Etats Généraux féodaux se trouvèrent transformés en une Chambre des députés moderne qui, loin d'être le garant serviable des affaires de crédit du gouvernement, se croyait appelée à faire disparaître totalement l'ancien régime et à constituer en son lieu et place une France toute nouvelle. Dès 1789, la première moitié de cette tâche se trouva être accomplie. C'est dans la séance de nuit du 4 août que furent prises, au milieu d'un enthousiasme général, ces résolutions mémorables par lesquelles furent déclarés abolis tous les privilèges de classe et tous les droits féodaux pesant sur les paysans ; la dîme ecclésiastique fut déclarée rachetable, la vénalité des offices supprimée, tous les citoyens furent proclamés admissibles à tous les emplois civils et militaires. Du coup on avait démoli, avec trop de précipitation, cela est vrai, tout l'édifice vermoulu de l'ancienne France et jeté les fondations d'un nouvel état où tous devaient se sentir à l'aise.

Tout cela n'était nullement le résultat de délibéra-

tions calmes et paisibles. Pendant qu'à Versailles les législateurs ébauchaient le code de la liberté nouvelle, la révolte était déchaînée tout à côté, dans la capitale. Depuis des années Paris était le théâtre de soulèvements. Maintenant on eût dit que l'émeute y était en permanence. Peu de jours avant que l'Assemblée nationale prît les résolutions dont nous venons de parler, le peuple de Paris, devenu *souverain* avait battu les soldats du roi sur la Place Vendôme, pris d'assaut l'Hôtel des Invalides et rasé la Bastille ; les députés eurent toutes les peines du monde à arrêter le peuple qui était prêt à se livrer à tous les excès. C'était un composé étrange que ce peuple de Paris : il y avait là des gens instruits épris de liberté, des vagabonds abrutis que la misère avait fait affluer par milliers dans la ville, des ouvriers opprimés qui luttaient pour faire valoir leur droit à une existence d'hommes et non de brutes mêlés à des chevaliers d'industrie éhontés, à des vauriens, des voleurs déclarant, sans vergogne, la guerre à tous les biens meubles, des hommes raisonneurs méthodiques décidés à aller jusqu'au bout de leurs principes forgés de toutes pièces à côté d'innombrables ignorants obéissant aveuglément aux déclamations entendues dans les rues, bref l'imposante armée de l'anarchie qui allait sous peu prendre une importance redoutable.

La capitale ne fut pas seule en proie à l'émeute. Celle-ci s'était étendue à la province dès que le mouvement politique s'y fut fait sentir. Là ce fut la faim et la misère qui devinrent le moteur principal. Il y eut des soulèvements par centaines où l'on pilla les magasins à grains. Ce n'était que le prélude d'excès plus graves. En 1789 la récolte avait été mauvaise dans le midi. Dans le centre et le nord où elle avait été suffisante, personne n'avait le courage de fournir les

marchés de grains. Le prix élevé se maintint et il y eut de nouveaux excès. On force les propriétaires, en leur mettant le couteau sur la gorge, à livrer leurs approvisionnements. Les paysans attaquent les châteaux et contraignent les nobles à renoncer, non seulement à leurs droits féodaux, mais encore à leurs biens. Ceux qui refusent sont tués. Dans toute la région orientale de la France, du Nord jusqu'à la Provence, il n'y a que soulèvements de paysans, confiscations ; les exécutions et les massacres sont à l'ordre du jour. L'autorité est impuissante à les arrêter.

Auxonne sur la Saône, où le régiment d'artillerie de La Fère tenait garnison, eut également son mouvement révolutionnaire. En juillet 1789 on y avait sonné le tocsin : les barrières d'octroi y furent brisées, la maison du receveur fut mise à sac. Un détachement de canonniers devait rétablir l'ordre. Les hommes refusèrent de marcher et assistèrent, l'arme au bras, à l'émeute. Le capitaine voulut arrêter un des meneurs, la foule le poursuivit et voulut lui faire un mauvais parti : il ne s'échappa qu'à grand'peine. Les troupes ne consentirent à marcher que quand quelques compagnies de garde nationale se mirent à combattre l'émeute. Le jeune lieutenant Bonaparte y prit-il part ? On ne le sait. Il serait bien intéressant de connaître le rôle qu'il joua pendant ces journées ; mais il est impossible d'être fixé à cet égard. Mais nous savons du moins que depuis son retour d'Ajaccio il avait de plus en plus franchement pris parti pour les idées nouvelles. Dans son journal nous trouvons, à la date du 23 octobre 1788, l'esquisse d'une *dissertation sur le pouvoir royal :* « Cet ouvrage, y lisons-nous, commencera par des idées générales sur l'origine de l'accroissement que prit, dans l'esprit des hommes, le nom de roi. Le gouvernement militaire lui est favorable. Cet ou-

vrage entrera ensuite dans les détails de l'autorité usurpée dont les rois jouissent dans les douze royaumes de l'Europe. Il n'y a que fort peu de rois qui n'eussent mérité d'être détrônés. » Pour un lieutenant de l'armée royale, jeune homme de vingt ans, ce sont là des idées passablement avancées ! D'ailleurs il continue à s'occuper de la Corse. Il a remanié ses *Lettres sur l'histoire de la Corse* et se propose de les dédier à Paoli exilé. Dans une lettre de juin 1789, où il cherche à renouer avec lui, il manifeste nettement sa haine contre les Français oppresseurs. Bientôt il n'aura plus qu'une préoccupation unique : profiter de la révolution pour arriver à la considération et acquérir de l'influence dans son île, afin d'assurer sa propre indépendance et celle de son peuple. Aussi n'écrit-il plus. Les *lettres sur l'histoire de la Corse* dont Paoli a refusé la dédicace, il ne les fait pas imprimer. Leur auteur cherche à se faire à lui-même une place dans l'histoire de son île natale.

Depuis qu'elle avait été conquise par la France, la Corse était divisée en deux factions : celle des partisans de l'étranger ayant pris leur parti de la situation nouvelle et cherchant à en profiter et le parti national qui ne supportait qu'à contre-cœur les nouveaux oppresseurs. La première faction, celle des conservateurs, comprenait la petite noblesse et le clergé avec leurs adhérents obéissant aveuglément et en partie la bourgeoisie des villes de la côte, car les habitants de cette région, étant à la discrétion de la première frégate venue, avaient appris de bonne heure à se soumettre à l'autorité étrangère. Les habitants de l'intérieur, tout au contraire, semblables à peu près aux Monténégrins, avaient pu plus facilement garder leur esprit d'indépendance. Le parti national se divisait en deux groupes : l'un espérait s'as-

surer la liberté civile en faisant cause commune avec les révolutionnaires de France ; l'autre ne voulait pas entendre parler des Français et ne consentait pas à pactiser avec eux. Les conservateurs envoyèrent aux Etats Généraux les candidats officiels, le général Buttafuoco et l'abbé Peretti tandis que les nationaux y envoyaient des opposants, Salicetti et Colonna di Cesare Rocca. Ces derniers surent faire prévaloir dans l'Assemblée nationale les vœux de leurs commettants : la commission des nobles, adjointe au gouverneur, sera remplacée par un conseil administratif issu d'élections libres et la force armée consistera en une milice formée de Corses recevant une solde. L'idée de l'administration nationale émanait d'un groupe de jeunes ambitieux tels que Pozzo dit Borgo, Peraldi, Cuneo qui se voyaient déjà régents de l'île ; celle de la milice populaire au contraire était due au lieutenant Bonaparte, en garnison à Auxonne, que son oncle Fesch tenait au courant de tout ce qui se passait en Corse et dont la famille avait, depuis la mort de Marbeuf, embrassé le parti de l'opposition. Bonaparte aussi voulait occuper la première place. Mais il ne basait pas ses visées ambitieuses sur les élections, les débats politiques et la faveur incertaine du peuple. A ce moment-là déjà, les baïonnettes étaient pour lui le plus sûr moyen d'arriver au pouvoir. Il se disait qu'on ne pourrait guère se dispenser de lui accorder, à lui qui sortait d'une école militaire, une des premières charges de la milice corse et qu'une fois à la tête d'une force armée il lui serait facile... Mais ces projets-là on ne les exécute que sur les lieux. Aussi demanda-t-il un nouveau congé, assez long et dès le mois de septembre 1789 il est de retour à Ajaccio.

A peine est-il arrivé que des difficultés se produisent. Le député conservateur Buttafuoco a su ame-

ner le gouvernement du roi à ne pas donner suite aux propositions du parti national : pour le moment il n'est nullement question du conseil populaire ni de la milice soldée. Mais en cette année-là l'opposition a partout recours à la violence. Ce n'est pas en vain que Bonaparte a assisté à tous les événements de l'été révolutionnaire de 89. Il a vu les gardes nationales se constituer dans les villes de France, il a vu le charme magique qu'exerce la cocarde : il va mettre à profit l'expérience acquise et déployer un zèle dévorant. Il veut renverser les réactionnaires qui sont au pouvoir, s'emparer de la bastille d'Ajaccio, chasser les Français et le club des patriotes qu'il met au courant de ses projets, est tout feu et flamme.

Et en effet la garde nationale est formée, le mouvement révolutionnaire s'accentue sous l'impulsion du jeune lieutenant de l'armée royale. Un de ses biographes nous dit à ce propos que « à Ajaccio, il remua, il électrisa tout avec son infatigable activité. » Mais voici que le Gouvernement renforce la garnison. On ferme le club, on dissout la garde nationale et les révolutionnaires se voient contraints d'adresser à l'Assemblée nationale une protestation, rédigée par Napoléon, dans laquelle il demandait qu'on protégeât leur liberté (fin octobre 1789.)

Dans l'intervalle les autres villes avaient suivi l'exemple d'Ajaccio et s'étaient soulevées. Dans quelques-unes, à Bastia par exemple et à Isola Rossa, les émeutiers avaient eu le dessus. Le Gouvernement, sur le conseil de Buttafuoco, décide d'envoyer de nouvelles troupes et de terrasser l'émeute, mais l'Assemblée nationale élève la Corse, qui jusqu'alors n'avait été considérée que comme pays conquis, au rang de province française ayant les mêmes droits que toutes les autres et cela sur la proposition de Salicetti. On

ne tint aucun compte de la convention de 1768 par laquelle Gênes cédait la Corse « à titre de gage » à la France. En même temps on accorde une amnistie, grâce à laquelle Paoli et ses compagnons d'exil rentrent dans l'île. Dès lors le Gouvernement se voit obligé de renoncer aux mesures violentes qu'il avait résolues et les radicaux recouvrent leur liberté d'action. A Ajaccio le club rouvre ses séances, dans le courant de l'été 1790, la garde nationale reçoit l'instruction militaire sous la direction de Napoléon, on élit un nouveau conseil où son frère Joseph trouve enfin à se caser. Quoi de plus naturel que de reprendre les desseins auxquels on avait dû renoncer l'an d'avant ? Seule la vigilance de la garnison de la citadelle empêche Napoléon de s'en emparer : il propose bien au club d'en faire le siège en règle, mais celui-ci refuse et les Français abhorrés restent dans la place.

Paoli revint peu après. Des milliers de Corses accoururent et saluèrent son retour par des cris de joie frénétiques. Toutes les villes avaient envoyé des députations. L'ancien dictateur, le glorieux chef que les souvenirs de la lutte pour l'indépendance et le long martyre de son exil entouraient d'une auréole auguste, fut l'objet de la vénération universelle. Quand en septembre 1790 on procéda à l'élection des fonctionnaires publics prescrite par la nouvelle constitution française pour chacun des départements, il fut nommé à l'unanimité président du conseil administratif. Tous les ambitieux de l'île se groupaient autour de lui. Napoléon y figurait aussi : il comptait que maintenant on allait organiser la milice nationale soldée dont il espérait bien être le chef. Alors il eût pu donner sa démision d'officier de l'armée française, poste qui lui pesait tant parce qu'il le tenait éloigné du véritable théâtre de ses visées ambitieuses

et forcément il aurait joué un rôle prépondérant aux côtés de Paoli qui n'était pas un militaire de profession et qui était un vieillard. Vaines espérances ! Le ministère refusa d'armer la nation corse aux frais de la France et Bonaparte se vit contraint de rejoindre enfin son régiment au mois de février 1791.

Pendant ce temps l'émigration avait privé le régiment de La Fère de beaucoup d'officiers et ce fut grâce à cette circonstance que Napoléon n'eut pas à répondre de ses manquements à la discipline et à son devoir ; grâce à elle il fut même promu, le 1er juin 1791, lieutenant en premier au 4e régiment d'artillerie à Valence. On jouissait alors d'un calme apparent et il put reprendre l'ancienne existence qu'il menait deux ans auparavant, sauf qu'il partageait son modeste logement et sa maigre solde avec son frère cadet Louis, le futur roi de Hollande. Quand vingt ans plus tard celui-ci créa des difficultés à l'empereur des Français en renonçant, de son autorité privée, à la couronne, Napoléon causa avec Caulaincourt de la vie qu'il menait à Valence : » Mon frère me nuira au lieu de m'aider ! Ce Louis que j'ai fait élever sur ma solde de lieutenant, Dieu sait au prix de quelles privations ! je trouvais le moyen d'envoyer de l'argent pour payer la pension de mon jeune frère ! Savez-vous comment j'y parvenais ? C'était en ne mettant jamais les pieds, ni au café, ni dans le monde : C'était en mangeant du pain sec, en brossant mes habits moi-même, afin qu'ils durassent plus longtemps propres. Pour ne pas faire tache parmi mes camarades, je vivais comme un ours toujours seul dans une petite chambre avec mes livres, alors mes seuls amis. Et ces livres, pour me les procurer, par quelles dures économies, faites sur le nécessaire, achetai-je cette jouissance ! Quand, à force d'abstinence, j'avais amassé

deux écus de six livres, je m'acheminais avec une joie d'enfant vers la boutique d'un libraire qui demeurait près de l'évêché. Souvent j'allais visiter ses rayons avec le péché d'envie ; je convoitais longtemps avant que ma bourse me permît d'acheter. Telles ont été les joies et les débauches de ma jeunesse ! »

Mais souvent sa solde médiocre était insuffisante et il lui fallait contracter des dettes, de petites dettes sans doute, mais qui ne lui pesaient pas moins dans l'impossibilité où il était d'augmenter son revenu. Il reprend d'ailleurs ses projets de travaux littéraires ; il présente à l'Académie de Lyon son *Discours sur le bonheur* dans l'espérance de se voir décerner le prix de deux cents francs. Mais il ne l'obtint pas. Il se remet à écrire ses rêveries, entre autres le *Dialogue sur l'amour*. Il compose aussi ses *Réflexions sur l'état naturel* où il combat les hypothèses de Rousseau et se montre observateur des plus perspicaces de l'humanité. Mais soudain l'agitation inouïe où est plongée la France vient interrompre sa studieuse solitude.

Dans les premiers mois de 1791 on avait fini d'élaborer les lois fondamentales formant la nouvelle constitution de la France. Il ne leur manquait que la sanction royale pour être promulguées. Mais cette constitution réduisait presque à rien l'autorité royale, les lois radicales régissant le clergé blessaient la conscience religieuse du monarque. Aussi celui-ci résolut-il de fuir loin de Paris et de chercher à l'étranger aide et sécurité pour sa personne et sa dignité royale. Le projet n'aboutit point ; le roi et sa famille furent arrêtés en route et ramenés à Paris. Le pays tout entier ressentit une violente indignation contre le roi et contre ceux qui l'avaient amené à abandonner son peuple. L'Assemblée nationale sus-

pendit l'exercice du pouvoir exécutif dans les mains de Louis XVI, et dans toutes les villes de France les clubs, la garde nationale et la ligne jurèrent fidélité inviolable aux décrets du Parlement et à la nouvelle constitution. A grand'peine les Feuillants, c'est-à-dire les modérés, eurent le dessus sur les Jacobins radicaux. Le roi accepta la constitution et l'on parvint alors à rétablir quelque peu l'ordre et la tranquillité.

C'est pendant ces journées que le lieutenant en premier Bonaparte prêta par écrit le serment suivant :

« Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la patrie et de maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors la constitution décrétée par l'Assemblée nationale, de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères, et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale.

BUONAPARTE

Officier au 4e régiment d'artillerie.

Valence, le 6 juillet 1791.

Il jouait alors un certain rôle dans les clubs. Il était secrétaire des *Amis de la constitution* de Valence qui étaient en rapport avec les Jacobins de Paris et en cette qualité il rédigea l'adresse par laquelle ils adhéraient aux décisions de l'Assemblée nationale. Lors d'une fête patriotique, il porta un toast aux radicaux. On se tromperait fort en croyant y trouver la trace de l'enthousiasme patriotique qui remplissait alors tous les Français et donnait au mot de *nation* une portée qu'il n'avait jamais eue auparavant. Na-

poléon au milieu de toute cette fièvre restait Corse, exclusivement Corse et poursuivait avec ténacité les projets qui rattachaient entièrement son avenir à celui de son pays natal. Ces projets allaient prendre corps.

Dans sa séance du 22 juillet 1791, l'Assemblée nationale résolut la formation de bataillons de volontaires soldés dont l'effectif serait de plus de cent mille hommes. Le département de la Corse devait en constituer quatre. A peine Napoléon eut-il connaissance de la chose qu'il aspire à quitter Valence. L'occasion si ardemment désirée de jouer un rôle militaire dans son île natale s'offrait enfin à lui. Dès le mois de septembre nous le trouvons en congé à Ajaccio. Que lui importe de savoir la France à la veille d'une guerre ? Il n'en a cure, tout aussi peu que de la date du 1er janvier 1792 où il devait rejoindre son corps. Plus tard il invoquera, pour s'excuser « les circonstances imprévues, les devoirs les plus sacrés à remplir. » Dans ces circonstances difficiles, écrit-il au commissaire des guerres Sucy, « le poste d'honneur d'un bon Corse est de se trouver dans son pays. » Il oubliait qu'il était en même temps officier français, élevé aux frais du roi et qu'il venait de se vouer par serment à la défense de la France. Il obtint d'être rayé des cadres à partir du 1er janvier 1792 et avec un redoublement de zèle il chercha à obtenir le commandement du bataillon de volontaires d'Ajaccio, poste auquel il ne pouvait parvenir que par l'élection. Depuis des années il avait su se créer des partisans parmi les montagnards qui lui donnèrent la majorité sur son compétiteur pendant que lui-même retenait de force dans sa maison l'un des commissaires préposés à l'élection jusqu'à ce que celle-ci fût finie. Il fut nommé avec un autre, homme insignifiant, lieutenant-colonel, commandant le ba-

taillon de sa ville natale. Ce fut là son premier coup d'État. Et derechef son regard se porta vers la citadelle où tenaient encore garnison les officiers et les soldats français. A présent qu'il commandait des hommes à sa dévotion, le coup ne pouvait manquer : il s'agissait simplement d'attendre l'occasion favorable.

Comme dans toutes les villes corses il y avait à Ajaccio un certain nombre de catholiques fervents qui ne se sentaient pas moins blessés dans leurs croyances que le roi Louis XVI par la constitution civile du clergé. Les prêtres, fort nombreux dans l'île, contribuèrent grandement à leur faire détester davantage encore le nouvel ordre de choses et ses partisans. Le club des Jacobins qui était en rapports suivis avec les clubistes de Marseille et de Toulon comptait donc des ennemis acharnés en grand nombre. Napoléon se rattachait, à Ajaccio comme à Valence, au parti radical ; il avait en outre publié avec son oncle Fesch une brochure sur *le serment civique des prêtres ;* aussi était-il tout particulièrement détesté. Dès le mois de juillet 1790 il y avait eu des rassemblements où avait été poussé le cri de *Vive la Révolution ! Mort aux Jacobins, mort à l'officier !* Un jour la masse fanatisée s'était jetée sur lui et il ne dut la vie qu'à l'intervention d'un bandit de ses amis. Depuis cette époque les dispositions de ces gens n'avaient pas changé et l'on ne tenait compte que dans une mesure fort restreinte des lois concernant le clergé. « Afin de faire respecter les décrets de l'Assemblée nationale », Napoléon occupa avec ses volontaires le couvent des Capucins. Il comptait que dans le conflit qu'entraînerait cette mesure, les autorités municipales, comprenant des constitutionnels modérés, prendraient forcément son parti et qu'il aurait dès lors l'influence qu'il désirait obtenir et qu'il parviendrait à se faire ouvrir

la citadelle. Une fois dans la place il se proposait de fraterniser avec les soldats, de forcer les officiers à se retirer et de se rendre maître de la ville. Pendant les fêtes de Pâques de 1792, il se produisit un soulèvement; on se battit dans les rues avec acharnement et Napoléon réussit à occuper les points les plus importants. Déjà il avait établi une forte barricade en face de la porte de la citadelle afin d'engager la lutte avec la garnison quand des commissaires du gouvernement, envoyés par Paoli, parurent sur les lieux et exigèrent qu'on cessât les hostilités. Ils transmirent à Bonaparte comme étant l'instigateur du désordre, le blâme du gouverneur et l'ordre de quitter Ajaccio avec ses hommes et de se retirer immédiatement dans l'intérieur de l'île. On fit en outre un rapport au ministre de la guerre sur les événements qui venaient d'avoir lieu et c'est uniquement au désarroi général que le jeune officier, cause de ces excès, dut de ne pas être envoyé devant un conseil de guerre. Alors tout sembla perdu. Dans son pays il était haï d'une partie de la population et tenu à juste titre en suspicion par les autorités ; en France il était mal noté et ne faisait plus partie de l'armée régulière. Or, les volontaires n'avaient été levés que pour un an. Qu'allait-il devenir une fois cette année écoulée ? Il fallait agir et prendre un parti décisif. Napoléon se rendit à Paris avec l'assentiment du gouvernement.

Il trouva la capitale en proie à l'agitation la plus violente. La paix entre la royauté et la révolution avait été de courte durée. Louis XVI avait refusé de sanctionner les décrets de l'Assemblée législative contre les prêtres réfractaires, les princes et les aristocrates émigrés dont on voulut châtier le rassemblement en armes sur la frontière par la confiscation de leurs biens. Les partis avancés conçurent dès lors un vif ressentiment contre lui. Déjà les clubs jacobins se dé-

claraient ouvertement pour la république. En outre il n'était plus possible de mettre en doute la connivence de la cour avec l'étranger et l'opposition se disait qu'une guerre victorieuse faite aux puissances serait forcément une victoire remportée sur la monarchie en France. Aussi les républicains de l'assemblée inscrivirent-ils dans leur programme la lutte contre les princes étrangers, ils renversèrent un ministère partisan de la paix et contraignirent le roi à déclarer la guerre à la maison d'Autriche à laquelle il était apparenté (20 avril 1792). Au début le résultat des opérations déçut leur attente. L'attaque dirigée contre la Belgique, province autrichienne, fut facilement repoussée et la défaite causa à Paris une vive irritation. Tous criaient à la trahison et voyaient dans le roi en personne un homme conspirant contre son peuple et cela d'autant plus que précisément à ce moment (13 juin 1792), Louis congédia un ministère radical et le remplaça par des modérés royalistes. Les meneurs radicaux mirent à profit la surexcitation du peuple en lançant contre la royauté même tous les éléments anarchistes de Paris. Le 20 juin la populace armée pénètre en masses compactes dans les Tuileries pour arracher au roi la sanction des décrets. Si Louis eut la vie sauve, il le dut uniquement au calme qu'il montra vis-à-vis des émeutiers. Mais dès le 10 août la populace entratnée par les Jacobins revient à la charge : des bandes d'hommes à piques, d'ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau auxquels s'était mêlée la pire canaille, assiègent le château et forcent Louis XVI de chercher aide et protection au sein de l'Assemblée. Mais celle-ci le suspend de ses fonctions. Le ministère modéré est renversé avec lui et cède la place à un gouvernement composé de Girondins républicains.

La tournure que prenait la révolution devait

exercer une grande influence sur les destinées de Napoléon. Sans moyens d'existence, discrédité dans son pays natal, il était arrivé à Paris pour solliciter sa réintégration dans l'armée. Il avait quelques protecteurs mais ils étaient impuissants vis-à-vis du ministère de juin qui était au fait des événements de Corse. Bientôt Napoléon est à bout de ressources. Il retrouve un camarade de l'École de Brienne, Fauvelet de Bourrienne ; il cherche à en faire son associé pour une agence de locations ; l'affaire ne se conclut pas parce que Bourrienne est attaché à la légation de Stuttgart. Napoléon est dans la plus grande détresse : il met sa montre au mont-de-piété.

Ce furent de dures journées à passer. La seule chance de salut, c'était que le ministre de la guerre qui se montrait inaccessible aux sollicitations perdît son poste. Voilà pourquoi le 10 août exerça une grande influenee sur le sort de Bonaparte. A-t-il réellement ce jour-là pris part au mouvement en parcourant les cabarets comme orateur populaire ? On n'a pas de preuves. Lui-même devait plus tard en parler en ces termes : « Au 10 août, je sentais que si on m'eût appelé, j'aurais défendu le roi : je me dressais contre ceux qui fondaient la République par le peuple ; et puis je voyais des gens en veste attaquer des hommes en uniforme, cela me choquait ». Certes c'était là le fond de sa pensée. Mais elle n'était pas conforme à ses intérêts du moment. Ceux-ci le portaient à désirer que la populace qu'il méprisait, remportât la victoire et cette victoire fut pour lui la bienvenue.

Ce qu'il y a de certain c'est que sa situation cessa du coup d'être précaire. Aux yeux des nouveaux ministres radicaux, les agissements du jeune officier ne constituaient point une faute bien grave : il rentra en grâce ; bien plus il fut nommé capitaine dans son

régiment et il prenait rang à la date du 6 février 1792 c'est-à-dire du jour où il eût été promu s'il n'avait pas quitté l'armée. Par suite de l'émigration en effet, l'avancement était alors des plus rapides. On s'imaginera peut-être que Napoléon va enfin rejoindre son régiment qui fait partie de l'armée de campagne, afin de remplir les fonctions pour lesquelles il touchait sa solde. Il n'en est rien. Le sort de la France ne l'intéressait d'aucune façon. Son unique préoccupation, c'était son île natale. Y retrouver la considération qu'il avait perdue, c'était à quoi il tenait plus qu'à gagner des honneurs et à remporter des triomphes, en défendant les principes pour lesquels des milliers de Français couraient joyeusement à la mort. Même si le hasard ne lui avait pas fourni un prétexte pour retourner en Corse, il y serait quand même revenu. Mais le nouveau ministère supprima les maisons d'éducation des demoiselles nobles et renvoya les pensionnaires dans leurs familles. Au nombre de ces jeunes filles figurait sa sœur, Marianne Bonaparte. Qui aurait pu en vouloir à un frère d'accompagner sa sœur, alors que le pays tout entier était agité. A la mi-septembre, nous les trouvons tous deux à Ajaccio et Napoléon y resta jusqu'à l'été suivant.

Ces neuf mois furent décisifs pour toute son existence, ils le furent pour les destinées du monde. A peine arrivé, il eut des scènes violentes avec Paoli, car Napoléon, comme si rien ne s'était passé, comme s'il n'était pas capitaine de l'armée régulière, reprit le commandement de son bataillon de miliciens. A la vérité, le jeune officier parvint à se faire confirmer provisoirement dans son commandement, pour la durée d'une expédition dirigée contre l'île de Sardaigne et qui échoua. Mais dans le courant de l'hiver, le froid qui régnait entre lui et le vieux gouverneur ne fit que s'accentuer pour aboutir finalement à une

rupture complète. La situation générale en était surtout la cause. Paoli était revenu d'Angleterre partisan de la monarchie constitutionnelle : il n'avait adhéré à la constitution française que parce qu'elle répondait à l'idéal qu'il s'était fait sur le sol britannique. Dès 1792, cette constitution était ébranlée dans sa base essentielle, la nouvelle Convention nationale avait aboli la royauté, elle avait dépossédé le roi, elle l'avait accusé de trahison ; il avait été condamné et le 21 janvier 1793 il avait été exécuté. Le gouvernement était entre les mains des partis extrêmes et il ne fallait espérer aucune stabilité. En outre Paoli, lors de son retour et mû par un sentiment de gratitude pour ceux qui l'avaient si bien accueilli pendant son exil, s'était réservé le droit de ne jamais porter les armes contre l'Angleterre. Or, après l'exécution de Louis XVI, l'Angleterre avait déclaré la guerre à la France et Paoli était général français. Il refusa d'obtempérer à l'ordre qui lui fut donné de quitter la Corse et de rejoindre l'armée du sud et quand, le 2 avril 1793, la Convention, en réponse à ce refus, donna l'ordre de l'arrêter — ordre qu'à la vérité on retira comme ayant été donné par suite d'un malentendu — neuf dixièmes de la population corse se déclarèrent pour leur vieux chef, contre le gouvernement et ses adhérents parmi les insulaires.

Au nombre de ceux-ci figurait Napoléon Bonaparte pour lequel le moment était critique : il lui fallait prendre une résolution définitive. Ce qu'il avait rêvé d'obtenir pour lui, en Corse, un autre l'avait obtenu. S'il passait aux Paolistes il était certain de ne jouer qu'un rôle secondaire dans leur parti. D'autre part ses obligations comme officier de l'armée française exigeaient qu'il rejoignît son régiment ; en outre toutes ses idées politiques l'attiraient vers la Convention au sein de laquelle les radicaux gagnaient jour-

nellement du terrain. Si en général il pouvait encore être question pour lui d'avoir le dessus en Corse, il l'aurait uniquement avec le secours des Français. Il se sépara donc ouvertement — au commencement du mois de mai 1793 — de Paoli qui avait tenté encore de s'attacher le fils de son ami Carlo, et passa aux Français qu'il avait si longtemps haïs et détestés. Peu après, une assemblée populaire le mit au ban de la nation et déclara infâme la famille Bonaparte. Lætitia ne parvint qu'à grand'peine à se réfugier à Calvi avec ses enfants ; sa maison d'Ajaccio fut saccagée et on y mit le feu. Napoléon tenta un dernier coup de main sur Ajaccio avec un corps expéditionnaire francais ; il s'imaginait que son bataillon de garde nationale lui resterait fidèle et lui tendrait la main. L'entreprise échoua. Le 11 juin 1793 il quitta l'ile avec les siens pour se rendre à Toulon. Quelques semaines auparavant son frère Lucien s'était rendu en France avec une députation de partisans de la république afin d'accuser Paoli de conspirer contre celle-ci et de demander des secours aux Jacobins. Dans un mémoire du 4 juin, où il accusait le vieux patriote, Napoléon avait couvert d'injures et de calomnies l'homme qui avait été l'idéal de sa jeunesse.

Son rôle en Corse est terminé. Deux motifs l'avaient guidé dans ces entreprises révolutionnaires qu'il tenta dans l'île : un puissant patriotisme local qui lui faisait ignorer tout ce qui n'était pas la Corse et le désir ardent d'obtenir le pouvoir et la considération, car il se croyait appelé à être le libérateur et le souverain de sa nation. L'un de ces motifs avait perdu toute raison d'être. Son propre peuple l'avait maudit : il lui avait ravi sa patrie pour laquelle il n'eut plus aucun sentiment d'affection. A la vérité il pensa, pendant les deux années qui suivirent son exil, à recon-

quérir l'île et il tenta bien des choses pour réaliser ce dessein, mais il n'agissait plus par patriotisme, mais tout au contraire par haine contre les patriotes et pour assouvir sa soif de vengeance. Quand plus tard, en 1796, la France recouvra la Corse, grâce à lui, ce sentiment aussi avait disparu de son âme et son île natale n'était plus capable de lui inspirer plus d'intérêt que toute autre, que Corfou et Malte par exemple.

Si la part que chacun de nous prend aux événements heureux et malheureux qui intéressent notre peuple constitue un élément moral de notre existence, Napoléon en a été privé dans la suite de sa carrière. Il a forcément cessé d'être Corse et il n'est jamais parvenu à être Français. Son ambition devint comme lui cosmopolite . cette ambition qui jusqu'alors n'avait pu dépasser les limites d'une petite île, ne connut plus de bornes à partir de ce moment.

II

Le siège de Toulon et la défense de la Convention. — Joséphine

Le soulèvement de la Corse n'était pas un fait isolé : il y en eut toute une série contre les Jacobins qui depuis l'exécution de Louis XVI étaient les maîtres à Paris. La lutte qui s'engagea en quelque sorte sur la tombe du roi entre les deux partis politiques qui formaient la Convention, entre les radicaux, *les Montagnards* et les modérés, *les Girondins*, s'était terminée dans le courant de l'été 1793 par la défaite de ces derniers. Tous ceux d'entre eux qui n'avaient pas pris la fuite furent jetés en prison et périrent sur l'échafaud. Les vainqueurs gouvernèrent la France par le comité de la Convention dit du salut public, dont les membres, ayant à leur tête Robespierre, trouvaient leur appui dans le club des Jacobins et les sociétés affiliées à ce club. Le gouvernement jacobin avait une qualité qui avait fait défaut aux Girondins ses prédécesseurs au pouvoir et

que la situation exceptionnelle où se trouvait alors l'État rendait indispensable : l'énergie, une énergie à nulle autre pareille. Les Girondins, pour la plupart de jeunes rhéteurs absolument insuffisants au point de vue de la politique (« des fous extrêmement honnêtes ») avaient précipité la France dans une guerre interminable avec l'Europe presque tout entière, sans qu'ils possédassent les moyens et les connaissances voulus pour obvier au danger qu'ils avaient fait naître. Leurs successeurs au pouvoir ont assumé la tâche gigantesque qu'ils leur léguaient dans cette guerre et ils l'ont remplie en déployant à la vérité une cruauté inouïe, en versant des flots de sang et en recourant sans cesse à l'illégalité. Les commissaires de la Convention parcouraient le pays, surveillant la levée en masse forcée, renforçant *au nom de la représentation nationale* l'autorité des cours martiales et des tribunaux révolutionnaires qui avaient à châtier les réfractaires, à juger les suspects. Les maîtres du jour ne devant le pouvoir qu'à leur soumission aveugle aux volontés de la populace, ne pouvant s'y maintenir qu'en faisant à la plèbe des concessions toujours nouvelles, il se produisit dans la capitale et les grandes villes de la province un régime arbitraire, la tyrannie du nombre qui ne se contentait pas de suspecter, de menacer et de persécuter les modérés, mais allait encore poursuivre bientôt comme *traîtres à la patrie* tous ceux qui étaient riches et instruits.

L'opposition contre ce régime de terreur ne devait pas tarder à se produire. Elle se manifesta non pas seulement dans les régions où les partisans de la royauté et de la religion prirent les armes contre les Parisiens, en Vendée et en Bretagne, mais encore là où, au début, on s'était associé de grand cœur au mouvement révolutionnaire. C'était surtout le cas

des villes du midi qui avaient pris, avec enthousiasme, part à la lutte contre l'ancien régime et qui, à présent, soulevées par les Girondins fugitifs, se révoltèrent contre le radicalisme anarchique. A Lyon, Marseille, Toulon, la partie modérée et tranquille de la population triompha des Jacobins ; en Provence, un comité central se constitua en gouvernement indépendant qui décréta la résistance armée contre le terrorisme du Comité du salut public. Déjà les bataillons des insurgés, venant du sud, avaient atteint Avignon ; la Convention qui aurait pu facilement rétablir l'ordre, rapidement et sans que le sang coulât, si elle avait montré un peu de modération, accepta le défi avec ardeur, mit en tête de son programme l'anéantissement total de tous ses adversaires à l'intérieur et chargea son commissaire, Dubois de Crancé, de soumettre Lyon et d'empêcher les insurgés de concentrer leurs forces. Vivement Dubois forma un corps de troupes de ligne et de volontaires et l'envoya à Avignon, contre les insurgés, en le plaçant sous les ordres de Carteaux, son second. Vers le milieu du mois de juillet 1793, celui-ci campait devant l'ancienne résidence des papes.

Là il fut secouru. A la vérité il n'était rejoint que par un seul petit officier d'artillerie, mais qui allait rendre de signalés services dans l'entreprise dirigée contre les villes du midi : le capitaine Bonaparte. Après s'être enfui de la Corse, Napoléon avait pauvrement établi sa famille à la Valette, près de Toulon, puis il était allé rejoindre sa compagnie stationnée à ce moment à Nice, ville qui venait d'être conquise. Son compatriote et ami Salicetti, commissaire de la Convention, lui donna un certificat portant que les circonstances avaient rendu absolument nécessaire sa présence en Corse pendant les derniers mois. Cette attestation le mit à l'abri des récriminations de

ses supérieurs. Le 25 juin 1793 il prit son service à la batterie de côte établie sur la rivière de Gènes. Les ouvrages n'étaient qu'insuffisamment armés et Napoléon reçut l'ordre de se rendre à Avignon pour prendre livraison des canons destinés à Nice. Là il trouva le corps de Carteaux dont il vient d'être question. Le général eut immédiatement recours à lui et l'attribua à un corps volant en qualité d'officier d'artillerie. Bientôt la lutte s'engagea avec les insurgés disputant Avignon aux troupes de la Convention. Celles-ci eurent le dessus. On dit que Napoléon pointait lui-même les pièces et que la fuite de l'ennemi était due à son intervention personnelle. La première des deux assertions est peut-être vraie, pour la seconde on n'a d'autres preuves que le témoignage des gens qui dans la suite avaient tout intérêt à faire leur cour à l'empereur. La victoire amena l'abandon immédiat, de la part des insurgés, de Tarascon, Cavaillon et Beaucaire. La route de Marseille était libre. Napoléon fut renvoyé à Avignon pour y organiser le parc d'artillerie. La besogne lui laissait des loisirs qu'il mit à profit pour élucider la question de la guerre civile dans un écrit qui avait pour but de démontrer aux Marseillais que leur résistance à la Convention était inutile. Il l'intitula *Le souper de Beaucaire*. Un Marseillais, un Nîmois, un fabricant de Montpellier et un soldat de la ligne se rencontrent un soir à Beaucaire et le soldat, soutenu par les deux autres, essaye de prouver au Marseillais qu'au point de vue militaire la position n'est pas tenable et que politiquement ses opinions étaient condamnables. Le passage le plus intéressant au point de vue historique est celui où le Marseillais invoque le témoignage des Girondins et où le soldat, (ce sont des idées personnelles que Napoléon met dans la bouche de ce personnage) lui répond : « Ce qu'il me

suffit de savoir, c'est que la Montagne, par esprit public ou par esprit de parti, s'étant portée aux dernières extrémités contre eux, les ayant décrétés, emprisonnés, je veux même vous le passer, les ayant calomniés, ces Brissotins étaient perdus sans une guerre civile qui les mît dans le cas de faire la loi à leurs ennemis. C'est donc pour eux vraiment que votre guerre était utile. S'ils avaient mérité leur réputation première, ils auraient jeté les armes à l'aspect de la constitution, ils auraient sacrifié leur intérêt au bien public ; mais il est plus facile de citer Décius que de l'imiter. » Le Marseillais affirme alors que ses compatriotes aussi veulent la République mais avec des représentants libres, qu'ils veulent la liberté, mais une liberté donnée par des députés estimables, qu'ils ne veulent simplement pas d'une constitution favorisant le pillage et l'anarchie. Napoléon donne la parole au fabricant de Montpellier qui reproche aux insurgés l'illégalité et l'usurpation. C'est la Convention, s'écrie-t-il, qui est le centre de gravité, c'est lui le vrai souverain, surtout quand la nation est divisée.

La brochure était à peine terminée que trois commissaires de la Convention arrivèrent à Avignon : c'étaient l'ami de Bonaparte Salicetti, Robespierre jeune, le frère du tout-puissant représentant du peuple et le député Gasparin. Ils se rendaient à l'armée du sud. Salicetti présenta son ami à ses deux collègues ; la pénétration de son esprit et sa vaste érudition lui acquirent les sympathies de Robespierre avec lequel il se lia. Son *Souper* plut aux commissaires qui le firent imprimer aux frais de l'État. C'est ainsi qu'il se vit entraîné dans le mouvement politique français.

Dans l'intervalle, Carteaux avait marché sur Marseille et, après un engagement victorieux, il avait

conquis la ville. La Convention châtia cruellement les « traîtres à la patrie. » Quelques jours après on se remit en marche, sur Toulon. Il était d'autant plus essentiel de s'emparer de ce port que les insurgés avaient ouvert des négociations avec l'Angleterre et lui avaient d'ores et déjà livré la flotte de la Méditerranée, la meilleure de la France. Napoléon allait jouer le grand rôle dans ce siège. Au cours d'un des engagements livrés aux environs de Toulon, un des officiers supérieurs de l'artillerie avait été blessé ; le 19 octobre 1793, Bonaparte avait été promu chef de bataillon dans le 2e régiment d'artillerie : il pouvait dès lors agir avec plus d'indépendance. De plus ses nouveaux amis avaient fait tout leur possible pour le bien faire venir de la Convention : ils avaient déclaré qu'il était le seul homme de toute l'armée de siège qui fût capable de fournir un plan d'opération. Lui-même avait adressé un mémoire au comité de salut public, dans lequel il se plaignait de ce qu'on négligeât son arme et demandait qu'on envoyât à l'armée un général d'artillerie, « qui puisse, par son grade même contribuer à la considération et s'imposer à un tas d'ignorants de l'état-major, avec lesquels il faut toujours capituler et dogmatiser pour... mettre à exécution ce que la théorie et l'expérience ont démontré. »

Peu après, Carteaux fut relevé de son commandement ; il fut remplacé par le général de division Dugommier, dont Bonaparte vante le sang-froid, la persévérance et le coup d'œil militaire ; le commandement de l'artillerie fut confié au général Duteil et Napoléon reçut celui de la batterie établie à l'ouest de la ville. Il va — tel est le plan qu'il soumet au conseil de guerre — s'emparer de la presqu'île de Cépet, située à l'ouest, balayer le port depuis cette position et se rendre maître de la ville par ce moyen

détourné. Les généraux adoptent son projet et aussitôt il se met à l'œuvre en déployant le plus grand zèle. Bientôt ses pièces sont mises en batterie dans les emplacements qu'il a choisis ; le 30 novembre une sortie des Anglais est repoussée et Bonaparte est nommé colonel en récompense de sa belle conduite. Le 17 le fort de l'Éguillette et la presqu'île tombent en son pouvoir. Tous les secteurs dirigèrent alors une attaque concentrique sur les ouvrages de la place et les assiégés, menacés d'une perte certaine par les batteries de Napoléon, n'osent plus faire de résistance énergique. Les Anglais et les Espagnols, alliés des insurgés, embarquent leurs troupes et quittent le port en emmenant un certain nombre d'habitants. Le 19 décembre les vainqueurs font leur entrée dans la ville et fous de vengeance comme à Marseille et à Lyon ils montrent une sévérité outrée vis-à-vis des gens simplement compromis et suspects qui sont réunis en masses de plusieurs centaines d'hommes et massacrés. Le commissaire de la Convention, Fréron, avait même l'intention de faire périr tous les habitants, mais Dugommier s'y opposa et l'on n'aura pas de peine à admettre que Napoléon aussi conseilla la modération : il n'était pas homme à commettre des cruautés inutiles et n'était nullement animé de ce fanatisme sanguinaire qui, au cours de cette année terrible, immola d'innombrables victimes.

Quand il joua un rôle prépondérant devant Toulon, il n'occupait pas un grade qui le mît en vue. Il n'en avait pas moins rendu de très grands services au gouvernement par ses conseils stratégiques. Si l'on avait attaqué la place depuis le nord et l'est, on n'eût pas obtenu des résultats aussi immédiats et c'était là l'essentiel au moment où les puissances coalisées contre la France commençaient à attacher

une grande importance au port de Toulon, où déjà les Anglais dirigeaient sur le midi de la France un corps expéditionnaire primitivement destiné à débarquer en Vendée et où la cour de Vienne se décidait également à envoyer des forces dans ces parages. Ce n'était donc que la récompense bien méritée de ses services s'il fut nommé général de brigade d'artillerie par un décret provisoire des commissaires de la Convention, en date du 22 décembre 1793, nomination que le Comité de salut public confirma et rendit définitive.

A cette occasion le ministère lui demanda de fournir les renseignements personnels indispensables : il renia son origine noble. Elle n'aurait pu que lui nuire auprès des Jacobins dont il avait embrassé le parti et au service desquels il déployait son admirable talent. Était-il réellement de leur bord, prenait-il dans son for intérieur fait et cause pour eux ? Son adhésion ne le prouve nullement. Une seule fois — c'était peu avant sa nomination au grade de général — il avait, sans se préoccuper du radicalisme au pouvoir, proposé, pour des raisons purement stratégiques, le rétablissement de la Bastille de Marseille, du fort Saint-Nicolas. Immédiatement il fut déclaré suspect et on l'invita à se justifier devant la Convention. Salicetti eut toutes les peines du monde à arranger l'affaire. A partir de ce moment il ne se fit faute de donner, toutes les fois qu'il le pouvait, des preuves de son zèle républicain. « Bonaparte, dit M^lle^ Robespierre dans ses notes, était républicain, je dirai même qu'il était républicain montagnard, au moins il m'a fait cet effet par la manière dont il envisageait les choses à l'époque où je me trouvais à Nice (1794). Dans la suite, ses victoires lui tournèrent la tête et le firent aspirer à dominer ses concitoyens, mais lorsqu'il n'était que général d'artillerie à l'armée d'Italie,

il était partisan d'une liberté large et d'une véritable égalité. » Le frère cadet du président redouté du comité de salut public le recommande en avril 1794 comme un homme d'un mérite transcendant et lui donne sa confiance, si bien que les initiés l'appelaient *le conseiller secret* du commissaire de la Convention. Mais celui-ci eut soin d'ajouter à sa recommandation la note suivante: « Il est Corse, il n'offre que la garantie d'un homme de cette nation qui a résisté aux caresses de Paoli et dont les propriétés ont été ravagées par ce traître. »

Mais Robespierre accordait une confiance absolue à Bonaparte comme conseiller militaire et c'est avec lui et le commissaire de la Convention Ricord qu'il élabora le plan d'opérations secret de l'armée d'Italie. Celle-ci était postée sur la rivière de Gênes et guerroyait contre les Sardes et les Autrichiens coalisés qui occupaient les hauteurs de l'Apennin. Le soulèvement du Midi avait épuisé le pays et l'armée d'Italie se voyait réduite aux approvisionnements fournis par le territoire neutre de Gênes. L'état-major de cette armée avait à résoudre deux tâches : premièrement assurer les convois indispensables contre les entreprises des coalisés qui cherchaient à les enlever et secondement s'ouvrir le chemin de la riche plaine du Piémont par une offensive heureuse. C'est ce plan d'opérations offensives qu'élabora Bonaparte qui avait été adjoint à l'armée d'Italie comme général d'artillerie, en mai 1794 ; il le rédigea en double, et partit en mission pour Gênes, en juillet, pour négocier officiellement avec le doge au sujet des routes et des côtes, au fond pour étudier les fortifications de Savone par où l'on envahirait le territoire. Deux aides de camp, Marmont et Junot qui seront plus tard les ducs de Raguse et d'Abrantès, l'accompagnaient : lui-même était rempli d'espérance : il comptait sous peu

mettre à exécution ses projets en qualité de général en chef.

Mais ses rêves ambitieux allaient bien vite être réduits à néant. Quand, à la fin du mois, il revint à Nice, les affaires avaient pris en France une toute autre tournure. Robespierre qui s'était successivement débarrassé de tous ses rivaux dans la Convention, de Danton, d'Hébert et de leurs partisans et qui manifestait de plus en plus ouvertement son dessein d'arriver à la dictature, avait été renversé par une coalition des radicaux et des réactionnaires de la Convention et avait péri sur l'échafaud (21 juillet 1794 ; 9 thermidor). Avec lui tombait le régime au service duquel Napoléon venait de se mettre. Forcément ce changement allait exercer son influeuce sur ses destinées et cela d'autant plus que son plan offensif avait été arrêté entre les Robespierre et lui à l'insu de la Convention et du Comité de salut public. Les Jacobins qui, après la chute de leur puissant chef, se préoccupaient de leur salut personnel cherchaient à se mettre à l'abri en dénonçant d'autres. Et c'est ainsi que Salicetti accusa Bonaparte devant la Convention d'être *le faiseur de plans* du dictateur. Napoléon fut destitué et emprisonné le 12 août 1794 au fort Carré [1].

De quelles réflexions n'aura-t-il pas été assailli,

[1] Sans doute il avait prévu ce qui lui arriverait, car peu de temps auparavant il écrivit à Tilly, chargé d'affaires français à Gênes, sachant que celui-ci transmettrait le contenu de sa lettre à Paris ; il lui parlait de ses rapports avec Robespierre jeune et ajoutait ceci : « J'ai été un peu affecté de la catastrophe de Robespierre le jeune, que j'aimais et que je croyais pur ; mais, fût-il mon père, je l'eusse poignardé moi-même s'il aspirait à la tyrannie ». Napoléon III a jugé à propos de supprimer cette lettre dans la correspondance officielle de son oncle.

dans quel état de surexcitation ne se sera-t-il pas trouvé ? Au milieu de ses espérances les plus ambitieuses il se voit paralysé et rejeté loin de la voie où bien des hommes avaient rapidement conquis la considération et le pouvoir. La réforme de l'armée de 1793, basée sur le principe du service universel obligatoire et des cadres réduits, — elle était l'œuvre du conventionnel Dubois de Crancé — commençait à porter des fruits. A la fin de l'année 1792 il n'y avait pas en France plus de cent douze mille hommes de troupes régulières ; en 1794, dans le courant de l'été il n'y en avait pas moins de sept cent trente mille, tous animés d'un patriotisme en quelque sorte fataliste, contenus par une discipline de fer, commandés par des généraux dont les facultés prenaient un rapide essor, grâce à la libre émulation qui les animait. A la tête de l'armée du Nord se trouve placé ce Pichegru qui jadis avait, comme sergent, surveillé à Brienne le petit cadet corse ; il chasse l'étranger et conquiert la Belgique autrichienne. Voici encore Jourdan, un des officiers des volontaires de 1792 ; c'est lui qui commande à présent l'armée de Sambre-et-Meuse et livre aux Autrichiens la bataille victorieuse de Fleurus (26 juin 1794) et c'est un général tout aussi jeune que Napoléon, Moreau, qui décide la victoire. Un autre, son aîné d'un an, Hoche, qui était simple sous-officier quand éclata la Révolution, avait en décembre 1793, étant général en chef, vaincu les Autrichiens à Wissembourg, il les avait refoulés hors de l'Alsace en se couvrant de gloire et d'honneur. Il y en avait une foule d'autres encore : Saint-Cyr qui, en 1792 était capitaine des volontaires, se trouve à présent être général de division ; Bernadotte, sergent-major au début de la Révolution, commande une division en 1794 ; Kléber, simple volontaire en 1792, est divisionnaire un an après, et lui, le plus ambitieux

de tous, ayant plus qu'aucun autre conscience de son talent et de sa valeur, se voit exclu de ce cercle, peut-être à jamais, il se voit en outre sous le coup d'une accusation qui, dans cette année terrible, a fait monter à l'échafaud bien des hommes déjà !

Mais il n'était pas homme à s'abandonner au désespoir. C'était déjà bon signe qu'on ne l'eût pas envoyé à Paris. Dans une lettre adressée aux commissaires de la Convention, il chercha tout d'abord à prouver la pureté de son patriotisme. « On y lit ce passage : » Depuis l'origine de la Révolution n'ai-je pas toujours été attaché aux principes ? Ne m'a-t-on pas vu dans la lutte, soit contre les ennemis intérieurs, soit comme militaire contre les étrangers ? J'ai sacrifié le séjour de mon département, j'ai abandonné mes biens, j'ai tout perdu pour la République... Dois-je donc être confondu avec les ennemis de la Patrie ; et des patriotes doivent-ils inconsidérément perdre un général qui n'a point été inutile à la République ? Des représentants doivent-ils mettre le gouvernement dans la nécessité d'être injuste et impolitique? Entendez-moi, détruisez l'oppression qui m'environne et restituez-moi l'estime des patriotes. Une heure après, si les méchants veulent ma vie, je la leur donnerai volontiers ; je l'estime si peu, je l'ai si souvent méprisée. Oui, la seule idée qu'elle peut être encore utile à la Patrie, me fait en soutenir le fardeau avec courage. » La dure nécessité lui a appris à se servir du mot de Patrie en parlant de la France et sa patrie proprement dite n'est plus pour lui qu'un simple département.

La lettre produisit l'effet voulu. De plus Salicetti avait acquis la certitude que sa propre personne n'était plus menacée, il put prendre la défense de son compatriote : il prit connaissance de tous ses papiers et déclara n'y avoir trouvé rien de suspect. Le

20 août Napoléon fut remis en liberté. Quelques semaines plus tard, le 14 septembre, on le réintègre dans son grade de général. Ce mois-là même il put prendre part au mouvement offensif de l'armée d'Italie par lequel les Autrichiens furent refoulés de la crête des montagnes de la Rivière de Gênes jusqu'à Dego et Acqui. Quand les Français revinrent à la côte, Bonaparte fut attaché comme général commandant l'artillerie à un corps expéditionnaire destiné à reconquérir la Corse.

Dans l'intervalle les Anglais s'étaient emparés des dernières places encore occupées par les Français : le 17 février ils étaient entrés à San Firenze, le 24 mai à Bastia, à Calvi enfin le 1er août. Ils s'étaient auparavant déjà solidement établis dans l'intérieur. Paoli fut invité par Georges III à se rendre en Angleterre. Sous l'influence anglaise une réunion populaire tenue à Corte déclara le 18 juin 1794, que la Corse serait à l'avenir un royaume sous le protectorat de l'Angleterre et proclama lord Elliot vice-roi. A la nouvelle de ces événements le nouveau Comité de salut public de Paris tenta encore d'arracher le département aux ennemis. La division destinée à être débarquée en Corse était prête dès l'automne, mais on n'avait pas de navires pour la transporter. On ne put mettre à la voile qu'au printemps. Dans une de ses lettres Napoléon disait que la conquête serait une simple promenade militaire. Il était loin de compte. Quand enfin la flotte française partit en mars pour chasser les bâtiments anglais des eaux corses, une bataille s'engagea entre le cap Corse et Livourne : elle fut défavorable aux Français. Deux de leurs navires tombèrent aux mains de l'adversaire et les autres durent se retirer dans le golfe Saint-Juan. A la suite de cet échec on renonça à l'expédition ; les troupes qui se trouvaient déjà à bord des

transports furent débarquées ; on les attribua à l'armée d'Italie ; pour le moment la Corse était perdue, Napoléon n'avait plus de commandement. Inopinément il reçut l'ordre de se rendre à l'armée de l'Ouest. Le 2 mai 1795 il quittait Marseille, le 10 il était à Paris. Il n'avait pas l'intention de s'en éloigner de sitôt.

Après le 21 juillet (9 thermidor) 1794 la partie calme et réfléchie de la population de Paris était sortie de son inertie léthargique et se sentit revivre. Comme si la mort du seul Robespierre avait mis fin à la Terreur, elle ne cacha plus ses opinions et formula ses demandes. Dans les journaux et les brochures qui se sentaient libres de toute censure, dans tous les lieux publics de la capitale, on donna libre cours à l'horreur qu'inspiraient les Jacobins. On se rendit compte du grand nombre de victimes qu'ils avaient immolées. Elles étaient peu nombreuses les familles qui n'avaient pas gémi sous ce joug de fer, beaucoup d'entre elles avaient perdu un ou plusieurs membres, d'autres avaient été réduites à la misère par le régime terroriste. A mesure que les prisons s'ouvraient on apprenait de nouvelles horreurs et la colère de tous ceux qui avaient eu à souffrir de la tyrannie grandissait sans cesse. Dans la Convention même où les différentes fractions des Montagnards s'étaient coalisées pour renverser le dictateur, l'une d'elles, celles des anciens adhérents de Danton, se sépara des Jacobins. Ils prirent le nom de Thermidoriens pour bien marquer qu'ils revendiquaient le mérite d'avoir ce jour-là décidé la victoire. Leurs chefs, Merlin et Tallien, Fréron et Barras cherchèrent à entrer en rapports avec les modérés du Centre avec lesquels ils voulaient se coaliser pour tenir tête à l'extrême gauche. Les Girondins proscrits furent rappelés à la Convention et les complaisants du régime

tombé, après avoir vainement tenté de résister, montèrent à l'échafaud.

C'est alors précisément que Napoléon arrivait à Paris. Le moment n'était guère favorable pour un homme qui venait d'être décrété d'accusation comme ayant participé aux desseins du tyran abhorré. Lui-même sans doute ne s'était pas figuré que la situation avait subi une modification aussi profonde. Cette situation était des plus défavorables pour sa carrière. Rien que cet ordre de se rendre à l'armée de l'ouest et d'y servir comme simple général de brigade sous les ordres de Hoche qui n'était guère plus âgé que lui devait être des plus pénibles pour son ambition effrénée, surtout lorsqu'il se disait que, ayant à combattre des paysans et des troupes irrégulières, il ne pourrait guère espérer de déployer ses talents. Décidé à ne pas obéir, il chercha avant tout à gagner du temps et à voir quelle issue prendrait le coup que préparaient les Jacobins, car au fond il était encore un des leurs. Cette nouvelle insurrection contre la Convention, celle du 1er prairial (20 mai 1795) se termina par la défaite des Jacobins et rendit plus critique encore la situation de Bonaparte. Il fut versé à l'infanterie comme surnuméraire de l'artillerie et reçut l'ordre péremptoire de partir pour l'armée de l'ouest. Dès lors, s'il veut ne pas briser sa carrière sous le régime nouveau, il va lui falloir rompre totalement avec les radicaux et se rapprocher des Thermidoriens. Il tenta la chose et réussit. Jamais la Fortune ne lui tourna absolument le dos. C'était certes un heureux effet du hasard que les chefs du parti au pouvoir, Fréron et Barras, eussent jadis, comme commissaires du gouvernement, assisté au conseil de guerre tenu devant Toulon où furent adoptées les propositions du jeune capitaine d'artillerie d'alors. Pour eux la conduite de Bonaparte qui avait servi à ce moment le gouvernement qu'ils cher-

chaient eux-mêmes à faire triompher, ne pouvait être blâmable. Ils l'accueillirent et l'appuyèrent.

Ce que Napoléon leur exposa, ce fut son projet de guerre offensive, celui-là même qu'il avait soumis l'an d'avant à Robespierre le jeune ; il y avait introduit à la vérité une modification essentielle imposée par la situation politique générale. La Prusse s'était séparée de la coalition et avait conclu, le 5 avril 1795, la paix avec la France. On avait entamé des négociations avec l'Espagne et bientôt elles allaient aboutir à la paix. Sur le continent on n'avait plus devant soi comme grande puissance ennemie que l'Autriche. Celle-ci, à la vérité, prenait des dispositions pour pousser la guerre avec toute la vigueur possible. Cette modification de la situation extérieure imposait au jeune général l'obligation de modifier également son plan de campagne. Un an auparavant il avait proposé de faire prendre l'offensive à l'armée d'Italie qui tendrait la main à l'armée opérant en Allemagne, à laquelle serait réservée l'action principale. « C'est l'Allemagne, disait-il dans le mémoire adressé à Robespierre, qu'il faut accabler, cela fait, l'Espagne et l'Italie tombent d'elle-mêmes... L'on doit adopter le système défensif pour la frontière d'Espagne et le système offensif pour la frontière de Piémont. Il faut frapper l'Allemagne, jamais l'Espagne ni l'Italie. Si nous obtenions de grands succès, jamais on ne doit prendre le change en s'enfonçant dans l'Italie, tant que l'Allemagne offrira un front redoutable et ne sera pas affaiblie » [1].

Une fois que la force de résistance de l'Allemagne est affaiblie, la Prusse s'étant retirée de la coalition, il propose de porter les coups décisifs à l'Autriche en Italie. A cet effet il demande que l'armée d'Italie soit

[1] Jung, *Bonaparte*, *t.* II, p. 436.

considérablement augmentée, ce qu'il serait facile de faire en lui adjoignant les corps de troupes devenant disponibles lorsqu'on signerait la paix avec l'Espagne. Cette armée renforcée de la sorte pénétrerait depuis la Rivière de Gênes dont on se serait de nouveau rendu maître jusqu'à Vado, par la montagne dans le Piémont, elle isolerait de l'Autriche le roi de Sardaigne qui d'ailleurs désirait la paix ; le roi embrasserait le parti de la France et l'armée une fois dans la plaine vivrait de réquisitions. Si l'on commençait la campagne au moment favorable, c'est-à-dire en février, on pourrait prendre Mantoue avant la fin du printemps et à la fin de la première campagne l'armée pourrait être arrivée à Trente. Dans une seconde campagne, elle pénétrerait, réunie à l'armée du Rhin, jusqu'au cœur de l'Autriche et dicterait la paix.

C'était là le plan audacieux que Bonaparte allait mettre à exécution l'année d'après avec une habileté inouïe et qui devait fonder sa gloire et sa puissance. Ce plan n'était pas absolument son œuvre ; pour une bonne part il en était redevable à l'étude approfondie qu'il avait faite de l'histoire militaire, en particulier de la campagne d'Italie du comte de Maillebois en 1745. Cette campagne, il l'avait étudiée consciencieusement à Nice comme capitaine d'artillerie, comme nous le dit un témoin digne de foi[1]. Ce plan supposait un terrain qu'il avait étudié à fond au cours des dernières années et un adversaire qui ne lui était pas inconnu. Or, il allait devoir leur tourner le dos afin d'aller jouer un

[1] Voir l'article très bien fait sur *la campagne de Napoléon en l'année 1796*, dans le 3e supplément du *Militär-Wochenblatt*, 1889 où l'on démontre que le jeune général en chef n'a fait que suivre *l'histoire des campagnes du maréchal de Maillebois en 1745 et 1746* par Pezay (Paris 1775) eu égard seulement à l'idée principale qui était de séparer les Piémontais des Autrichiens, d'imposer la paix à ceux-là et de refouler ceux-ci jusqu'à l'Adige.

rôle secondaire en Vendée, tandis que peut-être un autre allait mettre à exécution ses idées, en Italie ! Il lui était impossible de s'y résigner. A peine le conservateur Aubry qui l'avait versé dans l'infanterie eut-il quitté le Comité de salut public qu'il osa protester énergiquement contre cette mesure, et cela avec l'appui de ses deux protecteurs. « Le général Buonaparte, disait-il dans sa note, attend de la justice des membres du Comité de salut public chargés de la partie militaire, qu'ils voudront bien le restituer à ses fonctions, et ne permettront pas qu'il ait la douleur, après avoir commandé l'artillerie dans les circonstances les plus fâcheuses de la guerre et avoir contribué aux succès les plus éclatants, de voir sa place occupée par des hommes qui se sont constamment tenus en arrière, qui sont absolument étrangers à nos succès, et qui ont l'impudence de se présenter aujourd'hui pour vous arracher le fruit de la victoire dont ils n'ont pas voulu courir les chances. » Il s'attendait d'autant plus sûrement à recevoir une réponse favorable à sa réclamation que le successeur d'Aubry, Doulcet de Pontécoulant, avait adopté son programme et l'avait envoyé aux généraux de l'armée d'Italie pour qu'ils lui en disent leur avis. Provisoirement Bonaparte fut désigné pour faire partie de la commission chargée de la direction des armées et des plans d'opérations. Il reprend confiance et l'avenir lui sourit. Il nourrit derechef les espérances dont la chute soudaine de Robespierre l'avait frustré. « On a, écrit-il alors, adopté mes plans offensifs ; nous ne tarderons pas à avoir des scènes sérieuses en Lombardie. » En date du 8 septembre 1795 il écrit à Joseph : « Je ne vois dans l'avenir que des sujets agréables ; et en serait-il autrement, qu'il faudrait encore vivre du présent. L'avenir est à mépriser pour l'homme qui a du courage. »

Ses rêves ne se réalisèrent point et son courage allait encore être mis à une rude épreuve. C'était sa destinée d'avoir à se frayer son chemin au milieu d'alternatives inouïes de bonheur et de malheur. Doulcet de Pontécoulant, par suite du roulement établi par la loi, abandonna son siège au Comité de salut public avant que la protestation du jeune général eût reçu une solution. Celui-ci perdait en lui son plus ferme appui. Il avait bien des adversaires personnels et quand son tour arriva, l'administration de la guerre répondit par un refus à sa réclamation et lui-même fut immédiatement rayé de la liste des généraux français pour avoir désobéi et s'être refusé à se rendre à l'armée (décret du 15 septembre 1795.)

Quelle chute ! Qu'il était loin des succès rêvés ! Il se trouvait sans position, à une époque où rien n'était stable, où des milliers d'existences avaient sombré déjà ; sans ressources et « le peu d'assignats, dit Marmont, qu'il avait rapportés de l'armée, » il les avait perdus dans des spéculations malheureuses ; il n'avait pas d'appointements au moment où éclatait une crise de crédit par suite de laquelle les assignats, fin juillet 1795, étaient au quarantième de leur titre ; il n'était pas même en mesure de venir en aide à sa famille qui, par suite des changements politiques, était de nouveau dans la détresse. Ah qu'il s'était trompé en disant « qu'il faut vivre du présent ». Et sa position était rendue plus triste encore par le danger nouveau dont la France était menacée à bref délai. Les royalistes de 89 et les libéraux de 91 complotaient contre la Convention abhorrée ou siégeaient ses amis. Si ceux-là remportaient la victoire, ces derniers étaient perdus et Bonaparte l'était avec eux.

Les derniers soulèvements des Jacobins avaient fait faire, pour employer une expression moderne, un pas vers la droite aux fractions du Centre, c'est-à-dire

aux Thermidoriens et aux Indépendants. La nouvelle constitution, élaborée en 1795 au cours de l'été, allait donner la prépondérance aux modérés et rendre impossible le retour d'une situation comme celle des dernières années. Avant tout le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif n'étaient plus réunis entre les mains de la représentation nationale. Celui-là comprendrait deux Assemblées au lieu d'une, le Conseil des *Cinq-Cents* et celui des *Anciens* (au nombre de 250) et celui-ci serait confié à un directoire de cinq hommes âgés au moins de quarante ans. Les deux conseils devaient se renouveler par tiers tous les ans. Le directoire qui n'avait pas à proposer de lois, ni ne pouvait refuser d'exécuter les décrets des conseils se renouvelait par cinquième tous les ans et le membre sortant n'était plus rééligible pendant les cinq ans qui suivraient. Les directeurs auxquels étaient subordonnés les ministres des différents ressorts étaient choisis par les Anciens sur une liste dressée par les Cinq-Cents et avaient à s'occuper des affaires étrangères, des finances, de la guerre, de la justice et de l'intérieur. La constitution accordait la liberté de la presse, des cultes, du commerce et de l'industrie ; les sociétés politiques étaient tolérées, mais il leur était défendu de tenir des séances publiques et de s'affilier les unes aux autres ; toutes les pétitions en masse, tous les attroupements étaient interdits ; les émigrés ne pouvaient pas rentrer en France, le club des Jacobins était fermé.

C'était là la constitution de l'an III (1795) dans ses grandes lignes. Elle répondait aussi peu aux désirs des Jacobins qu'à ceux des Royalistes. Mais la modération des partis au pouvoir fit croire à ces derniers que leur temps était venu. Déjà il était question de remplacer la République par la monarchie et de proclamer le fils du roi décapité comme roi constitution-

nel sous le nom de Louis XVII, quand l'enfant mourut, miné par les traitements inhumains qu'on lui avait infligés pendant les dernières années. Immédiatement, les partisans des Bourbons se tournèrent vers Louis XVIII, frère émigré du dernier roi, qui depuis Vérone inonda la France d'agents maladroits. Cette agitation provoqua de la part des royalistes des excès dans les provinces qui ne le cédaient guère aux horreurs de la Terreur. Dans la Vendée, la guerre civile se ralluma alors que Hoche venait à peine d'y mettre fin. A Paris même la bourgeoisie qui était monarchiste ou du moins modérée, se prépara à combattre la Convention. Tout cela produisit un effet considérable sur le Parlement. Les fractions républicaines qui voyaient qu'on en voulait à leur pouvoir et à leur existence même, se concentrèrent et décrétèrent que le nouveau conseil des Cinq-Cents aurait deux tiers de ses membres élus parmi les conventionnels et que le choix du dernier tiers seul serait remis aux électeurs. Ce décret additionnel et la constitution elle-même devaient être soumis à l'acceptation de la nation française. En s'assurant ainsi la majorité dans la nouvelle représentation constitutionnelle, ils croyaient avoir assuré l'existence du nouvel ordre des choses et rendre impossible le retour du régime monarchique. En outre, pour tenir tête aux attaques que la bourgeoisie parisienne dirigerait sans doute contre eux, les Thermidoriens s'allièrent de nouveau aux représentants Jacobins ; ils appelèrent à Paris quelques milliers d'hommes de la ligne et organisèrent un « bataillon de patriotes » recruté parmi les bandits dans les piques desquels le régime de la Terreur avait trouvé son plus solide appui.

Cette dernière mesure porta à son comble l'irritation de la partie de la population qui haïssait la Con-

vention. Elle accepta la constitution, il est vrai ; mais elle rejeta le décret additionnel et quand la Convention promulgua quand même, le 23 septembre, la nouvelle constitution avec ses dispositions transitoires, les citoyens de quarante-quatre sections sur quarante-huit se soulevèrent et tout près de trente mille gardes nationaux furent réunis. Le 4 octobre, ils résistèrent victorieusement au général Menou, qui commandait les troupes de la Convention, lequel fut de ce fait accusé de trahison et révoqué. On n'avait à opposer à la garde nationale qu'une force de six à huit mille hommes à peine et l'on n'avait pas d'artillerie du tout. La Convention se mit en permanence et choisit d'entre les membres des commissions un comité de cinq représentants chargés de maintenir l'ordre. Barras fut l'un des cinq, et en sa qualité d'ancien officier de marine il se chargea de la partie militaire. Il était courageux à la vérité, mais il n'avait pas la perspicacité qu'exigeait le moment critique que l'on traversait ; de plus, il redoutait la fatigue et ne se croyait pas à la hauteur de la tâche qui lui incombait. Voulant se donner un aide, il appela auprès de lui, ce jour-là même, Bonaparte avec lequel il était lié et arrêta avec lui les dispositions à prendre pour mettre la représentation nationale à l'abri d'une attaque à laquelle on s'attendait pour le lendemain, à la fin d'une séance de nuit du 4 au 5 octobre. — Barras fut élu général en chef de l'armée de l'Intérieur ; et il se fit adjoindre par le comité Bonaparte comme général en second, il lui fit donner des pleins pouvoirs pour la défense de la Convention.

Plus tard, Napoléon raconta, sur cette époque décisive de sa vie, ce qui suit à Mme de Rémusat[1] : « Un soir, j'étais au spectacle : c'était le 12 vendémiaire.

[1] Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. Ier p. 269.

J'entends dire qu'on s'attend pour le lendemain à du *train* ; vous savez que c'était l'expression accoutumée des Parisiens, qui s'étaient habitués à voir avec indifférence les divers changements de gouvernement, depuis qu'ils ne dérangeaient ni leurs affaires, ni leurs plaisirs, ni même leur dîner. — Après la Terreur, on était content de tout ce qui laissait vivre. On contait devant moi que l'Assemblée était en permanence ; j'y courus, je ne vis que du trouble, de l'hésitation. Du sein de la salle s'éleva une voix qui dit tout à coup : « Si quelqu'un sait l'adresse du général Bonaparte, on le prie d'aller lui dire qu'il est attendu au comité de l'Assemblée ». J'ai toujours aimé à apprécier les hasards qui se mêlent à certains événements ; celui-là me détermina ; j'allai au comité, j'y trouvai plusieurs députés, tout effarés ; entre autre Cambacérès [1]. Ils s'attendaient à être attaqués le lendemain, ils ne savaient que résoudre. On me demanda conseil ; je répondis, moi, en demandant des canons. Cette proposition les épouvanta : toute la nuit se passa sans rien décider. Le matin, les nouvelles étaient fort mauvaises. Alors on me chargea de toute l'affaire, et ensuite on se mit à délibérer si pourtant on avait le droit de repousser la force par la force. « Attendez-vous, leur dis-je, que le peuple vous donne la permission de tirer sur lui ? Me voici compromis, puisque vous m'avez nommé ; il est bien juste que vous me laissiez faire. »

Malheureusement, il n'est permis d'accueillir qu'avec une extrême méfiance, tout ce que Napoléon raconte sur les événements de sa vie. Il ne s'est jamais piqué d'une véracité à toute épreuve et cela surtout

[1] C'était l'un des chefs des Modérés qui savaient apprécier le génie de Napoléon ; Cambacérès l'avait recommandé à Doulcet.

quand il lui importait de faire croire à son désintéressement alors que visiblement tout avait été calcul dans sa conduite. Qui donc croira que l'intime de Barras et de Tallien ait été informé dans la nuit décisive seulement et en allant par hasard au théâtre, que la Convention était en permanence ! Personne n'admettrait cela, même si on ignorait l'existence d'un billet, daté du 3 octobre, par lequel Barras priait Napoléon de venir le trouver, toute affaire cessante, le 4 au matin. Nous surprendrons souvent cet homme ambitieux, au cours de sa carrière, à essayer de nous faire croire que ses mesures les plus décisives sont l'œuvre du moment même et l'inspiration soudaine de son génie. C'est ainsi qu'il a pour but, à présent, de nous convaincre que les dispositions, dignes d'un homme de génie, qu'il prit pour sauver la Convention furent arrêtées par lui et mises en œuvre dans la matinée seulement du 5. Mais nous pourrons fort bien admettre que tout était mûrement pesé dès la veille et que les dispositions essentielles étaient prises quand les députés le « laissèrent faire. »

Il est tout naturel qu'il insistât pour qu'on l'autorisât à prendre des mesures énergiques. Son sort était lié à celui de la Convention. Excellent officier d'artillerie, il connaissait l'effet puissant de son arme. La garde nationale n'avait pas de canons. L'essentiel pour lui était dès lors d'amener aux Tuileries les pièces d'un parc situé hors la ville. Un officier de cavalerie plein d'ardeur, Murat, qui devint plus tard le beau-frère de Napoléon, fut chargé, sans nul doute sur la proposition de celui-ci, d'en assurer le transport avant l'aube. Il y réussit et quand, dans l'après-midi du 5 octobre, (13 vendémiaire) la garde nationale s'avança contre les Tuileries où siégeait la Convention, elle les trouva garnies de canons derrière lesquels le

général commandant les troupes avait posté de l'infanterie et de la cavalerie. Voyant la grande supériorité numérique des sections, les députés hésitèrent; ils se montraient disposés à négocier avec les insurgés. Mais un coup de feu retentit. Ce fut le signal du combat. On ne saura jamais s'il partit du camp des assaillants ou de celui des défenseurs, si peut-être il ne fut pas tiré sur l'ordre de Napoléon lui-même. Les rapports de la police sur cette journée ne se trouvent pas aux Archives. Immédiatement, la position solide que les sections occupaient devant l'église Saint-Roch fut enlevée, l'artillerie balaya la rue Saint-Honoré, les révoltés s'avançant sur le quai furent mitraillés et dans la nuit même la garde nationale fut refoulée jusque dans les quartiers les plus éloignés où, le lendemain, des détachements de la ligne en eurent facilement raison.

Napoléon avait sauvé la Convention et celle-ci ne fut point ingrate. Dans la séance du 10 octobre elle le confirma, sur la proposition de Fréron et de Barras, dans son poste de commandant en second de l'armée de l'intérieur. Mais cela ne lui suffisait pas. Il savait battre le fer tant qu'il était chaud. D'abord il s'occupa de se faire réintégrer dans l'artillerie, puis en date du 16 octobre, il demanda le brevet de général de division et le 26 du même mois il fut nommé général en chef de l'armée de l'intérieur en remplacement de Barras qui, la session étant finie, entrait dans le nouveau gouvernement.

Peu de semaines auparavant, il était sans position, il n'avait que fort peu de chances d'en obtenir une, il postulait une mission à Constantinople et le voilà arrivé à un poste militaire des plus élevés en France. Il avait eu raison d'écrire, le lendemain du 13 vendémiaire, à son frère Joseph : « Le bonheur est pour moi. » S'il est vrai que le destin peut rendre les

hommes fatalistes, il a fait de Napoléon, en lui prodiguant soudain ses faveurs, un homme qui va, pour tout le reste de sa vie, avoir une foi absolue en son étoile. « Au destin, » telle fut la devise qu'il fit graver sur la bague de celle qui allait être sa compagne. Mais sa foi n'était pas aveugle. Toutes les fois que la fortune semblait hésitante, il savait jeter dans la balance la force brutale, son talent si riche et — ce qui constituait son héritage corse, — sa ruse et sa finesse. La fortune, il ne la servait pas en esclave, il savait la maîtriser. Certes, les voies par lesquelles il s'avançait sans un moment de relâche vers le pouvoir, n'étaient pas toujours les plus droites, à les considérer au point de vue de la morale, les moyens qu'il employa pour atteindre le but étaient quelquefois louches et même condamnables, et si l'histoire n'avait qu'à juger la manière dont certaines individualités expansives parviennent à dominer le reste des hommes, elle ne trouverait pas de termes assez durs pour caractériser la conduite de cet homme. Mais elle a une question beaucoup plus importante à résoudre : Quel usage a-t-il fait du pouvoir qu'il a conquis de la sorte ? Et ce n'est que quand elle aura répondu à cette question qu'elle pourra indiquer exactement quelle fut l'importance historique de Napoléon Bonaparte.

La chute de Robespierre et de ses lieutenants n'avait pas seulement amené un changement politique. Ce changement fut en même temps social, et cela à un degré des plus éminents. Il ne s'était pas uniquement agi de remplacer au pouvoir une des fractions de la représentation politique par l'autre. La population elle-même, jusqu'alors paralysée par la terreur, revendiquait et conquit en effet la liberté d'action dont elle avait été si longtemps privée. Tout le monde était heureux d'avoir la vie sauve et ce

sentiment se manifesta par une explosion de joie. Les théâtres se remplirent de nouveau et au milieu d'applaudissements infinis des poètes enthousiastes de la paix et de l'ordre flagellèrent le régime vaincu de la tyrannie sanglante ; les appartements, les maisons où l'on s'était tenu peureusement se vident ; on se précipite dans les rues et sur les places où se dressait jusqu'alors l'horrible guillotine, des milliers de couples joyeux tourbillonnent à la ronde. Dans les salons se réunit bientôt un monde assez mêlé de parvenus, hommes et femmes qui affectent le bon ton de l'ancien régime. Partout règnent le plaisir et la joie, la galanterie, la légèreté, la corruption, et la soif des jouissances s'affiche crûment. Le joug de fer de la Terreur avait enlevé aux femmes leur pouvoir sur les hommes. Maintenant qu'elle est à terre, elles reprennent le sceptre que leurs charmes leur assurent. Et comme si elles voulaient recouvrer du coup l'arriéré de ces dernières années, elles déploient tous les artifices de leur séduisante beauté, d'une toilette qui n'en voile presque rien, d'une conversation animée et légère pour captiver les hommes. Celles qui avaient de l'esprit, comme M^me^ de Staël, s'en faisaient une arme aussi. Les autres coryphées de la nouvelle société, M^me^ Tallien, la belle madame Récamier, mesdames de Beauharnais, Hamelin et autres formaient le centre des groupes qui entouraient les vainqueurs de Thermidor. Barras, le héros du jour, était l'idole de cette coterie féminine sans qu'il fût pour cela le seul objet de leur tendresse.

Les originaux les plus gauches eux-mêmes ne purent se soustraire au charme de cette existence débordante de plaisirs. Parmi eux se trouvait le jeune général Bonaparte, l'auteur du *dialogue sur l'amour*, le détracteur de sa toute-puissance. Nous l'avons vu, pour faire carrière, se lier avec Barras et

Tallien ; mais il ne sut guère acquérir dans leurs salons la réputation d'aimable causeur. D'une tenue négligée, d'une figure et de manières peu avenantes, il frappait tout le monde par son air étrange. La femme de son ami Bourrienne dit de lui qu'il était mal habillé, de mise peu soignée, d'un caractère sombre et froid ; son sourire, ajoute-t-elle, était faux et souvent fort mal placé. Il savait à la vérité raconter avec une gaieté charmante mais quelquefois cynique, des anecdotes de ses campagnes ; mais il avait souvent des moments d'hilarité farouche qui faisaient mal et disposaient peu à l'aimer. Au théâtre, quand tous les spectateurs riaient aux éclats, il gardait un silence glacial, ayant l'air sombre et boudeur comme si tout ce qui se passait ne le regardait en rien. Et pourtant il nous dit lui-même que la vie de plaisirs, au milieu du luxe et des beautés, faisait sur lui une profonde impression : « Le luxe, le plaisir et les arts, écrit-il de Paris à son frère Joseph en juillet 1795, reprennent ici d'une manière étonnante... Les voitures, les élégants reparaissent, ou plutôt ils ne se souviennent plus que comme d'un long songe qu'ils aient jamais cessé de briller... Tout est entassé dans ce pays pour distraire et rendre la vie agréable ; l'on s'arrache à ses réflexions : et quel moyen de voir en noir dans cette application de l'esprit et ce tourbillon si actif? Les femmes sont partout : aux spectacles, aux promenades, aux bibliothèques. Dans le cabinet du savant, vous voyez de très jolies personnes. — Ici seulement, de tous les lieux de la terre, elles méritent de tenir le gouvernail : aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles, et ne vivent-ils que par et pour elles. Une femme a besoin de six mois de Paris pour savoir ce qui lui est dû et quel est son empire. » Un peu plus tard il ajoute : « Ce grand peuple se donne au plaisir : les danses, les

spectacles, les femmes, qui sont ici les plus belles du monde, deviennent la grande affaire. » Et le 9 août il écrit : « L'on est ici assez bien, et fort porté à la gaieté ; l'on dirait que chacun a à s'indemniser du temps qu'il a souffert, et que l'incertitude de l'avenir porte à ne rien épargner pour les plaisirs du présent... Adieu, mon bon ami, sois très insouciant sur l'avenir, très content du présent, gai, et apprends un peu à t'amuser. »

Quelle transformation ! Ce solitaire qui jusqu'à ce jour s'était replié sur lui-même, qui n'avait pu prendre goût au monde, se trouva être son prisonnier. Bien plus, la femme devenue toute puissante l'asservit lui aussi. Il était décidé à fonder une famille, à prendre femme. Au moment où il travaillait dans les bureaux du comité central il était plein d'espoir, l'avenir lui souriait. Un an auparavant son frère Joseph avait épousé Julie Clary, la fille d'un riche négociant en soieries de Marseille ; Napoléon avait des vues sur la cadette, Désirée. Il chargea son frère de lui servir d'intermédiaire, « car, lui écrivait-il, j'ai la folie d'avoir une maison. » Mais le succès du 13 Vendémiaire le détourna de ce parti[1] Pourquoi n'irait-il pas, étant arrivé à une haute situation, choisir l'une des femmes brillantes qui donnaient le ton à Paris, qui avaient de l'influence et du crédit ? Il y avait là, par exemple, la veuve Permon, de très vieille noblesse, d'une famille connue en Corse, liée avec son père. Elle était, à la vérité, beaucoup plus âgée que lui, mais elle était riche et considérée. On nous dit que Napoléon lui fit la cour et qu'il fut évincé. Peu après il se prit d'une passion réelle pour

[1] Trois ans après, Désirée épousait Bernadotte et vingt ans après son mariage elle monta sur le trône de Suède en sa qualité d'épouse de Charles XIV.

une autre femme, une passion vraie, autant que son âme était capable d'en ressentir une. L'objet de cet amour était Joséphine, marquise de Beauharnais, la veuve du général de ce nom.

Elle était l'aînée des trois filles de Joseph Gaspard Tascher de la Pagerie. Elle naquit le 28 juin 1763, à la Martinique où son père, ancien capitaine des dragons du Roi, gérait ses biens. La famille était originaire de Châteauneuf en Thimerais (France centrale). Élevée à Paris, à Port-Royal, Joséphine fut mariée en 1779 au jeune vicomte Alexandre de Beauharnais, fils de l'ancien gouverneur de la Martinique, lié depuis de longues années avec la famille Tascher. Le premier fruit de ce mariage fut un fils,Eugène,(né le 3 septembre 1781). L'union ne fut pas heureuse. L'an d'après, Beauharnais partait pour les Antilles pour combattre les Anglais ; il y tomba amoureux d'une créole et voulut divorcer. Dans l'intervalle sa femme donna le jour à une fille, depuis la reine Hortense. Quand éclata la Révolution, Beauharnais qui était rentré en France fut élu député du premier Ordre et avec quelques-uns de ses égaux il se constitua le défenseur énergique de la nouvelle constitution ; dans la célèbre nuit du 4 août 1789 il se montra un des plus zélés à prendre parti contre l'ancien régime. Aussi n'émigra-t-il pas ; il garda son grade d'officier. Quand la monarchie fut remplacée par la république, il passa général et fut nommé à un commandement indépendant à l'armée du Rhin. Il ne donna sa démission qu'après la reprise de Mayence par les Prussiens en 1793. Pendant la Terreur il fut accusé de haute trahison avec beaucoup d'autres, comme aristocrate et quoique innocent il fut exécuté quatre jours avant la chute de Robespierre.

Pendant la Révolution, alors que son mari jouait un certain rôle dans l'Assemblée nationale, Joséphine

s'était réconciliée avec lui. Elle aussi fut emprisonnée et elle ne dut d'être relâchée qu'à l'intervention de Tallien et de sa maîtresse Madame de Fontenay-Cabarrus, enfermée avec elle. Depuis des années elle n'aimait plus guère son mari, aussi ne le pleura-t-elle pas longtemps. Elle était trop mobile, trop faible, elle aimait trop les plaisirs pour tourner le dos à la vie joyeuse qui s'offrait à elle dans les salons des *nouvelles couches* de 1795. Elle se lia plus intimement encore avec la Cabarrus et bientôt elle fut l'une des mondaines les plus connues, l'amie intime de Tallien. Quelles furent leurs relations? Les mémoires de Barras, lorsqu'on les publiera, pourront seuls nous le dire. Toujours est-il qu'à ce moment elle ne passait pas pour prude [1]. Quant à sa personne tous les témoins s'accordent à dire qu'elle était pleine d'un charme captivant. Lucien, le frère de Napoléon, qui pourtant ne lui veut guère du bien, est obligé d'en convenir. Dans ses mémoires il en trace le portrait suivant : « Je remarque à peine au milieu de ce cercle de jolies femmes, réputées généralement galantes, l'ex-marquise de Beauharnais. Elle avait peu, fort peu d'esprit, point du tout de ce que l'on pourrait appeler de la beauté, mais certains souvenirs créoles dans les souples ondulations de sa taille plutôt petite que moyenne. Une figure sans fraîcheur naturelle, il est vrai, à laquelle les apprêts de la toilette remédiaient assez bien à la clarté des lustres, tout enfin dans sa personne n'était pas dépourvu de ces quelques restes d'attraits, partage de sa première jeunesse. »

[1] « Dès lors sa réputation de conduite était fort compromise » (Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. Ier p. 138). — « Mon père était chambellan de l'Impératrice Joséphine, il avait été son amant avant son mariage avec Napoléon, il l'était redevenu après le divorce. » Viel-Castel, *Mémoires*, t. II, p. 16).

C'est à Mme de Rémusat, qui la connaissait depuis 1793, que nous devons ce portrait, sans doute le plus exact : « Sans être précisément jolie, toute sa personne possédait un charme particulier. Il y avait de la finesse et de l'accord dans ses traits ; son regard était doux ; sa bouche, fort petite, cachait habilement de mauvaises dents ; son teint un peu brun, se dissimulait à l'aide du rouge et du blanc qu'elle employait habilement ; sa taille était parfaite, tous ses membres souples et délicats ; le moindre de ses mouvements était aisé et élégant... Elle se mettait avec un goût extrême, embellissait ce qu'elle portait ; et, avec les avantages et la recherche constante de sa parure, elle a toujours trouvé le moyen de n'être point effacée par la beauté et la jeunesse d'un si grand nombre de femmes dont elle s'est entourée. Ce n'était point une personne d'un esprit transcendant. Créole et coquette, son éducation avait été assez négligée ; mais elle sentait ce qui lui manquait, et ne compromettait point sa conversation. Elle possédait un tact naturel assez fin, elle trouvait aisément à dire les choses qui plaisent... Malheureusement elle manquait de gravité dans les sentiments et d'élévation d'âme. »

A ce moment elle ne ressentait pas de véritable inclination pour le jeune général. Bonaparte n'était rien moins que bel homme. Petit de taille, haut à peine de cinq pieds, le buste trop développé, les jambes trop courtes, il n'était pas précisément irrésistible. En outre il était maigre alors, les lignes anguleuses de sa figure faisaient vigoureusement saillie ; son teint jaune le faisait paraître malade, le regard de ses yeux gris pleins de décision et de volonté était droit et franc, mais souvent il avait quelque chose de farouche. La nervosité qui avait déjà éclaté dans son enfance n'avait fait que croître sous l'action des émo-

tions violentes qu'il avait ressenties au cours de ces dernières années, émotions causées par les alternatives constantes que subissait sa carrière et les tourments réitérés de son ambition démesurée. Elle le rendait malade. Un contemporain raconte qu'alors il ne dormait que trois heures et qu'il était très souffrant. Plus tard il s'y ajoute des névralgies faciales, des mouvements convulsifs de la bouche et de l'épaule droite, diverses dispositions idiosyncrasiques. On ne se trompera guère en attribuant à cette nervosité élevée une bonne part de son égoïsme cynique, de son manque d'égards, de cette irritabilité qui se manifestait à la moindre contradiction, de la méfiance qu'il ressentait vis-à-vis de tous et de chacun et de la manière exaltée dont il se comportait parfois. Par contre, l'assurance qu'il montrait imposait à tout le monde et malgré soi l'on s'intéressait à cet homme. Il avait paru intéressant à Joséphine aussi mais c'est là tout ce qu'elle ressentait pour lui.

Toute autre était l'impression qu'elle produisit sur lui : « Je n'étais pas insensible aux charmes des femmes, a-t-il dit plus tard, à Sainte-Hélène, mais jusqu'alors elles ne m'avaient pas gâté ; et mon caractère me rendait timide auprès d'elles. M^me^ de Beauharnais est la première qui m'ait rassuré. Elle m'adressa des choses flatteuses sur mes talents militaires, un jour où je me trouvai placé auprès d'elle. Cet éloge m'enivra ; je m'adressai continuellement à elle ; je la suivais partout ; j'en étais passionnément amoureux, et notre société le savait déjà que j'étais loin d'oser le lui dire. Mon sentiment s'ébruita ; Barras m'en parla. Je n'avais pas de raison pour le nier. En ce cas, me dit-il, il faut que vous épousiez M^me^ de Beauharnais. Vous avez un grade et des talents à faire valoir ; mais vous êtes isolé, sans for-

tune, sans relations ; il faut vous marier ; cela donne de l'aplomb. »

A qui Barras disait-il tout cela ? Napoléon était homme à imposer silence à sa passion si elle était contraire à son ambition. Et s'il lui cède c'est que son mariage avec cette aristocrate, amie influente du directoire, va consolider sa situation dans le monde et assurer sa carrière. Ce mariage le relevait à ses propres yeux ; du plébéien il faisait un homme de la bonne société ; son passé serait oublié. Même au temps où il était jacobin il avait eu un certain faible pour les manières nobles ; les instincts grossiers de la populace lui répugnaient et il prenait d'autant plus goût aux formes polies et aristocratiques qu'il s'y montrait lui-même plus inhabile. Il y avait autre chose encore. Barras appréciait à sa juste valeur le génie de Napoléon ; ayant conscience de son propre manque d'initiative il voulait que l'homme qui à force d'ambition et de talent parviendrait un jour au pouvoir fût son obligé. On dit qu'il voulut le faire nommer ministre de la guerre, mais qu'il n'obtint pas l'assentiment de ses collègues. Le voici qui cherche au moins à décider Joséphine à épouser son protégé. Celle-ci, dans une lettre adressée à une de ses amies, avoue qu'elle n'aime pas précisément Bonaparte, mais qu'elle ne sent pas de répulsion pour lui qu'elle se trouve dans cet état d'indifférence qui, il est vrai, est aussi peu favorable à l'amour qu'à la religion : « J'admire le courage du général, l'étendue de ses connaissances en toutes choses, dont il parle également bien, la vivacité de son esprit qui lui fait comprendre la pensée des autres presqu'avant qu'elle ait été exprimée, mais je suis effrayée, je l'avoue, de l'empire qu'il semble vouloir exercer sur tout ce qui l'entoure. Son regard scrutateur a quelque chose de singulier qui ne s'explique pas, mais qui

impose même à nos directeurs ; jugez s'il doit intimider une femme ! Enfin ce qui devrait me plaire, la force d'une passion dont il parle avec une énergie qui ne permet pas de douter de sa sincérité, est précisément ce qui arrête le consentement que je suis souvent prête à donner. Ayant passé la première jeunesse, puis-je espérer de conserver longtemps cette tendresse violente qui chez le général ressemble à un accès de délire ? Si, lorsque nous serons unis, il cessait de m'aimer, ne me reprochera-t-il pas ce qu'il aura fait pour moi ? Ne regrettera-t-il pas un mariage plus brillant qu'il aurait pu contracter ? Que répondrai-je alors ? Que ferai-je ? je pleurerai. »

Et pourtant la confiance fataliste avec laquelle Napoléon lui parlait de ses projets, de son avenir, la séduisit. Quand enfin le bruit courut que le Directoire allait lui confier le commandement en chef de l'armée d'Italie, elle dit oui. A la vérité ses amis s'étonnèrent qu'elle pût épouser un homme si peu connu [1].

Le 9 mars 1796 eut lieu le mariage civil. Barras et Tallien étaient leurs témoins. La vérité dut se voi-

[1] Il n'est pas sans intérêt de lire une véritable lettre d'amour émanant d'un homme qui peu d'années auparavant avait tant médit de l'amour : « Je me réveille plein de toi. Ton portrait et l'enivrante soirée d'hier n'ont point laissé de repos à mes sens. Douce et incomparable Joséphine, quel effet bizarre faites-vous sur mon cœur... Mon âme est brisée de douleur et il n'est point de repos pour votre ami ; mais en est-il donc davantage pour moi, lorsque me livrant au sentiment profond qui me maîtrise, je puise sur vos lèvres, sur votre cœur, une flamme qui me brûle ? Ah ! c'est cette nuit que je me suis bien aperçu que votre portrait n'est pas vous. Tu pars à midi, je te verrai dans 3 heures. En attendant, mio dolce amor, un millier de baisers, ne m'en donne pas, car ils brûlent mon sang. » (Mme de Rémusat, *Mémoires*, *t.* Ier p. 182.)

ler la face quand les deux fiancés produisirent devant les employés du deuxième arrondissement leurs actes de baptême falsifiés. Napoléon disait être né le 5 février 1768 ; Joséphine, en réalité de six ans plus âgée que son fiancé, indiquait comme date de sa naissance le 23 juin 1767. C'était là un petit mensonge inspiré par la vanité féminine que le promis acceptait de bon gré. On n'était alors pas fort scrupuleux pour ces sortes de choses et Napoléon tout le premier ne se gênait guère de donner une entorse à la vérité. Joseph et Lucien ont également indiqué des dates de naissance inexactes lors de leur mariage. Par un hasard des plus comiques, les trois frères se disent nés tous trois la même année, en 1768.

Deux jours avant le mariage, le Directoire avait, sur la proposition de Carnot, signé le décret (daté du 2 mars) par lequel Napoléon était nommé général en chef de l'armée d'Italie. Le 12, il quittait sa femme pour rejoindre son poste. Combien n'avait-il pas obtenu ! Un commandement indépendant grâce auquel il allait pouvoir montrer au monde ce dont il était capable et détourner sur sa personne l'admiration universelle qu'attirait sur lui Hoche, vainqueur toujours et partout. Certes, le poste de général en chef de l'armée de l'intérieur était beau et important. Il s'était fait rapidement des partisans qui espéraient faire leur chemin grâce à ce général qui avait su si vite conquérir une grande influence. Mais, d'un autre côté, la population de Paris le haïssait depuis le 13 vendémiaire ; il était en butte à la jalousie de ceux qui ne pouvaient lui pardonner son avancement si rapide et qui, systématiquement, faisaient ressortir ses défauts et ses côtés faibles, ses aventures corses et sa liaison avec Robespierre, son accent étranger et ses manières peu correctes, pour s'en faire une arme con-

tre lui. Et la constitution exigeant le renouvellement des directeurs, qui lui garantissait qu'il n'y aurait pas bientôt aux affaires des hommes qui simplement l'écarteraient ? A Paris, comme général de l'armée de l'intérieur il ne serait jamais que l'homme d'un parti et les victoires remportées dans les rues de la capitale ne lui assureraient jamais que la reconnaissance d'une fraction de la nation. Mais dans la lutte contre l'étranger, et sur le théâtre qu'il avait lui-même désigné comme étant le plus important, il pouvait conquérir gloire et honneur aux yeux de la nation toute entière à laquelle il venait de se lier plus étroitement en épousant une Française de vieille race. Tout cela s'accordait bien mieux avec ses plans d'avenir extravagants qu'inventait son imagination exubérante et qui étaient trop vastes pour qu'il pût consentir à lier son sort à celui d'une coterie politique qui tomberait peut-être demain. Son parti à lui, c'était le pouvoir, et son but c'était de se l'assurer.

Avant son mariage encore, Joséphine avait écrit à son amie ces lignes dignes de toute notre attention : « Barras assure que si j'épouse le général, il lui fera obtenir le commandement en chef de l'armée d'Italie. Hier Bonaparte, en me parlant de cette faveur qui fait déjà murmurer ses frères d'armes, quoiqu'elle ne soit pas encore accordée : « Croient-ils, me disait-il, que j'aie besoin de protection pour parvenir ? Ils seront tous trop heureux un jour que je leur veuille accorder la mienne. Mon épée est à mon côté, et, avec elle, j'irai loin .»Que dites-vous de cette certitude de réussir ? N'est-elle pas une preuve d'une confiance provenant d'un amour-propre excessif ? Un général de brigade (sic) protège les chefs du gouvernement ! Je ne sais, mais quelquefois cette assurance ridicule me gagne au point de me faire croire

possible tout ce que cet homme singulier me mettrait dans la tête de faire. »

Si la lettre est authentique, on pourra dire qu'avec son instinct de femme Joséphine retrouvait dans l'âme de cet homme à part ce qu'y avaient jadis découvert ses maîtres grâce à leur perspicacité, à savoir qu'il était « ambitieux et aspirant à tout[1] ». Elle n'avait guère d'amour pour lui, mais en échange elle avait foi en lui, en son génie, en son avenir, et elle n'a pas été déçue. Malheureusement elle ne paraît pas avoir possédé la force morale voulue pour rester fidèle, comme c'eût été son devoir, à l'homme qu'elle admirait. C'était une nature sensuelle, non de ces sensuelles énergiques qui, comme Catherine II, satisfont leur passion, dûssent-elles se faire les complices d'un crime. Joséphine était passive, molle et inconsciente, capable de devenir, comme Marie Stuart, la victime de sa passion. Son amie éprouvée, M^me^ de Rémusat, qui se plaît à reconnaître tous ses mérites, n'en convient pas moins que sa réputation était fort compromise avant qu'elle fît la connaissance de Napoléon et des lettres de ce dernier il ressort clairement que, dans les premières années de son mariage, elle ne renonça pas à être coquette et galante avec les hommes qui l'approchaient. Quelques semaines après son départ pour l'Italie, il prie

[1] Son frère Lucien dans ses *Mémoires*, (II, p. 314) nous fournit, lui aussi, la preuve de ce fait que Napoléon obtint le commandement de l'armée d'Italie parce qu'il épousait Joséphine. Sept ans plus tard, en 1803, Lucien osa braver la colère de son frère tout puissant qui voulait le contraindre à se séparer de sa femme et à épouser la reine d'Étrurie. « Quelle absurde prétention, dit Lucien à Cambacérès — du moins prétend-il l'avoir dit — oser espérer qu'il pourra me faire abandonner ma femme ! femme qu'on ne m'a pas imposée, à moi, qui ne m'a apporté ni dot ni commandement d'armée. »

sa jeune femme, dans une lettre pleine de regrets et de désir, de venir le rejoindre. Elle passe deux mois pleins à Paris et ne se décide à partir qu'au moment où la mode exige qu'on quitte la capitale. « Je suis au désespoir, écrit Bonaparte à Carnot, ma jeune femme ne vient pas ; elle a quelque amant qui la retient à Paris. Je maudis toutes les femmes. »

Une fois en Italie elle passe à Milan, à Bologne, à Rome l'été et l'automne, pendant lesquels Napoléon remporte ses immortelles victoires. Dès que l'hiver approche,elle retourne dans son cher Paris. Plus tard, quand Napoléon entreprend, au printemps de 1798, son expédition d'Égypte, elle restera en France et sa conduite causera de graves soucis à son époux qui est tenu au courant de tout, très exactement, souvent aussi, sans nul doute, plus ou moins inexactement. Du Caire il écrira, en juillet 1798, ces paroles résignées à son frère Joseph : « J'ai beaucoup de chagrin domestique, car le voile est entièrement levé. Toi seul me reste sur la terre, ton amitié m'est bien chère, il ne me reste plus pour devenir misanthrope qu'à la perdre et te voir me trahir... C'est une triste position que d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même personne dans un seul cœur... Tu m'entends. Fais en sorte que j'aie une campagne à mon arrivée, soit près de Paris ou en Bourgogne ; je compte y passer l'hiver et m'y enfermer, je suis ennuyé de la nature humaine. J'ai besoin de solitude et d'isolement, les grandeurs m'ennuient, le sentiment est desséché. »

Une fois que, après le coup d'État, Napoléon sera devenu le maître de la France, Joséphine — peut-être parce que ses charmes devenaient moins dangereux pour les autres — s'attacha à lui avec une tendresse durable. Elle mourait de jalousie quand le cœur de son époux se fixait sur un autre objet, même passa-

gèrement. Longtemps cet attachement absolu et l'idée que tant qu'elle serait à ses côtés la Fortune lui resterait fidèle, l'empêchèrent de se séparer d'elle. Mais finalement la politique triompha de son affection superstitieuse.

III

La campagne d'Italie et la paix de Campo-Formio.

Nous avons vu plus haut qu'en 1795 la Prusse et l'Espagne avaient abandonné la coalition qui s'était formée deux ans auparavant contre la France révolutionnaire. Avant elle la Toscane avait été amenée à faire séparément la paix avec la grande République afin d'assurer son existence au cas où les armées françaises envahiraient la Haute-Italie. La Hollande également qui avait été conquise pendant l'hiver, dut consentir à devenir la *République batave* et l'humble alliée de la France. On prétendait que l'Autriche elle-même négociait secrètement à Paris. Le bruit n'était pas fondé ; l'empereur François II était bien décidé à ne pas signer séparément la paix. Étant donné que l'ennemi avait été victorieux dans le courant de l'année, cette paix n'eût pu être qu'onéreuse pour l'Autriche et Thugut, le ministre dirigeant de

l'empereur, ambitionnait de l'agrandir. Depuis qu'elle avait perdu la Silésie, acquisition grâce à laquelle la Prusse était devenue grande puissance, la cour de Vienne cherchait des compensations sur toutes ses frontières : en Pologne, en Turquie, en Allemagne où elle convoitait la Bavière, en Italie où elle cherchait à faire main basse sur Venise afin de relier la Lombardie aux pays héréditaires. Par une convention en date du 3 janvier 1795, la Russie cédait à l'Autriche une fraction de la Pologne et s'engageait par un article secret à appuyer tous ses projets à condition que la cour de Vienne les réalisât en étant l'adversaire de la France. Aussi se garda-t-on bien de négocier avec la République.Tout au contraire Thugut conclut, le 20 mai 1795, avec Pitt, premier ministre anglais, un traité d'alliance et de garantie dans les articles secrets duquel on visait à obtenir le concours actif de la czarine contre la France. Le 28 septembre Catherine II accéda à ce traité. La plupart des états allemands, refusant la médiation de la Prusse, puis la Sardaigne, le Portugal et Naples entrèrent dans la coalition. Il n'était donc pas question de faire la paix.

La paix entre la France et l'Autriche eût peut-être été possible si la République avait renoncé à ses dernières conquêtes et les avait restituées à la grande puissance danubienne. La situation intérieure pendant les derniers mois de la Convention était assez mauvaise pour qu'on eut pu se montrer conciliant. Le désarroi était complet. Dans son zèle et sa précipitation la Révolution avait renversé l'état féodal vermoulu et n'avait pas encore pu mettre à sa place une organisation nouvelle et durable. Au nom de la *liberté* on avait détruit toutes les institutions politiques et au nom de l'*égalité*, devenue un principe de tyrannie, on avait ébranlé tout l'édifice social. Les

lois régissant le mariage et les successions, avaient été modifiées dans un esprit révolutionnaire et l'on n'avait obtenu qu'une chose, de déconsidérer la famille. On avait confisqué les biens de l'église et les propriétés des émigrés, proscrits arbitrairement pour la plupart, et sur ces confiscations on avait établi le crédit public sans réfléchir que la valeur des immeubles baisse à mesure que la situation légale perd de sa stabilité et qu'elle devient une pure fiction du moment que celle-ci disparaît. La conséquence de tout cela fut que la France se vit inondée de papier-monnaie sans valeur, que les commerçants honnêtes furent ruinés, que les spéculateurs et les joueurs firent fortune, que l'agiotage remplaça le commerce et que partout régnaient la corruption et la mauvaise foi.

A cela venait s'ajouter le désarroi qui régnait dans le domaine religieux et l'insuffisance de la nouvelle organisation scolaire, car on avait édicté l'instruction obligatoire sans pouvoir l'imposer. Le marquis de Poterat, caractère énigmatique mais homme doué d'une intelligence fort vive, décrit dans un mémoire adressé au gouvernement la situation de la France et, certes, ce qu'il en dit est à peu de chose près exact et vrai : « Considérez quels sont les dangers de votre position ; véritablement ils sont effrayants : hors la Prusse, dont je me méfie, vous avez pour ennemis déclarés toutes les grandes puissances de l'Europe ; vous avez perdu dans les combats et dans les hôpitaux la plus grande partie de votre jeunesse ; bientôt les recrutements vous deviendront impossibles. L'agriculture est négligée faute de bras, de chevaux et d'engrais ; votre commerce intérieur et extérieur est anéanti, les ouvriers des arts, des manufactures et des métiers ont perdu la vie ou la raison. Vous manquez de subsistances et de munitions navales ainsi que de tous les articles qui viennent de l'étranger,

vous êtes sans crédit au dedans et au dehors. La circulation est surchargée d'une immense quantité de papier-monnaie qui est sans valeur. Votre administration intérieure ne marche point parce qu'elle a trop de ressorts et que ces ressorts sont détestables. Enfin vous n'avez pas encore de gouvernement. Quand en aurez-vous un ? L'aurez-vous un jour ? Alors sera-t-il temps encore ? » (Juillet 1795).

On avait donc toute sorte de motifs de penser à faire la paix et de se recueillir. Effectivement il y avait dans le comité de salut public de la Convention un parti qui désirait la paix générale, ne dût-on l'obtenir qu'en se contentant des anciennes frontières. Mais ces anciennes frontières ne représentaient-elles pas le système de l'ancien régime même ? La révolution radicale voulait faire plus grand. Voilà pourquoi les chefs du mouvement ne voulaient conclure la paix que si elle garantissait à la France ses conquêtes faites l'année d'avant et qu'elle assurât à l'Etat français ses frontières naturelles du Rhin. Ç'avait été Rousseau qui, non content d'emprunter à la nature ses théories sur le droit et la morale, lui avait également emprunté celles sur les frontières des pays.

Mais, d'autre part, le pays et surtout Paris avaient soif de repos, aussi les conservateurs avaient-ils l'appui de la population tandis que les radicaux en étaient haïs. Tout cela finit par mettre la Convention dans la position critique d'où la tira le talent stratégique de Napoléon, le 5 octobre 1795. Trois jours auparavant, la majorité avait adopté la proposition du comité directeur d'incorporer la Belgique à la France. Elle avait, de la sorte, sanctionné un programme de conquêtes qui, pendant vingt ans, va rester celui de la France [1].

[1] Quiconque lira les débats et les discours sur la ques-

Peu après le Directoire succéda à la Convention. Il hérita de la guerre à soutenir contre trois grandes puissances et leurs satellites. Or les cinq hommes qui furent alors placés à la tête du gouvernement français, Barras, Rewbell, Carnot, Letourneur et La Révellière-Lepiaux appartenaient au parti radical. Il ne pouvait donc être question d'un changement de politique. Ils étaient étroitement liés aux Thermidoriens (dirigés par Tallien) et aux Jacobins ; dès lors ils avaient l'obligation de combattre les monarchies. C'était une lutte dont on ne pouvait prévoir la fin, une lutte qui n'en devait pas avoir, car si elle avait pris fin elle eût terminé la Révolution et les ambitieux promoteurs de celle-ci

tion des frontières naturelles de la France et sur l'annexion de la Belgique élucidée en 1795 y trouvera en germe la politique de conquête insatiable de Napoléon avec tout son mépris pour les droits acquis. Dans un arrêté du comité du salut public, du 26 juin 1795, communiqué au chargé d'affaires Barthélemy, il est dit entre autres : « A quoi donc nous aurait servi cette terrible guerre et cette longue révolution, si tout devait revenir comme cela était ; et pensez-vous que la République pourrait se soutenir au milieu d'un ordre de choses qui n'aurait point changé autour d'elle ? »

Rewbell qui, un peu plus tard, devait diriger la politique extérieure du Directoire, parlant à un diplomate étranger, s'expliqua là-dessus en disant qu'il fallait être bien peu éclairé sur les véritables intérêts de la République, ou être vendu entièrement à l'Autriche et à l'Angleterre pour oser proposer de rentrer dans nos anciennes limites pour avoir la paix ; qu'une paix pareille non seulement nous couvrirait de honte, mais amènerait infailliblement la destruction de la République ; qu'on ne pouvait se dissimuler que la France n'a ni matières premières manufacturées, ni or, ni argent, ni denrées en suffisance ; que nos armées rentrant dans un pays sans moyens pour récompenser les défenseurs de la patrie, sans autres ressources que des assignats qui sont de nulle valeur, le mécontentement deviendrait bientôt universel ; qu'elles prendraient nécessairement part dans nos dissensions politiques et religieuses ; qu'il en résulte-

eussent perdu le pouvoir. Les peuples étrangers travaillés par l'esprit révolutionnaire étaient pour eux les meilleurs alliés, il fallait donc, par une propagande pratiquée systématiquement, soulever l'Allemagne, la Suisse et, si possible, l'Italie afin de les englober dans l'action politique de la France. C'était là un programme d'extension universelle.

A la vérité l'exécution ne fut pas au début à la hauteur de la conception si hardie. Les généraux Jourdan et Pichegru, qui avaient franchi le Rhin pour prendre l'offensive furent refoulés par les généraux autrichiens Clerfayt et Wurmser sur l'autre rive et au sud, à l'armée italienne, on ne faisait pas grand'chose. A la vérité cette armée avait été renforcée á l'aide des

rait inévitablement la guerre civile la plus cruelle, que les puissances étrangères ne manqueraient pas de s'en mêler et que la France subirait le même sort que la Pologne... Ces pacifiques à tout prix devraient au moins calculer qu'il y a pour le moins pour 3 milliards espèces dans la Belgique seule de biens nationaux, qu'il y en a davantage dans les autres pays conquis réunis et que cette ressource sera l'unique pour retirer nos assignats.» (Revue historique, t. XVIII, p. 208. 308.)

Tallien ne cessait de répéter la théorie de 1792 qu'il fallait entourer la France d'une ceinture de républiques fondées par elle et placées sous sa dépendance et Sieyès avait même élaboré le plan de sécularisation des principautés ecclésiastiques de l'Allemagne, semblable en tout à celui qui fut exécuté en 1803. Mallet du Pan, le perspicace correspondant du cabinet de Vienne, écrit ce qui suit dans une lettre datée du 23 août 1795 : « Les monarchistes et nombre de députés de la Convention sacrifieraient toutes les conquêtes pour l'accélérer et l'obtenir (la paix), mais les Girondins fanatiques et le comité de Sieyès persistent dans le système de tension. Trois motifs les dirigent : 1° le dessein d'étendre leur doctrine avec leur territoire : 2° le désir de fédéraliser successivement l'Europe à la République française : 3° celui de prolonger une guerre partielle qui prolonge aussi le pouvoir extraordinaire et les moyens révolutionnaires » (Correspondance inédite, t. I, p. 288.)

troupes de l'armée d'Espagne et le commandement avait été confié à un général d'un certain âge, Schérer, qui avait jusqu'alors été employé dans les Pyrénées. De Paris on lui avait bien donné l'ordre de franchir les défilés des Apennins et de déboucher dans la plaine ; il fut victorieux dans le combat de Loano (23-25 novembre 1795), mais la mauvaise saison survint et vint interrompre l'action contre les Austro-sardes. Heureusement la Russie n'envoyait pas de secours à l'Autriche, celle-ci était seule à tenir tête à la France et ne pouvait pas faire porter ses efforts sur le théâtre italien de la guerre. Pendant un moment, il est vrai, on avait à Vienne, songé à déplacer le centre de gravité du Rhin en Italie, ce qui eût rendu très probablement beaucoup plus difficile les victoires que Napoléon allait y remporter. Thugut, en effet, avait été informé que le gouvernement de la République cherchait à séparer la Sardaigne de l'Autriche et à lui offrir en échange la Lombardie et les rapports que Mallet du Pan envoya à Vienne au commencement de l'année 1796 assuraient que les Français étaient décidés à pénétrer, *coûte que coûte*, en Piémont et dans le Milanais.

Malgré tout on ne prit pas de mesures énergiques. Les Anglais surent, par leurs subsides, retenir en Allemagne les forces autrichiennes ; cela était plus conforme à leurs intérêts ; le grand-duc de Toscane refusa de laisser passer sur son territoire les troupes auxiliaires napolitaines ; Thugut lui-même redoutait une agression de la part de la Prusse, il voulait être prêt à la repousser en Bohême et dès lors il ne put envoyer à l'armée d'Italie que quelques pauvres bataillons : bref tout contribuait à lui faire négliger un théâtre de la guerre où des événements de la plus haute portée allaient bientôt se dérouler.

Le plan de campagne de Bonaparte, tout à l'opposé de celui de Schérer qui restait inactif, admettait la possibilité de prendre, dans le sud, l'offensive dès le mois de février ; il en proclamait même la nécessité. Aux plaintes de Schérer qui disait que son armée manquait de tout, situation à laquelle les finances épuisées de la France n'étaient quand même pas en état de remédier, Bonaparte répondait en montrant la riche plaine de la Lombardie et promettait de faire vivre l'armée sur le pays ennemi. Le 19 janvier 1796 son plan était définitivement adopté et le général en chef de l'armée d'Italie reçut l'ordre de s'y conformer. Schérer refusa. Il demanda d'être relevé de son commandement, ajoutant que celui-là n'avait qu'à exécuter ces projets qui avait su les trouver. Sa démission arrivait à point. Le 13 vendémiaire, le petit général avait sauvé la vie aux hommes qui étaient à présent au pouvoir ; maintenant il leur montrait les voies et moyens de sauver leur politique. Alors que tout échec militaire devait ébranler le Directoire et fortifier l'opposition, il promettait des triomphes qui justifieraient la conduite du gouvernement et le consolideraient. Schérer fut relevé de ses fonctions et Napoléon le remplaçait. Le 27 mars il prit, à Nice, le commandement de l'armée d'Italie.

Le nouveau général en chef trouva ses troupes dans un état déplorable. L'effectif des six divisions était de 60.282 hommes, mais plus de 22.000 étaient dans les hôpitaux et 38.000 hommes à peine étaient valides. C'étaient des hommes aguerris et rompus aux fatigues, souffrant d'être mal nourris et mal équipés, car le versant des Apennins avec ses pauvres villages n'offrait que peu de ressources et les caisses de la France étaient vides. Aussi la proclamation que le jeune général en chef — Bonaparte était moins âgé que n'importe lequel de ses généraux — adressa à ses

soldats, retentit-elle à leurs oreilles comme l'annonce de la délivrance : « Soldats! vous êtes mal nourris et presque nus. Le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous. Votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni avantage ni gloire. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; mais vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces. Vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage? »

Ce langage, dont la teneur, à la vérité, ne nous est connue que par les souvenirs dictés par l'Empereur à Sainte-Hélène, est l'expression pure et sans fard de cette politique de l'embarras à laquelle la France était réduite depuis un temps assez long. La Convention déjà avait déclaré aux troupes qui franchissaient le Rhin qu'il leur fallait vivre aux dépens de l'ennemi et leurs chefs avaient pour instruction de faire tout ce qui était en leur pouvoir afin d'entretenir l'armée aux frais de l'adversaire. Le Directoire adopta le procédé, il lui donna même une extension plus grande. Mais ces paroles sont en outre bien caractéristiques pour l'homme qui les prononça : il connaissait trop bien la nature humaine pour ne pas promettre richesse et gloire aux pauvres et aux ambitieux. Il fallait de l'audace pour faire de telles promesses, plus audacieuses encore allaient être les actions qui servirent à les réaliser.

Nous avons vu Napoléon, deux années avant d'entreprendre sa campagne, insister auprès de Robespierre sur l'importance qu'il y avait à forcer les cols des Apennins à Savone ; nous l'avons vu, chargé d'une mission secrète par le dictateur, étudier en détail le terrain et les fortifications que l'ennemi y

avait élevées. Il va mettre à profit la connaissance acquise alors et cela d'après les principes tactiques même que, dès 1794, il exposait, à Paris, au tout-puissant député. « Il en est des systèmes de guerre, disait-il alors, comme des sièges des places, il faut réunir ses feux sur un seul point. La brèche faite, l'équilibre est rompu, tout le reste devient inutile, et la place est prise. Il ne faut point disséminer ses attaques, mais les concentrer. Il faut se diviser pour vivre et se concentrer pour combattre. L'unité de commandement est nécessaire pour assurer le succès. Le temps c'est tout. »

La route qui de Savone franchit, dans la direction du nord, les Apennins, se divise en deux bras, la crête une fois dépassée ; l'un mène vers l'ouest, par Millesimo et Ceva, à Turin, l'autre, dans la direction du nord-est, par Cairo et Dego, à Alexandrie et Milan. Celui-là était occupé par les Piémontais, celui-ci par les Autrichiens, les deux corps étant solidement reliés l'un à l'autre. Il fallait se jeter entre les deux. Le général en chef autrichien Beaulieu forma le dessein d'attaquer depuis l'est la division Laharpe postée en avant des autres à Voltri, tandis que son subordonné Argenteau la prendrait à revers depuis Montenotte (au Nord de Savone). Ce plan était mal conçu et Bonaparte, pour profiter de la faute de l'adversaire, dut engager la lutte avant l'arrivée des convois attendus. Laharpe se retira devant Beaulieu jusqu'à Savone, tandis que Bonaparte attaquait Argenteau, le 11 avril 1796, à Montenotte avec des forces supérieures du double et le vainquit en lui infligeant des pertes très graves. Le lendemain Masséna et Augereau dispersèrent un autre corps autrichien détaché à l'armée sarde sous les ordres du général Colli, à Millesimo. Napoléon, sans perdre une minute, se jeta derechef sur Argenteau et les débris

de son corps qu'il anéantit le 14 à Dego. Beaulieu craignant de voir la masse principale de son armée coupée sur la route d'Alexandrie, se retira, le 16, des montagnes vers la plaine à Acqui. Bonaparte avait donc réussi dans sa première manœuvre ; il avait poussé son armée entre celles des alliés, il avait refoulé les Autrichiens et isolé les Piémontais à Ceva. Ces derniers abandonnèrent également leur position avancée non sans subir, pendant la retraite, le 21 avril, un échec sérieux à Mondovi.

La plaine promise s'étendait donc devant les Français, grande ouverte, leur avant-ligne fut bientôt à Cherasco et à Alba. Napoléon avait tenu et tenu entièrement la promesse faite à ses soldats. A partir de ce moment ceux-ci eurent une foi aveugle en lui. Il avait en plus des Autrichiens et des Piémontais vaincu un troisième ennemi : la méfiance et la jalousie des généraux placés sous ses ordres. La plupart d'entre eux lui seront dès lors tout dévoués ; grâce à son talent de donner des ordres précis ; avec la fermeté voulue il sut obtenir des autres une obéissance absolue. Le Directoire lui avait ordonné d'attaquer d'abord Beaulieu. Il s'était d'abord jeté sur Colli, déclarant ne pas pouvoir opérer en laissant un corps ennemi sur ses derrières. Le résultat montra qu'il avait eu raison et le Directoire à son tour dut reconnaître sa supériorité.

Le roi de Sardaigne, Victor Amédée, tint la conduite que Bonaparte avait prévue : Insuffisamment soutenu par l'Autriche, menacé dans son pays même par son peuple que travaillaient les idées révolutionnaires, dans l'impossibilité de reconstituer son armée, il se rapprocha des Français et demanda une armistice en attendant qu'il fît la paix. Bonaparte le lui accorda en exigeant comme gages trois places fortes et le libre passage à travers tout le Piémont. C'est le 28 avril que fut signée la convention par laquelle la

France se débarrassait de l'un de ses deux adversaires. Immédiatement Napoléon courut sus à l'autre. Les Autrichiens avaient rétrogradé au delà d'Alexandrie sur la route de Pavie et attendaient l'ennemi dans une forte position derrière l'Agogna. Mais Bonaparte n'attaqua pas Beaulieu là où celui-ci s'y attendait : il avait longé le Pô pour ne le passer qu'à Plaisance et prendre de la sorte l'adversaire à revers Quand Beaulieu fut informé de cette marche, il ne put plus que se retirer, au prix des plus grands efforts, derrière l'Addu, près de Lodi, en abandonnant Milan. Mais cette ligne-là il ne put pas davantage la tenir. Le 10 mai les colonnes françaises parurent à Lodi et forcèrent le passage avec une bravoure inouïe. Les Autrichiens prennent la fuite et ne se croient en sûreté que derrière le Mincio et dans la place de Mantoue. La Lombardie était conquise et le 16 mai Napoléon fit son entrée triomphale à Milan.

Le gouvernement s'était bien vite mis à suivre d'un œil inquiet la marche victorieuse sans exemple de l'ambitieux général. Sans consulter Salicetti, commissaire présent à son armée, Bonaparte avait conclu l'armistice avec le Piémont, tandis que le gouvernement eût désiré établir la république dans ce pays. Une fois la convention signée, il fallut bien que le Directoire la ratifiât. Mais on voulut du moins lier les mains, pour l'avenir, au général trop enclin à agir selon ses propres inspirations et l'on décida que Kellermann, général en chef de l'armée des Alpes, renforcerait avec celle-ci l'armée d'Italie et partagerait avec Bonaparte le commandement supérieur et la direction des opérations, tandis que les affaires diplomatiques seraient réservées à Salicetti. Ce décret fut remis à Napoléon après sa victoire sur l'Adda. Il en fut outré. Il lui faudrait donc céder à un autre la gloire et le pouvoir qu'il allait conquérir? Mais

c'était intolérable ! Son ambition lui dicta une lettre à laquelle la pénétration de son esprit sut donner une forme pleine de tact et en même temps de netteté : « Si vous m'imposez des entraves de toutes espèces, écrivit-il au Directoire, le 14 mai 1796, s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement, s'ils ont droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon... Dans la position des affaires de la République en Italie, il est indispensable que vous ayez un général qui ait entièrement votre confiance. Si ce n'était pas moi, je ne m'en plaindrais pas ; mais je m'emploierais à redoubler de zèle pour mériter votre estime dans le poste que vous me confieriez. Chacun a sa manière de faire la guerre. Le général Kellermann a plus d'expérience et la fera mieux que moi, mais tous les deux ensemble nous la ferons fort mal. » A Carnot, directeur chargé des affaires militaires, il écrivait ceci : « Je ne puis vous être utile qu'investi de la même confiance que vous me témoigniez à Paris. Que je fasse la guerre ici ou ailleurs, cela m'est indifférent ; servir la patrie, mériter de la postérité une feuille de notre histoire, donner au gouvernement des preuves de mon attachement et de mon dévouement, voilà toute mon ambition. »

Certes non, il ne lui est pas indifférent de faire la guerre en Italie ou ailleurs ; de toutes ces assurances une seule, l'appel à la postérité, était sincère. Napoléon a toujours pensé à son jugement à elle et dans les dernières heures de sa vie où il a encore cherché à l'influencer par un vaste tissu d'inventions et de palliations. « L'orgueil humain », disait-il étant consul, à Mme de Rémusat, « se crée le public qu'il souhaite dans ce monde idéal qu'il appelle la postérité. Qu'il vienne à penser que, dans cent ans, un beau vers

rappellera quelque grande action, qu'un tableau en conservera le souvenir ; alors l'imagination se monte, le champ de bataille n'a plus de dangers, le canon gronde en vain, il ne paraît plus que le son qui va porter dans mille ans le nom d'un brave à nos arrière-neveux. »

Mais peu importe que ces assurances aient été sincères ou vaines, le Directoire céda. Kellermann n'était guère en crédit auprès de lui et l'on ne pouvait pas se passer de Bonaparte, car il savait admirablement faire les réquisitions et les finances de la France avaient besoin de ce genre d'opérations. Le décret fut retiré et l'on se contenta d'exprimer au général le désir qu'on avait de le voir faire une expédition par Livourne sur Rome et l'Italie méridionale avant de continuer sa marche vers le nord. A partir de ce moment, Napoléon eut liberté pleine et entière de faire en Italie ce qui lui plairait. Sa première préoccupation fut de réduire Beaulieu à l'impuissance.

Le territoire de la République de Venise s'étendait à ce moment fort loin vers l'ouest jusqu'au lac de Côme : Brescia et Bergame étaient les chefs-lieux de provinces vénitiennes. Bonaparte y fit entrer une partie de ses forces et de la sorte il amène l'ennemi à croire qu'il va pénétrer dans le Tyrol. Beaulieu donne dans le piège et dissémine ses forces sur toute la ligne du Mincio, de Mantoue à Peschiera. Bonaparte alors prend soudain la direction du sud-est et force le passage de la rivière, le 30, à Borghetto, sans beaucoup de peine. Il coupait ainsi en deux tronçons l'armée de Beaulieu ; l'un fut refoulé jusque dans la place de Mantoue et l'autre sur l'Adige dans le Tyrol. A l'exception de 12.000 hommes occupant Mantoue, il n'y avait plus un Autrichien sur le territoire italien et Bonaparte put songer à soumettre les alliés de l'empereur ou du moins à leur extorquer les contri-

butions de guerre les plus fortes possible. Le Directoire lui avait prescrit « d'enlever d'Italie tout ce qui pourrait se transporter et être de quelque utilité. » Il s'acquitta ponctuellement de cette mission. Le 9 mai il conclut un armistice avec le duc de Parme, le 17 un autre avec celui de Modène : à eux deux ils paient quatre millions ; ils fournissent des vivres et cèdent des œuvres d'art, car sur la liste des objets qu'il leur demande, les tableaux des grands maîtres figurent à côté des bœufs et des grains.

Après sa victoire du Mincio il contraignit Naples à signer une convention par laquelle cet état s'engageait à rester neutre et à séparer sa flotte de celle des Anglais. Puis le gouvernement romain, redoutant de voir la ville éternelle occupée par les républicains athées, dut acheter le droit de n'être pas envahi en cédant aux Français les légations de Ferrare et de Bologne et le port important d'Ancône jusqu'à la conclusion de la paix, en promettant de tenir éloignés de la côte des États de l'église, les navires anglais, de payer 16 millions et de céder aux Français un grand nombre d'œuvres d'art. Enfin le port de Livourne fut occupé quelques jours après, également dans le but de causer un préjudice aux Anglais : toutes leurs marchandises furent séquestrées et vendues au profit du Trésor.

Mais il s'en fallait de beaucoup que Bonaparte pût jouir en paix de ses succès. L'Autriche, qui, comme nous l'avons vu, avait le plus grand intérêt à sauver ses possessions et son influence en Italie, fit tout ce qui était en son pouvoir pour reconquérir la position qu'elle venait de perdre. Le général en chef de son armée du Rhin, Wurmser, fut envoyé dans le Tyrol afin de remplacer Beaulieu à la tête de l'armée et de débloquer Mantoue avec de nouvelles forces. Napoléon savait fort bien qu'il allait avoir à soutenir une lutte

des plus âpres dont l'issue lui assurerait ou lui enlèverait la situation personnelle de général tout puissant qu'il avait su conquérir et il prit ses dispositions en conséquence. Ce que, dans les mois qui vont suivre, le jeune capitaine a accompli dans sa lutte contre quatre armées se relevant l'une l'autre, constitue l'une des pages les plus admirables de l'histoire militaire. Il l'accomplit grâce à la supériorité de son talent inépuisable en ressources, grâce à la perspicacité avec laquelle il reconnaissait les avantages du terrain, le côté faible ou fort, les qualités ou les défauts de l'adversaire, grâce à sa circonspection toujours en éveil, embrassant du regard et de l'esprit en même temps tous les points et toutes les phases de l'action, sachant comme nul autre choisir le moment favorable et en tirer tout le parti possible.

Ajoutez à cela que les généraux qu'on lui opposait en Italie étaient élevés dans les principes d'une stratégie méthodique, qu'ils ne connaissaient qu'elle et que, comme tous les généraux des vieilles monarchies, ils se savaient tenus de ménager leurs coûteuses armées de mercenaires : pour eux l'essentiel c'était la manœuvre où ne coulerait pas de sang. Les généraux de la Révolution, tout au contraire, disposaient d'armées de cent mille hommes animées du fanatisme de la conquête et de la libération, ils recevaient des recrues qui ne coûtaient rien et faisaient la guerre en vivant sur le pays occupé : ils n'avaient pas à subordonner leur stratégie à des considérations économiques ; leur but unique c'était la bataille décisive, la victoire remportée, fût-ce au prix des plus grands sacrifices. Frédéric le Grand, dont Napoléon étudiait les écrits le plus assidûment, avait souvent préféré la bataille à la manœuvre, mais cette dernière lui était imposée par la nécessité et la poussée exercée sur lui en tous sens par des adversaires su-

périeurs, ligués entre eux. En outre sa méthode différait de celle de Napoléon en ceci — et la différence est essentielle, comme on l'a fait remarquer fort judicieusement, — qu'il n'avait pas « à dépenser, comme le général français, 10,000 hommes par mois. » Le mérite d'avoir organisé les armées révolutionnaires revient à Dubois de Crancé et à Carnot. Le mérite de Napoléon est d'avoir, avec le plus de génie, appliqué le principe de l'offensive tactique. Dans toute la campagne qui allait s'ouvrir, on ne devait voir que trop nettement le contraste qu'il y avait entre le général de la République à peine âgé de 27 ans, n'obéissant qu'à sa propre inspiration, témérairement et sans ménagement, et le général autrichien âgé de 79 ans, tenu avec cela dans la dépendance de l'empereur, des ministres et du conseil aulique de la guerre.

A la fin de juillet, bien trop tard par conséquent, les Autrichiens marchèrent impétueusement en avant depuis le Tyrol. Ils étaient divisés en deux armées : l'une, sous les ordres de Quosdanovich, longeait la rive occidentale du lac de Garde, l'autre, sous Wurmser, descendait l'Adige. Elles étaient supérieures de 10,000 hommes aux Français dont l'effectif n'était que de 42,000 hommes, en y comprenant la division qui assiégeait Mantoue. Le plan de Wurmser était d'envelopper l'armée de Napoléon par une action commune et simultanée. S'il réussissait, c'en était fait de l'armée française. D'autant plus que dès les premiers engagements les soldats autrichiens se montrèrent extraordinairement courageux et inébranlables et qu'elle se trouvait coupée de Milan et de Vérone. Napoléon se rendit compte de toute la gravité de la situation ; il hésita et déjà songeait à se retirer derrière l'Adda. Mais finalement il se laissa entraîner par l'audacieuse confiance d'un de ses divisionnaires, Augereau, et engagea la lutte en courant sans cesse

le danger d'être pris entre deux feux. L'entreprise hardie qu'il tenta réussit. Il se jeta d'abord sur Quosdanovich avec toutes les forces disponibles, le vainquit à Lonato (le 3 août) et le contraignit à rétrograder jusque dans le Tyrol. Puis il se jeta sur Wurmser. Celui-ci s'était avancé avec trop de circonspection. Bonaparte l'en châtia en lui infligeant une éclatante défaite à Castiglione (le 5 août) et en le forçant lui aussi à se retirer dans la montagne. Mantoue, dont on avait dû abandonner le blocus, fut immédiatement investie.

A la vérité ces victoires n'avaient pas eu de résultat décisif. Tant que cette place forte si importante n'était pas en son pouvoir, Napoléon ne pouvait songer à pousser plus avant, car les troupes employées simplement à l'investir étaient trop nombreuses pour que, avec le reste, il pût s'engager dans le Tyrol et l'intérieur de l'Autriche. De son côté la cour de Vienne se rendait tout aussi bien compte de l'importance que cette place avait pour elle ; sa perte, on le savait, entraînerait celle de toutes les possessions autrichiennes en Italie. Aussi redoubla-t-on d'efforts pour que la garnison pût s'y maintenir et finalement être débloquée. Le 19 août, l'empereur François envoya à Wurmser l'ordre péremptoire de se porter à son secours. Dans les premiers jours de septembre le général en chef se porta en avant avec une partie de son armée par la vallée de la Brenta, tandis que l'autre, sous les ordres de Davidovich devait tenir dans les positions de la vallée de l'Adige, puis descendre rapidement le long de la rivière, quand Wurmser s'avancerait depuis Bassano dans la direction de l'ouest et attirerait l'ennemi sur lui. Mais peu après le début des opérations, Bonaparte déjoua ce plan en pénétrant dans le Tyrol avec le gros de ses forces. Il refoula Davidovich bien au-delà de Trente, puis ga-

gna la vallée de la Brenta pour s'avancer vivement sur les derrières de Wurmser qui fut battu à Bassano (8 septembre). Le vieux maréchal alla s'abriter avec son armée vaincue derrière les remparts de Mantoue. Un détachement s'était échappé, à l'est, derrière l'Isonzo. Cette entreprise avait coûté à l'Autriche plus de 100 canons, tout son matériel et bien au-delà de 10,000 hommes.

C'était là pour Napoléon un succès bien plus considérable que celui de la bataille de Castiglione. Et il était d'autant plus important pour lui qu'il le remportait au moment même où les avantages obtenus au début par les armées de Moreau et de Jourdan en Allemagne, étaient perdus. L'armée autrichienne d'Allemagne avait dû céder une partie de ses troupes à l'armée d'Italie ; elle était considérablement affaiblie et l'archiduc Charles qui, tout jeune encore, avait montré du talent dans les Pays-Bas et venait de remplacer Wurmser dans le commandement supérieur, s'exagérant les forces de l'ennemi, avait repassé le Rhin. Ceci avait décidé Moreau, qui venait de succéder à Pichegru à la tête de l'armée du sud, à franchir le fleuve. Il battit l'archiduc et le refoula derrière le Danube. Jourdan aussi avait pu repousser le second corps autrichien sous Wartensleben et pénétrer en Franconie. Le Wurtemberg et le grand duché de Bade firent la paix avec la France, la Saxe rappela ses troupes et se déclara neutre et il semblait que la jonction des armées républicaines dans le Tyrol, jadis projetée, allait se réaliser, et qu'effectivement elles marcheraient sur Vienne. C'est à ce moment (premiers jours de septembre) que l'archiduc réussit à battre Jourdan à Wurzbourg et à contraindre de la sorte Moreau également à abandonner l'Allemagne du sud et à repasser le Rhin. L'Autriche avait au moins sauvé l'honneur de ses armes et cela d'une manière écla-

tante. Mais tout dépendait de la conservation de Mantoue.

Après ses dernières victoires, Bonaparte avait appelé les populations de l'Italie du nord à se soulever contre leurs maîtres et à former des légions nationales qui furent effectivement organisées à Milan et à Bologne. Il contrecarrait, en agissant de la sorte, les desseins du Directoire qui voulait, lorsque la paix serait signée, rendre la Lombardie en échange de la Belgique et de la frontière du Rhin. L'Autriche allait perdre tout prestige en Italie ; elle fit les plus grands efforts pour le sauver. Des armements considérables furent faits, particulièrement en Croatie et dans les confins militaires, on décréta la levée en masse des chasseurs tyroliens ; de la sorte l'armée fut bientôt renforcée au point que Davidovich disposait de 18,000 hommes dans le Tyrol et Quosdanovich de 25,000 dans le Frioul. Le commandement supérieur de ces forces fut donné au vieux feldzeugmeister Alvinczy, brave soldat mais général figé dans les vieilles méthodes. On eût dit que le Destin opposait à un général jeune et énergique les adversaires vieillis et les plus encroûtés, afin que ses victoires fussent en même temps celles du temps nouveau [1]. Les Au-

[1] En 1797 Bonaparte s'exprimait en ces termes sur le compte de l'ennemi : « Mes succès militaires sont grands ; mais aussi comment l'empereur est-il servi ? Les soldats sont bons et braves, quoique lourds et peu actifs en comparaison des miens ; mais quels officiers ! Ils sont détestables. Les généraux qu'on m'a opposés étaient ineptes ; un Beaulieu qui ne savait pas un mot des localités de l'Italie ; un Wurmser, sourd et lent à n'en jamais finir : un Alvinzi impotent. On les a accusés d'avoir été gagnés par moi ; ce sont des faussetés, je n'y ai jamais visé. Mais je puis prouver qu'ils n'ont pas eu, ces trois généraux, un seul état-major dont plusieurs des principaux ne me fussent dévoués et vendus. De là, j'ai vu non seulement leurs plans, mais leurs

trichiens avaient de nouveau pour eux la supériorité numérique, quand le 1er novembre, Alvinczy s'avança vers l'ouest depuis la Piave, tandis que Davidovich se portait en avant vers le sud, sur Vérone. Seulement leurs troupes comprenaient en majorité de jeunes soldats qui, les Croates surtout, étaient fort bons dans l'offensive mais trahirent bientôt leur infériorité parce que la ténacité leur faisait défaut. Au début des opérations Napoléon eut le dessous, si bien qu'il courait de nouveau risque, comme avant Castiglione, d'être enfermé par les deux fractions de l'armée autrichienne. Mais les ennemis ne surent pas tirer parti d'un succès qu'ils eurent devant Vérone et qui coûta tout près de 3,000 hommes aux Français. Napoléon eut le temps de préparer un nouveau plan admirable qui consistait à prendre Alvinczy en flanc et à revers. Avec une audace incroyable il réduisit au strict minimum les forces qu'il laissa devant Vérone et Mantoue, descendit l'Adige avec toutes ses troupes disponibles, 20,000 hommes environ, pour passer sur la rive orientale à Ronco et surprendre l'ennemi. Cela ne devait pas d'ailleurs être l'affaire d'un seul jour. A Arcole sur l'Alpone, rivière peu importante, quelques bataillons de Croates sous leur colonel Brigido, lui tinrent tête et essayèrent de défendre le pont jusqu'à l'arrivée des renforts. Il fallait faire l'impossible pour forcer le passage avant l'entrée en ligne de ceux-ci et enlever le village qui dominait le pont. Les assauts successifs des Français furent repoussés par le feu meurtrier des adversaires bien à couvert ; Napoléon en personne saisit un drapeau et se jeta sur le pont avec son état-major ; un aide-de-camp tomba à ses côtés, plusieurs

projets, et je les détruisais, quand ils étaient encore à délibérer »

officiers furent blessés ; les républicains s'enfuirent, entraînant leur général qui faillit périr en tombant dans un marais. Son aide-de-camp Marmont et son frère Louis ne parvinrent qu'à grand'peine à le retirer de là et à le mettre à l'abri des Autrichiens qui poursuivaient les fuyards. Grâce à la nuit seulement les Français regagnèrent leur position sur l'Adige (15 novembre). Dans l'intervalle toutes les forces d'Alvinczy s'étaient concentrées à Arcole ; le lendemain et le surlendemain on livra là de nombreux engagements fort sanglants et longtemps indécis ; enfin les vétérans de Napoléon eurent le dessus sur les braves recrues autrichiennes et dans l'après-dîné du 17 une charge audacieuse d'une poignée de guides à cheval suffit pour assurer la victoire sur l'Alpone. L'armée française sortait victorieuse de cette bataille d'Arcole qui avait duré trois jours. Davidovich, à force de traîner, n'y avait pu prendre part. Immédiatement après il fut attaqué à son tour et rejeté dans le Tyrol. La troisième tentative entreprise pour débloquer Mantoue avait échoué.

L'Autriche en fit une quatrième. Elle était décidée à n'abandonner sa position avancée en Italie qu'après avoir tenté l'impossible. Dans les premiers jours de l'année 1797 Alvinczy se porta encore une fois en avant contre l'ennemi, depuis le Tyrol, tandis que deux subdivisions d'armée, d'un effectif plus faible, commandées par Provera et Bajalich, s'avançaient depuis l'est pour vaincre Napoléon. Alvinczy n'espérait nullement la victoire, il ne faisait qu'obéir à l'ordre de l'empereur. Et pourtant il y eut, le 14 janvier, sur le plateau de Rivoli, un moment critique où l'une des colonnes autrichiennes s'avançait sur les derrières de la position française et la menaçait tandis que quatre autres l'attaquaient de front et avaient le dessus. Mais Bonaparte n'était plus le

même homme qu'avant Lonato : il lança contre l'une de ces colonnes toutes les forces disponibles qu'il avait sous la main. Elle recule toute surprise, les trois autres suivent et bientôt tous les ennemis attaqués de front prennent la fuite. La colonne exécutant le mouvement tournant se trouve isolée, elle est faite prisonnière par les Français. La bataille de Rivoli se termine par la débandade complète des Autrichiens et leur dernière tentative échoue misérablement. Le 3 février la place de Mantoue capitule et c'en est fait de l'hégémonie autrichienne en Italie.

Thugut, cet homme à la volonté énergique et doué de grands talents politiques, était incapable de croire à la défaite. A peine deux ans auparavant, alors que l'Autriche partageait avec la Russie ce qui restait de la Pologne, il avait obtenu de cette puissance, comme jadis Kaunitz et Joseph II, l'appui politique pour les acquisitions qu'il ferait en Italie. Mais en novembre 1796 Catherine II mourut juste au moment où l'ordre avait été donné de rassembler les troupes auxiliaires russes, et son successeur, Paul Ier, ne voulut pas entendre parler de fournir des secours effectifs à l'aide desquels l'Autriche pût s'agrandir. L'autre alliée, l'Angleterre, retira sa flotte de la Méditerranée et facilita de la sorte les opérations des Français en Italie : la réalisation de ses desseins était donc devenue plus difficile encore. Enfin la lutte s'était terminée par une défaite décisive. Mais Thugut n'était pas d'avis de mettre fin à la guerre. A la fin de l'année précédente il avait refusé, se fiant à ses seules forces, l'offre du Directoire qui demandait la cession de la Belgique et de la frontière du Rhin. Cette confiance, les derniers événements n'avaient pu l'ébranler : « Nous ne sommes pas à bout de forces, s'écria-t-il ; il nous faut simplement rassembler tout notre courage. » Il voulut

renoncer à agir sur le Rhin et s'en tenir à l'Italie. Il eût bien fait de prendre cette décision un an auparavant. L'archiduc Charles, qui avait été victorieux en 1796 devait prendre le commandement de l'armée d'Italie renforcée par les divisions de l'armée du Rhin et faire depuis le Tyrol une vigoureuse poussée en avant vers le sud afin de barrer le chemin à Napoléon, de l'empêcher de pénétrer dans l'intérieur de d'Autriche et de marcher sur Vienne. Mais il fallait que tout cela se fît le plus vite possible. Or, c'est tout juste le contraire qui arriva. L'empereur que son épouse, fille de la reine de Naples suppliait, sur la demande de sa mère, de faire la paix. que le parti tory autrichien monta contre le ministre qui n'était qu'un parvenu, hésita pendant de longues semaines avant de prendre la résolution de continuer la guerre. Or, quand enfin il la prit, ce ne fut pas dans le Tyrol qu'on concentra le gros des forces, mais dans le Frioul où l'armée s'était retirée après la journée de Rivoli et où elle était restée, évidemment parce qu'il était plus facile de la faire vivre là. Seulement les renforts venus de l'armée du Rhin mirent quelques semaines de plus à arriver sur les lieux car les communications entre le Tyrol et le Frioul par le Val Sugana étaient coupées. Ces troupes n'étaient pas encore rendues à destination quand les Français reprirent les opérations dans la première quinzaine de mars 1797.

Bonaparte en effet n'avait pas continué la guerre contre l'Autriche immédiatement après la chute de Mantoue. L'armée française aussi avait considérablement souffert et avait besoin, pour entreprendre de nouvelles et audacieuses opérations, de renforts considérables provenant de l'armée du Rhin et celle de Sambre-et-Meuse. Dans l'intervalle il marcha sur Rome. Pie VI avait refusé d'accéder aux propositions de paix du Directoire vu qu'elles empiétaient sur le

domaine religieux : on lui demandait en effet de reconnaître la constitution civile du clergé, de supprimer l'inquisition et autres choses de ce genre. Il s'était entendu avec l'Autriche et n'avait pas payé les millions qu'il s'était engagé, au mois de juin, à verser aux agents français. Mais la chute de Mantoue causa la perte du Saint-Père : le 1er février 1797 Napoléon lui déclarait la guerre. Avec un corps d'un faible effectif il dispersa les troupes papales qui montrèrent une insigne lâcheté et se fraya le chemin d'Ancône par la Romagne et le duché d'Urbin. On n'oubliera jamais la manière dont Lannes, qui commandait l'avant-garde, contraignit, au prix de sacrifices minimes des milliers d'adversaires à se rendre, et comment, rencontrant un jour plusieurs centaines de cavaliers de l'armée du pape, alors qu'il n'était lui-même suivi que de quelques officiers, il leur ordonna de mettre pied à terre et désarma les papalins tout déconcertés. En vain les moines exhortaient les soldats du pape à attendre l'ennemi de pied ferme, en vain les madones en tous lieux roulaient les yeux dans leur irritation contre les Français, l'armée papale n'en montrait pas plus de courage et les Français allaient entrer dans Rome. Mais Napoléon n'en voulait pas venir là. S'il avait menacé la capitale, Pie VI se serait forcément enfui, la guerre que le général français ne considérait que comme un intermède dans la grande lutte, n'eût pas pris fin de sitôt : et pourtant il fallait qu'elle se terminât vite et avantageusement. Il était trop bon politique pour méconnaître, comme faisaient les directeurs, l'importance de l'élément religieux. Au lieu de frapper le catholicisme dans son essence même, comme le voulaient les chefs du gouvernement, il laissa pour tout ce qui avait trait à la religion, liberté pleine et entière au pape, il ne menaça pas Rome et le 19 février 1797 il signa à Tolen-

tino la paix qui au point de vue matériel et politique était des plus avantageuses : Pie VI renonçait à toute alliance dirigée contre la France, il fermait ses ports aux Anglais, il cédait à la France les légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne ainsi que l'important port d'Ancône et payait quatorze autre millions en plus des seize qu'il devait.

Bonaparte avait de nouveau suivi sa propre inspiration, contre la volonté du Directoire, absolument comme il avait conclu de son autorité privée un armistice avec le roi de Sardaigne. Il avait évidemment, par rapport à l'Italie, des desseins tout autres que les gouvernants. Quels étaient ces desseins ? Nous le verrons un jour se défendre du reproche d'avoir voulu devenir duc de Milan ou roi. Peut-être qu'il y pensait et que pour cela il avait cherché à établir un *modus vivendi* avec le Pape. Mais probablement il envisageait dès lors, très nettement, la possibilité de régner un jour lui-même à Paris, d'établir son trône plus solidement que le Directoire n'était parvenu à établir son pouvoir et d'étendre son sceptre sur de plus vastes territoires. Carnot le soupçonnait d'être « un autre César qui ne tarderait pas de franchir le Rubicon, dès que l'occasion s'en présenterait ». Ce qu'il y a de certain c'est que de toutes les contributions de guerre si abondantes qu'il leva en Italie, une faible partie seule fut mise à la disposition du gouvernement, ou employée à soutenir les autres armées, par contre Napoléon était bien aise de voir ses généraux prendre leur part du butin : il s'assurait ainsi leur fidélité. Ils mettaient leurs trésors en sûreté en les envoyant secrètement en Suisse.

Quand Bonaparte entra dans Ancône, la proximité de la Turquie produisit une profonde impression sur lui : « Ancône est un très bon port ; on va de là, écrivait-il à Paris, en 24 heures en Macédoine et en 10

jours à Constantinople. Il faut que nous conservions le port d'Ancône à la paix générale et qu'il reste toujours français ; cela nous donnera une grande influence sur la porte Ottomane et nous rendra maîtres de la mer Adriatique, comme nous le sommes, par Marseille, l'île de Corse et St-Pierre, de la Méditerranée. » L'image d'Alexandre sans doute surgit alors devant lui ; elle ouvrit à son ambition la perspective de l'empire d'Orient, conquête à laquelle le Directoire ne songeait guère à ce moment-là. C'est dominé par cette idée qu'il devait plus tard partir pour l'Égypte et à son retour seulement, lorsqu'il rentra en France pour la soumettre à son pouvoir, le grand Macédonien cessa d'être son modèle. Charlemagne devint alors son idéal. Ce qui, en effet, le distinguait des hommes qui étaient ses prédécesseurs immédiats dans l'idée de la conquête du monde par la Révolution, des doctrinaires girondins avec leur idéal de la libération universelle des peuples et des directeurs avec leur tendance de faire de l'agitation à l'étourdie, c'est qu'il donnait pour base à ses desseins ambitieux la réalité historique et une politique allant toujours droit au but. Le fait seul qu'il ne sut jamais renoncer totalement aux procédés révolutionnaires, l'a fait finalement échouer [1].

[1] Au moment même où Bonaparte remportait en Italie ces victoires qui se succédaient si rapidement l'une à l'autre, Mallet du Pan adressait à la cour de Vienne ces paroles remarquables : « Ceux qui pensent que la République impérissable périra avec le temps ont certainement raison ; mais s'ils entendent que cette chute plus ou moins prochaine peut être un préservatif actuel pour le reste de l'Europe, s'ils entendent que tout changerait alors du blanc au noir, ils se trompent ; *car à la République d'aujourd'hui peut succéder une République monarchique ou dictatoriale, Que sais-je ? En vingt années un peuple en mouvement peut donner cent formes diverses à une révolution semblable.* » A

La campagne de 1796 avait solidement établi la gloire de Napoléon comme général d'armée : elle avait même éclipsé celle de Hoche tant admiré. Mais il savait fort bien que le peuple français préférait alors la paix à de nouvelles victoires, que le Directoire était haï et attaqué à cause de sa politique guerrière. Les élections pour le renouvellement d'un tiers du conseil des *Cinq-cents* étaient imminentes et personne ne mettait en doute qu'elles n'y enverraient des conservateurs et des amis de la paix ni que la nouvelle majorité serait hostile aux Directeurs. S'il réussissait à ce moment même de contraindre l'Autriche à des préliminaires favorables à la France, il obtenait un double résultat : la population qui n'avait pas encore oublié le 13 Vendémiaire lui deviendrait favorable et les Directeurs seraient ses obligés, car avec une telle paix ils pourraient voir venir les élections beaucoup plus tranquillement. D'autre part Bonaparte savait combien l'Autriche tenait à sa position en Italie, il n'ignorait pas qu'elle ne se laisserait point simplement mettre à la porte de la péninsule, que depuis longtemps elle projetait de conquérir Venise. Aussi résolut-il d'offrir à la première occasion, à l'empereur

la vérité Mallet du Pan ne se doutait pas alors que le « monarque révolutionnaire » serait l'homme même duquel il disait dédaigneusement : « Ce Bonaparte, ce petit bamboche à cheveux éparpillés, ce bâtard de Mandrin que les rhéteurs des Conseils appellent jeune héros et vainqueur d'Italie, expiera promptement sa gloire de tréteau, son inconduite, ses vols, ses fusillades, ses insolentes pasquinades. On se tromperait tout à fait, en lisant la dernière déclaration que le Directoire a fait imprimer à l'éloge du général, de supposer ce langage sincère... Il y a eu des voix pour envoyer *le jeune héros* à la place de la révolution et y recevoir vingt balles dans la cervelle ; mais, ami de Barras, protégé par les jacobins de toute classe, il a échappé au châtiment de son incartade »

François, le territoire de Saint-Marc et ses possessions en Istrie et en Dalmatie en échange de la Lombardie et de la Belgique. De la sorte il anéantissait un état indépendant et neutre, mais cela ne constituait point un obstacle aux yeux de cet homme qui allait droit au but sans égards pour les autres. Les monarchies légitimes n'avaient-elles pas tenu la même conduite vis-à-vis de la Pologne ? C'est plein de cette conception qu'il commença la nouvelle campagne de 1797. Il fallait que le plus tôt possible, avant que les armées du Rhin sous Hoche et Moreau pussent lui disputer ses lauriers, il mît l'Autriche dans une situation telle que ses offres lui parussent acceptables.

Les renforts autrichiens étaient encore loin que déjà, à la fin de février, ceux des Français leur arrivaient et dès le commencement de mars Napoléon recommençait les hostilités. Trois divisions, d'un faible effectif, furent détachées sous les ordres de Joubert, dans le Tyrol où il y avait plus de 20.000 Autrichiens. Avec quatre autres, comptant environ 34.000 hommes, Bonaparte lui-même entreprit son expédition dont le but était la paix. Comme l'an d'avant, au début de la campagne, son plan était de nouveau d'empêcher les deux armées ennemies d'opérer leur jonction, en se plaçant entre les deux, puis de battre, avec des troupes supérieures en nombre, la portion principale des forces adverses. Le 10 mars il rejeta de côté l'avant-garde autrichienne sur la Piave puis il courut au Tagliamento, derrière lequel l'archiduc Charles s'était retiré avec le gros de son armée, tandis que sur sa gauche Masséna essayait de tourner l'aile droite de l'ennemi. Les Autrichiens, au lieu de rétrograder dans la vallée du Tagliamento vers le nord-est par Pontalba, se retirèrent devant ces ennemis supérieurs en nombre vers le sud-est par Palma derrière l'Isonzo où ils voulaient attendre leurs renforts. Mais ceux-ci

n'arrivaient pas ; par contre Bonaparte poussa impétueusement en avant et ils ne purent pas davantage tenir dans cette position. Ils se retirèrent formés en deux colonnes dont l'une marcha de Goerz droit sur Tarvis, tandis que l'autre se dirigeait sur Laibach. Elles devaient se réunir à Villach, mais la jonction devint impossible car le col de Ponteba, insuffisamment défendu tomba, après plusieurs jours de lutte, au pouvoir de Masséna (23 mars). La communication avec le Pusterthal était coupée et pour l'instant il ne fallait plus songer à opposer une résistance énergique aux Français. Dans ces quelques journés les Autrichiens avaient subi des pertes énormes surtout en prisonniers ; l'archiduc ne disposait plus guère que de 15.000 hommes qu'il conduisit d'abord à Klagenfurt pour les ramener de là plus au nord sur la route de Vienne.

A présent Napoléon, se basant sur les résultats obtenus, avant que Hoche et Moreau eussent pu frapper de grands coups sur le théâtre des opérations en Allemagne, crut le moment venu de proposer des négociations, d'autant plus que sa position, au cœur du pays ennemi, sans appui possible de la part de l'armée d'Allemagne était plus ou moins compromise. Le 31 mars il écrivit de Klagenfurt, au prince, une lettre qu'il a lui-même nommée *philosophique*. Il y faisait allusion à la tentative faite par le Directoire de conclure la paix avec l'Autriche, tentative déjouée par l'Angleterre. « N'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre, et faut-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger ? Vous, monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône et êtes au-dessus de toutes les petites passions qui animent si souvent les ministres et les gouvernements, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière et de vrai

sauveur de l'Allemagne ?... Quant à moi, monsieur le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverais avoir méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. »

Pour donner à ces paroles toute la portée qu'elles avaient, il appela à lui, à Lienz, Joubert qui s'était avancé en vainqueur jusqu'à Brixen et avait chassé les adversaires vers le nord-ouest sur Sterzing, vers l'ouest sur Méran et il fit enlever par Masséna les défilés de Neumarkt, opération au cours de laquelle, à la vérité « plus d'un homme perdit la vie. » Puis Masséna reçut l'ordre de s'avancer dans la vallée de la Mur jusqu'à ce qu'il pût, à St-Michael et à Léoben, couper les dernières communications de l'adversaire avec l'ouest. Le 7 avril ce but se trouva atteint, les Français entrèrent à Léoben.

L'archiduc Charles avait immédiatement transmis la lettre de Napoléon à Thugut. Celui-ci ne voulut pas entamer, sans pouvoir s'appuyer sur des troupes, des négociations avec un général qui s'était peut-être trop avancé. Des milliers de volontaires furent enrôlés, les milices hongroises furent levées ; on prit toutes les dispositions pour défendre Vienne, puis le ministre envoya ses plénipotentiaires à Léoben. C'est là, au château de Goess, qu'eurent lieu les négociations entre le général Merveldt et le marquis Gallo, représentant l'Autriche et le général Bonaparte, au cours desquelles ce dernier proposa soudain à l'Autriche le territoire vénitien en échange de Milan et de la Belgique. Son offre produisit une profonde impression à Vienne. Se débattant contre le parti de la noblesse et celui de la cour, qui tous deux poussaient à la conclusion de la paix, totalement abandonné de la Russie, attendant en vain que l'Angleterre envoyât

sa flotte dans l'Adriatique et payât des subsides plus considérables, convaincu que la Prusse avait l'intention de s'agrandir, Thugut accepta, quoique en hésitant, les propositions de Bonaparte. L'acquisition d'un territoire longtemps convoité lui parut, en une certaine mesure, constituer une compensation pour ceux que l'Autriche allait perdre ; de la sorte elle aurait encore un pied en Italie et pourrait y recouvrer, à la première occasion favorable, la prépondérance qu'elle avait perdue. Mais quand Napoléon exigea la cession de Modène, les négociations devinrent plus difficiles. Il était évident qu'il voulait définitivement resteindre l'influence autrichienne en Italie à la ligne de l'Oglio, ou même, si cela était faisable, à celle de l'Adige. Thugut au contraire cherchait à conserver Modène à son prince et par lui à la maison de Habsbourg et limiter l'influence politique de la France par une ligne qui irait du lac d'Iseo, le long de l'Oglio, jusqu'au Pô, puis, en remontant la vallée de l'Enza, aboutirait à la côte de Massa et de Carrare, de manière à lui soustraire la péninsule proprement dite. Dans cette lutte diplomatique l'Autriche eut le dessous ; Modène dut être cédée et demeura à la République. Le 18 avril la paix fut signée dans le jardin Eggenwald à Léoben. C'était simplement une convention préliminaire contenant à la vérité les bases de l'entente mais pouvant être modifiée en certains points lors des négociations définitives. Telle qu'elle était formulée alors elle assurait la cession du territoire autrichien de Milan et du duché de Modène à la République Lombarde et de celle de la Belgique à la France, et ses articles secrets stipulaient l'acquisition pour l'Autriche du territoire vénitien jusqu'à l'Oglio et des possessions vénitiennes sur la rive orientale de l'Adriatique en échange des trois anciennes légations papales de Bologne, de Ferrare et de la Romagne qui

devaient former la compensation offerte à la République de Saint-Marc.

Au moment même où Napoléon signait l'acte qui mettait fin à la guerre, Hoche remportait sur le Rhin un succès considérable sur les Autrichiens et pénétrait en Allemagne. Mais il était trop tard, Bonaparte avait rendu inutiles ces victoires, du moins si les Directeurs ratifiaient la convention que, au fond, il avait signée sans autorisation. Dans la lettre qu'il leur écrivit pour leur transmettre la convention, il sut faire ressortir qu'elle n'était que préliminaire : la vilenie dont Venise allait être victime et qui avait été proposée par lui seul, il l'attribuait aux Autrichiens, si bien que le gouvernement qui ne voulait pas se brouiller avec le général tout-puissant, n'éleva aucune objection. Barras qui précisément alors ne pouvait s'entendre avec Guerini, ambassadeur vénitien à Paris, au sujet de la gratification qu'il toucherait pour garantir l'existence de Venise, rompit le marché et se rangea à l'avis de ses collègues. Ils ratifièrent les préliminaires et n'imposèrent qu'une condition à Bonaparte, à savoir de laisser Venise en dehors des stipulations, vu qu'elles étaient contraires au principe de la souveraineté populaire. Mais il n'était plus temps. Huit jours auparavant (le 2 mai) Napoléon avait déclaré la guerre au Sénat de Venise. C'est qu'il n'avait pas jugé à propos de dire au Directoire qu'à Léoben il s'était engagé à livrer aux Autrichiens le territoire vénitien et de traiter en ennemie la république de Saint-Marc dès la signature de la convention.

Lui-même avait eu soin de se préparer de longue main un prétexte. On sait, quoique lui-même nie le fait, qu'avant de pénétrer dans l'intérieur de l'Autriche, il organisa dans les villes vénitiennes également la révolution démocratique contre le gouvernement des aristocrates. Les *Patriotes* se soulevèrent.

Les paysans, partisans du gouvernement, tombèrent sur les émeutiers et, sur plusieurs points, des soldats français ayant pris ouvertement part au soulèvement furent tués. C'est ainsi qu'à Vérone il y eut une contre-révolution où périrent des démocrates et des Français et qui ne put être réprimée que grâce à l'intervention énergique de la garnison française. Plus tard il éclata dans le port de Venise une lutte entre un vaisseau de guerre vénitien et un français et le commandant de ce dernier fut tué d'un coup de feu. C'est alors que Napoléon déclara la guerre au doge. Un soulèvement des démocrates, à Venise, fomenté par Villetard, secrétaire d'ambassade français, contribua grandement à avancer les affaires. Le 15 mai le *grand conseil* dut déposer le pouvoir ; les *patriotes* instituèrent un gouvernement provisoire qui congédia immédiatement les troupes dont le gouvernement disposait encore et conclut avec Napoléon une convention par la quelle il se déclarait satisfait par le paiement de cinq millions, la cession d'un certain nombre de navires de guerre, et promettait à la République la protection de ses armes (16 mai 1797.) La promesse n'était guère sérieuse ; ce qui le prouve, c'est qu'il offrit au marquis Gallo, envoyé par Thugut à Milan pour conclure la paix définitive, la ville de Venise même s'il consentait à reporter la frontière autrichienne de l'Oglio sur l'Adige (24 mai 1797.) Afin que les Vénitiens ne se doutassent de rien, il écrivit deux jours après à la municipalité une lettre dans laquelle il disait : « Dans toutes les circonstances, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous donner des preuves du désir que j'ai de voir se consolider votre liberté, et de voir la misérable Italie se placer enfin avec gloire, libre et indépendante des étrangers, sur la scène du monde,

et reprendre parmi les grandes nations le rang auquel l'appellent sa nature, sa position et le destin. » Tout au contraire il disait dans un rapport adressé le lendemain même au Directoire : « Venise, qui va en décadence depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance et la naissance de Trieste et d'Ancône, peut difficilement survivre aux coups que nous venons de lui porter. Population inepte, lâche, nullement faite pour la liberté, sans terres, sans eaux, il paraît naturel qu'elle soit laissée à ceux à qui nous donnons le continent. Nous enlèverons tous les vaisseaux, nous viderons l'Arsenal, nous emmènerons les canons, nous ruinerons leur banque. Nous garderons également pour nous Corfou et Ancône. » L'altière cité devait être saignée à blanc avant qu'on en remît le cadavre à l'Autriche.

Mais la cour de Vienne, désireuse avant tout d'acquérir les trois légations, accepterait-elle la nouvelle proposition de Napoléon ? Dans l'intervalle les affaires prenaient, à Paris, une tournure qui exerça une grande influence sur la conduite de Napoléon ; il y fut mêlé personnellement et par contre-coup le changement qui s'opérait fut d'un grand poids dans l'arrangement avec les puissances.

Les élections d'avril 1797 donnèrent, cela était facile à prévoir, un résultat absolument défavorable au Directoire : les modérés eurent la majorité dans le conseil des Cinq-Cents et dans celui des Anciens. Il s'agissait de nommer un nouveau directeur : on désigna Barthélemy, qui avec Carnot, modéré aussi, forma la minorité conservatrice opposée à Barras, Rewbell et Lareveillère. Dès lors l'élément démocratique-jacobin dominait dans le Directoire tandis que dans les chambres c'était l'élément monarchique-conservateur qui avait le dessus. L'antagonisme s'accentuait de jour en jour et un conflit était inévi-

table. Un jour c'était la misérable administration financière du gouvernement qu'attaquait la majorité opposante, cette administration qui malgré une double banqueroute ne parvenait qu'à vivoter, demain on combattait ses agissements vis-à-vis du clergé et des émigrés, puis encore son administration coloniale, sa politique commerciale et enfin sa politique extérieure, où se révélait toujours davantage la propagande révolutionnaire et la tendance de convertir par les armes l'Europe entière au républicanisme. La majorité accusait ouvertement le Directoire de vouloir uniquement la guerre sans fin parce qu'il ne lui était pas possible de nourrir les troupes une fois qu'elles seraient rentrées. Le suicide de quelques officiers de marine qui s'étaient donné la mort parce qu'ils étaient à bout de ressources produisit une impression profonde. On blâmait surtout les agissements du gouvernement en Italie, en particulier les procédés employés vis-à-vis de Venise. L'opposition de droite reprochait au Directoire de déclarer la guerre sans en demander l'autorisation aux Chambres, comme le voulait la constitution, d'intervenir — ce qui était tout aussi anticonstitutionnel, — dans les affaires intérieures d'états étrangers et de rendre de la sorte systématiquement toute paix impossible.

Bonaparte se sentait personnellement atteint par toutes ces récriminations. Il prit la défense de la majorité du Directoire contre la majorité des Chambres. Le 14 juillet, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille, il adressa à son armée un manifeste, qui était une véritable déclaration de guerre adressée à l'opposition, composée en partie de royalistes, et ceux-ci les armées républicaines les détestaient à cause surtout des émigrés : « Soldats, disait-il, je sais que vous êtes profondément affectés des mal-

heurs qui menacent la patrie ; mais la patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là. Des montagnes nous séparent de la France ; vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains. Soldats, le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les Royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. Soyez sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux : guerre implacable aux ennemis de la République et de la constitution de l'an III ! » Cette proclamation trouva des échos dans toutes les garnisons italiennes et différents corps, comme d'ailleurs ceux des autres armées aussi, affirmèrent leur dévouement à la République dans des adresses au Directoire. De plus Bonaparte composa quelques mémoires, très bien écrits mais absolument faux, qui venaient justifier la politique qu'il avait suivie vis-à-vis de Venise. Il avertit les orateurs de l'opposition « au nom de ses 80,000 hommes » que le temps était passé où de lâches avocats et de misérables bavards faisaient guillotiner les soldats. Et il n'était pas homme à s'en tenir aux discours. Il envoya un de ses généraux, Augereau, à Paris, avec les adresses des divisions et le mit à la disposition de Barras et de ses deux collègues au cas où ils en eussent besoin pour se défendre. A peine arrivé, Augereau fut nommé au commandement de l'armée de l'intérieur. En outre Napoléon rendit un service tout particulier aux trois directeurs. Un des principaux agents des Bourbons, le comte d'Entraigues, venait d'être arrêté à Trieste sur la demande de la France. Il fut conduit à Milan et l'on trouva entre autres dans son portefeuille une

pièce prouvant que Pichegru était en 1795, entré en rapports avec le prince de Condé. Cette révélation avait d'autant plus de prix que Pichegru était l'un des chefs de la majorité et avait été élu président des *Cinq-Cents*. Napoléon envoya la pièce à Paris. Elle fut pour les trois directeurs le principal moyen et le prétexte d'un coup d'État par lequel ils se débarrassèrent, le 4 septembre 1797 (18 Fructidor) d'abord de leurs deux collègues Carnot et Barthélemy, puis d'un nombre considérable de députés conservateurs. Les deux places vacantes dans le Directoire furent données à deux démocrates avérés, Merlin de Douai et François de Neufchâteau. Le coup avait admirablement réussi. Pour le justifier on dévoila la prétendue trahison de Pichegru. Le vrai vainqueur de Fructidor c'était Bonaparte, comme il avait été celui de Vendémiaire. A la vérité on est en droit de se demander si, en prêtant appui au Directoire, il désirait que les choses prissent cette tournure, s'il ne voulait pas simplement renverser Pichegru. Peut-être qu'Augereau l'a compromis plus qu'il n'aurait fallu, eu égard à ses desseins. Du moins cela semblerait ressortir des Mémoires de Barante qui viennent d'être publiés. Mais en face du fait accompli il dut, pour rester le maître, prendre la victoire à son compte et à celle de son armée. C'est ce qu'il fit dans son bulletin du 22 septembre, anniversaire de la République, où il disait : « Soldats, éloignés de votre patrie et triomphant de l'Europe, on vous préparait des chaînes ; vous l'avez su, vous avez parlé : le peuple s'est réveillé, a fixé les traîtres, et déjà ils sont aux fers. »

Il était plus en faveur que jamais auprès du gouvernement. Augereau qui avait cru être la cheville ouvrière du coup d'État, tandis qu'il n'était qu'un aveugle instrument, fut éloigné de Paris : on lui

donna le commandement de l'armée du Rhin. Hoche, le seul rival possible du jeune Corse, mourut à ce moment-là d'une affection pulmonaire aigüe. L'armée des Alpes fut réunie à celle d'Italie et de la sorte Napoléon se trouva à la tête de forces considérablement augmentées. Les royalistes étaient vaincus, les modérés condamnés à l'inaction et le nouveau Directoire étant l'obligé du général, évita de le contrecarrer. Son ambition ne connaissait plus de bornes. « On m'a reproché, disait-il quelques années plus tard à Mme de Rémusat, on m'a reproché d'avoir favorisé le 18 fructidor ; c'est comme si on me reprochait d'avoir soutenu la Révolution. Il fallait en tirer parti, de cette révolution, et mettre à profit le sang qu'elle avait fait couler... Certes, ce n'est pas un rôle difficile que celui de Monk, il m'eût donné moins de peine que la campagne d'Égypte et même que le 18 brumaire... Il est certain que j'aurais bien su, s'il l'eût fallu, détrôner une seconde fois les Bourbons, et le meilleur conseil qu'il y aurait eu à leur donner eût été de se défaire de moi. »

Combien cet aveu s'accorde avec ce que les observateurs attentifs disent de lui cette année-là même. Un de ses anciens amis, le commissaire aux guerres Sucy, écrit en août 1797 qu'il ne croit pas que Bonaparte ait « un point d'arrêt autre que le trône ou l'échafaud. » Et le comte d'Entraigues dont il vient d'être question dit dans un de ses rapports : « Cet homme veut maîtriser la France et par la France l'Europe. S'il y avait un roi en France et que ce ne fût pas lui, il voudrait l'avoir créé, que ses droits fussent au bout de son épée, ne jamais abandonner cette épée, pour la lui plonger dans le sein s'il cessait de lui être asservi un moment. »

Était-ce là une calomnie ou une exagération? Ni

l'un ni l'autre, Napoléon lui-même faisait, avant Fructidor, en juin 1797, à Melzi et à Miot, d'étranges confidences : « Croyez-vous que je gagne des victoires pour la plus grande gloire des avocats du Directoire, pour Carnot, pour Barras ? Supposez-vous que je pense à fonder une République ? Quelle idée ! Une république de 30 millions d'âmes ! avec nos mœurs et nos vices ? Comment cela serait-il possible ?.. Il faut à la nation un chef couvert de gloire ; et non des théories de gouvernement, des phrases, des rêves d'idéologues, que les Français ne comprennent pas »... On se doutait bien quel serait ce chef, car rien qu'à le voir se produire en public, on reconnaissait l'homme jouissant d'une toute-puissante indépendance. Il tenait sa cour, tout comme un prince, au château de Montebello près de Milan. Tout comme un prince il recevait les ambassadeurs de l'Autriche, de Naples, du Piémont. Il prenait même ses repas en public, s'exposant, avec quelques privilégiés, comme un monarque, à la curiosité du vulgaire. Et c'est comme un monarque qu'il négocia la paix définitive avec la cour de Vienne, d'après ses idées, ses desseins à lui et nullement d'après les intentions de son gouvernement. Celui-ci chercha bien à lui imposer comme règle de conduite les idées de démocratie doctrinaire dont il était imbu, à obtenir de lui qu'il révolutionnât totalement l'Italie et en exclût l'empereur. Bonaparte répondit péremptoirement que le procédé n'était pas pratique et il offrit sa démission, si bien que le Directoire dut lui laisser carte blanche. Les lettres qu'il adressait au ministère de l'extérieur à Paris affectent le ton d'un homme supérieur qui régente ceux à qui il écrit. L'une des plus remarquables, celle du 7 octobre 1797, adressée au nouveau ministre des affaires étrangères, Talleyrand, contient les passages suivants : « Vous connaissez peu ces peu-

ples-ci[1]. Ils ne méritent pas qu'on fasse tuer 40,000 Français pour eux. Je vois par vos lettres que vous partez toujours d'une fausse hypothèse : vous vous imaginez que la liberté fait faire de grandes choses à un peuple mou, superstitieux, pantalon et lâche...

« Le caractère distinctif de notre nation est d'être beaucoup trop vive dans la prospérité. Si l'on prend pour base de toutes les opérations la vraie politique, qui n'est autre chose que le calcul des combinaisons et des chances, nous serons pour longtemps la grande nation et l'arbitre de l'Europe. Je dis plus : nous tenons la balance de l'Europe ; nous la ferons pencher comme nous voudrons, et même, si tel est l'ordre du destin, je ne vois point d'impossibilité à ce qu'on arrive en peu d'années à ces grands résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme extrêmement froid, constant et raisonné, atteindra seul. »

La cour de Vienne allait à son tour sentir la supériorité de Napoléon et l'accroissement de son pouvoir. Thugut avait consenti à s'écarter des stipulations de la convention préliminaire d'Avril, dans l'intention, il est vrai, d'acquérir les légations et d'agrandir ainsi la sphère d'action de l'Autriche en Italie. Il avait eu tort. Napoléon avait volontiers consenti à modifier ces stipulations, mais c'était uniquement pour réduire davantage encore l'influence de l'Autriche. C'est pour cela qu'au mois de mai il offrit la ville de Venise et l'Adige pour frontière. Thugut s'était empressé de refuser ; mais il eut beau faire traîner les négociations pendant des mois, évidemment dans l'espoir qu'une victoire des modérés à Paris aurait pour conséquence dans la politique extérieure de la France, un revirement également dans le sens de la modération ; il eu

[1] Les Italiens.

beau envoyer le plus habile diplomate dont disposât alors la cour de Vienne, le comte Louis Cobenzl, afin de continuer les négociations avec Bonaparte à Udine : en septembre la situation était telle — l'Autriche étant isolée et le parti de la paix ayant le dessus à la cour — qu'on ne put plus strictement maintenir les stipulations des préliminaires de Léoben, mais qu'il fallut accepter les propositions de la partie adverse. Dans une série de séances orageuses on conclut la paix définitive : Bonaparte cherchait à agir sur l'envoyé autrichien par tous les moyens que lui fournissait son tempérament, par la flatterie et les offres rusées, par la menace et l'injure. Un jour Cobenzl se refusant à accéder à une de ses propositions il fut en proie à un véritable accès de fureur : il jeta à terre un vase de porcelaine et se précipita hors de la salle des séances en jurant et en vociférant. Cette scène, il allait souvent la jouer plus tard, non plus inopinément, mais bien en s'y préparant d'avance, vis-à-vis des ambassadeurs étrangers. Enfin, le 17 octobre 1797, on signa la paix définitive après que, à deux reprises, les négociations eussent failli être rompues, à Passariano près d'Udine, en la datant de Campo Formio. La France acquérait la Belgique et les îles Ioniennes, l'Autriche la ville de Venise et les provinces de terre ferme vénitiennes jusqu'à l'Adige et au sud le territoire entre le Canal Bianco et le bras principal du Pô. Les territoires de Mantoue et de Milan, de Bergame et de Brescia, de Modène et des trois légations formaient la République cisalpine ; le duc de Modène reçut comme compensation le Brisgau, territoire autrichien. L'Autriche qui en plus du Brisgau cédait le comté de Falkenstein et le Frickthal dans l'Argovie devait trouver une compensation dans l'archevêché de Salzbourg et des territoires bavarois sur l'Inn et ces prétentions la France s'engageait à les sou-

tenir ; par contre l'Autriche promettait ses bons offices pour que, à la paix générale à conclure avec l'Empire, la France eût le Rhin comme frontière jusqu'à Andernach. Les affaires de l'Empire devaient être réglées dans un congrès spécial qui se réunirait sous peu à Rastadt et les princes lésés dans leurs intérêts seraient indemnisés par des cessions de territoires sur la rive droite. Afin de montrer sa bonne volonté, l'empereur évacua aussitôt l'importante place forte de Mayence où les Français entrèrent.

A Vienne, tout aussi bien dans la ville qu'à la cour, régna une joie sans bornes quand arriva la nouvelle que la paix était signée. Seuls quelques hommes d'État perspicaces, Thugut surtout, regrettèrent les conditions de cette paix comme étant très préjudiciables à la monarchie : ils ne croyaient pas que la situation créée par ces stipulations pût être durable. L'empereur avait consenti à ce que le territoire de l'Empire fût diminué, il s'était déclaré prêt, lui-même, à annexer à ses domaines le territoire d'un prince ecclésiastique, alors que c'étaient précisément ces princes-là qui constituaient l'appui le plus solide de la maison de Habsbourg dans l'Empire. Si du moins l'État autrichien avait vu s'accroître sa puissance ! Mais il s'était vu impitoyablement refoulé vers l'est. Napoléon par contre avait toute sorte de raisons d'être satisfait de son œuvre. On raconte que le jour où furent échangées les signatures il laissa éclater toute sa joie et qu'il fut pour l'envoyé autrichien d'une amabilité charmante, que, en acteur consommé, il savait d'ailleurs tout aussi bien feindre que la colère et la fureur. Si les négociations n'avaient pas abouti, la conséquence eût été, pour lui personnellement, une pénible campagne d'hiver dans les Alpes inhospitalières, tandis que peut-être un autre eût remporté ailleurs la victoire décisive : une fois la paix conclue il

pouvait travailler à l'exécution des vastes desseins qu'il avait combinés pendant l'été, desseins tels que rarement un homme n'en a conçu de plus vastes avec la conscience absolumeut nette du but qu'il s'agissait d'atteindre.

IV

L'Égypte.

Lorsque Napoléon, jouant le rôle d'un allié secourable, concluait son traité avec le nouveau gouvernement de Venise, il ne cherchait pas simplement à s'assurer d'une compensation qu'il pût offrir à l'Autriche. Il réservait à la France une partie de l'héritage : il voulait que le rôle prépondérant joué par l'antique République dans l'Orient devînt l'apanage de la nouvelle. C'est sur des navires vénitiens qu'il envoya, en mai 1797, Gentili, un de ses généraux, occuper les îles Ioniennes où la population accueillit l'envoyé de l'illustre capitaine avec sympathie et comme un libérateur qui venait la délivrer de l'odieuse domination du lion de Saint-Marc. Il venait de la sorte de faire un pas, et un pas très important, vers l'Orient où il apercevait un vaste champ d'action pour l'influence française et pour son ambition personnelle, en admettant que les deux objets s'accordassent. Dès le mois de mai il avait insisté sur ce fait que la France

ne devrait céder Corfou à aucun prix. « Corfou et Zante, écrivait-il plus tard à Talleyrand, nous rendent maîtres de l'Adriatique et du Levant. C'est en vain que nous voudrions soutenir l'empire de Turquie ; nous verrons sa chute de nos jours ; l'occupation de ces quatre belles îles sera pour nous un moyen de la soutenir ou de nous faire notre part ».

C'est en se conformant à ce programme qu'il se mit en rapport depuis les îles Ioniennes, et à l'aide d'agents habiles, avec les Grecs, les Mainotes, le pacha de Janina et ceux de Scutari et de Bosnie. Déjà d'ailleurs, de son regard d'aigle, il avait découvert un nouveau but à son activité. De tout temps il entrait dans les vues de la France de couper aux Anglais leurs communications avec les Indes et de s'assurer à cet effet du plus grand nombre de points d'appui possible dans la Méditerranée. C'est pour ce motif que en 1796, quand par suite d'une alliance défensive et offensive conclue au mois d'août entre la France [1] et l'Espagne, la flotte Anglaise eut quitté ces parages, Napoléon fit réoccuper la Corse, par le général Gentili. C'est pour ce motif aussi que, au printemps suivant, il eut vis-à-vis de Gênes les mêmes procédés que vis-à-vis de Venise. Le 5 juin 1797 il conclut avec elle un traité par lequel elle acceptait le nom de République ligurienne, une constitution démocratique et le protectorat de la France. Enfin le 16 août 1797, il écrivait au Directoire : « Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. Le

[1] Napoléon accorda une amnistie aux Corses. Il n'en exclut que les chefs des familles qui s'étaient liguées avec Paoli contre lui, en particulier les Pozzo di Borgo, Peraldi, Bertholani et autres. Pozzo di Borgo resta son ennemi et son adversaire acharné.

vaste empire ottoman, qui périt tous les jours, nous met dans l'obligation de penser de bonne heure à prendre des moyens pour conserver notre commerce du Levant. » D'un bond sa pensée avait parcouru le chemin qui le séparait du pays des Pharaons. « Pourquoi, écrit-il à Talleyrand le 13 septembre, pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte ? L'amiral Brueys pourrait très bien mouiller là et s'en emparer. Quatre cents chevaliers et un régiment de cinq cents hommes sont la seule défense de la ville de la Valette. Les habitants... sont très portés pour nous et fort dégoûtés de leurs chevaliers, qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim. Je leur ai fait exprès confisquer tous leurs biens en Italie. Avec l'île de Saint Pierre, que nous a cédée le roi de Sardaigne, Malte, Corfou etc., nous serons maîtres de toute la Méditerranée. S'il arrivait qu'à notre paix avec l'Angleterre nous fussions obligés de céder le cap de Bonne-Espérance, il faudrait nous emparer de l'Égypte. L'on pourrait partir d'ici avec 25.000 hommes escortés par huit ou dix bâtiments de ligne ou frégates vénitiennes... L'Égypte n'appartient pas au Grand Seigneur. Je désirerais que vous prissiez à Paris quelques renseignements pour me faire connaître quelle réaction aurait sur la Porte notre expédition d'Égypte. »

Talleyrand dont le regard pénétrant avait sans doute sous cette supériorité brutale deviné le maître futur, accepta et défendit avec zèle les projets du général. Ils ne lui étaient pas étrangers : il en avait conçu d'analogues. Avant d'avoir reçu la lettre de Bonaparte il avait, dans un discours, *sur les avantages à retirer des colonies nouvelles après les révolutions* qu'il lut en juillet 1797 à l'Institut national, parlé de l'Égypte et revendiqué pour Choiseul l'honneur d'avoir eu le premier cette idée là[1].

[1] L'idée était plus ancienne encore. Leibniz l'avait sou-

En outre Magallon, consul de France au Caire, ne cessait, depuis un an, de parler dans ses rapports des avantages qu'on retirerait d'une expédition en Égypte. Aussi le ministre accueillit-il les propositions de Bonaparte et insista-t-il, de son côté, sur l'importance qu'il y avait d'établir la suprématie française dans la Méditerranée et en particulier sur le Nil. Il a été jusqu'à se glorifier, vis-à-vis de l'envoyé de Prusse, d'avoir été l'instigateur de l'entreprise.

Il est d'ailleurs permis de se demander si dès ce moment Napoléon envisageait pour lui-même la possibilité de diriger l'expédition. Ses projets ambitieux s'accordent peu avec cette aventure entreprise avec 25,000 hommes dans une contrée éloignée. Il ne devait pas de loin penser à jouer sa renommée si grande, et de plus acquise si rapidement, dans une expédition dont on ne pouvait prévoir l'issue, ni à renoncer à son rôle prépondérant en France, et à débarrasser, pour si peu, le Directoire des soucis que lui causait son ambition. Pourtant il a pris la direction

mise à Louis XIV afin de le détourner du Rhin. En 1738 d'Argenson, qui fut plus tard ministre, la reprit et souleva la question du percement de l'isthme de Suez. Depuis, le gouvernement français y était revenu à plusieurs reprises. C'est ainsi qu'en 1780 l'explorateur Sonnini rencontra au Caire un officier français chargé d'étudier la possibilité d'une conquête de l'Égypte et de se rendre de là aux Indes. Cinq ans après on reprit la chose, car Joseph II dans son projet de partage de la Turquie assignait l'Égypte à la France. En 1795 et 1796 des émissaires de la République parcouraient la vallée du Nil. Il est d'ailleurs certain que Bonaparte s'occupa de l'Égypte bien avant 1797. Il avait fait en 1792 la connaissance de Volney, qui avait parcouru l'Orient et avait fait paraître cinq ans auparavant son *Voyage en Syrie et Égypte*. Volney avait une propriété près d'Ajaccio. Dans ses *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs* (*1788*) l'idée d'une expédition française en Égypte fait l'objet d'une étude détaillée.

de l'entreprise parce qu'il s'y est vu contraint par des circonstances qu'il ne prévoyait pas dans les derniers mois de 1797. La conquête de l'Égypte n'était en effet qu'un épisode dans le vaste ensemble des projets dont il dévoilait le but final dans sa proclamation à la flotte : « Camarades, dès que nous aurons pacifié le continent, nous nous réunirons à vous pour conquérir la liberté des mers... Sans vous nous ne pourrions porter la gloire du nom français que dans un petit coin du continent ; avec vous, nous traverserons les mers et la gloire nationale verra les régions les plus éloignées. » Le jour qui suivit la signature de la paix avec l'Autriche il déclarait dans une lettre à Talleyrand que le moment était particulièrement favorable pour combattre l'Angleterre : Concentrons toute notre activité du côté de la marine et détruisons l'Angleterre. Cela fait, l'Europe est à nos pieds !» Auparavant déjà le Directoire avait songé à un débarquement en Angleterre et avait fait des préparatifs à cet effet. Bonaparte adopta ce projet. Quand, le 2 novembre, il reçoit à Milan l'avis que le Directoire a ratifié la paix et l'a nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, il dirige quinze demi-brigades de l'armée d'Italie (30.000 hommes) sur les côtes de l'Océan et donne l'ordre de fondre des pièces de calibre anglais « afin qu'on puisse, en pays ennemi, se servir de projectiles anglais. »

Mais ces préoccupations n'étaient pas purement militaires. Il avait cessé depuis longtemps d'être, comme général, le serviteur du Directoire. Son caractère était tel qu'il devait tendre à conquérir une position prépondérante et à exercer dans le centre même de la France, au sein du gouvernement, le pouvoir dont il venait de jouir à l'étranger.

Le 17 novembre 1797 il quitta son quartier général de Milan pour se rendre à Rastadt où il devait, comme

premier plénipotentiaire français, négocier avec les envoyés de l'Empereur la paix avec l'Empire. Il ne séjourna que peu dans la petite ville badoise où il habitait les pièces mises à la disposition de Villars lors du premier congrès qui y fut tenu. Il quitta la ville dès que Cobenzl fut arrivé et qu'il eut signé avec lui la convention relative à la cession de Mayence (1er déc. 1797.) La nuit même il partit pour Paris où Barras en sa qualité de chef du Directoire l'avait appelé et où lui-même avait hâte de se rendre pour tirer tout le parti possible de la gloire qu'il avait acquise.

Le Directoire le reçut avec les marques extérieures de l'amabilité la plus parfaite. On lui donna des fêtes au Luxembourg, au Louvre dont les salles étaient remplies du butin artistique de l'Italie ; on organisa en son honneur des représentations théâtrales et d'autres réjouissances. Les Parisiens eux-mêmes semblaient avoir oublié le 13 vendémiaire pour ne plus voir en lui que l'illustre capitaine et partout il fut accueilli sinon avec sympathie du moins avec cette sorte d'intérêt qu'inspire la curiosité. L'Institut national l'élut comme membre à vie en remplacement de Carnot et à partir de ce moment il ne parut plus en public que revêtu de l'habit vert des savants pour faire preuve de civisme. En toute occasion il affectait un air et une conduite pleins de simplicité, ce qui devait coûter beaucoup à son ambition. Il habitait la modeste maison de sa femme dans la rue Chantereine qui fut baptisée en son honneur rue de la Victoire ; il ne répondait qu'avec une réserve calculée aux nombreuses avances qu'on lui faisait et ne se montrait que rarement en public. Son camarade Bourrienne était devenu son secrétaire intime. Il lui dit à ce sujet : « On ne conserve à Paris le souvenir de rien. Si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu. Une renommée dans cette grande Babylone en remplace

une autre ; on ne m'aura pas vu trois fois au spectacle que l'on ne me regardera plus : aussi n'irai-je que rarement. » Et comme Bourrienne lui faisait observer que pourtant il lui était sans doute agréable de voir ainsi ses concitoyens se porter en foule au-devant de lui : « Bah ! répondit-il, le peuple se porterait avec autant d'empressement au-devant de moi, si j'allais à l'échafaud. »

De toutes les solennités officielles, la plus grandiose fut la fête magnifique que lui donna le Directoire le 10 décembre 1797 pour recevoir de sa main l'original de la paix de Campo-Formio portant la ratification de l'empereur François. Tout ce qu'il y avait à Paris de personnages haut placés et d'illustrations se trouva réuni dans la grande cour admirablement décorée du Grand Luxembourg. Le ministre Talleyrand prononça le discours. Il s'attacha à faire ressortir l'esprit d'antique simplicité de Napoléon, son amour des sciences, son mépris de tout vain éclat. « Toutes ces qualités, disait-il, sont pour nous la plus sûre garantie qu'il ne se laissera jamais entraîner par son ambition. » L'assemblée, avec une curiosité des plus vives, écouta la réponse de Napoléon. La voici :

« Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre. Pour obtenir une Constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre. La Constitution de l'an III[1] et vous, avez triomphé de tous ces obstacles. La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe ; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs. Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites.

[1] 1795.

Vous avez fait plus. Les deux plus belles parties de l'Europe [1], jadis si célèbres, par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient avec les plus belles espérances, le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres. Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations. J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio et ratifié par Sa Majesté l'Empereur... Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Ce discours n'était rien moins que clair. La dernière phrase surtout était énigmatique. Quelques-uns des auditeurs avaient une vague idée de son sens caché ; les autres faisaient toute sorte de suppositions. Donc, après la Constitution tant vantée de l'an III, la France « n'était pas encore assise sur les meilleures lois organiques » ? C'est bien là le fond de la pensée de Napoléon. Peu auparavant, dans une lettre datée du 19 septembre, il s'en était ouvert à Talleyrand auquel il écrivait : « L'organisation du peuple français n'est donc encore véritablement qu'ébauchée. Malgré notre orgueil, nos mille et une brochures, nos harangues à perte de vue et très bavardes, nous sommes très ignorants dans la science politique morale. Nous n'avons pas encore défini ce que l'on entend par pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Montesquieu nous a donné de fausses définitions, non pas que cet homme célèbre n'eût été véritablement à même de le faire, mais son ouvrage, comme il le dit lui-même, n'est qu'une espèce d'analyse de ce qui a existé ou existait ; c'est un résumé des notes faites dans ses voyages ou dans ses lectures. Il a fixé les yeux sur le gouvernement d'Angleterre ; il a défini, en

[1] L'Italie et la Grèce.

général, le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.

« Pourquoi, effectivement, regarderait-on comme une attribution du pouvoir législatif le droit de guerre et de paix, le droit de fixer la quantité et la nature des impositions ? La Constitution [1] a confié avec raison une de ces attributions à la Chambre des communes, et elle a très bien fait, parce que la Constitution anglaise n'est qu'une charte de privilèges, c'est un plafond tout noir mais bordé en or. Comme la Chambre des Communes est la seule qui, tant bien que mal, représente la nation, seule elle a dû avoir le droit de l'imposer ; c'est l'unique digue que l'on a pu trouver pour modifier le despotisme et l'insolence des courtisans. Mais dans un gouvernement où toutes les autorités émanent de la nation, où le souverain est le peuple, pourquoi classer dans les attributions du pouvoir législatif des choses qui lui sont étrangères ?

« Le pouvoir du gouvernement, dans toute la latitude que je lui donne, devrait être considéré comme le vrai représentant de la nation, lequel devrait gouverner en conséquence de la charte constitutionnelle et des lois organiques ; il se divise, il me semble, naturellement en deux magistratures bien distinctes, dont une qui surveille et qui n'agit pas, à laquelle ce que nous appelons aujourd'hui pouvoir exécutif serait obligé de soumettre les grandes mesures, si je puis parler ainsi, la législation de l'exécution : cette grande magistrature serait véritablement le grand conseil de la nation ; il aurait toute la partie de l'administration ou de l'exécution qui est par notre constitution confiée au pouvoir législatif.

« Par ce moyen, le pouvoir du gouvernement consisterait dans deux magistratures nommées par le peuple, dont une très nombreuse, où ne pourraient

[1] Anglaise.

être admis que des hommes qui auraient déjà rempli quelques-unes des fonctions qui donnent aux hommes de la maturité sur les objets du gouvernement. Le pouvoir législatif ferait d'abord toutes les lois organiques, les changerait, mais pas en deux ou trois jours, comme l'on fait ; car, une fois qu'une loi organique serait en exécution, je ne crois pas qu'on pût la changer avant quatre ou cinq mois de discussion.

« Ce pouvoir législatif, sans rang dans la République, impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition et ne nous inonderait plus de mille lois de circonstance qui s'annulent toutes seules par leur absurdité, et qui nous constituent une nation sans lois avec trois cents in-folio de lois. »

Ces paroles où Napoléon développe sa pensée et qu'il nomme son *Code complet de politique*, sont du plus haut intérêt. Elles nous démontrent non seulement qu'il est mécontent de la situation présente ; on remarquera en outre qu'il ne dit pas un mot de la nature du pouvoir exécutif tel qu'il l'entend. C'était là et cela restera pour un certain temps encore son secret. Cette lettre, nous l'avons dit plus haut, était adressée à Talleyrand. Celui-ci devait la montrer au seul Sieyès, le grand doctrinaire et inventeur de constitutions. Tous deux étaient aussi peu enthousiastes de la Constitution en vigueur que Bonaparte alors âgé de 29 ans. Ce qui lui déplaisait surtout à lui c'était l'article 134 portant que pour être directeur il fallait avoir quarante ans accomplis[1]. Il suffisait qu'une circonstance favorable se présentât et on pouvait la supprimer. S'il s'en trouvait dans le courant de l'hiver

[1] A en croire le prince Jean de Liechtenstein, qui le vit à Udine, il avait à la vérité, à ce moment-là, l'air d'un homme de quarante ans.

de 1797 à 1798, eh bien Napoléon était prêt à faire un coup d'État contre le Directoire et la Constitution. Quand, au cours de la cérémonie du 10 décembre, un curieux tomba du toit du Luxembourg, on y vit le présage de la chute prochaine du gouvernement.

Mais celui-ci faisait tout pour rester en bons termes avec Bonaparte. Les directeurs le priaient d'assister à leurs séances quand ils y traitaient les affaires extérieures les plus importantes et suivaient ses conseils, en y mettant plus ou moins de complaisance. Quand, fin décembre, les démocrates se soulevèrent, avec l'appui des Français, dans les États de l'Église, les troupes papales comprimèrent le soulèvement ; à cette occasion le général Duphot fut tué d'un coup de feu et le Directoire suivit le conseil de Bonaparte et profita de l'occasion pour attaquer le gouvernement papal. Berthier reçut de Napoléon l'ordre d'entrer à Rome. On déclara la déchéance de Pie VI et l'on établit un gouvernement républicain (15 février 1798). On a d'ailleurs supposé avec raison que Bonaparte aurait désiré qu'on n'allât pas jusqu'à déposséder le pape. Probablement il aura eu contre lui la majorité du Directoire.

La république batave avait à ce moment un gouvernement fédéraliste ; celui-ci se voyant impuissant à trouver les ressources tant en numéraire qu'en navires qu'exigeait l'alliance avec la France, les démocrates centralistes ouvertement soutenus par l'envoyé français firent un coup d'État semblable à celui du 18 fructidor, qui leur donna le pouvoir. Ils se mirent absolument à la disposition du Directoire (22 janvier 1798). Joubert, le favori de Napoléon, fut placé à la tête des troupes hollandaises. Mais c'est surtout dans les affaires suisses que se reconnaît l'influence de Napoléon. Alors qu'il était encore en Italie il avait détaché la Valteline des Grisons « vu que,

d'après le droit des gens de la nouvelle liberté, nul peuple ne saurait être sujet d'un autre », et il l'avait comprise dans la république cisalpine. La paix avec l'Autriche lui avait livré le Frickthal faisant partie du canton d'Argovie. Il désirait en outre avoir une route à travers le Valais, faisant communiquer la Lombardie avec la France. Il était sûr d'y parvenir s'il réussissait à faire entrer la Suisse, tout comme la Hollande et la Cisalpine, dans ce faisceau de républiques dépendantes dont la France, selon lui, devait s'entourer et se couvrir contre le reste de l'Europe. On soutint donc en Suisse aussi les démocrates contre le gouvernement aristocratique des patriciens. On employait là encore le moyen qui s'était trouvé être si efficace en Hollande et à Venise, à Rome, à Milan et à Gênes. Quand les démocrates Vaudois implorèrent le secours de la France contre le gouvernement de Berne, le Directoire accueillit favorablement leur demande et chargea ses agents diplomatiques dans les principales villes de la Suisse de pousser de toutes leurs forces aux soulèvements. Bonaparte et Rewbell avaient combiné un véritable plan de révolution avec le chef des centralistes démocrates, Ochs de Bâle. Le général Brune entra sur le territoire de Berne et se donnant les airs d'un libérateur il isola les adversaires pour finalement s'emparer de Berne le 5 mars 1798 et livrer au Directoire le *trésor de Berne*, c'est-à-dire tout près de 25 millions avec d'énormes approvisionnements et un important matériel de guerre. On établit la république helvétique à laquelle on imposa un traité d'alliance fort onéreux avec la France. La Suisse était devenue un état absolument dépendant. Des 25 millions trois passèrent dans la caisse de guerre de Napoléon afin d'être employés à l'expédition projetée contre l'Angleterre et l'on croyait généralement, à ce qu'assure M^me^ de Staël, que le général lui-même

avait conseillé, dans ce but, cette entreprise si lucrative.

Mais quelque grande que fût la condescendance avec laquelle les directeurs permettaient au général victorieux d'exercer son influence sur les affaires, il n'occupait pas de position officielle prépondérante en rapport avec cette influence. Bourrienne prétend qu'il demanda à être reçu comme membre du Directoire en dépit de la Constitution, mais qu'on ne fit pas droit à sa demande. Il est fort possible que les concentrations de troupes qu'il ordonna alors n'étaient pas tant faites en vue de l'expédition d'Angleterre que de l'établissement de sa dictature. Il y eut à ce sujet des scènes fort désagréables au sein du Directoire et peut-être qu'il en transpira quelque chose dans le public, car l'envoyé de Prusse dit dans un de ses rapports que les Parisiens légers et moqueurs se demandaient pourquoi le général restait si longtemps dans la capitale et ne s'embarquait pas pour l'Angleterre.

Non seulement Napoléon n'avait obtenu aucune part au gouvernement, il courait encore risque de voir la gloire acquise par ses triomphes se fondre en quelque sorte à l'usage, et de perdre sa popularité s'il restait sans rien faire. Il se rendait bien compte qu'il ne pouvait être question d'un coup d'État promettant le succès. Les directeurs à la vérité étaient haïs du peuple, mais lui-même n'était pas assez aimé de lui pour pouvoir tabler sur sa popularité dans sa lutte contre eux. Il lui fallait avant tout *chauffer sa gloire*, comme il le disait lui-même. Pour cela un débarquement en Angleterre lui semblait trop risqué, vu l'insuffisance de la marine française. Plus tard, en 1805, il a également saisi avec empressement l'occasion que lui fournissait la coalition de porter ailleurs ses forces.

Le 8 février 1798 il entreprit un voyage sur la côte,

il en revint bien vite ayant acquis la certitude que l'entreprise était impraticable ; il ne demandait pas mieux que de s'en convaincre et à son retour il chercha à faire partager son avis au Directoire. Dans deux mémoires du 23 février il établit qu'un débarquement en Angleterre tenté sans qu'on fût maître des mers était une entreprise des plus téméraires qui, si elle était en général possible, ne pourrait s'exécuter que pendant les longues nuits, donc pas avant l'automne.

Mais que faire en attendant ? Il ne voulait à aucun prix demeurer en France. « Si je reste longtemps sans rien faire, disait-il à Bourrienne, je suis perdu. Tout s'use ici-bas, je n'ai déjà plus de gloire. » Il serait bien retourné à Rastadt, mais les directeurs n'en voulaient rien savoir. Il se les était aliénés tous par son caractère entier et ambitieux. Qu'il le voulût ou non, il fallait se décider à partir lui-même pour l'Égypte. « Il faut aller en Orient, dit-il alors, toutes les grandes gloires viennent de là. » Et dans sa note du 13 avril il dit que le moment était propice pour tenter dans la Méditerranée une expédition dont l'Égypte serait le but et qui forcerait les Anglais à détacher aux Indes et dans la mer Rouge des fractions de leur flotte du Canal. Dans l'intervalle on obtiendrait en poussant les armements dans les ports du nord de la France, des forces considérables et en novembre ou en décembre on pourrait songer à débarquer en Angleterre avec 40,000 hommes.

Les directeurs, soulagés d'un grand poids, se décidèrent aussitôt pour l'expédition dans le Levant et le 12 avril ils lui envoyèrent sa nomination de général en chef de l'armée d'Orient, rédigée par lui-même. Il avait pleins pouvoirs et l'ordre de s'emparer de Malte et de l'Égypte, de chasser les Anglais de leurs établissements en Orient, aussi loin qu'il pourrait les atteindre, en particulier de la mer Rouge et de percer

l'isthme de Suez afin d'assurer aux Français la possession de cette mer. Jusqu'à son retour on le suppléerait dans le commandement de l'armée d'Angleterre ; il allait de soi en effet que l'expédition d'Egypte une fois terminée, il reprendrait le commandement de toutes les forces destinées à opérer contre l'Angleterre. Dans la proclamation adressée à Toulon aux troupes de l'expédition il les appelle *une aile de l'armée d'Angleterre* et dans ses ordres généraux de fin avril il prend le titre de *général en chef de l'armée d'Angleterre.*

Le sort en était donc jeté. « Je ne sais ce qui me fût arrivé, disait-il plus tard à M^me^ de Rémusat, sans l'heureuse idée que j'eus d'aller en Égypte. » Deux des plus grands esprits d'entre ses contemporains ont cherché à répondre à cette question : « S'il était resté en France, « dit M^me^ de Staël, » le Directoire aurait lancé contre lui, par tous les journaux dont il disposait, des calomnies sans nombre et terni ses exploits dans l'imagination des oisifs. Bonaparte se serait trouvé réduit en poussière avant même que la foudre l'eût frappé. » Selon Beyle, les choses eussent pu tourner plus mal encore : « Napoléon se prêta à ce projet par la double crainte d'être oublié ou empoisonné. » Cela sans doute, est exagéré. Mais en tout cas l'expédition d'Égypte semble avoir été entreprise parce que le Directoire et Bonaparte s'excluant l'un l'autre ne pouvaient quand même pas engager la lutte. Celui-là cherchait à se débarrasser d'un rival dangereux, celui-ci voulait éviter de perdre toute autorité, il voulait l'augmenter en acquérant une gloire nouvelle et renouveler la lutte à un moment opportun. Son génie a découvert immédiatement tous les avantages que lui offrait la nouvelle combinaison et, avec l'énergie qui lui est propre, il exécute la mission qui vient de lui être imposée.

Il prend ses dispositions avec un zèle que son entourage ne lui avait jamais encore vu déployer et ses préparatifs sont si vastes que le succès était assuré et que la gloire du général ne courait aucun risque de sortir diminuée de l'entreprise. Ce n'était plus l'expédition que 25,000 hommes pouvaient facilement entreprendre avec quelques frégates. Il partit pour l'Égypte avec 40,000 des meilleurs soldats, sur une des plus grandes flottes que la France eût jamais équipées et qui devait assurer la suprématie de la République dans la Méditerranée. Un état-major de cent savants, mathématiciens et ingénieurs au nombre desquels figuraient Monge et Berthollet, accompagnait le général afin de faire la conquête scientifique du pays lointain où l'on allait aborder ; ils devaient en outre préparer la colonisation projetée et étudier le percement de l'isthme. Plus tard Talleyrand suivrait afin d'entamer directement des négociations avec la Porte et de convaincre le sultan que l'expédition n'était nullement dirigée contre lui, mais uniquement contre les mamelucks qui, au mépris de sa suzeraineté, gouvernaient l'Égypte en princes indépendants. Il emportait une bibliothèque où l'on voyait Ossian et la Jérusalem délivrée du Tasse, Homère et Virgile, la nouvelle Héloïse de Rousseau et le Werther de Gœthe. Chose bien caractéristique, la Bible, le Coran, les Védas de l'Inde y figuraient avec les œuvres de Montesquieu sous la rubrique de *politique*. L'histoire surtout y était représentée. Il va de soi que les Biographies de Plutarque s'y trouvaient ainsi que l'Anabase, l'Alexandre d'Arrien et l'histoire philosophique des deux Indes de Raynal. Nous avons vu plus haut quelle profonde impression cet ouvrage avait faite sur Napoléon. Le passage se rapportant à l'Égypte l'avait sans doute particulièrement frappé ! Le voici : « A l'aspect d'une région située entre deux mers, dont

l'une est la porte de l'Orient et l'autre la porte de l'Occident, Alexandre forma le projet de placer le siège de son empire en Égypte, et d'en faire le centre du commerce de l'univers. Ce prince, le plus éclairé des conquérants, comprit que, s'il y avait un moyen de cimenter l'union des conquêtes qu'il avait faites, et de celles qu'il se proposait, c'était dans un pays que la nature semble avoir attaché, pour ainsi dire, à la jonction de l'Afrique et de l'Asie, pour les lier avec l'Europe. »

Les desseins du grand Macédonien devaient à ce moment occuper tout particulièrement Napoléon ; il était tenté de l'imiter, de le surpaser. Cela est facile à prouver. Son imagination était démesurée, mais il savait la maîtriser. « J'ai toujours deux cordes à mon arc, » avait-il coutume de dire. Et c'est ainsi que malgré la grandeur de ses conceptions il ne perd pas de vue ce qui est faisable pour le moment. Bourrienne lui demandant combien d'années il voulait rester en Égypte : « Peu de mois ou six ans, répondit-il, tout dépend des événements. » En effet la situation était telle que, fort probablement, *dans quelques mois* une nouvelle guerre devait éclater sur le continent européen, guerre qui forcément rappellerait au public le nom de Napoléon. Les progrès que la Révolution faisait en Italie, la transformation en république des États de l'Église menaçaient la Toscane et Naples ; il était donc à prévoir que l'Autriche chercherait à protéger les princes, parents de la famille impériale et avec eux ses propres intérêts. L'immixtion de la France dans la question d'Orient irriterait forcément la Russie. On se tromperait en attribuant cette politique à Bonaparte. Bien avant que le jeune général exerçât la moindre influence sur les affaires, la France avait commencé à révolutionner les états voisins. Mais d'autre part il est certain qu'à présent il la préconi-

sait secrètement dans l'espoir égoïste que les difficultés que causerait au Directoire la guerre contre une nouvelle coalition, discréditerait celui-ci, feraient paraître nécessaire son retour en France et lui donneraient dans le pays une considération et une autorité telles qu'il pourrait s'emparer du pouvoir. Il fallait que la France fût battue en Europe pendant qu'en Orient il donnerait à son nom un nouvel éclat : C'était là le programme de son ambition démesurée au point qu'il en oubliait la patrie. Voilà pourquoi il avait emmené avec lui les meilleurs soldats et les plus habiles généraux. « Je pars pour l'Orient, avec tous les moyens de succès, disait-il à son frère Joseph : Si mon pays a besoin de moi, si le nombre de ceux qui pensent comme Talleyrand, comme Sieyès, comme Rœderer, s'accroît, *que la guerre se rallume, qu'elle ne soit pas heureuse pour la France, je reviens*, plus sûr de l'opinion de la nation. Si, au contraire, la guerre est heureuse pour la république, si un guerrier civil, comme moi, s'élève et réunit autour de lui les vœux populaires, eh bien ! je rendrai peut-être encore plus de services au monde, en Orient, que lui ! »

Mais avant son départ de Paris même les premiers symptômes de nouvelles complications sur le continent s'étaient produits. A Rastadt, l'ambassadeur autrichien s'était opposé à la demande du Directoire exigeant toute la rive gauche du Rhin ; à Vienne Bernadotte, l'envoyé français, avait brusqué la cour, ses manières avaient provoqué un soulèvement de la population par suite de laquelle il dut partir. La situation semblait fort grave, la guerre était imminente. Napoléon hésita et retarda son départ. Si ce qu'on dit est vrai, il eut, de nouveau, pendant un instant, l'idée de faire un coup d'État et de se proclamer dictateur. Mais la paix fut maintenue et, dans la nuit du 3 au 4 mai, Bonaparte pressé de partir par les di-

recteurs qui le craignaient, quitta Paris pour s'embarquer à Toulon.

Dans ce port les armements avaient été poussés avec la plus grande activité. Un petit nombre de personnes savaient où irait l'expédition. A la vérité il avait été, à plusieurs reprises, question de l'Égypte, mais c'est précisément pour cela que personne ne croyait à cette entreprise qui allait éloigner de la France son meilleur général, à un moment aussi critique. Et c'est ce qui pourtant allait avoir lieu. Le 19 mai 1798 la flotte leva l'ancre ; une partie du corps expéditionnaire était à son bord ; le général en chef s'était embarqué sur le vaisseau amiral *l'Orient*. Au même instant les divisions Baraguay-d'Hilliers, Vaubois et Desaix quittaient Gênes, Ajaccio et Civita-Vecchia et vinrent se joindre à la flotte de Toulon qui comprit alors la masse imposante de quinze vaisseaux de ligne, quinze frégates,sept corvettes, plus de trente bâtiments de moindre importance, portant ensemble deux mille canons et escortant quatre cents transports sur lesquels étaient embarquées les troupes de l'armée expéditionnaire. Au nombre des divisionnaires appelés à la commander, nous voyons figurer, en plus de ceux ci-dessus nommés, Kléber, Menou, Reynier, Dugua, au nombre des brigadiers Lannes, Davoust, Murat, Andréossy qui plus tard devaient acquérir une si grande renommée, parmi les simples colonels Marmont, Junot, Lefebvre et Bessières.

Le plus grand danger qui menaçait l'expédition c'était d'être arrêtée par les Anglais. Ceux-ci avaient à la vérité retiré leur flotte de la Méditerranée pour protéger leurs côtes contre le débarquement français, mais les armements de Toulon avaient attiré leur attention et ils venaient de décider l'envoi d'une escadre sous l'amiral Nelson pour observer ce port.

Napoléon ignorait leur présence dans ces parages. Heureusement une tempête avait forcé Nelson de quitter sa cachette peu de jours avant le départ de la flotte française et il n'y était retourné que quand celle-ci était déjà partie. Ne sachant où elle était allée, il la chercha en Sicile et à Naples tandis que déjà elle arrivait à Malte, sa première étape, et s'en emparait.

Un an auparavant, des agents français avaient gagné quelques-uns des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean qui possédait l'île depuis le règne de Charles-Quint. Le grand-maître, M. de Hompesch, homme à courtes vues et absolument incapable, perdit la tête quand il fut attaqué par Bonaparte ; il ne fit aucune résistance et rendit le 13 juin 1798 les puissants ouvrages de La Valette sans même essayer de tenir jusqu'à l'arrivée des secours anglais. C'était une capitulation peu honorable quoique Bonaparte évitât d'écrire le mot dans l'acte de reddition, afin de ne pas employer, dit-il d'un ton sarcastique, une expression qui sonnerait fort mal aux oreilles d'un ordre jadis si guerrier. Les biens des chevaliers furent confisqués, eux-mêmes durent quitter l'île pour aller vivre ailleurs d'une pension plus que modeste ; quelques-uns d'entre eux prirent du service dans l'armée du vainqueur. L'ordre se trouvait placé sous la suzeraineté de Naples et sous le protectorat de l'empereur de Russie. En l'anéantissant, Bonaparte comptait sans nul doute hâter la conflagration dont l'Europe était menacée.

Laissant à Malte une forte garnison, il fit voile vers l'est ; à la hauteur de Candie il reçut la première nouvelle qu'une forte escadre anglaise le poursuivait. Cela ne l'arrangeait nullement, car non seulement le plan de l'expédition d'Égypte mais encore celui du débarquement en Angleterre qu'on voulait tenter plus tard, étaient basés sur l'hypothèse que la

flotte française resterait la maîtresse de la Méditerranée au moins jusqu'au moment où elle aurait ramené les vainqueurs des Mamelucks. Pour le moment il s'agissait avant tout d'échapper avec ces quelques cents transports, à la flotte ennemie et d'atteindre Alexandrie. En cette circonstance, Bonaparte prouva que si, conformément à sa vocation, il avait été jadis versé dans la marine, il eût fait un amiral fort capable. Il longea la côte sud de Candie et sut ainsi échapper au danger qui le menaçait. Nelson ne l'ayant pas trouvé dans le golfe de Naples résolut de faire voile pour l'Égypte : il longea la côte africaine et, dans son désir de rencontrer l'ennemi, il marcha si vite qu'il le dépassa et arriva avant lui dans la rade d'Alexandrie. La trouvant vide il repartit aussitôt et mit le cap sur la Syrie. Immédiatement après lui la flotte française arriva en Égypte ; c'était le 1er juillet. On eut le temps de débarquer le corps expéditionnaire.

En pleine mer le général en chef avait, par une proclamation, préparé ses soldats à la tâche qui les attendait : « Soldats, leur disait-il, vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la situation et le commerce du monde sont incalculables. Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus terrible, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de mort. Nous ferons quelques marches fatigantes ; nous livrerons plusieurs combats ; nous réussirons dans toutes nos entreprises ; les destins sont pour nous... » Il les exhortait à respecter la religion des Mahométans et leurs muftis, puis il ajoutait : « Les peuples chez lesquels nous allons, traitent les femmes différemment que nous ; mais, dans tous les pays, celui qui viole est un monstre. Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes ; il nous déshonore, il détruit nos ressources, il nous rend ennemis les

peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis. La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre. Nous trouverons, à chaque pas, des souvenirs dignes d'exciter l'émulation des Français. » Beaucoup d'entre ses soldats l'avaient sans doute mieux compris alors qu'à Toulon il promettait à chacun d'eux, lors du retour, assez d'argent pour acheter six arpents de terre.

Bonaparte s'adressa aussi aux habitants, après avoir pris Alexandrie le 2 juillet. Dans une proclamation rédigée en arabe il se donnait pour l'ami du Sultan venu pour anéantir ses ennemis les Mamelucks et délivrer le peuple égyptien de leur tyrannie. Il proclamait l'égalité de tous les hommes devant Dieu, ce Dieu qui était aussi celui du Coran et pour acquérir la confiance de la population, pour réagir contre la prescription du Coran qui défendait de se soumettre à une nation infidèle, il déclarait que les Francais étaient « de vrais musulmans, vu qu'ils avaient vaincu le pape et anéanti l'ordre de Malte. » Il est permis de se demander si tout cela aura produit de l'effet sur l'esprit obtus des fellahs. Ils se soumettaient à la nouvelle invasion comme ils auraient subi toute autre domination. L'ennemi réel de Bonaparte c'était la cavalerie des Mamelucks. Primitivement, au XII^e^ siècle, c'était la garde des califes, garde formée d'esclaves achetés à cet effet. Dans la suite ils s'étaient rendus maîtres de l'Égypte. Au XVI^e^ siècle ils avaient été vaincus par les Osmanlis et le sultan Sélim I^er^ avait confié l'administration de l'Égypte, devenue province turque, à vingt-quatre de leurs chefs. Ces beys disposaient chacun d'une troupe considérable de cavaliers. A mesure que la puissance turque baissait, ils devenaient de plus en plus indépendants et l'autorité du sultan finit par ne plus être qu'une suzeraineté nominale. Au moment où Bonaparte dé-

barquait en Égypte les deux chefs mamelucks. Ibrahim-Bey et Mourad-Bey, disposaient de 8,000 cavaliers parfaitement armés et exercés qui maniaient admirablement le sabre, la lance et le fusil. Mais ils n'avaient pas d'autres troupes, ni infanterie, ni artillerie ; seule leur petite flottille du Nil portait quelques canons. Les Français, bien supérieurs en nombre, devaient donc infailliblement remporter la victoire. D'autres causes allaient rendre leur triomphe moins facile.

Ce fut tout d'abord la désillusion qu'éprouva l'armée et le découragement qui s'ensuivit. Dès l'arrivée elle trouva bien au-dessous de son attente Alexandrie qui n'était plus que le douzième de ce qu'avait été la métropole de la civilisation à laquelle le héros macédonien avait donné son nom ; tout le reste n'était que ruines et boues. Quand, le 7 juillet, Napoléon se mit en marche sur le Caire, qu'il choisit non le chemin plus long mais plus commode par Rosette et le long du Nil, mais bien le plus court à travers le désert, l'armée souffrit si horriblement de la faim, de la soif et de la chaleur, que les visions de paradis oriental qu'on s'était plu à faire naître en elle s'évanouirent du coup. Les soldats murmuraient, voulaient retourner en arrière et injuriaient les savants que seuls ils accusaient d'être la cause de leur déception. Dans les villages fellahs on ne trouva pas trace de civilisation : il y avait bien des blés en masse, mais ni moulins, ni fours, et comme breuvage rien que l'eau vaseuse des citernes. Beaucoup d'hommes périrent de soif ; d'autres, en proie à la plus terrible nostalgie, se tuaient eux-mêmes, même des officiers supérieurs se sentaient démoralisés.

A Ramanieh on atteignit le Nil ; mais alors on eut affaire à l'ennemi dont les escadrons harcelaient les divisions ; celles-ci durent former le carré et c'est

ainsi qu'on avança, la cavalerie au centre. A Schebrachit on rencontra le gros de l'armée de Mourad-Bey ; les deux flottilles du Nil engagèrent la lutte ; Mourad fit deux attaques qui échouèrent, puis il se retira [1].

Ce n'est qu'aux Pyramides qu'on aperçut l'ennemi ; le 19 juillet à Om Dinar, à trois mille du Caire, eut lieu un engagement sérieux. Au prix des plus grandes fatigues, ne marchant que le matin de 2 à 9 heures, les Français étaient arrivés à Embabeh où Mourad s'était retranché et où il s'opposa le 21 aux Français avec 5,000 cavaliers et une troupe de fellahs. Il n'était pas nécessaire d'enflammer le courage de l'armée républicaine en prononçant ces célèbres paroles : « Soldats, du haut de ces Pyramides quarante siècles vous contemplent ! » Rien que leur supériorité numérique leur assurait une victoire facile et l'envie de sortir enfin du désert les poussait à combattre. L'issue de la bataille fut telle qu'il fallait s'y attendre, les cinq divisions avaient immédiatement formé le carré de six hommes, en profondeur, avec le canon aux angles, l'état-major et les bagages au centre. Mourad se jeta impétueusement sur celui de Desaix. Il fut

[1] Un exemple entre mille pour montrer dans quelle proportion les hauts faits de l'armée d'Orient étaient exagérés avant d'arriver au Directoire, relatés dans les rapports de Bonaparte. Marmont dans ses mémoires parle de quatre ou cinq mameluks qui, à Schebrachit, se précipitèrent avec une folle audace sur l'un des carrés et furent tués. Certes il y en avait plus ; mais dans une lettre que Bonaparte écrivit à Menou laissé à Alexandrie, il y en a déjà cinquante et dans son rapport au Directoire du 24 juillet 1798 il est question d'une bataille de Schebrachit où l'ennemi eut 300 hommes de tués. Plus tard il disait franchement qu'un homme d'État devait savoir mentir dans la perfection et le négociateur de Passariano et d'Udine était un homme d'État.

repoussé et chargea ceux de Reynier et de Dugua où se trouvait Bonaparte. Il n'eut pas plus de succès et tourna bride. Son camp d'Embabeh tomba après une courte résistance aux mains des vainqueurs qui firent un riche butin. Ibrahim qui était posté,avec une partie de l'armée des Mamelucks, sur la rive opposée, à Boulak, abandonna sa position et se retira vers l'est, sur la lisière du désert de Syrie. La bataille des Pyramides livra le Caire aux vainqueurs. Le 24 juillet Napoléon établit son quartier général dans le palais de Mourad.

Jusqu'alors, pour apaiser les troupes, il leur avait promis que le Caire splendide et riche les paierait de leurs peines. Ce qu'on trouva dans cette ville de 300,000 habitants ne fut qu'une nouvelle désillusion. Pour de l'argent on trouvait à acheter des vivres, mais il n'y avait pas trace de l'abondance et de la richesse promises ; à l'exception du quartier Mameluck abandonné, tout n'était que misère et malpropreté ! Le mécontentement de l'armée s'en accrut. Les nombreuses lettres que soldats et officiers écrivaient à leurs familles, toutes pleines d'irritation, et que les Anglais saisirent et publièrent, nous montrent jusqu'où allait le mécontentement. Bonaparte avait fort à faire, il punissait, promettait, essayait d'apaiser les colères ; à côté de cela il avait à s'occuper de mille détails d'organisation et d'administration et à prendre ses dispositions pour réduire l'ennemi qui ne s'était retiré que pour recommencer la lutte. Et il ne recevait pas de nouvelles d'Europe! Par contre une nouvelle désastreuse lui arrivait à Alexandrie le 1er août : la flotte anglaise commandée par Nelson était revenue sur la côte d'Égypte et avait anéanti la flotte française dans la rade d'Aboukir.

Bonaparte en quittant l'escadre de l'amiral Brueys lui avait prescrit de l'amener dans le vieux port

d'Alexandrie s'il se trouvait être assez profond, sinon d'y laisser la flotte de transport et de faire voile pour Corfou. Brueys avait trouvé la passe impraticable mais il ne partit pas, il jeta l'ancre à Aboukir où il trouvait la position assez forte pour y attendre l'ennemi ; dans une lettre qu'il écrivait le 20 juillet à Bonaparte, il déclara même qu'on n'y pourrait pas l'attaquer vu que d'un côté il était protégé par des batteries de côte et que nul navire ennemi ne pourrait venir se placer entre lui et la terre ferme. Erreur néfaste ! Le 1er août Nelson parut avec son escadre. Agité et pressé, il avait jusqu'alors vainement cherché l'ennemi ; il se jeta aussitôt sur les Français dont les équipages étaient en partie à terre. On vit bien alors que la position de Brueys était abordable : les vaisseaux de ligne anglais, quoique moins nombreux, manœuvrèrent avec une habileté et une audace telles qu'ils parvinrent à se glisser entre la côte et les ennemis. Pris entre deux feux, les navires français succombèrent l'un après l'autre malgré tout l'héroïsme de leurs matelots. Brueys paya sa faute de sa vie. *L'Orient* sauta avec lui et tout l'équipage ; les vaillants marins périrent en poussant le cri de : *Vive la Rèpublique !* Jamais encore pareille victoire navale n'avait été remportée. Le contre-amiral Villeneuve ne put s'enfuir qu'avec deux vaisseaux de ligne et deux frégates. Deux autres avaient été dès le début remorqués daus le port. Tous les autres étaient anéantis ou tombés entre les mains de l'ennemi.

Bonaparte reçut la nouvelle au moment où il revenait d'une expédition dans l'est, qu'il venait d'entreprendre contre Ibrahim tandis qu'il négociait avec Mourad, mais sans obtenir de résultat. D'abord il reçut la nouvelle avec calme ; il se mit même dans la tente de Mourad à en élucider la portée. « Nous voilà,

dit-il, séparés de la mère patrie... Il faut nous suffire à nous-mêmes. L'Égypte formait autrefois un puissant royaume... Quel appui que cette puissance offensive contre les Anglais ! Quel point de départ pour les conquêtes que l'écroulement possible de l'empire ottoman peut mettre à notre portée ! Nous sommes peut-être destinés à changer la face de l'Orient et à placer nos noms à côté de ceux que l'histoire ancienne et celle du moyen âge rappellent avec le plus d'éclat à nos souvenirs... C'est le moment où les caractères d'un ordre supérieur doivent se montrer ».

C'étaient là de courageuses paroles, qui produisirent l'effet voulu. Mais elles ne rendaient pas toute l'impression que la nouvelle avait produite sur le général. La perte de la flotte avait été pour lui un coup plus sensible qu'il ne le laissait voir. Son dessein, nous le savons, était de conquérir l'Egypte, de s'en assurer la possession, puis de rentrer en France, si dans l'intervalle une nouvelle guerre continentale et ses insuccès avaient montré à la nation de quel prix son épée était pour elle. « D'après ce que m'avait dit le général Bonaparte, lisons-nous dans les mémoires de Bourrienne, avant la nouvelle du 1er août, il voulait, la possession de l'Égypte une fois assurée, repartir pour Toulon avec cette flotte, devenue désormais inutile ; envoyer des troupes et des provisions de tout genre en Égypte et réunir la flotte à toutes les forces que le gouvernement avait dû rassembler contre l'Angleterre... à laquelle on serait alors supérieur... la perte de la marine brise toutes ces combinaisons [1]. » Elle avait des conséquences

[1] Bourrienne aussi peu que Napoléon pouvait savoir alors que le Directoire avait renoncé au dessein de faire la descente en automne, qu'il avait envoyé les navires stationnés

plus graves encore: elle compromettait même la position des Français en Égypte.

Napoléon avait espéré qu'on parviendrait à tromper le sultan sur la nature de son expédition ou du moins à lui faire prendre le change. Talleyrand avait à s'acquitter de cette besogne, mais celui-ci en chargea l'ambassadeur français à Constantinople. Le Grand Seigneur hésita longtemps entre l'amitié de la République et une alliance avec la Russie que lui faisait offrir le tsar Paul, dont l'intervention des Français en Orient et la prise de Malte dérangeaient les combinaisons politiques. La nouvelle de la destruction de la flotte française arriva à ce moment à la Corne d'or et fit pencher la balance en faveur de la coalition. Ce que l'on croyait impossible arriva, la Russie entraîna la Turquie à sa suite, cette dernière voulant défendre contre les envahisseurs ses droits de suzeraineté sur les îles Ioniennes et l'Égypte. Le 1er septembre la Porte déclara la guerre à la France.

Bonaparte qui ne recevait plus aucun courrier, ne fut pas immédiatement informé de la tournure qu'avaient prise les affaires. Mais bientôt il en eut le pressentiment. Immédiatement après son débarquement il avait offert son amitié à Achmed Pacha, grand vizir et gouverneur de la Syrie, surnommé Djezzar, l'égorgeur, à cause de sa cruauté ; il lui avait donné l'assurance qu'il ne poursuivait d'autre but que de protéger le commerce français contre les mamelucks. Ces lettres étaient restées sans réponse. Par contre il apprit au commencement d'octobre que la Porte avait

dans les ports du nord au secours des Irlandais qui s'étaient soulevés contre l'Angleterre dans les premiers jours de mai 1798. Cette expédition échoua, la flotte française fut éparpillée, quelques navires se perdirent, d'autres furent jetés à la côte ; il ne pouvait plus être question pour le moment de concentrer les forces navales de la France.

fait arrêter partout les consuls français. Mais il ne savait rien de certain concernant les dispositions de la Turquie. Or il ne pouvait songer à quitter l'Égypte avant d'être fixé à ce sujet. Si elles étaient hostiles, il avait la double tâche de défendre la position qu'il venait de conquérir non seulement contre la population arabe qui ne lui était pas favorable et contre les mamelucks, mais encore contre le souverain légitime du pays, le sultan. Après la défaite de sa flotte à Aboukir qui devait produire forcément en France une impression fort mauvaise, il avait besoin de nouveaux triomphes pour effacer cette impression ; les lauriers qu'il avait cueillis dans la bataille des Pyramides — même en décuplant les pertes subies par l'ennemi, — ne suffisaient plus pour maintenir sa renommée personnelle. Et il n'était allé en Égypte que pour augmenter sa gloire en attendant que la guerre sur le continent vînt lui ouvrir un nouveau champ d'action ! Le 8 septembre il écrivit au Directoire : « J'attends des nouvelles de Constantinople, je ne pourrai pas être de retour comme je vous l'avais promis, au mois d'octobre; mais cela ne tardera que de quelques mois. »

Pendant qu'il attendait anxieusement les nouvelles, Bonaparte put se convaincre que la population ne supportait qu'à son corps défendant la domination étrangère et que les avances qu'il faisait aux musulmans ne lui servaient pas à grand'chose. Au mois d'octobre les habitants du Caire se révoltèrent. Le bruit s'était répandu que le sultan avait déclaré la guerre à la France, que Djezzar s'avançait de la Syrie, que les Français allaient être obligés de se retirer, mais qu'ils étaient résolus à mettre d'abord le feu à la ville, aussi la populace assaillit les Français dans leurs maisons et en tua un certain nombre, entre autres 25 soldats blessés ; la population prit les armes et l'on organisa la révolte. Napoléon fit cerner le quartier où

elle avait éclaté et le bombarda. Il eut bien vite mis fin au soulèvement. Afin d'en prévenir le retour il fit immédiatement trancher la tête à un certain nombre de prisonniers. « Cela leur servirait de leçon, écrivait-il aux généraux. Il s'était imaginé pouvoir arriver à ses fins avec la douceur, mais avec cette population l'intimidation seule produisait de l'effet. »

Après ces massacres, il y eut un moment de répit qu'on mit à profit pour travailler à l'organisation intérieure. Les savants qui avaient accompagné l'expédition et quelques officiers instruits tels que Caffarelli et Andréossy formèrent un *Institut* où on lut des mémoires sur la culture du pays. Leurs travaux parurent dans un journal *La décade égyptienne* tandis que les nouvelles politiques et locales étaient données dans *Le Courrier d'Égypte*. La première séance de l'Institut eut lieu le 23 octobre. Bonaparte lui-même y proposa une série de questions dont l'étude fut confiée à différentes sections, les séances se suivirent de cinq en cinq jours. C'est là que furent réunis les matériaux du recueil scientifique si grandiose dont la publication commença dix ans plus tard. Cette œuvre où l'on jeta les fondements de l'étude savante de l'Égypte à tous les points de vue, constitue un titre de gloire impérissable pour l'homme qui la rendit possible par son énergie et l'intérêt qu'il lui porta. La meilleure entente régnait entre les membres de l'Institut et son président. Une seule fois, nous dit un officier de l'expédition, Bonaparte se disputa avec Berthollet et se laissa entraîner par sa violence quand celui-ci le contredit. Le grand chimiste lui répondit : « Tu as tort, mon ami, car tu deviens impoli. » Desgenettes prenant parti pour le savant, Napoléon éclata : « Je vois bien, s'écria-t-il, que vous vous entendez tous. La chimie est la cuisine de la médecine et celle-ci est la science des assassins. »

« Et comment définissez-vous l'art des conquérants, citoyen général ? » répliqua froidement Desgenettes.

Ne pouvant recevoir de France des secours en argent, Bonaparte s'en prit aux riches Arabes. Il alla même, comme Méphistophélès dans le second Faust, jusqu'à rechercher des trésors cachés et en attendant il fit fabriquer pour 100,000 francs de papier-monnaie. Il avait en effet besoin d'argent, car une nouvelle campagne allait être entreprise.

La nouvelle de la déclaration de la guerre qui en octobre fut cause du soulèvement du Caire était exacte ; mais celle de la marche de Djezzar se trouva être prématurée. En décembre 1798, Bonaparte était allé à Suez pour rechercher les traces de l'ancien canal et pour se rendre compte de la réalité des miracles de Moïse. Il apprit que les troupes d'Achmed-Pacha avaient fait irruption en Égypte et s'étaient établies dans le fort d'El Arisch, sur la frontière. Immédiatement il prit ses dispositions pour prendre l'offensive en Syrie. L'occasion s'offrit à lui de remporter de nouvelles victoires et il la saisit avec empressement. Ce qui contribuait à le tranquilliser considérablement c'était la nouvelle apportée par un Français venu à Alexandrie sur un navire marchand de Raguse, que l'on continuait à négocier à Rastadt et que le royaume de Naples seul était en guerre avec la France. C'était ce qu'il voulait : être assuré que la grande lutte continentale n'était pas encore engagée, mais que, probablement, le litige avec Naples la ferait éclater sous peu. Il s'en retournerait alors en France ; c'était là son intention et il le déclare ouvertement au Directoire dans sa lettre du 10 février 1799.

Dans cette même lettre il détaille le plan qu'il poursuit en pénétrant en Syrie : non seulement il veut repousser l'invasion et empêcher, en fortifiant la frontière, l'armée de Syrie de tendre la main à une autre

armée turque qui probablement débarquera dans le Delta, mais encore permettre à la France, une fois qu'elle occupera la Syrie, de détacher la Turquie de l'alliance russe. L'expédition de Syrie devait donc rétablir l'ascendant politique anéanti par la perte de la flotte. Avait-il d'autres desseins encore? Le 25 janvier il avait écrit à Tippo-Sahib, Sultan de Mysore, l'ennemi juré de l'Angleterre, pour l'inviter à entrer en rapport avec lui. Il avait également entamé des négociations avec le Shah de Perse en vue d'établir ses étapes pour son expédition aux Indes. Cinq ans plus tard il disait à Mme de Rémusat : « En Égypte, je me trouvais débarrassé du frein d'une civilisation gênante; je rêvais toutes choses et je voyais les moyens d'exécuter tout ce que j'avais rêvé. Je créais une religion, je me voyais sur le chemin de l'Asie, parti sur un éléphant, le turban sur ma tête, et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. J'aurais réuni dans mes entreprises les expériences des deux mondes, fouillant à mon profit le domaine de toutes les histoires, attaquant la puissance anglaise dans les Indes, et renouant par cette conquête mes relations avec la vieille Europe. »

On le voit, son imagination qui en ce moment suit les traces de son grand précurseur, est inépuisable dans ses projets. Mais l'historien n'a pas le droit d'y attacher une trop grande importance. Chez lui la froide raison rentrait immédiatement dans ses droits. Il n'entreprendrait l'expédition des Indes, disait-il à Bourrienne, que si, après la soumission de l'Égypte, il avait quinze mille hommes à y laisser et trente mille hommes disponibles. N'ayant pas ce qu'il lui fallait, il s'en tint à l'expédition de Syrie. « Il sentait bien, dit son confident, que tous ces projets étaient trop peu en harmonie avec nos moyens, la

faiblesse du gouvernement et le dégoût qu'éprouvait déjà l'armée dans ces déserts. »

La conquête de la Terre Sainte fut entreprise avec quatre divisions (environ 13,000 hommes) sous Kléber, Reynier, Lannes et Bon. Le 20 février on amena la garnison d'El Arisch à capituler en lui accordant le droit de se retirer et le 24 l'avant-garde arriva en Palestine et là les troupes réduites au désespoir par la soif, la chaleur et un vent brûlant qui les faisait marcher au milieu d'un nuage de sable, purent se refaire. Bientôt Gaza tombe en leur pouvoir car les quelques mille hommes qui y tenaient garnison évacuèrent la place sans tenter de résistance sérieuse. Le 4 mars l'armée investit la place forte de Jaffa. Ici la résistance fut plus opiniâtre. Le Turc qui commandait la place fait couper la tête à un parlementaire français et le corps expéditionnaire, transporté de fureur, ne demande qu'à combattre. Le 7 les batteries, comprenant uniquement des pièces de campagne légères, ouvrent la brèche et immédiatement la place est prise d'assaut. Dans les rues les vainqueurs massacrent tous ceux qui tombent entre leurs mains. 2,000 hommes des 4,000 qui composent la garnison sont tués. Les autres se sont retirés en combattant dans un caravansérail. Deux aides de camp de Bonaparte se présentent, les Turcs offrent de se soumettre. On leur promet la vie sauve et les officiers, sans demander des ordres, la leur accordent, au grand déplaisir du général en chef auquel ce grand nombre de prisonniers cause un embarras considérable. Pour les envoyer en Égypte, il eût fallu une escorte trop nombreuse ; les renvoyer ? il n'eût fait que renforcer l'ennemi ; les répartir entre les divisions et les nourrir ? cela présentait des difficultés au moins aussi grandes. Les soldats français murmuraient d'avoir à partager leur pain avec

les assassins du parlementaire ; les généraux réunis en conseil de guerre émirent l'avis, à l'unanimité, de laisser son cours au droit de la guerre qui voue à la mort les défenseurs d'une place prise d'assaut. Pendant trois jours Bonaparte hésita avant de se ranger à cet avis. Les prisonniers furent menés sur le bord de la mer et massacrés [1].

Le 19 mars Bonaparte campait devant Saint Jean d'Acre. L'aspect de la place ne différait guère de celui d'El Arisch et de Jaffa dont on venait de s'emparer si facilement. Il semblait résulter d'une reconnaissance — trop superficiellement faite — qu'elle n'était guère plus forte et comme la grosse artillerie qu'il avait donné l'ordre de lui expédier d'Alexandrie, n'était pas encore arrivée, en admettant qu'elle échappât aux croiseurs anglais, le général en chef entreprit le siège avec les pièces qui avaient suffi à amener la réddition des deux autres places. Mais à Saint-Jean d'Acre il

[1] L'histoire a condamné cet acte cruel. Des écrivains militaires ont déclaré qu'il était justifié, bien entendu quant à la garnison de Jaffa qui fut trouvée, lors de l'assaut, les armes à la main. A ce qu'on dit, ce ne fut pas cette garnison seule qui fut passée au fil de l'épée. Un officier du corps expéditionnaire raconte ce qui suit : « Les prisonniers d'El Arisch avaient, contrairement aux clauses de la capitulation, été traînés à la suite de l'armée : Bonaparte craignait de les voir aller non à Bagdad mais à Jaffa ou à Saint-Jean d'Acre où ils eussent renforcé ses ennemis. Après la prise de Jaffa ces miliciens se mirent à murmurer et à réclamer. Bonaparte n'avait plus à craindre, disaient-ils, qu'ils aillent à Jaffa, il devait les laisser partir pour Bagdad, aux termes de la capitulation. Il ne put s'y résoudre et comme il avait résolu de se défaire des prisonniers faits à Jaffa, il fit en secret mêler ceux d'El Arisch aux autres et les fit tous massacrer le 10 mars. » (*Jahrbücher für die Deutsche Armee und Marine*, XXXVI, p. 141.) Si cela est vrai on se trouverait en présence d'une infamie qu'aucun usage militaire ne saurait justifier.

allait en être autrement. Les ouvrages étaient bien plus solides car en arrière de son enceinte extérieure la place avait une contrescarpe. En outre le contre-amiral Sidney Smith était à l'ancre dans la rade avec plusieurs bâtiments ; il pourvoyait la place de vivres, de munitions et d'artillerie ; de plus il envoya à Djezzar un officier du génie fort capable qui dirigea la défense. Par un étrange hasard c'était Picard de Phélippeaux, camarade de Bonaparte à l'école militaire de Paris. Ces deux hommes qui s'étaient assis sur les mêmes bancs se trouvaient opposés l'un à l'autre dans un moment des plus graves : le Corse au service de la France et le Français en ce moment l'instrument des Anglais.

Bonaparte tenait essentiellement à s'emparer le plus vite possible de la place, car la guerre avait éclaté sur le continent. En mars il reçut une dépêche du Directoire datée du 4 novembre 1798 [1] qui lui confirmait que les troupes napolitaines allaient entrer en campagne sous les ordres de généraux autrichiens, ce qui revenait en quelque sorte à la reprise des hostilités de la part de la cour de Vienne et qu'une subdivision d'armée autrichienne avait pénétré dans les Grisons et violé par conséquent la neutralité de la Suisse, alliée de la France. En présence de ces complications le Directoire avait ordonné la levée de

[1] Depuis la bataille d'Aboukir et par suite des croisières anglaises les communications avec la mère patrie étaient devenues extraordinairement difficiles, surtout quand les États barbaresques, après la déclaration de guerre de la Turquie, se montrèrent hostiles et que les communications entre Tripoli et l'Égypte n'étaient plus sûres du tout. Cette dépêche était arrivée à Alexandrie par un vaisseau de transport génois. Une grande quantité de lettres étaient tombées entre les mains des Anglais, comme le prouvent les deux volumes de la Correspondance de l'armée française en Égypte, qui parurent à Londres en 1799.

200,000 hommes et confié à Jourdan le commandement de l'armée du Rhin, tandis que Joubert commandait les forces françaises en Italie où se livreraient probablement les batailles décisives. Quant à lui il devait agir selon les circonstances et sa propre inspiration. Le Directoire n'étant pas à même de le soutenir, il s'abstenait de lui donner des ordres ou des instructions. La dépêche se terminait par ces mots : « Le retour en France paraissant difficile à effectuer dans le moment, il paraît vous laisser trois partis, parmi lesquels vous pourrez choisir : Demeurer en Égypte, en vous y formant un établissement qui soit à l'abri des attaques des Turcs ; mais vous n'ignorez pas qu'il y a des saisons extrêmement funestes aux Européens, surtout quand ils ne reçoivent pas de secours de la métropole ; pénétrer dans l'Inde où, si vous arrivez, il n'est pas douteux que vous ne trouviez des hommes prêts à s'unir à vous pour détruire la domination anglaise ; enfin marcher vers Constantinople au-devant de l'ennemi qui vous menace. » A cette lettre étaient joints des journaux jusqu'en février, que le consul de Gênes avait chargé le courrier d'emporter et qui parlaient de la guerre qui venait réellement d'éclater entre la France, Naples et la Sardaigne ainsi que de l'arrivée prochaine d'une armée russe en Italie.

Vivement impressionné par ces nouvelles, Bonaparte ordonna fin mars de donner immédiatement l'assaut, malgré l'avis contraire de Kléber. « Conquérons bien vite ce monceau de pierres, puis revenons en Europe, seul, ayant acquis la gloire d'avoir accompli plus de hauts faits encore que les croisés car le Directoire, on le voit par sa lettre, entreprend cette guerre étant bien peu sûr du succès. » Voilà ce qu'il se disait. D'ailleurs en partant du Caire il avait déclaré à Bourrienne que si en mars il recevait la nouvelle

que la France était en guerre avec la coalition, il partirait aussitôt. Elle lui était parvenue, cette nouvelle ; aussitôt il dit confidentiellement au général Dommartin qu'il comptait retourner en France avec un certain nombre d'officiers généraux et supérieurs. Il n'avait donc plus qu'à acquérir un peu de gloire avant de partir.

Mais Saint-Jean d'Acre ne se rendit pas ; l'assaut fut repoussé et les assiégés en furent plus confiants. Ils avaient de bonnes pièces, les servants étaient des Anglais qui infligeaient des pertes graves aux Français ; les tireurs albanais tuaient tous ceux qui se montraient quelque peu à découvert ; Caffarelli, excellent général du génie, mourut d'une blessure reçue dans la tranchée ; les assiégeants étaient tenus en haleine par d'incessantes sorties. En outre une armée s'était formée à Damas, pour débloquer la place ; elle avait franchi le Jourdain et la division Kléber envoyée au-devant d'elle fut bien vite cernée par des forces vingt fois supérieures ; malgré son héroïsme elle se trouvait dans une position des plus critiques. Napoléon dut courir à son secours et le 16 avril il dispersa les ennemis après une action brillante au pied du mont Tabor. Murat en refoula les débris au delà du Jourdain. Dans l'intervalle les travaux de siège avaient été poussés vigoureusement. On avait établi des mines mais sans grand succès. A plusieurs reprises on avait renouvelé l'assaut, mais ce fut en vain. Finalement on changea le point d'attaque, en pure perte également. Phélippeaux avait fait établir à l'intérieur de la place une seconde enceinte et barricader de plus les rues. L'assaut entrepris le 8 mai 1799 avec une bravoure admirable échoua contre ces défenses accumulées ; quelques centaines des grenadiers les plus follement audacieux pénétrèrent bien dans l'intérieur de la ville, où finalement ils durent se ren-

dre aux Anglais. Bientôt la peste éclata dans le camp français et une escadre turque débarqua des renforts comme pour enlever à Napoléon tout espoir de succès. Le 16 il livra un dernier et décisif assaut à cette ville presque démolie ; il échoua encore. Il eût été inutile, voire même désastreux, de rester plus longtemps, surtout pour le prestige de Bonaparte qui sacrifiait ses hommes, sans compter. Les seules journées du 7 et du 8 mai avaient coûté près de 3,000 hommes et deux généraux. L'armée commençait à murmurer ; elle comparait le général en chef si brutal, qui avait beaucoup perdu à ses yeux dans cette campagne avec Kléber si humain ; quelques-uns proposaient même qu'on reconnût ce dernier pour général en chef. Napoléon résolut de retourner en Égypte. A mesure qu'il avait moins de chances de s'emparer de Saint-Jean d'Acre il avait parlé davantage de ses vastes desseins ; quand il ne pouvait plus tirer gloire de ses hauts faits, il recourait à ses idées grandioses. Avec les armes prises dans la place, disait-il, nous armerons les populations mécontentes de la Syrie, nous marcherons sur Damas, sur Alep, nous proclamerons la fin de la tyrannie des pachas et avec les bandes qui viendront grossir l'armée, nous marcherons sur Constantinople. « Je renverse l'empire turc. Je fonde dans l'Orient un nouvel et grand empire qui fixera ma place dans la postérité et peut-être retournerai-je à Paris par Andrinople ou par Vienne, après avoir anéanti la maison d'Autriche. »

C'étaient là de nouveau les rêves de son imagination, dont il avait dit dans sa conversation avec M^me^ de Rémusat, ci-dessus mentionnée, « qu'elle était morte devant Saint-Jean d'Acre ». Cela se peut, mais en tous cas nous savons par les lettres qu'il écrivit de Syrie aux siens restés en Égypte qu'il ne songeait qu'à une chose ; rentrer au Caire, que la

place se rendît ou non. Il savait pertinemment qu'une armée turque qu'on avait vue à Rhodes, allait débarquer dans le Delta. Il comprenait qu'il fallait la vaincre s'il ne voulait pas voir sombrer sa fortune. Dès lors il ne pouvait plus être question de marcher sur Constantinople, de pénétrer dans l'Inde, de fonder un empire d'Orient. La nécessité, de sa main de fer, mettait fin à tous ces rêves. Et d'ailleurs on pourrait bien peut-être fonder un empire ailleurs qu'en Asie.

Le 20 mai, il leva le siège et commença la retraite. Celle-ci fut terrible, à en croire les descriptions qu'en ont laissées les témoins. Bourrienne nous décrit la marche de Saint-Jean d'Acre à Jaffa de la manière suivante : « Une soif dévorante, le manque total d'eau, une chaleur excessive[1], une marche fatigante dans les dunes brûlantes démoralisèrent les hommes et firent succéder à tous les sentiments généreux, le plus cruel égoïsme, la plus affligeante indifférence. J'ai vu jeter de dessus des brancards, des officiers amputés, dont le transport était ordonné et qui avaient même remis de l'argent pour récompense de la fatigue. J'ai vu abandonner, dans les orges, des amputés, des blessés, des pestiférés ou soupçonnés seulement de l'être. Notre marche était éclairée par des torches allumées pour incendier les petites villes, les bourgades, les villages, les hameaux, les riches moissons dont la terre était couverte. Le pays était tout en feu... Nous n'étions entourés que de mourants, de pillards et d'incendiaires ; des mourants jetés sur les bords du chemin disaient d'une voix faible, *je ne suis pas pestiféré, je ne suis que blessé*, et pour convaincre les passants, on en voyait rouvrir leur blessure ou s'en

[1] Dans le désert, entre la Syrie et le Nil, le thermomètre, exposé à l'air, marquait 34 degrés Réaumur, en contact avec le sol, il en marquait 42.

faire une nouvelle. Personne n'y croyait... Le soleil dans tout son éclat, sous ce beau ciel, était obscurci par la fumée de nos continuels incendies. Nous avions la mer à notre droite et derrière nous le désert que nous faisions ; devant nous, les privations et les souffrances qui nous attendaient : telle était notre position véritable. » De plus, on était entouré de bandes de Naplousains ; l'un d'eux tira sur Bonaparte qui s'était endormi sur son cheval pendant la marche.

Le 24 mai on arriva à Jaffa où étaient encore les hommes blessés lors de l'attaque de la ville. Napoléon parcourut lui-même les salles en disant aux malades : « Les fortifications sont détruites. La fortune m'a été contraire à Saint-Jean d'Acre. Il faut que je retourne en Égypte pour la préserver des ennemis qui vont arriver. Dans peu d'heures les Turcs seront ici ; que tous ceux qui se sentent la force de se lever viennent avec nous, ils seront transportés sur des brancards et des chevaux. » Et les autres ? Il y avait un certain nombre de pestiférés qui durent rester. Des critiques malveillants ont reproché à Bonaparte d'avoir songé à les soustraire à la fureur de l'ennemi qui le poursuivait, en leur faisant administrer un narcotique qui leur eût procuré une fin sans souffrance. Il n'a jamais nié le fait et à Sainte-Hélène il disait à un médecin que c'eût été le parti le plus sage et que, dans des circonstances semblables, il eût demandé lui-même à être traité de la sorte.

Par Ascalon et Gaza, le corps expéditionnaire terriblement décimé, se traîna durant neuf jours à travers les sables brûlants du désert. On avait perdu 5,000 hommes et l'on n'avait pas produit une impression bien profonde sur la Porte. Pour disperser une armée turque, il n'était pas besoin d'aller au mont Tabor souffrir le martyre. Et l'ambition du

général en chef n'y avait pas même trouvé son compte ! Mais, avant tout, il s'agissait de n'en point convenir, de ne pas dire la vérité. Aussi, dès le 10 mai 1799, alors qu'il était encore devant Saint-Jean d'Acre il écrivait au Directoire : « La saison est trop avancée ; le but que je m'étais proposé se trouve rempli : l'Égypte m'appelle... Ayant réduit Acre en un monceau de pierres, je repasserai le désert. » Puis, dans son rapport du 27 mai il ajoutait qu'il eût pu prendre la ville mais que ses espions, les déserteurs et les prisonniers s'accordaient tous à affirmer que la peste y faisait d'horribles ravages. Il devait bien regretter que les espions l'eussent prévenu si tardivement. Dans son bulletin du 16 mai, il annonçait, au Divan du Caire créé par lui, sa victoire en ces termes : « J'emmènerai avec moi beaucoup de prisonniers et des drapeaux. J'ai rasé le palais de Djezzar, les remparts d'Acre et bombardé la ville de manière qu'il ne reste pas pierre sur pierre. Tous les habitants ont évacué la ville par mer. Djezzar est blessé et retiré avec ses gens dans un des forts du côté de la mer. Il alla même jusqu'à dire en fiche de consolation à ses propres soldats, ces paroles nullement conformes à la vérité : « Encore quelques jours et vous aviez l'espoir de prendre le pacha même au milieu de son palais, mais dans cette saison où les Turcs pourraient débarquer en Égypte, la prise du château d'Acre ne vaut pas la perte de quelques jours. »

Quand son secrétaire se permettait de lui faire observer que ce n'était pas là la vérité sans fard, il le rabroua : « Mon cher, vous êtes un nigaud, lui dit-il, vous n'y entendez rien ».

Vers la mi-juin l'armée de Syrie, forte de 8,000 hommes seulement, fit son entrée triomphale dans la capitale de l'Égypte. Peu après Bonaparte reçut

d'Alexandrie un avis envoyé par Marmont et portant que cent navires turcs, escortés par Sidney Smith, avaient paru le 11 en rade d'Aboukir et avaient débarqué 18,000 hommes[1]. Sans nul doute cette nouvelle parvint aussi à Ibrahim et à Mourad que Desaix avait tenus jusqu'alors à distance respectueuse, car le premier apparut immédiatement sur la frontière de Syrie et l'autre chercha à gagner le nord avec quelques centaines de mamelucks, tous deux opéraient de façon à pouvoir tendre la main aux Turcs qui venaient de débarquer. Ceux-ci s'étaient retranchés dans la presqu'île d'Aboukir, vu qu'Alexandrie avait été fortifiée par les Français. Bonaparte résolut de les y attaquer le plus vite possible. Mourad fut vivement refoulé vers le sud et Ibrahim fut simplement observé. Pour mieux concentrer ses forces, il donna l'ordre à Desaix d'évacuer la Haute-Égypte. Avec 6,000 hommes, — tout ce qu'il y avait de forces disponibles, en plus d'une réserve de 2,000 confiée à Kléber — le général en chef marcha à l'ennemi. Son plan, conçu en un instant, fut brillamment exécuté le 25 juillet 1799 dans la plaine d'Aboukir. Ce plan était digne en tout point de Napoléon, car il se basait sur ses principes immuables de se concentrer avant la bataille, d'employer à l'action absolument toutes les forces et de chercher à anéantir l'ennemi. L'exécution en fut rendue facile par l'ordre de bataille défectueux qu'avaient adopté les Turcs. Le succès fut complet. L'aile gauche de l'ennemi fut enveloppée et refoulée jusque dans la mer, puis on aborda l'aile

[1] D'après les Anglais, le chiffre était de 8,000, et d'après les Français de 18,000. Il est certain que le premier est trop bas. Comparé au nombre des transports, le second semble être trop élevé. Il n'y avait guère moyen d'embarquer plus de 15,000 hommes sur cent bâtiments turcs.

droite qui subit le même sort. Enfin Lannes réussit à s'emparer d'une redoute dominante que Murat dans sa folle audace avait tournée avec sa cavalerie et qui constituait le point le plus fort du centre turc. Dès lors, celui-ci était également enfoncé et un petit nombre seulement d'ennemis purent se sauver en s'enfermant dans le fort situé à l'extrémité de la petite presqu'île. La famine les contraignit à se rendre au bout d'une semaine. Aussi ne mentait-il pas lorsqu'il écrivait ceci à ses amis du Caire : « L'état-major vous aura instruit du résultat de la bataille d'Aboukir ; c'est une des plus belles que j'aie vues. De l'armée ennemie débarquée, pas un homme ne s'est échappé. »

Pour compléter son triomphe, il ne manquait plus qu'une chose à ses ambitions égoïstes, c'était de voir se confirmer la deuxième hypothèse dans laquelle il avait entrepris son expédition d'Égypte : il fallait que la guerre qui venait d'éclater en Europe fût *malheureuse pour la France*, que non seulement il acquît personnellement une importance plus grande, mais qu'en outre le gouvernement fût discrédité, de telle sorte qu'un soldat résolu, sachant remporter la victoire en ce moment, pût conquérir du même coup le pouvoir. Et cette certitude, Napoléon sut en effet l'obtenir.

La dernière communication du Directoire l'avait trouvé devant Saint-Jean d'Acre. Depuis il ne lui en était plus parvenu d'autre. Il ne pouvait pas savoir que fin mai l'amiral Bruix avait reçu l'ordre de réunir son escadre à la flotte espagnole, de battre les Anglais dans la Méditerranée et de rapatrier l'armée d'Égypte, entreprise qui échoua par suite du refus de l'amiral espagnol. Une lettre que le Directoire lui envoya le 26 mai pour lui annoncer la mission confiée à Bruix et pour le rappeler en Europe, ne lui était pas

parvenue [1]. Mais il apprit quand même ce qui lui importait de savoir. Il est certain que grâce aux consuls de Gênes et d'Ancône qui lui étaient dévoués, il reçut, par Tunis, quelques avis émanant de ses frères. Le hasard se chargea de lui apprendre le reste. Sidney Smith était à l'ancre devant Alexandrie et négociait avec Bonaparte l'échange des prisonniers. Il se fit un plaisir de le mettre au courant des défaites que les Français avaient, dans l'intervalle, essuyées en Italie où Schérer avait été battu en effet, et où la République cisalpine avait été dissoute. Comme pour prouver la vérité de ce qu'il racontait, il envoya à Bonaparte un paquet de journaux les plus récents. En outre, il ajoutait qu'il avait pour instructions d'empêcher le retour de l'armée que désirait le Directoire. Il n'en fallait pas plus pour que Napoléon exécutât immédiatement la résolution qu'il avait prise depuis longtemps. Dans les paroles dont il se sert pour l'annoncer à Marmont, nous trouvons tout le plan d'après lequel il va agir dans les mois qui suivront : « Je me décide à partir pour retourner en

[1] Voici un passage de cette lettre signée par trois des directeurs : « Les efforts extraordinaires que l'Autriche et la Russie viennent de déployer, la tournure sérieuse et presque alarmante quela guerre a prise exigent que la République concentre ses forces. Le Directoire vient en conséquence d'ordonner à l'amiral Bruix d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour se rendre maître de la Méditerranée et de se porter sur l'Égypte, à l'effet d'en ramener l'armée que vous commandez. Il est chargé de se concerter avec vous, sur les moyens à prendre pour l'embarquement et le transport. Vous jugerez, citoyen général, si vous pouvez, avec sécurité, laisser en Égypte une partie de vos forces ; et le Directoire vous autorise, dans ce cas, à en confier le commandement à qui vous jugerez convenable. Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête des armées républicaines, que vous avez jusqu'à présent si glorieusement commandées. »

France, et je compte vous emmener avec moi. L'état des choses en Europe me force à prendre ce grand parti ; des revers accablent nos armées, et Dieu sait jusqu'où l'ennemi aura pénétré. L'Italie est perdue, et le prix de tant d'efforts, de tant de sang versé, nous échappe. Aussi, que peuvent les gens incapables placés à la tête des affaires ? Tout est ignorance, sottise ou corruption chez eux. C'est moi, moi seul, qui ai supporté le fardeau, et, par des succès continuels, donné de la consistance à ce gouvernement, qui, sans moi, n'aurait jamais pu s'élever et se maintenir. Moi absent, tout devait crouler. N'attendons pas que la destruction soit complète... On apprendra en France presque en même temps et la destruction de l'armée turque à Aboukir et mon arrivée. Ma présence, en exaltant les esprits, rendra à l'armée la confiance qui lui manque, et aux bons citoyens l'espoir d'un meilleur avenir. »

Il ne mit au courant qu'un petit nombre d'hommes ayant sa confiance : il cacha son dessein à la plupart des généraux. En secret, les deux frégates à l'ancre devant Alexandrie reçurent l'ordre de se tenir prêtes à prendre la mer. Sidney Smith qui, évidemment, ne pouvait admettre que le général en chef retournerait en France sans son armée, quitta la rade pour quelques jours afin de faire de l'eau à Chypre. A peine était-il parti, que Napoléon mit à profit cette nouvelle faveur du hasard et prit la mer dans la nuit du 21 au 22 août, avec une suite peu nombreuse, Lannes, Marmont, Murat, Monge, Berthollet et quelques centaines de soldats formant en quelque sorte sa garde. Il laissait par écrit à Kléber, qu'il savait capable, mais dont la rude franchise lui était désagréable, le commandement de l'armée qu'il laissait en Egypte.

Il ne se dit pas même que l'honneur exigeait qu'il

restât avec les troupes dont la direction lui avait été confiée et qui avaient versé leur sang pour la réalisation de ses visées personnelles. Pourtant on ne saurait l'accuser d'avoir abandonné l'armée ou, comme certains l'ont fait, d'avoir déserté. Sa position vis-à-vis du Directoire était exceptionnelle, cela est hors de doute. Quand il partit pour l'Égypte, il était entendu qu'il reviendrait dans le courant de l'automne 1798 afin de reprendre le commandement de l'armée d'Angleterre, tandis que le corps expéditionnaire ne reviendrait pas tout entier, vu qu'on avait l'intention d'établir une colonie, d'organiser des plantations qu'il fallait protéger. La lettre du gouvernement, du 4 novembre 1798, qu'il reçut devant Saint-Jean d'Acre et que nous avons citée plus haut, lui laissait liberté pleine et entière de prendre telle résolution qui lui paraîtrait convenable. Lui-même avait, à différentes reprises, annoncé sans détour son prochain retour, ce que certes il n'aurait pas fait si la chose avait été contraire au règlement. Il est certain qu'il n'obéissait, en agissant de la sorte, qu'à son ambition et à son intérêt personnels. Pour l'une comme pour l'autre, il n'y avait plus rien à gagner en Egypte ; il y avait tout à perdre. La position de l'armée expéditionnaire allait forcément devenir de plus en plus critique. Lorsqu'il annonçait qu'il la quittait, au moment où elle venait de remporter un succès qui pour longtemps la mettait à l'abri de toute attaque, il ne disait pas absolument la vérité. Il taisait ce qu'il devait divulguer bien plus tard, à Sainte-Hélène, à savoir que dès le moment où la flotte avait été anéantie à Aboukir, il était convaincu que l'expédition se terminerait par une catastrophe, parce que tout corps incapable de se recruter, finit forcément par capituler. Il taisait également ce que l'honnête Kléber dit ouvertement dans une lettre à Talleyrand, que l'ar-

mée, réduite de moitié, manquait de munitions et d'effets d'équipement, que la population égyptienne soulevée par le sultan contre les chrétiens était à tout moment prête à s'ameuter, que l'arrivée de nouvelles forces turques était imminente, qu'Alexandrie était presque sans défense depuis que la grosse artillerie avait été perdue dans l'expédition de Syrie, et que le reste avait servi à armer les deux frégates de Napoléon. Finalement le manque d'argent aggravait encore la situation, la solde due aux troupes se montant à quatre millions et Bonaparte étant parti ne laissant que des dettes et pas un sou dans les caisses.

On a beaucoup parlé du courage qu'il y avait à entreprendre une navigation dangereuse sur la Méditerranée couverte d'ennemis. On pourrait se demander s'il n'eût pas fallu plus de courage encore pour rester en Egypte dans une situation aussi désespérée. Ce courage, Napoléon l'aurait eu si ses desseins ambitieux ne l'avaient pas amené à rechercher le pouvoir suprême ; ces desseins il les avait formés depuis longtemps, il avait des partisans dévoués et il avait failli mettre à exécution ses plans, en recourant à la force avant d'entreprendre l'expédition d'Orient. L'armée d'Orient comprenait presque exclusivement de fervents républicains. Aussi n'éprouva-t-il aucune peine à s'en séparer ; il lui convenait peut-être même de la savoir si loin de la France au moment où il réaliserait ses desseins. Déjà, pendant la campagne d'Italie, Napoléon n'avait obéi qu'à son inspiration personnelle; dans le pays conquis il s'était comporté en souverain ; il avait négocié et conclu en toute indépendance la convention de Léoben et le traité de Campo-Formio qui liaient la France. En Égypte où il était encore plus indépendant qu'en Italie, son esprit de domination s'était développé et le désir d'être le maître avait

pris des racines plus profondes encore. Il ne pouvait plus guère admettre qu'il ne dût point porter de couronne. Or, il lui semblait plus facile de la cueillir sur l'arbre de la liberté tout desséché que dans les sables d'un désert sans fin.

V

Coup d'État et Consulat.

En ce temps-là la navigation étant uniquement à la merci du vent, du beau ou du mauvais temps, le voyage d'Égypte et le retour dépendaient avant tout de la saison. Depuis le commencement du printemps jusqu'en automne on allait, grâce au vent du nord soufflant constamment, très facilement de Toulon à Alexandrie, mais on en revenait avec d'autant plus de difficulté. Les deux frégates, *Muiron* et *Carrère* — Napoléon se trouvait sur la première — avaient donc quitté le port égyptien à un moment fort inopportun. On n'avait pris la mer que pour échapper à Sidney Smith qui les guettait. Le vent contraire força les navires à ne pas mettre le cap sur Toulon, mais à longer la côte septentrionale de l'Afrique. Très souvent ils étaient dans la journée refoulés de dix milles et ne regagnaient le temps perdu que grâce au vent qui soufflait de terre durant la nuit. Malgré leur impatience les voyageurs mirent trois semaines à atteindre le promontoire carthaginois, sans cesse en proie à la

crainte d'être pris à revers par les ennemis. Quand enfin le vent changea, ils commencèrent à être réellement en danger. Il fallait passer le bras de mer entre Tunis et la Sicile que gardait un croiseur anglais de la flotte de Nelson, à l'ancre devant Syracuse. S'il découvrait les frégates, elles auraient quelques heures après le terrible amiral à leurs trousses. Elles parvinrent à passer de nuit et en éteignant leurs feux auprès de lui et mirent le cap au nord en longeant les côtes de la Sardaigne, jusqu'à la Corse. Là, le vent du nord soufflant de nouveau, ils durent, au commencement d'octobre, s'arrêter plusieurs jours, au grand déplaisir de Napoléon, qui reçut à Ajaccio la visite des cousins,cousines, filleuls et de tous ceux qui tenaient à passer pour ses parents. Seule la venue de sa vieille nourrice qui le salua franchement d'un *caro figlio* lui fit plaisir. Il montra, non sans quelque orgueil, à ses compagnons de route les anciennes terres des Bonaparte et chassa avec eux dans les ma quis des alentours. Ce fut la dernière fois qu'il vit son île natale.

Comme si son programme devait s'accomplir de point en point il apprit à Ajaccio que les armées françaises avaient de rechef subi des revers, qu'elles avaient perdu le 19 juin la bataille de la Trebbia et le 15 août celle de Novi et que Joubert avait été tué. Il apprit plus encore. En juin (30 prairial),le Directoire avait eu le dessous dans une lutte avec les deux assemblées et il s'était vu contraint de faire entrer dans son sein des éléments nouveaux, Sieyès entre autres. Nous savons qu'il avait grande confiance en lui et que dès lors ces nouvelles ne pouvaient que lui être agréables. Elles modifièrent son plan de voyage.

Primitivement il avait été dans l'intention de se rendre directement sur le théâtre de la guerre en Italie, d'y prendre le commandement supérieur, de se

faire valoir auprès du peuple français comme sauveur à l'heure suprême et de s'attaquer au Directoire, fort de toute la gloire qu'il aurait acquise. Ce plan, il l'abandonna pour gagner la capitale. Il n'était pas besoin de passer par les champs de bataille, c'eût été perdre son temps.

Mais auparavant il fallait atteindre la côte française et cela allait être plus difficile qu'on ne le supposait, si près du but et après avoir couru tant de dangers. On avait enfin quitté la Corse avec un vent favorable et mettant le cap sur Toulon on avait, le 8 octobre, aperçu déjà les îles d'Hyères, quand soudain, au coucher du soleil, les vigies signalèrent une escadre anglaise s'avançant droit sur les frégates. Le moment était critique. Les Anglais avaient aperçu les frégates et se mirent à leur donner la chasse. Déjà l'amiral français parlait de retourner en Corse, mais Bonaparte ordonna de faire voile vers le nord. En cas de besoin il était résolu de se jeter dans une chaloupe qu'on avait à bord et d'aborder tout seul. Cette fois-ci encore la fortune récompensa son audace. A distance les Anglais crurent d'après la voilure que les Français couraient au nord-est et vivement ils s'avancèrent ; la nuit survenant en ce moment, ils ne s'aperçurent de leur erreur que quand il était trop tard. Les Français qui avaient failli être pris, s'échappèrent ; le lendemain matin, 9 octobre, ils étaient en sûreté dans la rade de Fréjus.

En moins d'un instant la nouvelle du retour de Bonaparte s'était répandue dans la ville. Aussitôt la mer se couvrit de barques, qui, en dépit de la crainte de la peste, escortèrent à terre le glorieux général. Pas plus qu'à Ajaccio, il ne fut question de lui faire faire la quarantaine à Fréjus. Il gagnait de la sorte beaucoup de temps. Et ce qui avait plus de prix encore pour lui, c'était la conviction qui lui venait de

cet accueil enthousiaste, que l'opinion publique lui était à présent bien plus favorable. Un orateur de club, lui dit en effet, ouvertement, à ce que raconte Marmont : « Allez, général, allez battre et chasser l'ennemi, et ensuite nous vous ferons roi si vous le voulez ! »

Après s'être reposé pendant quelques heures il partit pour Aix où il s'arrêta pour annoncer son retour au Directoire. Il lui écrivait une lettre dans tous les mots étaient pesés. Elle commençait par l'annonce qu'il avait reçu la missive du gouvernement du 4 novembre 1798 et qu'il en avait conclu que la guerre allait éclater en Europe. S'il ne s'était pas immédiatement mis à la disposition du Directoire, ajoutait-il, la faute en était à l'arrivée des Turcs, qu'il fallait repousser avant de songer au retour. En tout état de cause il aurait entrepris la traversée, fût-ce dans une barque, enveloppé d'un manteau. Il affirmait dans sa lettre, cela va sans dire, qu'il laissait l'Égypte parfaitement organisée. En outre, il avait pris ses dispositions pour que le courrier qui la portait n'arrivât à Paris que fort peu de temps avant lui.

Il quitta Aix et voyagea fort rapidement. Ce fut une course triomphale. Ses compagnons ne savent assez nous dire l'accueil enthousiaste qu'on lui fit sur tout le parcours, par Lyon, jusqu'à Paris. Les villes rivalisaient entre elles pour rendre hommage à l'homme dans lequel on ne voyait pas tant le vainqueur de l'étranger que le sauveur qui allait mettre fin à toutes les dissensions intestines, au dilemne horrible où était la France de devoir choisir entre l'anarchie ou les Bourbons, celui qui allait retirer le pays de l'état de sombre abattement où il était tombé. Et ce n'était pas seulement la province qui pensait de la sorte. A Paris aussi, la nouvelle de son retour, à la possibilité duquel on ne croyait plus, produisit un

effet analogue. Quand elle fut connue il y eut comme un soulèvement de joie. Depuis le commencement de la Révolution, l'espoir de tout le peuple ne s'était plus concentré de la sorte sur un seul nom comme à présent où l'on en souhaitait ardemment la fin. Et pourtant il y avait dix-huit mois à peine ce même peuple avait vu partir, sans trop de regrets, ce même homme qui allait se jeter dans une entreprise aventureuse! Qu'est-ce qui avait pu modifier si profondément et si rapidement l'opinion publique? Qu'est-ce qui avait réalisé les espérances de Napoléon qui se fondaient sur ce changement? C'étaient les événements dont la France avait été le théâtre pendant son absence. Nous allons les étudier en détail.

Après le coup d'État du 18 Fructidor, le Directoire avait cherché à empêcher le retour du danger qu'il y avait par lui d'être renversé par l'élément conservateur de la nation. A cet effet, il avait recouru aux moyens qui, précédemment déjà, avaient été employés pour assurer le pouvoir de la minorité radicale; il avait établi une dictature tyrannique qui muselait la presse opposante, proscrivait la noblesse et le clergé, forçait plus de cent mille personnes de la classe aisée à émigrer, dépréciait totalement la fortune de ceux qui restaient par des emprunts forcés, réduisait d'un tiers la dette publique, déportait aux colonies les ennemis politiques et redonnait de l'importance aux gens que les événements du 9 thermidor avaient fait rentrer dans le néant : c'est cette tyrannie qui devait maintenir les directeurs au pouvoir. Pour qu'eux-mêmes et leurs créatures restassent dépositaires de la puissance publique, les Barras, Rewbell, La Réveillère-Lepeaux tenaient des millions d'hommes dans une craintive sujétion; pour s'assurer à eux et à leurs acolytes leurs riches revenus, ils ruinèrent le pays.

Mais bientôt le Directoire dut se rendre compte que les radicaux, ses alliés du 18 fructidor, pourraient bien devenir tout aussi dangereux pour lui que les conservateurs et les monarchistes. La portion calme et paisible de la population était vaincue, mais les partisans de la Terreur se montraient de jour en jour plus arrogants. Quoique interdits, les clubs de Jacobins se formaient en grand nombre et se fédéraient, et par leurs procédés d'intimidation ordinaires, ils surent exercer une influence prépondérante sur les élections du printemps de 1798, où il s'agissait de renouveler pour un tiers le conseil des Cinq-Cents. Les conservateurs vaincus s'abstinrent et les partisans du Directoire qui s'étaient séparés des Jacobins et présentaient des candidats à eux n'eurent pas la majorité. Le gouvernement des Directeurs était donc menacé tout autant par les enragés des Chambres qu'il l'avait été l'an d'avant par les conservateurs. Mais les directeurs connaissaient le moyen grâce auquel ils remédieraient peut-être à cet état de choses, c'était celui auquel on avait eu recours l'été précédent et auquel on allait encore recourir : la violation de la constitution par le gouvernement. Au lieu d'annuler les élections, illégales parce qu'elles avaient été faites sous la pression de la Terreur, et d'en prescrire de nouvelles, ils firent valider par les Cinq-Cents les membres de la minorité qui leur étaient dévoués et exclure soixante députés radicaux (11 mai 1798 ; 22 Floréal). Par ce moyen ils n'obtinrent qu'une chose, c'est qu'aucun des deux grands partis ne soutint plus le gouvernement. Les conservateurs le détestaient et étaient ses ennemis jurés depuis le 18 Fructidor ; les Jacobins le devinrent à partir du 22 Floréal. L'existence du gouvernement n'était assurée que tant que l'armée lui resterait fidèle. Mais les chefs militaires étaient également en proie à l'esprit

de parti ; Moreau par exemple était conservateur et Jourdan Jacobin ; d'autre part les soldats s'irritaient de plus en plus contre le gouvernement des avocats. La situation du Directoire pouvait donc devenir fort grave si une guerre n'éclatait pas sur le continent et ne tournait pas vers le dehors l'attention de tous les mécontents.

D'ailleurs cette guerre était inévitable. Le parti de la paix avait été vaincu le 18 fructidor comme il l'avait été le 13 vendémiaire. La brusque rupture des négociations avec l'Angleterre qui eut lieu immédiatement après, les prétentions impérieuses des envoyés au congrès de Rastadt, les procédés provocateurs de Bernadotte à Vienne, les soulèvements fomentés en Italie et en Suisse contre les autorités légales, la propagande républicaine à laquelle on se livrait dans l'Allemagne du Sud, les empiétements en Orient : tout cela devait forcément amener une nouvelle conflagration en Europe qui exigerait de la France le déploiement de toutes ses forces et maintiendrait les gouvernants au pouvoir.

Tout d'abord la Russie se montra l'ennemie acharnée de la République. Celle-ci avait ouvertement soutenu les Polonais, elle avait occupé les îles Ioniennes, elle avait entretenu des rapports secrets avec tous les mécontents de la presqu'île des Balkans, envoyé un corps expéditionnaire en Orient et s'était surtout emparé de Malte. Pour tous ces motifs Paul Ier se constitua l'adversaire de la France et le champion de la légitimité combattue par la République et ses agents. Il conclut des alliances avec l'Angleterre, avec la Turquie qui était également froissée par les empiétements des Français et insista pour qu'on prît immédiatement l'offensive. De son côté l'Angleterre décida le roi de Naples à commencer, dès le mois de novembre 1798, les hostilités contre les Français qui

occupaient les États de l'Église. L'entreprise était prématurée et fort risquée ; elle échoua misérablement. Le général Macdonald s'avança jusqu'à Naples, il contraignit le roi à fuir en Sicile et proclama la *République parthénopéenne.*

Ce n'était là qu'un pas de plus vers l'établissement de la domination française dans toute l'Italie et on le ressentit surtout à la cour de Vienne qui était si étroitement liée à celle de Naples qu'elle avait cédé au roi un de ses généraux (Mack) pour commander son armée. Depuis le départ de Bernadotte les relations étaient rompues entre l'Autriche et la France et les conférences qui eurent lieu à Selz entre Cobenzl et l'ancien directeur François de Neufchâteau ne parvinrent pas à les renouer. Les hostilités allaient éclater, ce n'était plus qu'une question de semaines. L'Autriche s'entendit avec la Russie qui fit entrer un corps de troupes auxiliaires en Galicie. Les Français exigèrent que ces troupes se retirassent, déclarant que leur maintien dans cette province serait considéré par eux comme un *casus belli.* Il n'y avait donc plus le moindre espoir de maintenir la paix. Les Russes continuèrent à avancer et Thugut ne tint aucun compte de la menace qu'on lui adressait. Dans les premiers jours de mars, les Français passèrent le Rhin, les Autrichiens, sous l'archiduc Charles, franchirent le Lech et le 12 mars la France déclara la guerre à la cour de Vienne, guerre qui de fait était déjà commencée. Ce qui aggrava encore la situation c'est que le congrès de Rastadt finit d'une manière tragique : le 28 mars les envoyés français quittant la ville furent assaillis par des hussards autrichiens et soit par un malentendu, soit pour toute autre cause inconnue jusqu'à ce jour, tous, à l'exception d'un seul, furent massacrés.

On pourrait croire que le Directoire dont la politi-

que avait provoqué cette guerre, avait fait des armements formidables pour tenir tête au danger. Il n'en était rien et on allait pouvoir se rendre compte de l'influence désastreuse que l'esprit dont avaient été animés les gouvernants exerçait sur la situation du pays. Sous ce misérable régime le désordre financier était devenu complet et les contributions levées dans les pays voisins ne parvenaient que fort incomplètement à combler le déficit. L'armée dans les rangs de laquelle le gouvernement français avait ses derniers défenseurs eût eu besoin de la main énergique du prévoyant Carnot. Or, Carnot était exilé et le meilleur général de la République était loin, en Égypte. On avait à la vérité établi en septembre 1798 la conscription. La loi portait que tous les Français de 20 à 25 ans devaient servir, répartis en cinq classes ; mais elle n'était qu'imparfaitement exécutée. En Italie on ne pouvait opposer, aux Autrichiens, que 50.000 hommes ; on n'en avait pas 40.000 dans l'Allemagne du sud. L'armement était défectueux, le service des vivres était entre les mains de spéculateurs tout aussi peu consciencieux que les directeurs. Ceux-ci en outre n'étaient pas d'accord sur les généraux qu'on placerait à la tête des troupes. Certains d'entre eux, tels que Joubert, s'étaient brouillés avec les commissaires du gouvernement délégués aux armées ; d'autres, Moreau par exemple, étaient trop conservateurs ; le résultat fut qu'on dut confier le commandement si important de l'armée d'Italie à Schérer qui était vieux et nullement à la hauteur de sa tâche.

Les adversaires étaient bien plus forts. L'Autriche avait à elle seule la supériorité numérique sur les trois théâtres d'opérations, en Souabe, en Suisse et dans la Haute Italie ; elle possédait un chef excellent dans la personne de l'archiduc Charles et derrière se te-

naient, prêts à la secourir, les Russes commandés par Souvorow, grand homme de guerre. Aussi eurent-ils le dessus ; il n'en pouvait être autrement. Jourdan qui s'était avancé sur le Danube fut battu par le prince, à Osterach et à Stockach, dès le mois de mars ; il fut refoulé vers le Rhin ; Masséna qui s'était d'abord porté en avant vers l'Est, depuis la Suisse, en remportant des succès, fut arrêté à Feldkirch ; et en Italie le général Autrichien Kray atteignit Schérer à Magnano dans la Cisalpine, et le refoula au delà de l'Adda.

Ce que Schérer n'avait pas pu faire quand il n'avait devant lui que les seuls Autrichiens, son successeur Moreau le put encore moins contre les Austro-Russes sous Souvorow. Le 27 avril 1799 il essuya un échec décisif à Cassano sur l'Adda, par suite duquel le vainqueur entra avec des Russes à Milan et à Turin et fit disparaître la République cisalpine. L'Autriche recouvra la Lombardie en profitant d'un courant conservateur qui se manifesta dans la population et fit abandonner toutes leurs positions aux démocrates. Les places fortes seules étaient encore au pouvoir des Français. Peu après, un tiers de la Suisse tomba entre les mains des Autrichiens grâce à une victoire que l'archiduc remporta sur Masséna, à Zurich, le 4 juin. Tous ces événements contraignirent Macdonald à évacuer Naples et à marcher vers le nord. Du coup la République parthénopéenne cessa d'exister. Mais on ne pouvait espérer reconquérir la position perdue que si Macdonald réussissait à rejoindre avec ses forces celles de Moreau avec lesquelles celui-ci s'était retiré sur la rivière de Gênes. Cet espoir aussi allait être déçu. Avant d'avoir pu opérer sa jonction, Macdonald fut vaincu par les Russes sur la Trebie, dans une bataille qui dura trois jours (du 17 au 19 juin) ; il subit des pertes graves et fut refoulé au delà de l'Apen-

nin. Peu de semaines après, Mantoue, cette ville qui avait coûté tant de monde deux ans auparavant, dut capituler.

Ces échecs militaires eurent pour conséquence de diminuer également l'autorité du Directoire à l'intérieur. A la vérité, deux ans auparavant, la guerre avait fortifié un gouvernement absolument impopulaire. Mais alors c'avait été toute une série de victoires, qu'avait remportées un général qui avait fait sien le système politique de conquête et d'extension, tandis qu'à présent les défaites se succédant coup sur coup diminuaient la considération dont jouissait l'armée ayant à sa tête des chefs qui n'étaient nullement les partisans du gouvernement. Aussi ne saurait-on trouver étrange que celui-ci subît un nouvel échec lors des élections du printemps 1799, échec qu'il ne se sentit plus la force de réparer, comme il avait fait pour les précédents, en recourant à la force. Ce fut une autre manifestation de la méfiance générale qu'on choisit pour faire entrer dans le Directoire un homme qui comme membre de la Convention s'était montré hostile à la constitution de l'an III et qui avait l'ambition d'en donner une meilleure à la France; l'abbé Sieyès, celui-là même à qui Napoléon faisait confier par Talleyrand ses projets de constitution. Barras, homme sans caractère, s'associa aussitôt à l'abbé, alors fort populaire et, de la sorte il y eut comme en 1797 une minorité dans le Directoire (Sieyès et Barras contre Treilhard, La Réveillère et Merlin) marchant avec la majorité des Chambres, opposée au gouvernement. Il en résulta de nouvelles luttes. En face des défaites subies à l'extérieur, la majorité du Directoire ne pouvait plus, comme jadis, songer à un coup d'État; elle dut affronter ses adversaires du parlement et ceux-ci l'attaquant par son point faible, le désordre financier, parvinrent à la ren-

verser. Le 18 juin 1799 (30 prairial) les trois directeurs se retirèrent : ils furent remplacés par deux radicaux convaincus (Gohier et Moulins) et par un partisan de Sieyès (Roger-Ducos). De la sorte le parti de ce dernier eut la majorité dans le Directoire [1].

La chute des trois directeurs avait été l'œuvre d'une coalition entre les deux grands partis qui formaient les Cinq-Cents, les radicaux qu'on comprenait tous sous la dénomination de Jacobins et les républicains modérés dont le chef était Boulay de la Meurthe et dont faisaient partie les deux frères de Napoléon, Lucien et Joseph. Les modérés étant au pouvoir parce qu'ils avaient la majorité dans le Directoire (Sieyès, Ducos, Barras) les Jacobins passèrent à l'opposition. Au début ils furent soutenus par les membres neutres ; ils parvinrent à faire passer un emprunt forcé à couvrir par les riches et une loi contre les nobles, devant servir d'otages dans les départements royalistes. Mais, fiers de ces succès, ils rouvrirent illégalement leur club de Paris, ils proposèrent un programme radical portant que les enfants seraient élevés en commun, qu'on organiserait des ateliers publics pour les pauvres, que le peuple aurait le droit de se confédérer ; ils exigèrent de plus le rétablissement de l'ancienne convention et la déclaration publique que la patrie était en danger ; leurs alliés les abandonnèrent et ils se trouvèrent en minorité. Dès lors Sieyès put se permettre de fermer leur club et d'organiser un système de stricte surveillance qu'il confia à l'ancien conventionnel Fouché, avec le titre de ministre de la police.

L'essentiel pour Sieyès était de trouver dans l'armée un appui ferme et il dut se préoccuper tout d'abord

[1] La constitution, pour qu'un arrêté du gouvernement fût valable, exigeait qu'il fût pris par trois directeurs au moins.

de consolider son influence par des succès décisifs remportés sur le théâtre de la guerre. Aussi les armements furent-ils vigoureusement poussés en juillet, et le jeune général Joubert remplaça Moreau à la tête de l'armée d'Italie. S'il gagnait une bataille, il était fort possible qu'il devînt par le directeur un instrument très utile pour opérer un changement à l'intérieur. Mais Sieyès ne devait pas être plus heureux que ses prédécesseurs. Les renforts que Joubert amenait avec lui sur la rivière de Gênes n'étaient pas assez considérables pour qu'il pût tenir tête aux Austro-russes. Souvorow le vainquit lui aussi. Dans la sanglante bataille de Novi, sur la Bormida, (15 août 1799) la République perdit 12,000 hommes, Joubert la vie et Sieyès son prestige.

Un seul y trouvait son compte. C'était l'homme dont le nom — il l'avait bien prévu — reviendrait à la mémoire de tous quand les armes françaises auraient le dessous. Où est-il, se disait-on, le vainqueur d'autrefois? Pourquoi n'est-il pas sur les lieux? où sont les milliers d'hommes qu'il a emmenés avec lui? Est-ce que réellement il valait mieux, dans l'intérêt de l'État, que les fils de la France répandissent leur sang dans les sables de déserts lointains tandis que sur le théâtre de leurs triomphes passés la gloire de la nation s'effondrait? On accusa le gouvernement tombé d'avoir *déporté* le général: l'opposition radicale exigea même que les anciens directeurs fussent décrétés d'accusation de ce chef; elle reprochait aux détenteurs actuels du pouvoir de n'envoyer aucun secours au corps expéditionnaire[1].

[1] Lucien et Joséphine firent tout ce qu'il fallait pour que l'opinion s'accréditât dans le public que le Directoire avait voulu se débarrasser de Napoléon en lui faisant entreprendre l'expédition d'Orient.

Talleyrand dut abandonner le portefeuille des affaires étrangères et en le quittant il déclara que ce n'était pas lui mais bien son prédécesseur qui avait proposé l'expédition d'Egypte. Jadis, en 1798, quand l'opinion publique ne séparait pas Napoléon du Directoire abhorré il n'avait pu, malgré ses victoires, qu'obtenir les sympathies d'un petit nombre ; maintenant qu'on se le figurait opposé au gouvernement, qu'on le croyait en quelque sorte la victime de sa politique égoïste, il devint l'idole du peuple, l'idéal de ces millions d'hommes qui, n'appartenant à aucun parti, ne désiraient que la tranquillité, l'ordre et un gouvernement ferme qui mettrait fin à l'horrible anarchie administrative, donnerait la paix au pays et permettrait aux citoyens de jouir des conquêtes saines et sensées de la Révolution. Voilà pourquoi il fut salué à son retour avec un enthousiasme sans bornes, voilà pourquoi sa popularité ne baissa point quand on apprit que, vers la fin de septembre, Masséna avait vaincu les Russes et les Autrichiens en Suisse et que dans les premiers jours d'octobre les Anglais avaient été battus par Brune en Hollande. Il n'avait donc plus besoin d'abord de remporter des victoires avant de tenter le grand coup. Il avait eu raison de dire à son frère, avant son départ, qu'à son retour il serait plus sûr de l'opinion publique. Il ne l'avait pas eue pour lui dix-huit mois auparavant, alors qu'il songeait à un coup d'État ; elle était toute à lui à présent et rien n'allait l'empêcher de mettre à exécution ses visées ambitieuses.

Quand, en 1803, Napoléon parlait de son passé à Mme de Rémusat et qu'il fut question de l'expédition d'Egypte, il lui dit ceci : « Le Directoire frémit de

mon retour ; je m'observai beaucoup ; c'est une des époques de ma vie où j'ai été le plus habile. Je voyais l'abbé Sieyès et lui promettais l'exécution de sa verbeuse constitution ; je recevais les chefs des Jacobins, les agents des Bourbons ; je ne refusais de conseils à personne mais je n'en donnais que dans l'intérêt de mes plans. Je me cachais au peuple, parce que je savais que, lorsqu'il en serait temps, la curiosité de me voir le précipiterait sur mes pas. Chacun s'enferrait dans mes lacs, et, quand je devins le chef de l'État, il n'existait point en France un parti qui ne plaçât quelque espoir en mon succès. »

En effet, Bonaparte se mit à jouer le rôle de l'homme impartial. En réalité, il suivait un dessein nettement défini, avec son système compliqué d'hypocrisie et d'intrigue. Il voulait arriver au pouvoir. C'était là un point acquis. Il s'agissait seulement de savoir quels moyens il emploierait. Celui qui s'offrait tout d'abord à lui c'était de se faire nommer membre du Directoire. Mais quand il se donna un jour l'air de sonder à ce sujet le président, Gohier, jacobin honnête à toute épreuve, un de ces esprits bornés qui avaient jadis fait la force du parti, celui-ci argua de l'article de la constitution d'après lequel seuls les hommes ayant plus de quarante ans pouvaient être nommés directeurs. Bonaparte ne le connaissait que trop bien. Il s'était une fois déjà heurté à cet obstacle et depuis longtemps l'idée avait mûri en lui de renverser cette constitution incommode. Il était donc tout naturel qu'il s'attachât aux hommes qui, comme lui, voulaient l'abolir, à Sieyès tout d'abord. Celui-ci, quand en 1795 son plan de constitution n'avait pas été adopté, s'était, avec ostentation, tenu éloigné du gouvernement. Ce n'est qu'en 1799 qu'il avait accepté d'en faire partie, car il croyait le moment venu de mettre fin au mé-

contentement général causé par la situation, en faisant adopter ses propositions et de se révéler comme sauveur de l'État. Or, les empiétements des Jacobins semblaient devoir hâter la réalisation de ce dessein. Sieyès était sûr d'être appuyé en secret par un parti composé de toute sorte de gens, de républicains modérés et d'égoïstes sans programme, de mécontents et d'ambitieux. Ce parti était hostile aux Jacobins il est vrai, mais il l'était tout autant aux royalistes : il était détenteur de leurs biens et voulait en jouir en paix ; il avait ses confidents dans les deux assemblées ; ces hommes s'appelaient les *Réformistes*. Les initiés, tels que Hyde de Neuville et de Barante citent, comme leurs chefs, Sémonville et son gendre Joubert, Roederer, Lebrun, Maret ; Lucien Bonaparte en était également.

On tomba d'accord sur les points suivants : Afin de donner plus de force au pouvoir exécutif, les cinq directeurs seraient remplacés par trois consuls nommés pour dix ans ; à côté de ceux-ci il y aurait un Sénat à vie et une Chambre des députés issue du suffrage universel. Afin qu'on pût faire voter cette constitution, le conseil des Anciens, dont la majorité était acquise à cette réforme, devait décréter le transfert des deux Chambres hors de Paris pour que les Jacobins du conseil des Cinq-Cents, qui y étaient opposés, ne pussent compter sur l'appui des faubourgs. Les articles 102, 103 et 104 de la constitution de l'an III accordaient aux anciens le droit de prendre une pareille mesure. Une fois les assemblées transférées hors de Paris, on ferait proposer aux Cinq-Cents, par les Anciens, l'adoption des propositions de Sieyès, on gagnerait les députés n'appartenant à aucun parti et finalement un plébiscite sanctionnerait la nouvelle constitution. Un point seul était douteux : le conseil des Cinq-Cents accepterait-il docilement le décret des

Anciens et quitterait-il Paris ? Son refus pouvait être dangereux et cela d'autant plus que les généraux Jourdan, Augereau, Bernadotte figuraient au nombre des députés radicaux. On avait besoin d'un soldat jouissant d'un grand renom auquel on pût confier l'exécution de cette mesure. Sieyès avait, au début, songé sans nul doute à Joubert et quand celui-ci fut mort, à Moreau qui lui semblait bien être le bras dont il avait besoin, car il n'avait aucune ambition politique, il n'en avait que de militaires. Il le manda à Paris mais Moreau refusa d'entrer dans la combinaison. C'est alors que Bonaparte arriva, acclamé par des millions de Français et Sieyès savait dès lors à quel soldat il devait confier l'exécution de son projet. Il était bien obligé de choisir Napoléon au risque même de se voir débordé par lui.

A peine arrivé, Napoléon avait été mis au courant du plan de réforme par Lucien. Il déclara qu'il y adhérait. En effet, il avait besoin d'une nouvelle constitution pour arriver au pouvoir et Sieyès, de son côté, avait besoin d'un général jouissant d'une grande considération dans l'armée, pour imposer sa constitution. C'était là le pivot autour duquel tournaient alors les destinées de la France. Talleyrand, tenant à rentrer en faveur auprès de Napoléon, se chargea de mettre en rapport les deux hommes et le I^er^ novembre ils eurent une entrevue secrète chez Lucien. Bonaparte exprima le désir que la nouvelle constitution ne fût pas immédiatement soumise aux Chambres telle qu'elle avait été rédigée par Sieyès, mais qu'au préalable elle fût soumise à l'examen d'une commission de députés. En attendant, on chercherait à obtenir l'établissement d'un gouvernement provisoire composé de lui-même, de Sieyès et de Roger Ducos. Qu'il le voulût ou non, Sieyès dut consentir. Il comprit qu'il ne jouerait pas son rôle de

sauveur du moment que sa constitution aurait à subir l'examen d'un comité et dans un gouvernement provisoire, avec Bonaparte pour collègue il ne saurait occuper la première place : ceci également il le comprit. Mais il était engagé et ne pouvait plus se dédire[1].

Ils se revirent à un banquet que la Chambre donnait aux généraux Moreau et Bonaparte et où ce dernier porta le toast suivant : « A l'union de tous les Français. » C'est là qu'on prit les dernières dispositions. Sieyès avait apporté le projet des différents décrets que devait voter le conseil des Anciens : l'un transférant les Chambres à Saint-Cloud, l'autre nommant Napoléon commandant en chef de toutes les troupes et une résolution le proposant pour consul provisoire avec Roger Ducos et Sieyès pour collègues ; chacune des Chambres nommerait une commission spéciale pour reviser la constitution et s'ajournerait à trois mois. On convint que la motion serait faite le 19 novembre.

Les jours suivants Bonaparte sonda les généraux et les officiers. Quelques-uns des régiments en garnison à Paris avaient servi sous ses ordres en Italie ; les officiers de la garde nationale avaient pour la plupart été nommés par lui après le 13 Vendémiaire,

[1] Après un dîner auquel Sieyès assistait avec Joseph Bonaparte et le député Cabanis qui était dans le secret, il leur dit : Je veux marcher avec le général Bonaparte, parce que de tous les militaires c'est encore le plus civil ; cependant je sais ce qui m'attend : après le succès, le général, laissant en arrière ses deux collègues, fera le mouvement que je fais. » Passant alors précipitamment derrière Cabanis et Joseph, il les accula à la cheminée par l'effet de ses deux bras qui les rejetaient en arrière et se trouva au milieu du salon. Napoléon à qui Joseph raconta la scène, en rit beaucoup et s'écria : « Vivent les gens d'esprit ! j'en augure bien. »

alors qu'il était général en chef de l'armée de l'intérieur. Les soldats obéiraient à leurs officiers ; de plus *le petit caporal* était leur idole : il était donc sûr qu'ils lui seraient fidèles. Parmi les généraux, Jourdan et Augereau se tinrent à l'écart ; Bernadotte qui, comme il l'écrivait à Lucien, en 1804, aurait pu facilement soulever les faubourgs, céda aux instances de Joseph dont il venait d'épouser la belle-sœur ; Moreau se contenta de déclarer qu'il devait obéissance au général en chef.

Peut-être agissait-il de la sorte parce qu'il espérait, comme on l'a dit, qu'une fois l'illustre général devenu chef du gouvernement, il ne l'aurait plus pour rival à la tête de l'armée, ou bien, comme il l'assura lui-même plus tard, parce qu'il croyait fermement que cet audacieux aventurier serait culbuté six semaines après l'événement [1].

De son côté Sieyès s'était mis en campagne avec ses affiliés pour s'assurer complètement du Conseil des Anciens. En guise d'épouvantail et pour gagner les hésitants on agita le spectre du jacobinisme prêt à se soulever. Les députés dont on n'était pas sûr, on les tint éloignés des séances où furent prises les décisions importantes, soit en leur faisant indiquer une autre heure, soit en ne les faisant pas convoquer du tout par les inspecteurs qui étaient de connivence avec Sieyès.

Le 9 novembre (18 brumaire) à 7 heures du matin, les Anciens entrèrent en séance. Régnier, un des affiliés, prit la parole pour faire la motion suivante : « Le Conseil des Anciens, en vertu des articles 102, 103 et 104 de la constitution, décrète ce qui suit : Ar-

[1] Voir la lettre du général Willot, du 30 octobre 1809 dans Boulay de la Meurthe : *Les dernières années du duc d'Enghien*, p. 293.

ticle 1er : Le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud ; les deux Conseils y siégeront dans les deux ailes du palais. Article 2 : Ils y seront rendus demain 19 brumaire, à midi. Toute continuation de fonctions, de délibération est interdite ailleurs et avant ce terme. Article 3 : Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la République nationale. Le général commandant la 17e division militaire, la garde du Corps législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, dans l'arrondissement constitutionnel et dans toute l'étendue de la 17e division sont mis immédiatement sous ses ordres et tenus de le reconnaître en cette qualité. Tous les citoyens lui prêteront main forte à sa première réquisition. Article 4 : Le général Bonaparte est appelé dans le sein du conseil pour y recevoir une expédition du présent décret et prêter serment. Il se concertera avec les commissions des inspecteurs des deux Conseils. Article 5 : Le présent décret sera transmis sur l'heure par un messager au conseil des Cinq-Cents et au Directoire. Il sera imprimé, affiché, promulgué et envoyé dans toutes les communes de la République par des courriers extraordinaires [1]. » La

[1] Les articles de la constitution de 1795 qu'invoquaient les Anciens sont les suivants :

Article 102. Le Conseil des Anciens peut changer la résidence du corps législatif ; il indique, en ce cas, un nouveau lieu et l'époque à laquelle les deux Conseils sont tenus de s'y rendre.

Le décret du Conseil des Anciens sur cet objet est irrévocable.

Article 103. Le jour même de ce décret, ni l'un ni l'autre des Conseils ne peut plus délibérer dans la commune où ils ont résidé jusqu'alors.

Les membres qui y continueraient leurs fonctions, se

motion fut adoptée à l'unanimité ; on vota de même un manifeste à la nation par lequel le Conseil des Anciens déclarait avoir décrété ces mesures afin de maîtriser les factions qui voulaient tyranniser la représentation nationale et dans le but d'assurer la paix intérieure.

Pendant que ceci se passait au Conseil des Anciens, Bonaparte entouré de généraux et d'officiers attendait sa nomination à son domicile. Quand elle lui eût été remise, il monta à cheval et se rendit, avec une suite nombreuse, aux Tuileries. Il pénétra dans la salle des séances du Conseil afin de prêter le serment qu'on exigeait de lui. Il tint une courte allocution de son ton ordinaire de commandement. Elle se terminait par les phrases suivantes : « Votre sagesse a rendu ce décret : nos bras sauront l'exécuter. Nous voulons une république fondée sur une vraie liberté civile, sur la représentation nationale. Nous l'aurons : je le jure, je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes. » Il ne dit pas un mot du maintien de la constitution : par contre chaque syllabe qu'il prononçait prouvait que la situation était totalement changée. Les membres du Conseil des Anciens n'en applaudirent pas moins le général et la séance fut levée pour n'être reprise que le lendemain, à Saint-Cloud. Quand, peu après, le Conseil des Cinq-Cents se réunit, on lui communiqua le décret de la première Chambre et Lucien qui avait été élevé à la présidence, en l'honneur de son frère, ajourna aussitôt la séance au lendemain. La législative avait suspendu son action.

rendraient coupables d'attentat contre la sûreté de la République.

Article 104. Les membres du Directoire exécutif qui retarderaient ou refuseraient de sceller, promulguer et envoyer le décret de translation du Corps législatif, seraient coupables du même délit.

En sortant de la salle des Anciens Napoléon se rendit dans le jardin des Tuileries où les troupes avaient pris position pour être passées en revue par lui. Puis il adressa une proclamation à la garde nationale, une autre à la ligne. Dans les deux il demandait des comptes au gouvernement. « La République est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux ; vous l'avez célébré avec une union qui m'impose des obligations que je remplis... La liberté, la victoire et la paix replaceront la République française au rang qu'elle occupait en Europe et que l'ineptie ou la trahison a pu seule lui faire perdre. Vive la République ! » L'exécution suivit de près l'accusation. Comme il avait été convenu, Sieyès et Ducos donnèrent leur démission de membres du Directoire. Si l'on obtenait de Barras de suivre leur exemple, les arrêtés du Pouvoir exécutif n'étaient plus valables parce qu'ils devaient être signés par trois directeurs au moins et le gouvernement ne fonctionnait plus. Jusqu'à ce jour Napoléon avait laissé son ancien ami et protecteur dans l'ignorance sur ses desseins véritables et s'en était servi pour tenir en quelque sorte Sieyès en échec. Le moment était venu d'agir sans ménagements. Il lui expédia deux de ses intimes, Talleyrand et Bruix qui l'engagèrent à se démettre de sa charge. Barras déclara qu'il y consentait : le pouvoir dont disposait Bonaparte et le mépris où il était tombé lui-même l'y décidèrent. Il se contenta de faire demander au puissant du jour, par son secrétaire Bottot, un sauf-conduit pour quitter la ville. Bonaparte saisit cette occasion pour dire devant un certain nombre de témoins sa façon de penser sur la politique du Directoire : « Qu'avez-vous fait, s'écria-t-il en s'adressant au messager de Barras, tout interloqué, qu'avez-vous fait de cette France que je vous avais laissée si bril-

lante ? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre. Je vous ai laissé des victoires : j'ai retrouvé des revers. Je vous ai laissé les millions de l'Italie : j'ai retrouvé partout des lois spoliatrices et la misère !... Qu'avez-vous fait des cent mille Français que je connaissais, mes compagnons de gloire ? Ils sont morts. Cet état de choses ne peut durer : avant trois ans il nous mènerait au despotisme. Mais nous voulons la République, assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique. » (Ce fut du moins en ces termes que, deux jours après, le *Moniteur* reproduisit ses paroles.)

Par la démission de Barras, Gohier et Moulins étaient réduits à l'impuissance, Joséphine avait invité le premier à déjeuner pour le 19 à huit heures. Bonaparte voulait-il s'assurer de sa personne ou bien finalement encore le gagner à sa cause ? Gohier ne vint pas. Dans le courant de la matinée seulement il apprit ce qui s'était passé. Il se rendit avec Moulins chez Napoléon pour lui faire des représentations. Naturellement ce fut en pure perte. Ils durent s'en retourner au Luxembourg où était le siége du gouvernement et Moreau reçut l'orde de les y garder.

Le Directoire n'existait plus. Il s'agissait d'obtenir des deux Chambres transférées à Saint-Cloud qu'elles approuvassent le changement, qu'elles reconnussent le gouvernement provisoire et nommassent les commissions chargées de modifier la constitution. Sieyès avait proposé d'empêcher de force quelques-uns des députés les plus radicaux, de vingt à trente et surtout Jourdan et Augereau, d'assister à la séance des Cinq-Cents. Bonaparte refusa, ne voulant pas qu'on dise qu'il avait eu peur de ces deux hommes. « En somme, cela n'a pas mal été aujourd'hui, » dit-il dans la soirée à Bourrienne. « bonsoir, nous verrons demain. » Pour plus de précaution il n'en chargea

pas moins ses pistolets, avant de se mettre au lit.

Le lendemain, 10 novembre, (19 brumaire) les membres des deux Chambres se réunirent à l'heure fixée, c'est-à-dire à midi, à Saint-Cloud. On avait assigné aux Anciens une salle du premier étage et aux *Cinq-Cents* l'orangerie, au rez-de-chaussée. Avant la séance les députés se promenaient dans le parc, discutant avec feu l'événement du jour. Les Jacobins des *Cinq-Cents* et ceux des Anciens qui n'avaient pas été convoqués la veille demandaient des explications ; d'autres commençaient à comprendre que le décret d'une si grande portée qu'ils avaient voté, leur avait été arraché, sous de faux prétextes, pour servir à un coup d'Etat tandis qu'ils avaient tout au plus cru prêter la main à un changement dans le Directoire, mais nullement à ce renversement de la constitution. Les deux Chambres entrèrent en séance. Napoléon se rendit avec les généraux dans la salle des inspecteurs du corps législatif. On le tenait au courant de ce qui se passait dans l'une et l'autre assemblée. Ce qu'on lui rapportait n'était pas pour lui plaire.

Le Conseil des Anciens était agité ; il le fut davantage encore quand il apprit la démission des trois directeurs. Aux *Cinq-Cents* l'un des affiliés avait pris la parole, mais les radicaux l'interrompirent en criant : « Point de dictature ! A bas les dictateurs ! » Ils proposèrent et firent passer la motion que tous les membres, appelés individuellement, renouvelassent le serment à la constitution de l'an III. Au reçu de ces nouvelles, Napoléon ne put rester en place. S'il laissait le courant contraire s'accentuer, et peut-être gagner les troupes, tout était perdu. « Il faut en finir, » dit-il, en se levant soudain, aux officiers de sa suite. Il se rendit d'abord dans le conseil des Anciens. Il n'était pas orateur et ce qu'il dit était absolument

improvisé et incohérent. Il parlait de voleurs, déclarait que lui et ses frères d'armes avaient obéi à l'appel du Conseil, qu'à présent on le calomniait, en l'accusant de jouer le rôle d'un César, d'un Cromwell. Si j'avais voulu anéantir la liberté, continua-t-il, j'en aurais eu l'occasion à plusieurs reprises. Puis il parla, d'une manière vague, des dangers dont la République était menacée ; il faut protéger la liberté et l'égalité, dit-il. « Et la Constitution ? » cria un membre. C était là le point faible. Aussi s'emporta-t-il : « La Constitution, vous l'avez vous-même anéantie. Au 18 fructidor, vous l'avez violée. Vous l'avez violée au 30 prairial. Elle n'obtient plus le respect de personne ! »

Quelques membres ayant demandé qu'il précisât les dangers dont la République était menacée, il ne put se tirer d'embarras que par un mensonge : « Deux directeurs, dit-il, Barras et Moulins, m'ont proposé de me mettre à la tête d'un parti tendant à combattre les hommes professant les idées libérales. » Il était évident pour tous que c'était là une pure invention. Ses adhérents en furent froissés, ses adversaires s'irritaient, si bien que le président Lemercier dut l'inviter à dévoiler le complot. Mais n'ayant rien de précis à dire, il ne fit que répéter ses accusations vagues, il déclara que la Constitution était mauvaise et s'adressant, maladroit et déclamateur, aux soldats de la garde du corps législatif postés à l'extérieur qui ne pouvaient l'entendre, il les apostropha en paroles pleines de flatterie, disant qu'il se fiait à eux qu'ils sauraient le protéger si quelque orateur essayait de le faire mettre hors la loi, « car, ajouta-t-il, je suis accompagné du Dieu de la guerre et du Dieu de la fortune ! » Finalement il invita l'assemblée à user des moyens qui avaient été mis à sa disposition pour sauver la patrie. Puis il quitta la salle.

Mais le plus difficile n'était pas fait. Il se rendit

aux *Cinq-Cents*. Ceux-ci avaient dans l'intervalle défilé à la tribune pour renouveler leur serment à la Constitution. Ils attendaient une communication de la première Chambre leur faisant connaître les motifs pour lesquels le Corps législatif avait été transféré à Saint-Cloud. Rien ne vint et ceci ne contribua nullement à calmer les esprits. Par contre on remit au Président une lettre de Barras par laquelle il déclarait se retirer devant l'homme que sa gloire personnelle aussi bien que les marques de confiance que lui donnait le Corps législatif mettaient hors de pair. Les Jacobins voulaient savoir quelles circonstances avaient bien pu déterminer le directeur à se démettre de ses fonctions. Soudain Bonaparte paraît sans avoir été annoncé : quatre grenadiers le suivent. C'était là un manque d'égards absolu. Immédiatement éclate un tumulte affreux. « Des hommes armés ici ! » s'écrient les Jacobins et plusieurs des radicaux, en proie à la plus vive surexcitation se jettent au devant du général, on porte la main sur lui, on le pousse vers la sortie. Pendant un instant il perdit totalement la tête. Il tombe entre les bras des grenadiers qui l'emportent. Sa sortie se fait au milieu de cris furieux de *hors la loi*, ce cri qui quelques années auparavant équivalait à la condamnation à mort.

Que serait-il arrivé si les Jacobins avaient laissé parler Napoléon ? Un observateur des plus fins, le suédois Brinkmann, alors à Paris, ne fait qu'exprimer, dans ses lettres publiées tout récemment, la pensée de tous, lorsqu'il écrit ceci : « Il fallait évidemment tuer le général sur le champ, ou l'écouter paisiblement, en se tenant toujours dans les bornes de la Constitution et de la prudence... pour rejeter tout le tort sur les adversaires. »

Certes, en se comportant comme ils le firent, les Ja-

bins se mettaient dans leur tort, si on savait habilement tirer parti de la chose. Le Président, Lucien Bonaparte, se rendit compte immédiatement de la faute qu'ils venaient de commettre. C'est à lui qu'ils s'attaquèrent : « Faites voter la mise hors la loi de votre frère », criaient les exaltés. « Déclarons, dit un autre, que Bonaparte, n'est pas le chef des troupes, car le Conseil des Anciens n'avait pas qualité pour le nommer à ce poste. » Le bureau, au centre de la salle, était assailli par les interpellants. Au milieu du tumulte Lucien quitte le fauteuil, où il est remplacé par le vice-président, pour monter à la tribune afin de prendre la parole en faveur de son frère. Sa voix ne parvient pas à dominer le tumulte et il envoie un des affiliés d'entre les députés pour annoncer à son frère qu'il se voit obligé de quitter le fauteuil et qu'il demande que les soldats viennent le protéger. Il dépose les insignes de député. Au moment où ses collègues le forcent à regagner son siége, les grenadiers envoyés par Bonaparte paraissent et l'emportent. Un certain nombre de députés le suivent.

Dans la cour Napoléon était à cheval avec ses officiers à la tête d'un bataillon de la garde du Corps législatif. A ses côtés se tenaient quelques intimes. Sieyès, Ducos et Talleyrand étaient dans une voiture, à la grille, prêts à s'enfuir si l'affaire prenait une mauvaise tournure. Sur toutes les figures se peignaient l'inquiétude et la contrainte les plus vives. Devant les Conseils la cause était perdue. Restait la troupe. Le sort de la journée dépendait d'elle. Lucien s'en rendit immédiatement compte et montant à cheval il adressa au bataillon un discours dans lequel il grossissait le tumulte qui avait été provoqué par la minorité radicale, au point d'en faire un attentat contre Napoléon. « Français, s'écria-t-il, le pré-

sident du Conseil des *Cinq-Cents* vous déclare que l'immense majorité de ce Conseil est, en ce moment, sous la terreur de quelques Représentants armés de poignards qui assiègent la tribune, menacent de mort leurs collègues et leur proposent les délibérations les plus affreuses. Je vous déclare que ces audacieux brigands, inspirés sans doute par le génie fatal du gouvernement anglais, se sont mis en rébellion contre le Conseil des Anciens, en demandant la mise hors la loi du général chargé d'exécuter le décret de ce Conseil, comme si nous étions encore à ces temps affreux de leur règne, ou ce mot de *hors la loi* suffisait pour faire tomber les têtes les plus chères à la patrie... Je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité des Représentants du peuple, afin que, protégés contre les stylets par les baïonnettes, nous puissions délibérer en paix sur les intérêts de la République... Vous ne reconnaîtrez pour députés de la France que ceux qui se rendront avec leur Président au milieu de vous. Quant à ceux qui persisteraient à rester dans l'Orangerie pour y voter des *hors la loi*, que la force les expulse ».

« Et si l'on résiste, ajoute Bonaparte, tuez, tuez. Oui ! suivez-moi, suivez-moi. Je suis le dieu du jour ! » Il aurait continué sur ce ton, si Lucien ne l'avait pas à voix basse supplié de se taire. Les soldats crièrent : Vive Bonaparte ! » mais ils ne bougeaient pas. C'était chose grave, en effet, de tourner les armes contre la représentation nationale. Mais les grenadiers ne balancèrent plus quand Lucien tirant son épée la brandit contre son frère en jurant de l'en percer si jamais il portait atteinte à la liberté des Français. Sur un signe de Napoléon, Murat entraîna à sa suite une fraction du bataillon, et la mena tambour battant dans la salle. Il somma les Représentants de se séparer et ceux-ci n'obtempérant point à

son injonction, il fit avancer les soldats et tous furent obligés de se sauver par les fenêtres.

Ce spectacle pénible permet mieux de se rendre compte de l'abîme qui séparait l'armée de la nation. La milice nationale, tenue éloignée trop longtemps de la terre natale, était devenue étrangère au peuple et quiconque disposait de l'armée était à même de dominer la nation sans conteste. A la vérité les Bonaparte avaient dû recourir à la calomnie et au mensonge pour mettre la force armée en mouvement contre la représentation légale de la nation : l'allusion faite par Lucien aux influences anglaises n'avait aucun fondement ; *les stylets* des Représentants, personne ne les avait vus ; le président des *Cinq-Cents* n'avait couru aucun danger et l'épée brandie contre Napoléon n'était qu'une vulgaire pantalonnade. Mais le fait même que de tels moyens réussirent et suffirent à décider du sort d'une grande nation montre combien la scission était profonde. Et le peuple lui-même, où était-il ? Le 18 et le 19 brumaire les Parisiens s'occupèrent tranquillement de leurs affaires. Ce qui quelques années auparavant faisait palpiter tous les cœurs, ce que des centaines de mille hommes, fanatiques de liberté, défendaient au prix de leur sang, n'était plus à présent capable d'attirer même la curiosité publique.

Une fois le coup d'État accompli, tout le reste fut bien vite réglé. Lucien put dépeindre aux Anciens les événements dont le Conseil des Cinq-Cents avait été le théâtre avec autant de partialité qu'il l'avait fait vis-à-vis des troupes et l'inviter à prendre ses résolutions. « Que les faisceaux consulaires, s'écria-t-il, ce signe glorieux des libertés républicaines de l'ancien monde, se lèvent pour démentir nos calomniateurs et rassurer le peuple français dont le vote universel ne tardera pas à consacrer nos travaux. » Les

Anciens se prêtèrent aussitôt à proroger les Chambres, à nommer un gouvernement provisoire comprenant trois consuls et une commission chargée d'élaborer la nouvelle Constitution. Les mêmes résolutions furent prises par une partie des *Cinq-Cents*, 50 à 120 [1], qu'on parvint à réunir, à grand peine, pendant la nuit. Lucien occupait le fauteuil, comme il avait présidé le Conseil au complet, afin de sauvegarder la légalité, au moins en apparence. Les propositions portant modification de la Constitution furent portées à la tribune et Boulay de la Meurthe les défendit dans un discours assez long où il condamnait la Constitution de l'an III et la politique du Directoire qui venait d'être renversé. Puis ce parlement tronqué prit les résolutions décisives suivantes, formulées en 16 articles : Il n'y a plus de Directoire. Un comité de trois consuls, Sieyès, Ducos et Bonaparte est chargé du gouvernement provisoire. Ils sont revêtus de tous les pouvoirs des directeurs et chargés de rétablir l'ordre dans l'administration, le repos à l'intérieur et une paix durable à l'extérieur. Le Corps législatif s'ajourne au 20 février 1800, après avoir déclaré déchus de leurs mandats 62 représentants désignés nominalement, et élu une commission de 25 membres chargés d'expédier, de concert avec la commission des Anciens et les trois consuls, les affaires les plus pressantes concernant la législation de la police et des finances et d'élaborer une nouvelle Constitution représentative et un nouveau code civil. Puis on nomma les commissaires et le décret fut transmis aux Anciens qui le sanctionnèrent. Finalement les trois consuls prêtèrent le ser-

[1] Brinkmann, sur la foi de témoins impartiaux, donne ce dernier chiffre tandis que Bourrienne ne parle que de trente représentants.

ment de fidélité inviolable à la souveraineté du peuple, à la République française, à la liberté, l'égalité et au système représentatif. Longtemps après minuit l'assemblée se sépara. Le coup d'État avait réussi.

Dès le lendemain et les jours suivants on put se rendre compte combien Napoléon avait eu raison, le 19 brumaire, de risquer le tout pour le tout. La France, cela était incontestable, approuvait le coup d'État. « Chaque révolution passée, » écrivait, en date du 13 novembre, l'envoyé prussien Sandoz-Rollin à son gouvernement, « chaque révolution passée avait inspiré beaucoup de défiance et de crainte. Celle-ci, au contraire, et j'en suis témoin, a déridé les esprits et réveillé les plus vives espérances. » Et dans sa remarquable lettre du 18 novembre, Brinkmann nous dit les causes de ce phénomène : « Jamais peut-être un monarque légitime n'a trouvé de peuple plus dévoué à ses volontés, et il serait impardonnable à ce général habile de ne pas en profiter pour établir un meilleur gouvernement sur des bases solides. Il est parfaitement vrai que la France fera l'impossible pour y contribuer, puisque le peuple, à l'exception de la horde méprisable des anarchistes, est si las, si dégoûté des horreurs et des sottises révolutionnaires, qu'on est intimement convaincu de ne pouvoir que gagner à un changement quelconque.

« Toutes les classes de la société se moquent de l'héroïsme des démagogues, et de toutes parts on ne réclame plus que des évacuations possibles au lieu de la réalisation de rêveries idéales.

« Les Royalistes mêmes de toutes les couleurs sont sincèrement dévoués à Bonaparte, puisqu'ils lui supposent le plan de ramener peu à peu l'ancien ordre

de choses. Les indifférents s'attachent à lui comme à l'homme le plus propre à procurer la paix à la France, et les républicains les plus éclairés, tout en tremblant pour la destruction de leur système, aiment mieux que ce soit un homme de talent qu'un club d'intrigants obscurs qui s'empare exclusivement de la chose publique ! »

Même quand on sut que l'accusation portée contre Moulins et Barras n'était qu'une calomnie, que la prétendue conjuration des stylets, une invention, la haine qu'inspiraient les Jacobins et le désir de voir l'ordre social se consolider eurent le dessus, si bien qu'on oublia que les moyens employés n'étaient rien moins que moraux.

On est étonné de voir que dans les rapports des contemporains sur le coup d'État il n'est la plupart du temps question que de Bonaparte tandis que Sieyès et Ducos ne sont mentionnés que fort rarement et incidemment. Pourtant tous les trois avaient été chargés du gouvernement au même titre et au début ils se sont partagé le soin des affaires, en tenant compte de l'importance égale que leur conférait le décret. Mais au bout de fort peu de temps nous verrons Bonaparte être le seul maître du gouvernement. Des causes différentes y contribuèrent. D'abord c'est en lui que le public voyait son sauveur, tandis que Sieyès et Ducos, en leur qualité d'anciens directeurs, étaient mal vus, qu'on ne s'intéressait pas à eux, et que se rendant compte de ce fait, ils passèrent d'eux-mêmes à l'arrière-plan. Puis il n'y avait en réalité, dans le sein du gouvernement, qu'un seul consul qui fût bon, qui eût la pratique des affaires d'État. C'était Napoléon qui, ayant gouverné l'Italie en 1797 et organisé l'Égypte en 1798, était au courant de tout le détail de l'administration. Enfin lui seul avait cette activité dévorante, cette puissance de travail éton-

nante qu'il fallait pour mettre fin à l'anarchie générale et rétablir l'ordre et la sécurité. Ducos, ayant conscience de n'être pas à la hauteur de la tâche, se retira bientôt des affaires et Sieyès, voyant que son dessein de jouer le rôle de sauveur ne s'était pas réalisé, se contenta d'élaborer en d'interminables discussions, avec les deux commissions, la nouvelle constitution et abandonna à son zélé collègue l'affaire autrement ardue de gouverner le pays.

Napoléon était donc le maître d'organiser le gouvernement comme il l'entendait. Il choisit ses ministres. Gaudin, qui avait acquis des connaissances financières étendues dans les bureaux de l'administration royale et avait refusé un portefeuille sous Sieyès, se montra prêt à assumer les lourdes fonctions de ministre des finances. Talleyrand, l'ancien évêque d'Autun, à qui l'on reprochait, non sans quelque raison, sa sordide âpreté au gain et sa vie privée peu convenable, mais qui n'avait pas son égal pour le coup d'œil qu'exigeait la grande politique, fut nommé ministre des affaires étrangères. Pour honorer l'Institut national, le grand mathématicien Laplace reçut le portefeuille de l'intérieur, qu'il céda à la vérité, peu de temps après à Lucien, vu qu'il était inhabile au maniement des affaires. Berthier, l'habile metteur en scène des opérations militaires de Napoléon, devint ministre de la guerre. Plus tard, ce portefeuille fut donné à Carnot. Fouché garda celui de la police, Cambacérès prit celui de la justice et Forfait celui de la marine. Tous étaient remplis de la plus absolue confiance en leur nouveau chef. « S'il passe une année, dit Talleyrand à Hyde de Neuville, il ira loin ! C'est un homme qui se croit maître de la fortune et dont l'étonnante confiance en son étoile inspire à ses partisans une aussi étonnante sécurité ».

Le ministère constitué, on s'appliqua à régler la si-

tuation financière qui était désespérée. Déjà le cinq pour cent, ce qui marque bien la confiance qu'inspirait le nouveau gouvernement, était monté de 5 à 12 après le coup d'État ; quelques semaines après il était à 17. Quand les financiers virent Napoléon supprimer les emprunts forcés si néfastes, ils se montrèrent plus confiants. Par contre on éleva la contribution foncière, et pour en assurer la rentrée, on appliqua le projet précédemment débattu, qui réorganisait la perception des impôts. Les receveurs généraux de tous les départements durent fournir des cautionnements grâce auxquels on put parer au moins aux besoins les plus pressants. Pour donner plus de sécurité encore au capital. on condamna à la déportation cinquante représentants jacobins, entre autres le général Jourdan ; un peu plus tard la déportation fut commuée en simple surveillance de la police. Toutes ces mesures, si elles ne mettaient pas fin aux embarras financiers inouïs de l'État, étaient au moins la condition essentielle d'un nouvel état de choses. Pour que celui-ci fût garanti, il fallait que Napoléon fût confirmé légalement dans sa situation prépondérante. Il s'occupa sérieusement de la nouvelle Constitution.

Sieyès avait cherché à mettre son projet de constitution à la portée des deux commissions des anciennes Chambres. L'idée première était que les différents pouvoirs devaient se contrebalancer. Le peuple était souverain ; et cette souveraineté se manifestait par le suffrage universel. La nation n'élisait pas directement les représentants, mais simplement des candidats parmi lesquels le pouvoir suprême choisirait les législateurs. Les cinq millions de Français majeurs constitueraient les électeurs communaux choisissant d'entre eux un dixième, soit 500,000 électeurs provinciaux formant les notables des communes aptes aux

fonctions communales et élisant un nouveau dixième, soit 50,000 électeurs départementaux, candidats aux fonctions départementales, lesquels à leur tour désigneraient les 5,000 notables nationaux, candidats au Corps législatif et aux fonctions administratives centrales jusqu'à celles de ministre ; seraient en outre portés sur la liste des notables nationaux tous les hommes qui durant les dernières dix années avaient été Représentants ou hauts fonctionnaires. Toutes les listes seraient valables pendant dix ans. Parmi les notables nationaux on prendrait les membres des deux Chambres dont l'une discuterait mais ne voterait point les projets de loi émanant de sa propre initiative ou proposés par le gouvernement tandis que l'autre les voterait sans les discuter. A la tête de l'État serait placé un président portant le titre de Grand Électeur. Il serait doté d'un revenu considérable, représenterait la République, signerait les traités et nommerait et révoquerait les deux principaux fonctionnaires appelés consuls. A cela se borneraient ses attributions. L'un de ces deux consuls dirigerait le ressort de la guerre (armée, affaires étrangères), l'autre le ressort de la paix (les autres ministères et l'administration intérieure), en nommant chacun les fonctionnaires de son ressort. Absolument en dehors du gouvernement il y aurait un jury constitutionnel, chargé de le contrôler et de le surveiller et comprenant quatre-vingts membres à vie. Cette assemblée se nommerait elle-même et nommerait, d'entre les notables nationaux, le Grand Électeur, les Représentants des deux Chambres et casserait les lois violant la Constitution. Le Grand Électeur ou les membres des différents corps politiques venant à outrepasser leurs pouvoirs, ce jury les absorberait, de la sorte ils seraient dépossédés de leur fonction, étant dans l'impossibilité d'en revêtir deux à la fois.

Telle était, dans ses grandes lignes, cette constitution de Sieyès, œuvre ingénieuse et compliquée où les droits du peuple souverain étaient paralysés par le jury constitutionnel, la première Chambre par la seconde, les consuls par le Grand Électeur et le Grand Electeur à son tour par le jury. Ce système eût été bon pour un État d'ombres, il ne valait rien pour un organisme vivant. Il ne devait rien valoir surtout aux yeux d'un homme tel que Bonaparte qui se voyait sur le point de réaliser ses ambitions souveraines. Il se moqua de ce mécanisme peu solide, déclara à Joseph qu'il était bien trop *métaphysique* et obligea les commissions, qui étaient à la discrétion du puissant du jour, d'y introduire des modifications profondes. Le rouage inutile du Grand Électeur : *l'ombre enchaînée d'un roi fainéant, un cochon à l'engrais*, selon l'expression de Napoléon, fut immédiatement supprimé. On le remplaça par un premier consul, chef du gouvernement chargé de l'exécution des lois, élu pour dix ans par le Sénat. Il nommait et révoquait les ministres, les ambassadeurs, les conseillers d'État, les fonctionnaires de l'ordre administratif (préfets, sous-préfets et maires), tous les officiers de l'armée de terre et de mer ; il nommait tous les juges à l'exception des membres de la cour de cassation et des juges de paix. Ses décisions avaient force de loi lorsqu'elles étaient promulguées sous la forme d'arrêtés. Il dirigeait la diplomatie et était chef des armées de terre et de mer. Il signait les traités et les lois lorsqu'ils étaient adoptés par le Corps législatif. Il nommait les membres d'un conseil d'État qui formait un des rouages du pouvoir exécutif et soutenait les projets de loi qu'il avait préparés. Le premier consul était assisté de deux collègues dont les attributions étaient bien moins étendues : ils n'avaient en effet que voix délibérative et n'exerçaient aucune influence sur les fonctionnai-

res de l'État. On eût dit qu'ils n'étaient là que pour marquer la puissance du premier consul. Vis-à-vis d'un pareil gouvernement il ne pouvait être question pour le Corps législatif d'avoir quelque importance et un pouvoir étendu. Aussi Bonaparte ne fit-il aucune difficulté d'accepter le mode électif des listes de candidats. Le pouvoir législatif de la nation trouvait sa manifestation en trois organes. *Le jury constitutionnel* de Sieyès fut transformé en *Sénat conservateur*, dont les quatre-vingts membres seraient choisis parmi les notables nationaux. Ce Sénat choisissait sur ces mêmes listes le *Corps législatif* (300 membres) et le *Tribunat* (100 membres). Ni l'un ni l'autre n'avaient le droit de proposer des lois. C'était le gouvernement qui les proposait au Tribunat. Celui-ci les débattait, mais n'avait à voter que sur la question de savoir si les membres qu'il désignait à cet effet auraient à parler, devant le Corps législatif, pour ou contre la proposition. Les membres de cette dernière assemblée ne se livraient à aucun débat ; ils votaient simplement, après avoir entendu les tribuns. Dans sa lettre à Talleyrand que nous citions plus haut, Napoléon parlait d'un corps législatif, « impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure ». Il l'avait trouvé. Dans cette même lettre il parlait déjà du conseil d'Etat comme d'un des deux facteurs du pouvoir exécutif. Il n'y avait pas dit quel serait l'autre facteur, le dépositaire de l'autorité suprême. A présent on le savait : c'était lui et lui tout seul [1].

Les autres dispositions de la constitution se rapportaient à l'organisation judiciaire et financière, principalement à celle de la cour de cassation dont les membres étaient nommés par le Sénat, qui désignait aussi ceux de la cour des comptes. En outre

[1] Voir page 136.

on fixait les traitements des dignitaires. Le Premier Consul touchait 500,000 francs, les deux autres 150,000. Tous trois devaient habiter les Tuileries. Le traitement des sénateurs était de 25,000 francs, celui des tribuns de 15,000 et celui des membres du corps législatif de 10,000.

Les commissions avaient concédé tout cela, tout en essayant de s'opposer à telle ou telle proposition. Il s'agissait encore d'élire les trois membres du gouvernement dont les noms figureraient dans la constitution de l'an VIII. On tomba d'accord, cela va de soi, pour désigner Napoléon comme Premier Consul. Les deux autres — Sieyès ayant refusé — furent Cambacérès et Lebrun. Le premier, jurisconsulte distingué, protecteur de Napoléon avant le 13 vendémiaire, était connu pour aimer ses aises ; Lebrun, financier consommé, formé sous l'ancien régime donnait au nouveau régime l'appui de sa grande expérience. Sieyès reçut une sinécure, la présidence du Sénat avec de magnifiques émoluments et une campagne aux environs de Paris, Bonaparte était bien aise de se débarrasser de lui, et Ducos devint sénateur.

Par ces nominations, la Commission des Cinquante avait terminé ses opérations dans la nuit du 12 au 13 décembre. Il ne manquait plus que la sanction du souverain, c'est-à-dire du peuple français, comme le disait clairement la Constitution. Nul ne doutait que cette sanction ne fût accordée. Plus le nouveau statut s'écartait de ceux qui au cours des dix dernières années avaient facilité le maintien de l'anarchie à l'intérieur et de l'état de guerre à l'extérieur, plus on l'accueillerait favorablement. Napoléon put parfaitement se permettre de ne pas attendre le vote populaire pour remplir les cadres de la représentation nationale établie par la constitution. Sieyès et

Ducos choisirent, de concert avec Cambacérès et Lebrun, trente et un sénateurs, à leur gré ou plutôt selon celui de Bonaparte et ces trente et un sénateurs choisirent leurs collègues en s'en tenant au chiffre de soixante. Une fois complet, le Sénat procéda à la nomination des tribuns et des membres du Corps législatif, tandis que de son côté Napoléon nommait ceux du nouveau Conseil d'État, lequel tint sa première séance le 25 décembre. Tout gouvernement nouveau, ayant beaucoup de places à donner, trouvera forcément un grand nombre d'adhérents parmi tous les ambitieux, les hommes qui cherchent à se pousser et ceux qui veulent faire fortune. Napoléon sut fort habilement tirer parti de tous ces appétits pour consolider son pouvoir. De la sorte il resta, à partir de ce jour, le maître de la France.

Le manifeste qui, le 15 décembre, proposait à la nation française de ratifier la Constitution consulaire se terminait par ces mots ; « Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée ; elle est finie. »

VI

La guerre et la paix, la France nouvelle et son monarque.

Non, la révolution n'était pas finie. Napoléon pouvait bien s'arroger un pouvoir dictatorial et illimité sur la France, il pouvait faire de la représentation nationale l'instrument aveugle de sa volonté, il put finalement anéantir la République et mettre à sa place le pouvoir absolu : la révolution n'était quand même pas finie. Elle n'avait fait que changer de forme, elle avait subi une métamorphose, ce que la chimie appellerait un état allotropique de la révolution, résultant de l'état de décomposition du Directoire. Car le Consulat maintint deux de ses principes essentiels : celui de l'égalité à l'intérieur et celui de l'extension constante à l'extérieur.

L'inégalité civile et sociale, la barrière qui séparait les classes et les coteries avaient été supprimées par la Révolution et le Consulat ne les rétablit point. Quant à la *liberté*, le peuple au cours des dix années où il avait été tout puissant, en avait abusé trop

souvent pour ne pas la dédaigner à présent ; la *fraternité* était honnie grâce aux mille méfaits commis en son nom : mais on tenait encore à l'*égalité* et Napoléon avait raison quand il répétait que les Français appréciaient bien moins la liberté politique que l'égalité, chose que les Bourbons dans leur aveuglement n'avaient point su voir. En 1804 encore, peu de temps avant son élévation à l'empire, il disait à Mme de Rémusat : « Il faut toujours tenir vos vanités en haleine à vous autres ; la sévérité du gouvernement républicain vous eût ennuyés à mort. Qu'est-ce qui a fait la Révolution ? C'est la vanité. Qu'est-ce qui la terminera ? Encore la vanité. La liberté est un prétexte. L'égalité, voilà votre marotte, et voilà le peuple content d'avoir pour roi un homme pris dans les rangs des soldats. » C'était, il est vrai, l'égalité sous un maître, mais au moins n'en avait-on qu'un. Et cet homme avait appris à l'apprécier quand elle donnait au jeune lieutenant sans avenir la possibilité de réaliser ses vastes desseins, quand elle donnait à l'homme de condition moyenne la main d'une femme appartenant à la vieille noblesse, quand enfin pour arriver à être le chef tout-puissant d'une nation grande et considérée, il n'eut besoin d'aucun autre titre que celui de son mérite.

Le deuxième principe révolutionnaire maintenu par le Consulat fut celui de la conquête. Bien des gens n'ont voulu voir que l'ambition personnelle de Napoléon dans sa tendance à établir la monarchie universelle. Les historiens qui y voyaient une nouvelle et glorieuse preuve de la grandeur de son génie, tout aussi bien que ceux qui s'en servaient pour condamner sa coupable et insatiable avidité, pensaient que cette tendance lui était personnelle et ne devait être imputée qu'à lui seul. Cette manière de voir ne nous paraît pas être exacte. Dès 1792, en effet, les

révolutionnaires détenteurs du pouvoir en France étaient entrés dans cette voie de la domination universelle. Ce ne devait être, il est vrai, que la domination universelle des idées révolutionnaires, des droits de l'homme, que l'on nommait *universels*. Mais quand on se heurta à la résistance matérielle des anciens États, on la brisa avec des armées de centaines de mille hommes enthousiasmés de ces principes et l'on envahit les territoires étrangers en appelant les populations à la liberté et au soulèvement contre le pouvoir héréditaire. De même que Mahomet imposa au monde sa religion le glaive à la main, de même que les hommes religieux du seizième siècle prirent les armes pour défendre leurs croyances, de même les fervents des nouveaux dogmes politiques se jetèrent sur les pays limitrophes pour les convertir en les conquérant. Quand il s'agit de savoir si l'on allait garder lors de la paix les pays conquis par la guerre, on ne se décida plus d'après des considérations idéales mais d'après un besoin matériel : on ne pouvait espérer mettre fin à la détresse financière du pays qu'en faisant contribuer les voisins au paiement des impôts, soit en les annexant bonnement, soit en créant sur les frontières de la France une ceinture de républiques vassales ayant à supporter leur part des charges de l'Etat. Nous avons vu que ce motif détermina en 1795 le gouvernement révolutionnaire à incorporer la Belgique[1]. Quand à ce moment un citoyen proposa pour sujet d'un travail devant être l'objet d'un prix la question de savoir s'il était utile ou préjudiciable pour la France de s'étendre jusqu'au Rhin, le gouvernement le déclara suspect dans le Moniteur. La théorie révolutionnaire de la libération des peuples s'était transformée en un système

[1] Voir page 86.

pratique de conquête. On ne conquérait plus pour délivrer les peuples, on les délivrait pour conquérir. « Quand les comités proposent la paix, écrivait Mallet du Pan, au mois d'octobre 1795, il faut entendre par ce mot la soumission. Leur but invariable est de forcer tous les Etats qui mettront bas les armes devant eux à devenir leurs alliés, c'est-à-dire leurs tributaires et leurs imitateurs. Ceux des princes secondaires qui espèrent échapper à cette destinée par des traités, par capitulations, méconnaissent d'une étrange manière le caractère de cette Révolution. »

Eh bien, c'est ce même système que nous verrons appliqué par Napoléon jusqu'en 1812. Dès le mois d'août 1801 l'envoyé prussien Lucchesini écrivait à Berlin : « Quelque changement favorable qu'ait subi le gouvernement français en passant des mains de l'anarchie directoriale dans celles de l'autorité consulaire, la politique extérieure n'a rien changé de ses plans ambitieux et de ses relations arbitraires, et si le général Bonaparte avait autant de qualités pour bien administrer l'Etat qu'il en a pour imposer à ses ennemis internes et externes, il est encore trop conquérant pour donner à la France et par elle à l'Europe une paix durable. »

Tout comme au temps de Louis XIV, l'Angleterre s'opposa cette fois-ci encore le plus vigoureusement à l'extension de la France. Si celle-ci persistait à maintenir cette politique à laquelle elle s'était vue poussée par les tendances idéales de la Révolution et où l'avaient maintenue les nécessités matérielles, l'Angleterre forcément resterait fidèle à son système de résistance qui consistait à combattre les Français, sur l'Océan avec ses propres navires et sur le continent avec les armées de ses alliés. Aussi avait-on conçu dès l'été de 1796, si nous en croyons les rapports

et les mémoires du temps, le dessein non pas seulement de débarquer une armée française en Angleterre, mais encore d'anéantir celle-ci en fermant à ses marchandises les ports de l'Europe entière. Napoléon trouva donc toute faite l'idée de son blocus continental. Même ses desseins sur l'Orient, les gouvernants de Paris les avaient eus avant lui. Au moment même où l'on projetait la descente, bien avant que Bonaparte songeât à imiter Alexandre, le Directoire s'occupait du pays qui était la source même de la richesse anglaise, de l'Inde et dans un rapport de Mallet du Pan du 3 juillet 1796 on lit ce qui suit : « L'activité incendiaire du Directoire ne connaît plus de bornes. Il soulève la Perse, travaille Constantinople, il peuple l'Indoustan de ses émissaires. » De même, nous trouvons, dans les dix dernières années du siècle, établie point par point la politique qu'il allait pratiquer vis-à-vis de l'Allemagne. Les Girondins déjà avaient eu l'idée de séculariser les principautés ecclésiastiques et, comme nous le disions plus haut, on trouvera dans un mémoire de Sieyès de l'an 1795 le plan d'indemniser et d'agrandir les princes séculiers au détriment des états ecclésiastiques tel qu'il fut, à peu d'exceptions près, exécuté en 1803. Nous verrons de même figurer dans les pièces diplomatiques du Directoire de 1798 l'idée d'une confédération du Rhin placée sous le protectorat français qui devait être réalisée en 1806 ainsi que l'intention de refouler la Prusse et l'Autriche le plus possible vers l'est afin de soumettre à l'influence française les bouches du Weser et de l'Elbe et de les soustraire à celle de l'Angleterre. Dans un rapport que Sieyès adressait de Berlin, au Directoire, en juillet 1798, il appelle les côtes Allemandes de la mer du Nord bonnement « la portion la plus importante pour nous, quand on songe que par ce moyen

le Directoire pourra à son gré fermer au commerce anglais tous les marchés et tous les ports du continent, depuis Gibraltar jusqu'au Holstein ou même jusqu'au cap Nord. »

La Révolution, on le voit, avait le dessein d'étendre sa puissance et son influence jusqu'aux confins du continent. Elle le faisait, il est vrai, sans système suivi, sans méthode — tout comme pour la législation intérieure, les décrets venaient s'ajouter pêle-mêle les uns aux autres — il ne fallait plus qu'une intelligence supérieure, lumineuse et pratique pour régler tout cela. Et c'est là la part personnelle qu'eut Bonaparte à la politique de la Révolution. Jusqu'alors il n'avait été que son disciple, son avocat, tant que son intérêt propre — et il n'en connaissait pas d'autre, — ne faisait qu'un avec la Révolution. Elle n'avait pas de bornes et son ambition n'en avait pas non plus. Pour la satisfaire, une fois qu'il sera le maître de la France, il laissera simplement les choses suivre leur cours et devant lui s'ouvrira la perspective d'une monarchie universelle telle que jamais peut-être aucune puissance n'en avait fondé de plus grande. Il est comme un nageur dont le but est l'embouchure d'un fleuve : il n'a qu'à se jeter à l'eau pour l'atteindre. Alors que, inconnu encore, il élaborait avec Robespierre le jeune le plan offensif de la campagne d'Italie, il greffait sur la politique de conquête révolutionnaire sa politique à lui, qui maintenant dominera tout. Il ne pourra pas renier son point de départ sans, du coup, détruire tout son pouvoir.

L'histoire nous montre des souverains dont l'existence tragique nous émeut. Il y a également des peuples dont la destinée est tragique, des peuples qui pendant des siècles portent la peine d'une faute grave et dont les tourments, pour être endurés par des millions d'êtres, n'en sont pas moins grands. La

France est une de ces nations. Il n'y a pas de spectacle plus saisissant que celui de ce peuple qui, rempli de l'enthousiasme le plus sincère pour les biens idéaux de l'humanité se voit au bout d'un petit nombre d'années acculé à ce qu'il y a de plus contraire à ces biens, d'un peuple qui, ayant soif de la paix, est condamné à une guerre qui pendant de longues luttes lui coûtera les plus grands sacrifices. Déjà quand le régime terroriste de Robespierre était tombé, la population avait demandé bien haut qu'on fît la paix avec les autres puissances ; elle fit entendre derechef ce désir quand le Directoire succéda à la Convention ; et quand Bonaparte arriva au pouvoir, la nation si souvent déçue recommença à espérer. Allait-elle de nouveau espérer en vain?

On a prétendu qu'en acceptant certaines clauses restrictives Napoléon eût pu faire la paix dès 1800. Cela ne nous paraît guère admissible. Depuis que le Directoire s'était en effet habitué à imposer aux nations *libérées* une part des charges de l'État et de considérer en quelque sorte les contributions de guerre levées en pays ennemi comme figurant en permanence au budget des recettes, il avait, dans son inertie, reculé devant la tâche pénible et ingrate de mettre de l'ordre dans les finances. Napoléon, grâce à son énergique volonté, avait amélioré la situation. Mais dans les premiers mois de son gouvernement il n'avait pu que jeter les bases de sa réforme. Les capitaux n'affluaient pas, le taux de l'intérêt était encore fort élevé, les contributions ne rentraient guère mieux que dans les dernières années du Directoire et l'on dut recourir à mainte mesure arbitraire pour se procurer de l'argent. Il fallait donc, si l'État devait

pouvoir subsister, recourir encore, pour le moment, aux subsides des alliés et aux contributions de guerre levées en pays ennemi. Faire la paix en ce moment c'eût été renoncer à l'opulente Hollande, à la Suisse, aux territoires allemands de la rive droite du Rhin qu'on avait conquis, à la rivière de Gênes, à Malte, à l'Égypte et surtout aux contributions de guerre ; c'eut été se contenter de son propre pays dont les ressources étaient en grande partie taries, ou qui pour le moment était improductif, pays dont le prolétariat se fût accru de tous les soldats congédiés et où le contraste entre la détresse du peuple et l'opulence des parvenus sans scrupules, enrichis, grâce aux embarras financiers de l'État, eût probablement donné naissance à la révolution sociale et à la guerre civile. De plus, tous les Français qui demandaient la paix n'entendaient pas par là la paix à tout prix mais bien une paix basée, non sur les échecs de la dernière année, mais sur les nouvelles et brillantes victoires que promettait le nom seul de Bonaparte. Une des missions dont les consuls se firent charger le 19 brumaire était de conclure une paix *honorable*. « Un désir d'amélioration, dit Barante dans ses *Souvenirs*, et de gloire nationale régnait partout. » Ajoutez à cela que l'armée surtout demandait la guerre et la victoire pour rétablir son prestige. C'est pour répondre à ce désir que Bonaparte, dans la première journée du coup d'État, avait parlé aux soldats non seulement de liberté et de paix mais encore de la victoire .[1]

Enfin, et c'est le point essentiel, le premier consul lui-même avait besoin de la guerre pour consolider le pouvoir qu'il avait audacieusement conquis d'après l'antique principe d'employer les forces de l'État en dehors pour amener à l'obéissance les partis à l'intérieur ; il avait besoin de la guerre afin qu'on ne

[1] Voir page 196.

parlât plus de son échec devant Saint-Jean-d'Acre et de toute cette expédition d'Égypte entreprise en pure perte ; il en avait en outre besoin pour satisfaire son ambition démesurée qui lui montrait comme but la domination de l'Europe après l'avoir poussé à s'emparer du pouvoir en France.

Ce fut donc uniquement pour la forme qu'il adressa, le 25 décembre 1799, une lettre au roi d'Angleterre et à l'empereur François, dans laquelle sans qu'il y formulât de proposition précise, il exprimait simplement son amour de la paix. Dès lors on n'avait pas à en faire grand cas. L'Angleterre bloquait Malte et l'Égypte et ces deux positions françaises allaient, cela était certain, tomber entre ses mains au bout d'un petit nombre de semaines. Les deux étaient trop importantes pour les intérêts britanniques pour que Pitt pût y renoncer. Voilà pourquoi il ne répondit pas aux avances de Bonaparte. Quant à l'Autriche elle s'était, à la vérité, brouillée avec le czar ; mais après les défaites subies par les Français en Italie, Thugut ne voulait plus simplement conserver l'ancien territoire autrichien de la Lombardie, il ambitionnait la possession des Trois Légations et du Piémont. Les Russes virent clair dans son jeu et Souworow de sa propre autorité l'empêcha de mettres ses desseins à exécution. Thugut obtint de la cour de Saint-Pétersbourg que ce général très capable fût envoyé en Suisse et l'archiduc Charles qui y commandait dut, contre sa conviction intime, passer dans l'Allemagne du Sud. Pendant les marches qu'entraînait cette dislocation, Masséna réussit à battre à Zurich un corps russe ; cette victoire lui valut la possession de la Suisse entière. Souworow retourna en Russie et l'Autriche se trouva être maîtresse absolue de la situation dans la Haute-Italie, à l'exception de Gênes où étaient massés les débris des

armées françaises, et elle comptait bien l'être pour toujours. Quand la lettre de Napoléon parvint à Vienne, Thugut n'accéda pas non plus aux propositions vagues qu'elles contenait. Il demanda à être tout d'abord fixé sur le point de savoir « si le Premier Consul remonterait aux vraies causes de la guerre pour en empêcher à jamais le retour, s'il abandonnerait le principe même de cette fausse politique, néfaste à la France et menaçant l'existence des autres puissances ; y a-t-il, disait le ministre autrichien une différence entre les ouvertures faites par le nouveau gouvernement et celles des précédents ; le général Bonaparte veut-il amener l'esprit public en France à reconnaître les principes généraux du droit des gens qui seuls lient les nations et leur enseignent à respecter réciproquement leur paix et leur indépendance ? » Le 28 février Talleyrand lui répondit par l'offre de négocier sur les bases du traité de Campo-Formio, ce monument de la politique offensive française. Thugut savait dès lors à quoi s'en tenir.

Ce qui prouve que Napoléon n'avait pas l'intention sérieuse de faire la paix en écrivant sa lettre, c'est que le jour même où Talleyrand répondait à Thugut, il harangua l'armée en ces termes : « Vous êtes les mêmes hommes qui conquirent la Hollande, le Rhin et l'Italie et donnèrent la paix sous les murs de Vienne étonnée. Soldats ! ce ne sont plus vos frontières qu'il s'agit de défendre ; ce sont les États ennemis qu'il faut envahir. » Puis il adressa à l'armée d'Italie postée sur la rivière de Gênes et placée tout dernièrement sous les ordres de Masséna, une proclamation dans laquelle, tout comme en 1796, il montrait aux guerriers dénués du nécessaire, les futures victoires comme allant les payer de leurs privations [1]. Bref,

[1] Dans cette proclamation se manifeste dans toute sa plé-

dès le début, Napoléon était résolu de faire la guerre et en écrivant aux deux souverains il voulait simplement faire accroire aux Français que lui désirait la paix, mais que les ennemis poussaient à la guerre [1].

Mais avant d'attaquer les ennemis du dehors, il lui fallait vaincre ceux de l'intérieur. La Vendée était en pleine révolte. L'issue heureuse de la campagne de Hollande mit à la disposition de Napoléon une armée de 30,000 hommes qu'il renforça encore afin de donner plus de poids au manifeste qu'il adressa aux insurgés, offrant une amnistie à ceux qui déposeraient les armes, mais menaçant d'anéantir ceux qui continueraient la résistance. Les Vendéens furent tout surpris de ce procédé, venant d'un homme qu'ils ne connaissaient guère que comme le vainqueur de Toulon, le confident de Robespierre. Ils furent plus

nitude le talent incomparable que possédait Napoléon de parler au simple soldat. Une demi-brigade avait montré des signes évidents de découragement : « Sont-ils donc tous morts, — s'écriait-il — les braves de Castiglione, de Rivoli, de Neumarkt ? Ils eussent péri plutôt que de quitter leurs drapeaux et ils eussent ramené leurs jeunes camarades à l'honneur et au devoir. Soldats ! vos distributions ne vous sont pas régulièrement faites, dites-vous. Qu'eussiez-vous fait, si comme la 4e et la 22e légère, la 18e et la 32e de ligne, vous vous fussiez trouvés au milieu du désert, sans pain ni eau, mangeant du cheval ou du mulet ? *La victoire nous donnera du pain*, disaient-elles : et vous, vous quittez vos drapeaux ! » etc.

[1] Il existe un rapport de Talleyrand au premier consul, précisément de ce moment là (premières semaines de l'année 1800) où il dit : C'est toujours se mettre dans une bonne position au commmencement d'une campagne, de se montrer animé du désir de la paix et de tout tenter pour la rétablir. Si la campagne est heureuse, on acquiert le droit de se montrer sévère. Si elle est funeste, on n'a point à supporter le reproche de l'avoir provoquée. (Bailleu, *Preussen und Frankreich*, 1795-1807, t. I p. 522.)

surpris encore, quand ils virent cet homme faire respecter la religion catholique et remettre en liberté les prêtres. Aussi, le succès du manifeste fut-il complet. De toutes les bandes vendéennes, trois seulement essayèrent de résister : elles furent contraintes à capituler. En février 1800, la province était pacifiée et l'armée de l'ouest reçut une autre destination.

Quant aux autres forces françaises, les 120,000 hommes que Moreau avait en Suisse, avaient en face d'eux, en Souabe, une armée autrichienne du même effectif. Elle était placée sous les ordres de Kray, général brave, mais peu capable, qui avait remplacé l'archiduc Charles, malade et blessé des procédés volontaires de Thugut. En Italie, Masséna ne pouvait opposer que 30,000 hommes aux 80,000 de Mélas. Ce général qui s'était signalé l'an d'avant en décidant la victoire à Novi était vieux, cassé, plein d'honneur, mais très lent. Afin de rétablir sur ce théâtre de la guerre l'équilibre des forces, le premier consul ordonna, en janvier 1800, secrètement au ministre de la guerre Berthier de réunir une armée de réserve dont l'armée de l'ouest mentionnée plus haut devait former la base. Avec cette armée, il voulait lui-même franchir les Alpes de Suisse pendant que Moreau occuperait Kray en Allemagne et que Masséna retiendrait Mélas devant Gênes, pénétrer en Lombardie, surprendre l'armée autrichienne, couper ses communications avec la mère patrie, puis l'anéantir en frappant un coup décisif ou la contraindre à capituler. En agissant de la sorte, il poursuivait sans nul doute, en plus de son but avoué qui était d'infliger des défaites à l'ennemi et d'obtenir une paix avantageuse, un but caché. Il ne voulait pas que la France fût redevable de cette paix à Moreau, dont il eût suffi de renforcer l'armée pour lui permettre de triompher de l'Autriche, ni peut-être à Masséna,

mais uniquement à lui, Bonaparte. C'est pourquoi le chef du gouvernement se décida, à la grande surprise de tous, à faire campagne ; c'est pour ce motif, sans nul doute, qu'il se montra si conciliant vis-à-vis des Vendéens afin d'en finir avec eux et de pouvoir disposer lui-même des troupes dont il avait besoin ; c'est pour cela encore que Moreau reçut l'ordre d'envoyer par la Suisse, dans la Haute-Italie, un des corps de son armée afin de le renforcer, au risque de réduire l'armée d'Allemagne à un effectif inférieur à celui des ennemis [1].

A Vienne, on ne se doutait même pas de tous ces préparatifs, de toutes ces combinaisons. On y avait élaboré le plan suivant : Mélas balaierait le plus vite possible la rivière de Gênes, puis, détachant un de ses corps, il le ferait pénétrer par le sud en Suisse tandis que Kray, par le nord, attaquerait la position de Moreau. L'ordre en fut expédié le 24 février à Mélas qui aurait pu, dès les premiers jours de mars, en commencer l'exécution, alors que Napoléon n'avait même pas arrêté le plan détaillé de la campagne avec Moreau. De la sorte, on eût pu enfermer Masséna dans Gênes à la fin du mois de mars, avant l'arrivée des renforts et le forcer à capituler au plus tard au commencement de mai, puis se porter au nord avec des forces considérables et peut-être atteindre l'armée de réserve pendant sa marche. Mais, après

[1] Avant de prendre ce parti Napoléon avait songé à laisser les choses suivre leur cours en Italie, à rejoindre avec l'armée de réserve celle de Moreau et prenant lui-même le commandement, à enlacer l'aile gauche de Kray, à la couper de ses communications et à marcher droit sur Vienne, manœuvre qu'il devait brillamment exécuter cinq ans plus tard. S'il renonça à ce dessein c'est que Moreau, dont l'ambition militaire était excessive, ne consentit pas à commander en sous-ordre et qu'alors Bonaparte avait encore des raisons pour le ménager.

avoir longtemps hésité, Mélas n'engagea la lutte qu'au commencement d'avril ; il ne réussit que le 21 à refouler Masséna dans Gênes, puis il perdit un temps précieux à poursuivre un corps français envoyé pour le débloquer. De fait, il se trouva vers le milieu du mois de mai avoir franchi la frontière française du Var avec 30,000 hommes, tandis que son lieutenant Ott assiégeait Gênes avec 24,000 autres, et qu'au nord différents détachements, d'un effectif total de 17,000 hommes étaient disséminés dans les débouchés des Alpes, situation des plus favorables pour Napoléon, qui en avait besoin, tant son entreprise était audacieuse.

Les armements faits en vue de l'armée de réserve, ne s'étaient effectués qu'avec une extrême lenteur ; par suite de la mauvaise administration financière des dernières années, tout faisait défaut. Moreau dut retarder longtemps son attaque et le temps pressait pourtant, car Masséna ne pouvait arrêter l'ennemi que pendant quelques semaines. Aussi Napoléon, sans attendre que Moreau eût pris l'offensive, forma le dessein hardi de commencer sa marche, par Lausanne et le grand Saint-Bernard, sur la Doria Baltea avec 32,000 hommes seulement. Le 14 mai, les premières colonnes gravirent le col, tirant après elles leurs canons dans des étuis faits avec des troncs d'arbres évidés, ayant à vaincre toutes les difficultés qu'entraîne une pareille manœuvre, mais favorisées par le beau temps et sans qu'il y eût d'accidents graves. Le 22, le dernier détachement franchissait le col. Les Autrichiens ne s'attendant pas à ce que toute une armée effectuât le passage sur ce point, n'avaient pris que fort peu de mesures défensives. Seul, le fort de Bard, position imprenable, semblait être un obstacle insurmontable. « Là, le Consul prit bien des prises de tabac, dit un des grenadiers, celui qui sera plus

tard le capitaine Coignet ; il eût fort à faire avec tout son grand génie. » Mais finalement, on triompha de cette difficulté. L'infanterie et la cavalerie tournèrent le fort, les canons dont les roues avaient été garnies de paille, filèrent de nuit sur la route qu'il commandait, mais qui avait été recouverte de fumier. Dans les derniers jours de mai on culbuta un détachement ennemi, on s'empara d'Ivrée et Napoléon marcha sur Milan où il fit son entrée le 2 juin. Son entreprise téméraire avait réussi. Mélas avait été avisé trop tard de l'arrivée subite des Français en Italie : il chercha à concentrer à Turin le plus de forces possible afin de maintenir ses communications avec l'Autriche en battant en retraite par Alexandrie, Plaisance et Mantoue. Mais il ne devait pas réaliser son dessein. Il n'arriva qu'à Alexandrie, dans le voisinage de laquelle eut lieu la bataille décisive.

Dans la première quinzaine de mai, Moreau avait vaincu les Autrichiens à Stockach, Engen et Mooskirch ; il les avait refoulés sur Ulm et se trouvait à même de céder un de ses corps à Napoléon. Ces renforts arrivèrent à l'armée de réserve au commencement de juin. Celle-ci comprenait dès lors dix divisions (environ 60,000 hommes.) Avec cinq d'entre elles Napoléon, toujours dans l'intention de couper la retraite à l'ennemi, franchit le Pô entre Plaisance et Pavie, soutint un engagement heureux contre Ott qui s'était enfin rendu maître de Gênes et arriva le 12 à Tortone, petite ville située dans le voisinage de Montebello. Ses troupes étaient commandées par Lannes, Victor et par Desaix qui venait d'arriver d'Égypte. Le consul avait envoyé trois autres divisions sur le Tessin et dans le Piémont afin d'empêcher Mélas de s'échapper par le nord ; deux autres enfin observaient l'Adda à la rive gauche du Pô. Il n'avait pas rencontré de résistance sérieuse pendant

sa marche de Plaisance à Tortone et au delà ; dès lors il ignorait dans quelle direction allait marcher Mélas qu'il savait être à Alexandrie, car il ne le croyait pas capable de la résolution courageuse de l'aborder de front pour se frayer un passage. Son orgueil lui faisait mépriser non seulement l'intelligence des autres, mais encore leur caractère.

La Scrivira et la Bormida coulent parallèlement l'une à l'autre du sud au nord vers le Pô ; sur la première se trouve Tortone, sur la seconde, quelques milles à l'ouest, la place forte d'Alexandrie. Les deux villes communiquent par la grande route de Turin par Asti à Plaisance et là, entre les deux, mais plus près d'Alexandrie que de Tortone, est situé le village de Marengo. Une route qui part de Tortone vers le sud, rejoint à Novi celle qui part d'Alexandrie dans la direction du sud-est. C'est le chemin de Gênes. Les corps de Lannes et de Victor s'étaient avancés jusqu'à Marengo. Bonaparte, ne rencontrant pas les Autrichiens en rase campagne, crut finalement qu'ils n'avaient pu marcher qu'au sud, afin de l'éviter et d'aller occuper une forte position près de Gênes, de façon à tirer parti des ressources que leur offrait la flotte anglaise. Afin d'être fixé à ce sujet il envoya, le 13 juin, Desaix avec une division dans la direction de Novi. Lui-même resta avec une autre division et la garde consulaire[1] dans le voisinage de Tortone. L'armée se trouvait donc coupée en trois tronçons. Si à ce moment-là Mélas engageait la lutte avec 30,000 hommes bien concentrés, celle-ci pouvait bien avoir une issue fatale pour les Français.

Et en effet, le 14 au matin, le général autrichien

[1] La garde avait à ce moment-là un effectif de 1,200 hommes qui tous devaient compter quatre campagnes

franchit le Bormida et s'avança vivement dans la direction de Tortone. A Marengo il se heurta à Lannes et à Victor ; il les refoula hors du village et disposant de forces bien supérieures il les contraignit à rétrograder après une lutte de six heures. Napoléon dut alors se rendre compte qu'une action décisive était engagée et qu'il avait commis une faute grave. Il envoya immédiatement un officier d'ordonnance à Desaix pour qu'il revînt en arrière et lui-même courut avec la garde et sa division de réserve sur le champ de bataille. Son intervention fut inutile, après une courte résistance les Français se remirent à reculer. Leur retraite menaçait même de dégénérer en débandade. Napoléon était assis sur le bord de la route et nerveusement il soulevait à coups de cravache la poussière du chemin sur lequel son armée battue défilait devant lui. C'est en vain qu'il criait aux soldats de tenir ferme jusqu'à l'arrivée des renforts. Mais ils ne voyaient dans ces paroles qu'une vaine promesse. Déjà 7,000 hommes étaient blessés ou tués et Desaix n'apparaissait pas avec sa division, qui seule pouvait sauver la situation. Il n'y avait pas à en douter, les Autrichiens avaient gagné la bataille. Heureux de leur victoire, l'arme sur l'épaule, ils marchaient, formés en une immense colonne, derrière les Français qui fuyaient, sur ce chemin que leur bravoure leur avait frayé. Déjà Mélas, légèrement blessé, avait remis le commandement à un de ses lieutenants et était rentré à Alexandrie. Soudain la division Desaix arrive. Ces troupes toutes fraîches attaquent les Autrichiens, et voyant arriver les secours, Kellermann, le fils, tout réconforté, se jette avec ses dragons sur le flanc de la colonne ennemie. L'adversaire, déconcerté, se voyant abordé de front et de flanc, plie et cède. Ceux qui poursuivaient tout à l'heure, prennent à leur tour la fuite et se voient poursuivis par les vain-

queurs. A cinq heures la bataille était perdue pour les Français, à sept ils l'avaient gagnée. C'est Bonaparte qui l'avait perdue, tout juge impartial en conviendra ; elle fut gagnée par le valeureux Desaix. Entendant le canon il s'était arrêté pour attendre des ordres. C'est alors que l'officier d'ordonnance de Napoléon le rejoignit. S'il n'avait pas fait halte il ne serait jamais arrivé à temps. Mais dès le début de l'attaque qui devait sauver l'armée, il tomba frappé d'une balle ennemie et les lauriers de cette journée ceignirent un front glacé par la mort. Napoléon ne put se résigner à convenir qu'il avait été surpris. En 1805 encore il fit établir par Berthier les rapports officiels sur la journée de Marengo et enfin le mérite du général en chef, mérite de pure invention, fit pâlir celui bien plus réel de Desaix et de Kellermann. C'est lui qu'on crut longtemps, jusqu'à ce qu'enfin les récits concordants de témoins oculaires aient démontré la fausseté de ses allégations.

Mais si la victoire remportée le 14 juin à Marengo n'avait pas été son œuvre, c'est lui qui fut l'auteur de la campagne entière qui mit l'adversaire dans une situation si grave et c'est à bon droit qu'il profita des conséquences de cette bataille, qui fut selon l'expression d'un de ses contemporains les plus profonds « le baptême de sa puissance personnelle. » Les Autrichiens avaient perdu plus de 9,000 hommes ; ils ne pouvaient pas de loin penser à renouveler leur attaque. Aussi Mélas demanda-t-il un armistice et la faculté de se retirer. Le 15 juin fut signée une convention où on ne lui accordait l'un et l'autre qu'à la condition qu'il ramènerait ses troupes derrière le Mincio et livrerait à Napoléon tout le pays à l'ouest de cette rivière. Le fruit de toutes les victoires remportées en 1799 fut perdu dans une seule journée. Les Républiques ligurienne et cisalpine furent rétablies ; les gar-

nisons autrichiennes ne furent provisoirement maintenues qu'en Toscane et à Ancône.

Après la bataille Napoléon avait remis le commandement de l'armée à Masséna et s'était rendu à Milan afin de battre monnaie avec ses succès. La Cisalpine fut imposée à deux millions par mois, le Piémont à un million et demi, il en afferma les domaines et les biens ecclésiastiques et les fit vendre. Quant à l'entretien des troupes, il incombait au pays, cela allait de soi. En même temps Moreau qui dans l'intervalle avait pénétré plus avant en Allemagne et occupé Munich, reçut l'ordre de lever de son côté des contributions de guerre : l'Allemagne du sud dut nourrir également l'armée ennemie et payer en outre 40 millions. Le but financier de la campagne était donc atteint ; Napoléon en retira un autre profit encore, celui-là tout personnel : sa position en France se trouva consolidée pour longtemps. Elle ne l'était pas auparavant, les lettres et les notes des contemporains nous le prouvent. Lorsqu'il partit, tout un groupe, Sieyès, Carnot, Lafayette, Fouché se demandaient tout bas dans les salons de Talleyrand ce qui arriverait s'il devait périr en Italie, ou simplement être battu. La question devint brûlante quand le bruit, absolument faux, courut à Paris qu'il avait essuyé une défaite. On hésitait entre Carnot et Lafayette pour le poste de Premier Consul quand la nouvelle de la victoire de Marengo arriva à Paris et mit fin à ces conciliabules. Bonaparte était au courant de ces préoccupations et cela ne contribua pas peu à lui faire quitter dès le mois de juin le théâtre de la guerre. Dans les premiers jours de juillet il était à Paris, bien décidé à ne pas quitter de sitôt la capitale, mais à profiter du succès de Marengo pour arriver promptement à la conclusion de la paix. Il voulait y arriver à tout prix, car de la

sorte il pouvait seul revendiquer le succès et se glorifier d'avoir conquis pour la nation la paix qu'elle désirait tant.

Aussi avait-il adressé, de Milan, une seconde lettre à l'empereur François pour l'amener à faire la paix. Il lui proposait de traiter sur les bases de Campo-Formio. Mais à Vienne on ne se croyait pas réduit à devoir accepter des propositions aussi peu favorables. De plus on s'était, peu de temps auparavant, engagé, en échange de subsides considérables, vis-à-vis de l'Angleterre à ne pas signer séparément la paix avec la France avant le mois de février 1801 et l'on se disait que peut-être Bonaparte renoncerait aux bases de Campo-Formio et ferait des propositions qu'on parviendrait à faire agréer de l'Angleterre. C'est là le point de vue auquel se plaça l'Empereur en répondant au Premier Consul. Le comte Joseph de Saint-Julien venant d'Italie avait porté à l'Empereur la missive de Bonaparte. On le chargea de remettre la réponse. Mais ne trouvant plus le Premier Consul à Milan il le suivit à Paris. Ici il fut de la part de celui-ci l'objet d'une intrigue toute particulière. Talleyrand dut lui persuader qu'il avait plein pouvoir pour négocier la paix et que s'il n'en faisait pas usage, la guerre éclaterait de nouveau et immédiatement. Le comte le crut et au bout de quelques jours le vain et maladroit envoyé signait des préliminaires qui, tout à l'opposé de ce qui était dit dans la lettre de l'Empereur, avaient pour texte les conditions de Campo-Formio, et non seulement ignoraient totalement les Anglais mais leur fermaient même toutes les côtes autrichiennes.

Napoléon s'imaginait-il réellement en être quitte à si peu de frais ? Toujours est-il qu'à Vienne on refusa de ratifier ces préliminaires et l'on poussa vi-

goureusement les armements en vue de continuer la guerre. On leva de nouvelles troupes et Kray, qui n'avait pas été à la hauteur de sa tâche, fut remplacé par l'archiduc Jean, un tout jeune homme qui nous raconte dans ses mémoires que peu de temps auparavant il venait d'apprendre à seller un cheval. Il avait pour instruction d'obéir strictement à son chef d'état-major Lauer, et il dut assumer la responsabilité des fautes énormes que celui-ci allait commettre. En Italie Mélas fut remplacé par Bellegarde, bien moins capable que lui. La situation de l'armée était, par suite de ces changements, devenue plus désastreuse encore, si bien que, fin septembre, l'Empereur François dut demander à la France de prolonger la suspension d'armes qu'il avait conclue en juillet avec Moreau. On lui accorda cette prolongation à condition qu'il céderait trois places importantes (Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt) et que son armée se retirerait derrière l'Inn. Moreau avait pour instruction de ne concéder d'armistice qu'à ces conditions. Napoléon avait été outré du refus de l'Autriche de ratifier les préliminaires et Talleyrand eut toutes les peines du monde à le calmer.

Mais, ayant un intérêt personnel très grand à ce que les hostilités prissent fin bientôt, il consentit à ce qu'un diplomate autrichien vînt en France pour négocier les nouvelles conditions de la paix. On envoya Cobenzl, le négociateur de Passariano. A ce moment-là il avait négocié au mieux des intérêts de l'Autriche. A Paris il allait tout gâter. Malgré son talent si souple, il ne put se plier au revirement subit qu'avaient amené les vicissitudes de la guerre : il persista à poser des conditions qui n'étaient plus en rapport avec la situation réelle et n'y renonça que quand Napoléon s'était déjà résolu à continuer la guerre. C'est surtout le contraste entre la tactique

révolutionnaire et conservatrice qui éclata alors : Cobenzl, lié par la convention avec la Grande-Bretagne, demandait qu'un diplomate anglais assistât aux négociations ; Bonaparte au contraire insistait pour que l'Autriche traitât séparément, afin d'isoler l'Angleterre de ses alliés, et lui fermer le continent pour se mesurer seul avec elle. Cobenzl était assez enclin à entrer dans ses vues pourvu que la France payât un bon prix, et que l'Autriche pût s'étendre en Italie. L'antique maison de Habsbourg et la France nouvelle étaient face à face, poursuivant chacune sa politique de conquête. Toutes deux ne pouvaient la satisfaire et la solution ne semblait possible que si l'une des deux puissances était totalement vaincue. Napoléon qui était parfaitement renseigné sur la situation des armées autrichiennes se décida à faire en sorte qu'elle fussent défaites et à la fin de novembre il dénonça l'armistice. Cobenzl à la vérité continua à négocier à Lunéville avec Joseph Bonaparte, mais les questions litigieuses allaient être vidées ailleurs.

A la reprise des hostilités les Français étaient postés sur l'Inn, tandis que les Autrichiens occupaient derrière l'Isar, cours d'eau fort large, une position avantageuse. S'ils avaient su en tirer parti ils eussent pu occuper l'adversaire plus longtemps que ne l'eût désiré le tout-puissant Consul. Au moment même où Moreau se préparait à tenter le passage, chose fort difficile, son aile gauche, marchant vers l'Inn se vit soudain attaquée et repoussée le 1er décembre. On se refusait d'admettre que l'archiduc eût abandonné sa forte position ; et pourtant cela était. Aussitôt Moreau mit à profit l'avantage qui s'offrait si inopinément à lui ; son centre se réunit à Hohenlinden à l'aile gauche et à son tour il attendit l'ennemi dans une position avantageuse. Les Autri-

chiens l'abordent. Moreau leur résiste de front pendant que deux de ses divisions, sous les ordres de Richepanse, les tournent et les prennent à revers ; surpris, ils prennent la fuite ; l'archiduc s'échappe à grand'peine. La bataille de Hohenlinden (3 décembre 1800), est une nouvelle victoire pour la France ; la route de Vienne est libre. Le 25 décembre Moreau signe, à Steyer, un armistice qui va bientôt être suivi de la paix définitive. Le 26 le général Brune qui a remplacé Masséna à la tête de l'armée d'Italie passe le Mincio, quelques jours après l'Adige. L'Autriche et sa politique d'extension étaient vaincues.

Mais Bonaparte n'était pas parvenu à ravir à Moreau la gloire d'avoir donné la paix à la France. Il va lui falloir acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance publique comme diplomate, en cherchant à rendre la plus glorieuse possible cette paix qu'un autre avait conquise. A Lunéville les progrès des armes françaises s'étaient fait sentir bien vite. Cobenzl avait enfin consenti à traiter séparément : il consentait même à partager l'Italie avec la France, selon la proposition qui lui en avait été faite par Joseph Bonaparte ; mais il n'était plus temps ; les événements militaires avaient rendu caduque cette proposition ; la diplomatie de l'Autriche se vit refoulée de position en position, comme l'avait été son armée : en novembre Cobenzl avait fixé l'Oglio comme étant la limite du territoire autrichien en Italie, en décembre il avait rétrogradé jusqu'au Mincio, en janvier il dut s'en tenir à l'Adige. Quand enfin la paix définitive fut signée le 9 février, elle l'était à des conditions qui, pour l'Autriche, n'équivalaient pas seulement à l'anéantissement de tous ses plans de conquête mais elles compromettaient même sa situation de grande puissance tandis qu'elles donnaient de la stabilité au système d'exten-

sion révolutionnaire de la France. Le traité de Campo-Formio était confirmé, à certains égards il était dépassé. La maison de Habsbourg en effet voyait en Italie le Grand Duc de Toscane, un des siens, dépossédé de ses états ; ce prince devait recevoir des compensations en Allemagne, comme le Duc de Modène auquel on donnerait le Brisgau. De la sorte elle perdait son dernier point d'appui dans l'Italie centrale et la presqu'île tout entière subit l'influence française. De plus cette influence allait se faire sentir en Allemagne. Comme il avait été stipulé à Rastadt le Rhin, dans son cours tout entier, allait former la frontière de la France et tous les princes séculiers perdant des territoires sur la rive gauche allaient être indemnisés par des biens ecclésiastiques de la rive droite. On reprenait donc ce plan déjà ancien de la sécularisation et l'Autriche se vit forcée de la sanctionner, quoique les princes ecclésiastiques constituassent son principal appui en Allemagne. Napoléon s'était fait assurer par le traité le droit de veiller à son exécution, si bien que l'immixion dans les affaires intérieures de l'Allemagne était concédée à la France par l'Empereur lui-même. Le traité de Campo-Formio avait au moins admis la possibilité pour l'Autriche de trouver des compensations en Bavière ; à Lunéville il n'en fut plus question. Tout compte fait, l'Autriche était vaincue en Italie, menacée en Allemagne et les conquêtes telles que Joseph II en avait voulu faire étaient également impossibles. Le représentant de la politique d'extension, Thugut, dut quitter le ministère.

Or, cette paix de Lunéville n'était pas exclusivement due au succès des armes, elle était en outre le résultat d'une action diplomatique des plus habiles. Pendant que les armées étaient encore en face de l'ennemi, Napoléon avait, en effet, su rendre plus profonde en-

core la scission qui s'était produite dans la coalition ; il avait réussi non seulement à séparer la Russie de l'Autriche, mais même à gagner le Czar. Avant la dernière campagne il lui avait offert le renvoi d'environ 7,000 soldats russes faits prisonniers en Hollande et à la dernière bataille de Zurich, il les avait fait équiper de neuf et se déclarait en outre prêt à restituer l'île de Malte. Paul qui croyait voir dans l'énergique général l'homme qui allait réduire à néant la Révolution qu'il haïssait, fut enchanté et s'engoua tout autant de Napoléon qu'il avait pris en aversion le Directoire peu d'années auparavant. Le Consul avait agi en connaissance de cause. Malte ne pouvait plus être ravitaillée ; elle ne tiendrait donc plus que quelques semaines contre les Anglais qui la bloquaient. Si elle se rendait, l'offrir au Czar c'était jeter la pomme de discorde entre les deux alliés. Et c'est ainsi que les choses se passèrent effectivement. Le 5 septembre 1800 la garnison française de Lavalette capitula ; les Anglais sans se préoccuper des droits du grand maître, prirent possession de l'île. Aussitôt le Czar se sépara de ses alliés et mit l'embargo sur tous les navires anglais qui se trouvaient dans les ports russes. Il alla jusqu'à signer avec la Suède, le Danemark et la Prusse une *ligue de neutralité armée* contre les procédés arbitraires des Anglais sur les mers. La politique de Napoléon a toujours le mieux réussi quand il avait affaire à un État ne faisant qu'un avec son souverain et que ce souverain fût absolu ; quelques années plus tard il joua vis-à-vis d'Alexandre Ier la même comédie que maintenant nous le voyons jouer avec son père, et il la joua avec un égal succès.

La politique française concentrait ses efforts sur l'anéantissement de la suprématie maritime des Anglais ; dès lors elle se rapprocha forcément des États-Unis d'Amérique avec lesquels on était en quelque

sorte sur le pied de guerre, depuis le Directoire, et cela pour des raisons mercantiles. Le Premier Consul mit fin à cet état de choses. A la nouvelle de la mort du Président Washington, en décembre 1799, il eut l'attention de faire prendre le deuil à l'armée française et peu de temps après, le 30 septembre 1800, fut signé, à Morfontaine, un traité qui reconnaissait l'indépendance absolue du pavillon neutre.

De même qu'il cherchait à se faire des alliés pour combattre l'Angleterre sur terre et sur mer, il avait cherché à s'en faire sur le continent contre l'Autriche. Immédiatement après le coup d'État il avait envoyé à Berlin son aide de camp Duroc dans lequel il avait une confiance absolue. Il devait décider le cabinet prussien à se charger d'une médiation armée afin de contraindre l'Autriche à accepter les conditions qu'il lui faisait et en particulier la cession de la rive gauche du Rhin. A la vérité Frédéric Guillaume III ne voulut pas accepter ce rôle ; il resta neutre, mais il n'entra pas moins en rapport avec Napoléon, il se montra complaisant en travaillant à son rapprochement avec la Russie, en donnant, quelques mois plus tard, son assentiment à la cession de la ligne du Rhin, en se montrant même prêt à la garantir dans certains cas. Nous les trouvons énumérés dans l'instruction secrète de l'envoyé prussien Lucchesini, qui se rendit à Paris au mois d'octobre 1800. Il y était dit qu'il serait fort à désirer que l'Autriche ne fût pas indemnisée de ses pertes avec des territoires Allemands et que, si elle l'était, la Prusse devrait à son tour recevoir des compensations dans le nord. Il avait donc fait agir la jalousie, provoquée par les extensions que projetait l'Autriche en Italie d'une part et en Allemagne de l'autre pour attirer à lui la Russie et la Prusse. En donnant leur assentiment aux résultats obtenus par la politique de conquête révolutionnaire, ces deux

États rendaient plus puissant encore le Premier Consul et lui permirent d'exiger de l'Autriche des sacrifices plus grands qu'il n'eût songé à en obtenir avant d'avoir cet assentiment. Les puissances intéressées avaient elles-mêmes confirmé la suprématie française sur le continent.

Napoléon mit immédiatement à profit les résultats brillants qu'il venait d'obtenir en délimitant nettement la sphère d'action de la France. En Italie les Républiques cisalpine et ligurienne avaient été de nouveau reconnues et garanties. La première avait été considérablement agrandie par l'adjonction de Modène et des Légations ; dans l'une et l'autre des hommes d'état français étaient à la tête de l'administration ; ces deux territoires n'étaient que des dépendances françaises et la volonté du Premier Consul y faisait loi. Entre les deux s'étendait le Piémont. Le sort de cet état (sauf pour la Savoie, incorporée à la France), et de son roi n'était pas décidé ; mais tout le monde était, au fond, fixé à ce sujet. Quant à la Toscane qui venait d'être cédée à la France, il en tira parti pour s'attacher l'Espagne et l'inféoder à la politique française. Après la bataille de Marengo il avait réussi à faire renverser à Madrid un ministère hostile à la France ; Godoy, l'amant de la reine qui lui avait fait décerner le titre de *Prince de la Paix*, était avide du pouvoir. C'est lui qui fut placé à la tête du nouveau ministère. Napoléon était arrivé à ses fins en signant le 1er octobre 1800, avec l'Espagne, le traité d'Ildefonso, par lequel la Toscane était promise, sous la dénomination de *royaume d'Étrurie*, à la fille de la reine, mariée à un Bourbon de Parme. Après la paix de Lunéville on mit la princesse en possession de ce royaume et le 21 mars 1801, l'Espagne, en échange, se déclara prête, non seulement à céder à la France le duché de Parme et l'île d'Elbe qui en relevait, ainsi

que la Louisiane, mais encore — et c'est à quoi Napoléon tenait le plus — à contraindre le Portugal, allié de l'Angleterre, à faire défection et à fermer ses ports à la marine anglaise. Une armée espagnole renforcée par un corps français franchit la frontière portugaise et le 6 juin 1801 le roi Jean VI se voit contraint de signer la paix de Badajoz qui défend l'accès de ses côtes aux bâtiments anglais. Par une convention spéciale signée le 29 septembre, le roi s'engage en outre à payer 20 millions à la France.

Il restait encore en Italie Rome et Naples. Le Directoire avait jadis érigé ces deux États en républiques. Allait-on les rétablir ? Napoléon à la vérité céda à l'impulsion donnée mais en se conformant à son caractère à lui et aux résolutions qu'il lui dictait. Il était bien trop pratique pour simplement agir d'après les principes des *idéologues* dont il se moquait ouvertement. Souverain autocrate, il ne devait guère tenir à conserver la forme républicaine. Il atteignit son but sans rétablir celle-ci. Dans la dernière guerre la Russie était intervenue tout spécialement en faveur de Naples et le Premier Consul, pour ménager les susceptibilités de son nouvel ami, dut épargner la maison royale des Deux-Siciles. Le 18 mars 1801 il conclut avec Ferdinand IV la paix de Florence. Le roi consentait à évacuer les États du Pape que ses troupes avaient occupés lors de la dernière guerre, il cédait à la France ses droits sur l'île d'Elbe et la principauté de Piombino ; il s'engageait de plus — et dans ces deux clauses nous retrouvons les deux faits essentiels de la politique envahissante du premier consul — à fermer ses ports aux navires anglais et à entretenir à ses frais un corps français à Tarente et aux alentours.

Les États de l'Église, une fois évacués par les Napolitains, ne furent pas non plus administrés par

des fonctionnaires français. En ceci Napoléon différait le plus de ses prédécesseurs. Il n'était pas croyant et attaché à nulle religion positive. Dans ses œuvres de jeunesse figure un *parallèle entre Apollonius de Tyane et Jésus-Christ*, composé sans nul doute d'après Voltaire et dans lequel il prend parti pour le philosophe grec [1]. Mais tout cela ne l'empêchait pas de se rendre très bien compte de l'importance politique de la papauté. En 1797 nous l'avons vu maintenir les États de l'Eglise en dépit du Directoire. Il avait eu pour cela une fort bonne raison, c'est que déjà un an auparavant la population française s'était presque unanimement déclarée ouvertement pour la religion catholique. « On est revenu de catholique romain en France, lui écrivait le général Clarke en décembre 1796, et nous en sommes peut-être au point d'avoir besoin du Pape lui-même pour faire seconder chez nous la révolution par les prêtres, et par conséquent par les campagnes qu'ils sont parvenus à gouverner de nouveau... Le terrasser au moment actuel, n'est-ce pas s'exposer et séparer à jamais de notre gouvernement une foule de Français soumis au pape et qu'il peut se rallier ? » Napoléon était tellement convaincu de la vérité de ces remarques qu'alors déjà après la paix de février 1797 il chercha à obtenir du Pape qu'il exhortât les prêtres à se soumettre aux lois de l'État. Le 18 Fructidor avait dérangé toutes ses combinaisons. En 1800 la conduite qu'il tint vis-à-vis de Rome était également motivée par la situation intérieure de la France. A Paris et en province la foule remplissait les églises

[1] Quand en 1802 Lucien lui rappelait cette dissertation, il lui enjoignit de n'en point parler vu qu'elle pourrait, si on en avait connaissance, compromettre toute son œuvre de pacification religieuse. Elle ne se trouvait pas parmi les écrits de jeunesse brûlés par Napoléon lui-même. Fréron se l'était fait prêter et ne l'avait pas rendue. (Lucien, *Mémoires* II, p. 114.)

où les prêtres non assermentés célébraient le culte tandis qu'il n'y avait personne dans celles où fonctionnaient les prêtres assermentés. Napoléon savait à quoi s'en tenir à cet égard : il savait que la haine générale à laquelle les directeurs étaient en butte provenait en grande partie de ce qu'ils se montraient hostiles aux besoins religieux du peuple. Il ne voulait pas s'exposer à l'encourir lui aussi. De plus il avait besoin de s'entendre avec Rome pour pacifier définitivement la Vendée. Il résolut de traiter avec le Pape. Quelques jours après avoir été victorieux à Marengo, il fit offrir à Pie VII qui avait été élu le 13 mars 1800 à Venise, le maintien des États de l'Église, sans les Légations, il est vrai, à condition que le Saint-Père prêtât les mains à une paix acceptable entre l'État et l'Église en France. Pie VII se montra disposé à négocier. Il envoya le cardinal Consalvi, son secrétaire d'État, à Paris et c'est là que fut signé le 15 juillet 1801 un concordat qui abolissait les lois religieuses de 1790 (nouvelles circonscriptions diocésaines, élection des évêques et des curés par les communes, suppression du célibat). Le Pape était reconnu comme chef de l'Église. Il avait le droit de préconiser les évêques nommés par le Premier Consul. D'autre part la cour de Rome reconnaissait l'aliénation des biens de l'église et admettait que conformément à la règle primordiale de l'église gallicane : « L'Église vit dans l'Etat et non l'État dans l'Eglise », les dignitaires ecclésiastiques fussent payés par le Gouvernement tout comme les autres fonctionnaires.

En restituant au Pape ses États, Napoléon ne faisait d'ailleurs aucun sacrifice, tout au contraire il en retirait un grand avantage. Il était tout puissant en Italie et dès lors le Pape, en tant que prince séculier, était absolument sous sa dépendance. Il atteignait de la sorte un but que Kaunitz, Joseph II et Thugut avaient

vainement cherché à réaliser en essayant de s'étendre dans la presqu'île des Apennins. Parlant, à Sainte-Hélène de la conduite qu'il avait tenue vis-à-vis du Pape il dit ces paroles dignes de toute notre attention : « Le catholicisme me conservait le Pape : et avec mon influence et nos forces en Italie, je ne désespérais pas tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction de ce Pape ; et dès lors quelle influence ! quel levier d'opinion sur le reste du monde ! »

C'est ainsi que Napoléon avait établi après la paix de Lunéville, sa position dominante dans l'Europe occidentale. La Hollande, le Portugal, l'Italie versaient leur cote-part de toutes les dépenses faites par les finances françaises ; partout, jusqu'au cœur de l'Allemagne, les troupes de la France vivaient aux dépens des voisins ; depuis la Hollande jusqu'en Sicile, les côtes étaient fermées à ses puissants ennemis les insulaires et à leur politique commerciale et industrielle ; dans le Canal même le Premier Consul réunissait une flottille afin de faire sans cesse craindre aux Anglais une descente de l'armée française. Il y eut même un moment où il semblait possible de bientôt venir à bout de ces adversaires-là aussi. Les alliés de la France, Danois, Suédois et Russes, armaient contre l'Angleterre et le Czar Paul Ier entraîné par son esprit imaginatif et fantasque projetait même de se porter par Khiva et Hérat sur l'Inde afin d'y donner le coup de grâce à l'ennemi commun. L'armée française était encore en Égypte ; elle pouvait soutenir l'expédition russe contre le Pendjab et en tirer profit. A ce moment, la vision de domination universelle se dessina plus nettement dans l'âme de Napoléon.

Mais ce ne devait être que la vision d'un instant.

Dans la nuit du 23 au 24 mars 1801 le Czar tomba victime d'une révolution de palais. Sa vanité despotique avait dégénéré en tyrannie, insupportable surtout à son entourage immédiat. Son fils Alexandre Ier monta sur le trône. On raconte qu'à cette nouvelle — elle arriva à Paris le 17 avril — Napoléon fut en proie à un véritable désespoir. Du coup ses projets grandioses étaient anéantis, car on ne tarda pas à apprendre à Paris qu'Alexandre avait rendu aux Anglais les bâtiments sur lesquels son père avait fait mettre *l'embargo* et qu'il renonçait à la dignité de Grand Maître de l'ordre de Malte, c'est-à-dire à l'île. Le but qu'il croyait proche, grâce, il est vrai, à l'amitié d'un homme à moitié fou, s'éloignait de lui et Napoléon dut se résigner à ne retirer de la situation que des avantages moins grandioses.

Avant la mort subite du czar, Pitt avait dû, pour des motifs dictés par la politique intérieure, abandonner la direction du gouvernement. Il avait été remplacé à la tête du ministère par Addington qui était partisan de la paix. Il fit faire des ouvertures au gouvernement français. Napoléon allait-il refuser ? Chaque jour la France réclamait la paix plus hautement et il n'était plus possible de ne pas tenir compte de son désir. Le public eut connaissance des propositions anglaises et le Premier Consul ne pouvait plus, comme un an auparavant, motiver sa politique agressive par le refus qu'opposait l'Angleterre à toute entente. Aussi accueillit-il les propositions de l'ennemi, tout en ayant simplement l'intention de tirer le plus de profit possible de sa lassitude et de son désir d'en finir avec la guerre. Au cours d'une longue lutte maritime les Anglais avaient fait d'importantes conquêtes : ils avaient enlevé aux Français les Antilles à l'exception de la Guadeloupe, les comptoirs de Pondichéry et de Chandernagor dans l'Inde, Ceylan

et le Cap de Bonne-Espérance aux Hollandais, la Trinidad aux Espagnols; dans la Méditerranée ils occupaient Malte et Minorque et sans nul doute l'Égypte ne tarderait pas à tomber en leur pouvoir. Napoléon, s'appuyant sur l'amitié des *Neutres*, se croyait assez fort pour leur faire restituer tout cela. A ce moment arriva de Pétersbourg la nouvelle de la mort du czar, qui changeait totalement la face des choses et peu après une autre, d'Égypte, portant que le général Menou qui commandait l'armée française depuis la mort de Kléber, assassiné dans l'intervalle, avait été battu à Alexandrie et rejeté dans la ville. Ce fut au tour des Anglais de se montrer moins disposés à acheter chèrement la paix. Les négociations furent rompues et de part et d'autre on chercha à avoir le dessus sur l'adversaire en remportant des succès militaires et diplomatiques. L'Angleterre fit tout son possible pour se réconcilier avec le jeune czar et envoya un corps de troupes en Égypte avec la mission de se joindre aux Turcs afin de contraindre les Français à capituler. Napoléon de son côté poussa l'Espagne à s'emparer du Portugal afin de disposer d'un territoire pouvant servir de compensation et qu'il abandonnerait aux Anglais, afin d'en obtenir des conditions les plus favorables possibles comme il avait livré Venise à l'Autriche en 1797. En outre il envoya à Pétersbourg son aide de camp Duroc dans lequel il avait une entière confiance afin d'amener Alexandre à favoriser la France.

C'est l'Angleterre qui eut le dessus. En Égypte le Caire tomba entre ses mains en juin et dès lors Alexandrie serait forcément amenée à capituler ; dans la Péninsule la France échoua, car les Espagnols conclurent avec le Portugal la paix séparée dont il a été fait mention plus haut et par laquelle ils garantissaient son indépendance à cet état. Napoléon à son tour proposa de

reprendre les négociations. L'Angleterre y était toute disposée, car Nelson qui venait de contraindre le Danemark à abandonner la ligue des Neutres avait subi un échec en attaquant la flotte française du Canal. De part et d'autre on se fit des concessions et le 1er octobre 1801 furent signés, à Londres, des préliminaires aux termes desquels l'Angleterre ne devait garder, de toutes les conquêtes qu'elle avait faites que la Trinidad, enlevée aux Espagnols et Ceylan prise aux Hollandais. Elle s'engageait à évacuer les îles et les ports de la Méditerranée, à restituer Malte aux chevaliers de Saint-Jean, les Français par contre devaient rendre l'Égypte à la Turquie, garantir l'intégrité du Portugal et retirer leurs troupes du royaume de Naples.

Peut-être l'Angleterre eût-elle obtenu des conditions plus avantageuses si l'on n'avait pas de suite signé cette convention. Car peu de temps après la signature la nouvelle parvint en Europe que Menou s'était vu contraint de céder Alexandrie aux forces Anglo-Turques. Cette capitulation mettait fin à l'occupation française en Égypte et un des rêves les plus grandioses de Napoléon était anéanti, pour le moment du moins. Mais n'était-ce pas un triomphe à nul autre pareil d'avoir forcé à la paix le peuple qui depuis cent ans avait mis toute son énergie à combattre toute usurpation de la puissance française sur le continent comme lésant ouvertement ses intérêts à lui, et cela au moment où Napoléon dépassait de beaucoup toutes les visées ambitieuses de Louis XIV.

Le 8 octobre fut signée la paix entre la France et la Russie et le 11 on signa une convention secrète non moins importante et par les clauses de laquelle on réglait pour les années qui allaient suivre les destinées de l'Europe. L'article essentiel du traité de paix portait que chacun des deux Etats s'engageait à ne pas tolérer les agissements secrets des émigrés

contre leur patrie. De la sorte Napoléon renonçait, pour le moment, à soutenir les Polonais et le Czar les Bourbons (article 3). Dans la convention secrète les deux puissances convenaient de régler en commun les compensations auxquelles avaient droit les princes allemands, de même que la question italienne, quant aux points qui avaient été laissés en suspens dans les traités signés avec Rome, l'Autriche et Naples. En même temps le gouvernement Français signait — le 9 octobre 1801 — une convention avec la Turquie par laquelle tous les pactes antérieurs conclus entre les deux puissances étaient remis en vigueur. Quelques semaines auparavant on avait signé avec la Bavière une convention pleine des plus belles promesses pour l'Electeur et de la sorte cette puissance, la dernière avec laquelle on fût en guerre, avait été désarmée.

La paix était donc générale ! Les peuples saluèrent avec des cris de joie la fin d'une lutte qui avait fini par les épuiser. Napoléon avait en plus de la gloire militaire acquis celle de pacificateur. A l'intérieur comme à l'étranger il jouissait d'une considération sans pareille, car en France même on voyait se réaliser les espérances qu'on avait mises en lui lors de son retour et à l'étranger les gouvernements des anciens États saluaient en lui l'homme qui avait dompté la Révolution et ils avaient la ferme assurance que, se contentant de ce qu'il venait d'obtenir, il emploierait tout son pouvoir à garantir la paix de l'Europe. « Ce n'est pas une paix ordinaire, avait dit le premier ministre anglais, c'est la véritable réconciliation des deux peuples les plus puissants du monde ». Et Fox, l'homme d'État anglais ayant entretenu Napoléon à Paris, rentra à Londres tout plein de l'enthousiasme que lui inspirait le grand homme. Mais alors déjà il y avait des politiques à la vue perçante

qui ne ressentaient pas cette confiance sans bornes. Quand le 27 mars 1802 la paix d'Amiens vint rendre définitifs les préliminaires signés au mois d'octobre entre la France et l'Angleterre, les députés de l'opposition firent entendre, dans le Parlement, au milieu des cris de joie de la nation satisfaite des paroles qui constituaient un avertissement : « Nous venons de confirmer à la France la possession de l'Italie et en même temps la domination du continent! » D'ailleurs Napoléon lui-même ne se donnait guère la peine de cacher ses visées ambitieuses. Quelques semaines à peine après la bataille de Marengo il avait dit, à Paris, à l'envoyé prussien : « Je désire la paix, autant pour fonder le gouvernement français actuel, que pour sauver le monde du chaos ». Ce n'était pas là une phrase vide de sens. Une brochure officieuse parue à la fin de l'année 1800 et intitulée *de l'état de la France à la fin de l'an VIII*, nous en donnera la clef. Elle avait pour auteur Hauterive, un des meilleurs fonctionnaires du ministère des Relations extérieures, le bras droit de Talleyrand. Il y développait les idées suivantes : Quand éclata la Révolution, le système politique de l'Europe était d'ores et déjà ébranlé ; il l'était à un tel point qu'il ne valait plus la peine de le maintenir et la guerre entre la France et les États coalisés n'était que la conséquence de cet ébranlement. Sortie victorieuse de cette guerre, la France a entrepris de remplacer le vieux système de l'équilibre des puissances, tout démoli, par un nouveau système fédératif. Elle l'a en partie déjà réalisé. Grâce à ses forces militaires et financières, comme à ses principes de gouvernement, la France se trouve destinée à être le garant de la paix et de la prospérité, le chef de cette nouvelle confédération européenne et il est de l'intérêt des autres puissances de se laisser en toute confiance diriger par elle.

Le programme politique de la nouvelle France se trouvait exprimé sans ambages dans cette brochure. C'était au fond celui du gouvernement révolutionnaire. Mais si la Convention avait imaginé une confédération de républiques européennes ayant la France à leur tête, Napoléon se préoccupait bien moins de libérer les peuples que de soumettre les princes à l'hégémonie de l'Etat à la tête duquel il s'était placé. Dès 1801 le grand publiciste Gentz, rendant compte de la brochure de Hauterive, avait dit aux hommes d'état de l'ancien système ces paroles fort sensées : « Quand on affirme que par ses conquêtes en tout sens la France a étendu ses limites, qu'elle a entouré de nouvelles défenses son ancien territoire inviolable et qu'elle a étendu d'une manière redoutable son influence sur tous les états voisins, on ne dit pas toute la vérité. La voici tout entière : La France dans sa situation actuelle ne connaît plus de limites du tout, tous les états voisins sont dès à présent, sinon nominalement du moins de fait, ses dépendances et sa propriété ou bien ils pourront le devenir, à la première occasion convenable qui se présentera, dès que les hommes placés à la tête du gouvernement le voudront ». Dès lors la paix qui régna à ce moment en Europe n'était pas, incontestablement, une réconciliation comme l'appelaient des ministres à courtes vues qui se trompaient eux-mêmes, ce n'était qu'une étape, un point d'arrêt dans la marche vers la domination universelle que Napoléon, poussé en même temps par la tradition révolutionnaire et entraîné par sa propre ambition, poursuivait sans relâche.

Mais s'il avait résolu en son for intérieur de se conformer à la politique d'extension révolutionnaire, il se présente une question, la plus importante peut-être pour l'historien de cette époque : Quelle influence cette politique pourra et devra-t-elle exercer

sur la situation gouvernementale et sociale des autres états et des peuples de l'Europe dont l'organisation différait tant de celle de la France nouvelle ? Les armées révolutionnaires n'avaient guère apporté à l'étranger, au cours des dernières années du XVIIIe siècle, que l'émeute et le désordre, car en France même il n'y avait que cela. Les armées de Napoléon n'apporteront-elles rien d'autre ? Cela dépendait. Elles auraient autre chose à apporter à l'Europe s'il réussissait à établir à l'intérieur un ordre durable, à trier dans le chaos de la législation révolutionnaire ce qu'il y avait de bon, afin d'en faire profiter la nation au moment voulu et de réaliser de la sorte la seconde espérance essentielle que la France avait mise en lui lors de son retour. Cette tâche il l'a assumée ; il l'a remplie, non point pour rendre heureux les Français, car il ne les aimait pas assez pour cela [1], mais pour donner des fondements solides à l'édifice de sa puissance universelle. C'est pour cela et uniquement pour cela qu'il fallait que la France devint forte à l'intérieur, riche et prospère, car à cette condition seule elle était capable de faire, pour qu'il pût assouvir son ambition démesurée les sacrifices qu'il exigerait d'elle. Ces sacrifices faits pour lui permettre de tenter en quelque sorte ses expériences sur le monde entier allaient se chiffrer par des millions de vies humaines et ils seraient faits en pure perte. A la vérité les deux gouvernements antérieurs au sien, la Convention et le Directoire avaient immolé tout près d'un million de Français et en échange ils n'avaient pas même su donner à la France l'ordre et la prospérité. Lui du moins

[1] Voir une scène bien intéressante dans les *Mémoires de Mme de Rémusat*, I, p. 246 et la remarque de Mme de Staël (*Considérations* II, p. 199) : « Il méprisait la nation dont il voulait les suffrages ».

allait lui offrir cette compensation, pleine et entière.

Napoléon a mené à bonne fin l'œuvre grandiose de la réorganisation avec l'aide d'un nombre considérable de collaborateurs exercés et pleins de talent. Les uns pesaient, dans le conseil d'État, les mesures à prendre et les formulaient en leur donnant la forme d'arrêtés et de lois ; les autres, en leur qualité de ministres, de directeurs généraux, les appliquaient ponctuellement une fois qu'elles avaient été votées par les Chambres. Le conseil d'Etat qui s'est maintenu en France jusqu'à l'heure actuelle donnait au Premier Consul l'image exacte de la situation où se trouvait le pays à l'intérieur, il mettait à sa disposition l'expérience étendue qu'avaient acquise des hommes de talent non seulement au cours des dix années si agitées de la Révolution, mais encore antérieurement, dans les bureaux de l'administration royale ; il mettait à son service l'entente pratique qui chez certains s'était développée, grâce à la liberté d'action de l'ère républicaine, avec la même vigueur que le génie militaire d'un Hoche et d'un Bonaparte. C'est à ces premiers conseillers d'État — aux Boulay de la Meurthe, aux Rœderer, Chaptal, Berlier, Duchatel, Defermon, Dufresne, Fourcroy, Cretet, Barbé-Marbois, Regnault de Saint-Jean-d'Angély et autres — que revient l'honneur d'avoir définitivement organisé les finances, réformé l'administration intérieure, rédigé des codes systématiques, réglementé l'administration des cultes et de l'instruction publique, bref d'avoir réuni tous les matériaux utiles avec lesquels fut bâti sous l'œil du maître le plus expert, l'édifice si non parfait du moins bien aménagé de la France moderne. Au point de vue politique, ces

hommes avaient des origines différentes. Il y avait parmi eux des Royalistes (Dufresne), des Girondins (Defermon), des conventionnels radicaux (Fourcroy, Berlier), des modérés du temps du Directoire (Regnault, Rœderer), des bannis du 18 Fructidor (Portalis, Barbé-Marbois). C'est intentionnellement que Napoléon les avait choisis dans des camps différents pour que, à aucun prix, son entreprise réformatrice ne parût l'œuvre d'un parti. On les avait répartis en différentes commissions, des finances, de la justice, de la guerre, de la marine, de l'intérieur qui délibéraient sous la présidence du Premier Consul dont la grande intelligence savait embrasser tout le détail des affaires sans s'y perdre. Tout au contraire, il était capable à tout instant, de revenir, en se mettant au point de vue du souverain, à l'ensemble du projet, à ses vues essentielles.

Les lois et arrêtés consulaires une fois formulés par le Conseil d'État, l'autre tâche de l'administration gouvernementale commençait : celle de les appliquer. Elle incombait aux ministres. Les mesures et les dispositions que prenaient ceux-ci étaient contrôlées par Bonaparte tout autant que l'avaient été les délibérations et résolutions du Conseil d'État. Nous avons indiqué plus haut les noms des hommes auxquels il confia les sept portefeuilles existant à son arrivée au pouvoir. En les nommant il avait également tenu à les recruter dans les différents partis. Il disait un jour à son frère Joseph : « Quel est le révolutionnaire qui n'aura pas confiance dans un ordre de choses où Fouché sera ministre ? Quel est le gentilhomme, s'il est resté Français, qui n'espérera pas trouver à vivre dans un pays où un Périgord, l'ancien évêque d'Autun, sera au pouvoir ? L'un garde ma gauche, et l'autre ma droite. J'entends que mon gouvernement réunisse tous les Français. C'est une

grande route où tous peuvent aboutir. » Il adjoignit à certains ministères des *directions générales*, institution qui actuellement existe encore dans l'organisation administrative de la France. Ces directions étaient celles des ponts et chaussés, de l'instruction publique, des cultes, du trésor public, des douanes, de l'enregistrement et des domaines, de la liquidation de la dette publique etc. Quelques unes d'entre elles allaient sous peu être transformées en ministères autonomes.

La Secrétairerie d'État était l'organe intermédiaire entre le Premier Consul et les ministères. A la tête se trouvait depuis la fin de 1799 Maret, homme fidèle et habile, qui devait occuper des fonctions jusqu'à la fin de l'ère Napoléonienne. Mieux que tout autre, il savait rédiger instantanément la pensée du maître que celui-ci jetait comme au vol et suivre avec la plus grande célérité sa dictée emportée. Maret était un véritable ministre du cabinet, mais le maître, grâce à son universelle supériorité, savait le maintenir au rang de simple secrétaire. C'est de la secrétairerie d'État qu'émanent les innombrables lettres adressées à toutes les administrations, à un nombre infini de particuliers qui se trouvent actuellement réunies dans les nombreux in quartos de la *Correspondance* de Napoléon et qui témoignent du travail infatigable du maître et de ses serviteurs.

Les lois que les ministères étaient chargés de faire exécuter étaient transmises par ceux-ci aux administrations départementales de leur ressort. C'est le 17 février 1800 que fut publiée la loi qui jusqu'à l'heure actuelle forme la base de tout l'appareil administratif de la France. A la tête de l'administration départementale elle plaçait un préfet, à la tête de celle des arrondissements un sous-préfet, un maire à la tête de chaque commune ; ces trois catégories de fonc-

tionnaires étaient nommées par le chef du gouvernement et subordonnées au ministre de l'intérieur. Pendant la Révolution l'administration, en province, avait été confiée à des conseils élus : c'était non seulement ouvrir la porte à la partialité, aux méprises et aux maladresses de toute sorte ; très souvent encore, les fonctionnaires étant des hommes absolument indignes ; on avait été jusqu'à refuser nettement d'obéir à l'autorité centrale. Aussi la constitution de 1795 qui instituait le Directoire avait-elle totalement supprimé les municipalités autonomes. Napoléon rétablit les autorités municipales mais ces fonctions n'étaient plus électives. Le maire devint un magistrat communal nommé et payé par l'Etat et le conseil municipal qui l'assiste est composé d'hommes nommés par le préfet, sur les listes de notabilité, et qui n'ont que voix consultative. Le sous-préfet à son tour consulte son conseil d'arrondissement et le préfet son conseil général ; les membres de ces deux assemblées sont nommés par le Premier Consul ; le conseil général n'a qu'à s'occuper de la répartition des contributions directes, à voter les dépenses du département et à faire connaître au gouvernement ses besoins et ses intérêts.

C'était là un système de rigide centralisation qui donnait à l'homme placé à la tête de l'État une influence illimitée sur les moindres détails de l'administration communale, c'était, comme Napoléon le disait lui-même, une hiérarchie de « premiers consuls en petit » ; c'était un régime bureaucratique semblable à celui qui avait été introduit par Richelieu et Louis XIV, avec cette différence seulement — mais c'était une différence essentielle — que le mécanisme n'en était plus entravé ni gêné par les immunités des provinces et les douanes intérieures, par la situation exceptionnelle de certaines villes et corporations

privilégiées. En outre cette bureaucratie n'avait plus à gouverner un peuple rempli d'une aspiration théorique vers la liberté mais bien une nation qui, pratiquement, en avait été saturée et ne demandait plus qu'à vivre tranquille.

Dans les premiers jours de mars 1800 on nomma les premiers préfets en procédant, tout comme pour les ministres et les conseillers d'État, avec une impartialité calculée : nous voyons figurer sur la liste, à côté de De Bry, jacobin enragé, un royaliste, le comte de la Rochefoucault et un girondin, Doulcet de Pontécoulant. Tous allaient avoir de la besogne en masse. En 1800 les impôts ne rentrent pas et c'est à peine si l'on connaît le chiffre exact des contributions dues par le département. L'État est débiteur vis-à-vis des fonctionnaires inférieurs des six derniers mois d'émoluments ; quelques-uns d'entre eux sont morts de faim. Il n'y a pas de sécurité dans les campagnes. Les grandes routes, mal entretenues, sont infestées de nombreuses bandes de brigands qui opèrent jusque dans le voisinage de Paris et dont les méfaits font l'objet d'incessants rapports des fonctionnaires. Dans un seul département (le Vaucluse) on ne compta, en 1801, pas moins de 90 assassinats suivis de vol. Poussées par la peur, bien des communes s'associent avec les brigands et leur offrent un refuge. La situation n'est d'ailleurs pas meilleure dans les villes. « Point de gendarmerie dans la ville, écrit un conseiller d'État, en parlant de ce qu'il voit à Toulon, point de réverbères, toutes les nuits des boutiques enfoncées et volées ; point de pavés ; point de propreté ; point de sûreté ; point d'octrois ; point de pain aux hospices. » A grand'peine le nouveau gouvernement peut-il s'acquitter de sa tâche primordiale de protéger la vie et la propriété des citoyens. En février 1801 on établit des tribunaux spé-

ciaux ; la gendarmerie déjà réformée par le Directoire reçut une organisation nouvelle et Napoléon sut stimuler son zèle en plaçant à sa tête un général de grand mérite. Aussi le pays fut-il bien vite purgé de cette tourbe criminelle qui l'infestait. Dès 1802 on n'entendit plus guère parler de meurtres et d'arrestations de diligences. La loi du 17 février 1800 avait pourvu à la sécurité des villes en instituant des commissaires de police pour toutes les communes de plus de 5,000 habitants et des directions de police, pour toutes les villes de plus de 100,000 âmes. Un arrêté pris le 1er juillet 1800 avait établi à Paris une préfecture spéciale de police embrassant tous les services de la police politique, de la sûreté et de la police communale.

Les mesures concernant la vie et la propriété des citoyens une fois prises, il fallut s'occuper de garantir ou plutôt de créer la prospérité publique. Elle n'existait plus en quelque sorte. Les mesures financières arbitraires prises par les gouvernements révolutionnaires, les guerres incessantes qui avaient mis fin à tout commerce d'exportation, le régime absolument instable du papier-monnaie, tout cela avait ruiné l'industrie et le commerce. Tel fabricant qui jadis, à Paris, occupait de 60 à 80 ouvriers, n'en avait plus 10. L'industrie de la dentelle jadis florissante dans le Nord, l'industrie linière en Bretagne, les papeteries renommées de la Charente étaient anéanties et la fabrication des soieries à Lyon réduite de moitié. A Marseille le chiffre des affaires, calculées au mois, n'atteignait plus le total hebdomadaire d'avant la Révolution. Les ports, ceux de l'Océan surtout, étaient ensablés, leurs digues tombaient en ruines, la population dépérissait. Le seul négoce auquel on se livrait encore était celui de la Bourse où les différences énormes et sans cesse changeantes entre les valeurs réelles et fictives tentaient irrésistiblement les

joueurs, ou bien encore celui des fournitures militaires où s'enrichissaient les spéculateurs et les officiers achetés par eux, au détriment du simple soldat qu'une politique sans scrupules condamnait à la disette et envoyait à la mort. Il fallait réformer de fond en comble l'administration financière si on voulait que le gouvernement fût respecté, que l'argent rentrât dans ses caisses, qu'il obtînt du crédit et par lui les moyens de reconstituer sur des bases nouvelles la prospérité des honnêtes gens.

C'est une des parties les plus intéressantes de l'histoire que de voir la France, qui sous le régime de la Convention et du Directoire avait failli sombrer dans un flot d'assignats sans valeur, se relever au point de vue économique et financier. La Révolution avait cherché à relever le crédit épuisé par les dettes contractées sous l'ancien régime en déclarant biens nationaux les propriétés du clergé et des nobles qui avaient émigré et en mettant en circulation des bons ou *assignats* représentant la valeur de ces terres. Mais par suite de la situation précaire du pays la valeur des immeubles diminua, les biens ne se vendaient pas pour la plupart; la guerre qui, dans l'ivresse de la liberté dont on ne connaissait pas encore les dangers avait été déclarée à l'Europe entière, engloutissait des sommes immenses et les assignats dont on avait sans cesse fait de nouvelles émissions n'eurent plus aucune valeur. En 1795 le louis d'or qui valait 24 francs monta à 1800, et en février 1796 à 8137 francs en assignats, de sorte qu'une livre d'or se payait tout près de 340 livres de papier-monnaie. Le Directoire se tira d'affaire en ayant recours à des mesures violentes. Les 24 milliards d'assignats qui étaient en circulation furent retirés fin mars 1796 et en échange les porteurs ne reçurent que le trentième de leur valeur en *mandats territoriaux*, lesquels, d'ailleurs, n'étaient autre

chose que des cédules portant hypothèque sur les biens nationaux. Quoique pour ces mandats on eût décrété le cours forcé ils n'en tombèrent pas moins au bout de quelques semaines à un vingtième et l'an d'après à un centième de leur valeur nominale. Quand enfin le gouvernement dut renoncer au cours forcé, ils disparurent totalement de la circulation. Ils n'avaient servi qu'à permettre à un certain nombre de spéculateurs d'acheter à l'État, dans le courant de l'année, la majeure partie des biens nationaux, si bien que celui-ci perdit la plupart des domaines et n'eut entre les mains, en argent comptant, que le centième à peine de leur valeur. Des usuriers sans foi ni loi, des spéculateurs peu scrupuleux et une foule de petits entrepreneurs — on calculait qu'ils étaient au nombre de 1,200,000 — avaient acquis de la sorte les biens des couvents et des anciennes familles nobles ; ç'avait été une mutation rapide et radicale telle qu'auparavant on n'en avait jamais vue de pareille et telle que le XIX^e^ siècle, malgré sa tendance prononcée à procéder de la sorte, n'en devait offrir aucun exemple.

Au début on avait eu l'intention de payer la dette publique de la France avec le prix des biens nationaux. Bientôt la situation fut telle qu'on n'y put plus penser. Dès 1793 la Convention avait dû décréter que la dette publique serait inscrite sur le *grand livre* comme rente consolidée à cinq pour cent. En 1797 la rente avait dépassé le chiffre de 250 millions ; on n'en payait, à la vérité, qu'un quart en argent comptant ; le reste fut soldé en bons sur les biens nationaux dont le nombre s'était accru par suite de la confiscation des terres des couvents belges. La charge n'en était pas moins écrasante et le Directoire la diminua en n'en maintenant qu'un tiers sur le *grand livre*, tandis qu'il payait les deux autres

tiers en remettant des bons aux créanciers. Dès 1798 le crédit du gouvernement étant nul, les bons tombèrent à 1/2 du cent de leur valeur nominale. La réduction de la dette avait été au fond une banqueroute qui faisait perdre aux créanciers de la France les deux tiers de leurs titres. Mais le troisième tiers même, celui qui avait été *consolidé* on ne le paya pas en argent mais simplement en assignations. Dans ces conditions tout homme d'affaires sérieux ne pouvait plus avoir la moindre confiance en l'État. La population refusa les impôts. Le Directoire eut recours aux emprunts forcés. En 1800 les arriérés se montaient à 1100 millions.

Pour remettre de l'ordre dans tout cela il fallait une volonté de fer. Il importait avant tout de régler et de consolider la situation des propriétaires. Dans ce but la constitution de l'an VIII avait garanti solennellement à tous ceux qui avaient acquis des biens nationaux de n'importe quelle provenance, la propriété de ces biens (articles 93, 94). Les autres mesures à prendre étaient du ressort de la politique financière. Nous avons indiqué plus haut quelles furent les premières mesures prises par le nouveau ministre des finances, Gaudin. Afin d'assurer à l'État la possibilité d'exister pendant la première année, il avait dû recourir aux anciens moyens, faire des emprunts très chers et extorquer de l'argent aux États voisins. De plus il ne paya plus les *délègations sur les recettes à réaliser* délivrées par le Directoire à ses fournisseurs que dans un délai donné et en échange d'un prix égal à leur créance en espèces ou effets à court terme. Mais dans le courant de cette première année on réforma les abus les plus graves et l'on prit les dispositions voulues pour qu'un état de choses aussi déplorable ne pût plus se renouveler. Dès le 24 novembre 1799 on avait créé dans les

départements les *Directions des contributions directes*, telles qu'elles subsistent actuellement encore. En outre la répartition des impôts qui avait varié d'année en année fut établie sur des bases stables. « Il n'y a de propriété réellement garantie, disait Napoléon, que dans un pays où la cote des contributions ne varie pas tous les ans. » Aussi s'occupa-t-il dès ce moment du recensement cadastral des biens-fonds de la France entière. En septembre 1801, furent établies la Direction générale des douanes et celle de l'enregistrement et des domaines ; l'administration des forêts fut réorganisée et au bout d'une année elle donnait un produit du double plus grand que celui des années antérieures. Les recettes générales et spéciales de l'État une fois réglées et confiées au ministre des finances on soumit le service des dépenses de la dette à une réforme complète et en septembre 1801 on en fit un ministère spécial, celui du *Trésor*, à la tête duquel fut placé le conseiller d'Etat Barbé-Marbois[1]. A ce ministère ressortissait la Direction générale de la *Caisse d'amortisation*, gérée depuis le mois de juillet 1801 par Mollien, homme des plus capable et c'est cet établissement qui, sans nul doute, a le plus contribué à relever le crédit de l'Etat. Le Directoire avait laissé au Consulat, en fait de biens nationaux, un reliquat d'une valeur de 400 millions. Au lieu de les dissiper, comme avaient fait ses prédécesseurs, Napoléon chercha à en tirer parti. Il en attribua 60 millions à la caisse d'amortisation en lui imposant l'obligation de les vendre peu à peu et d'employer le prix à rechercher des titres de rente

[1] Cette division de l'administration financière en deux ministères a été maintenue jusqu'en 1815. Napoléon a cherché à justifier cette mesure en disant qu'un seul ministre ne lui offrait pas autant de garanties que deux dont l'un contrôlait sans cesse l'autre.

afin de maintenir celle-ci au cours de 50, qu'elle avait atteint après la paix de Lunéville. 120 autres millions provenant de la vente des biens nationaux furent attribués à l'administration de l'instruction publique et 40 millions à l'entretien des Invalides. De la sorte on dégrevait d'autant le budget ordinaire. Grâce aux victoires qui avaient terminé la dernière guerre, la plus grande partie de l'armée vivait même en temps de paix sur les pays occupés et les dépenses étaient de ce chef-là aussi allégées de beaucoup.

Afin de venir en aide au commerce et à l'industrie, on avait créé, le 18 janvier 1800, la Banque de France, au capital de 30 millions, dont 5 constituaient la participation de l'État, prélevés sur les cautionnements fournis par les fonctionnaires de l'administration financière. Elle reçut le privilége d'émettre des billets dont le nombre fut limité ; en échange elle était tenue de mettre son capital à la disposition du Trésor. Des arrêtés réglèrent les affaires de bourse, par d'autres on rétablit les Chambres de commerce supprimées par la Révolution, on institua des expositions fréquentes, etc. Dès lors, la population montrant de la confiance et de la bonne volonté, rien n'était plus facile que de rétablir l'équilibre dans les finances et grâce à lui le crédit de la France qui n'existait plus. L'État faisant tout son possible pour atteindre ce but, la nation à son tour rivalisa de zèle avec lui. Les impôts rentraient ponctuellement et les entreprises financières du gouvernement furent soutenues avec empressement par tous les hommes d'affaires sérieux, surtout à partir de la signature de la paix d'Amiens qui semblait ouvrir une nouvelle ère de paix générale.

Mais tout cet organisme n'eût pas eu une valeur durable si, en même temps, les droits et les devoirs

des particuliers, les uns vis-à-vis des autres, n'avaient été définitivement fixés et portés à la connaissance de tous et de chacun. Le besoin d'un code formulant, avec toute la netteté et la clarté voulues, le système juridique totalement modifié par la Révolution, ce besoin se faisait absolument sentir. Jusqu'en 1789 il n'y avait pas eu en France de droit uniforme : le nord était régi en majeure partie par le droit coutumier, rédigé au XVI^e^ siècle et le midi plutôt par le droit écrit, c'est-à-dire romain. En outre, il y avait une foule de jurisprudences locales. Dès avant la Révolution le chancelier Maupeou avait insisté sur la nécessité d'une réforme judiciaire, il avait déclaré indispensable la codification et la simplification des diverses lois si nombreuses. Survint la Révolution qui avec son principe primordial du *droit égal pour tous*, mit fin à la diversité des juridictions françaises. La constitution de 1791 contenait la promesse d'un Code civil général ; celle de 1793 réitérait cette promesse ; elle l'étendait à un Code criminel général ; mais en 1799 ni l'un ni l'autre n'étaient élaborés et dans la séance de nuit du 10 novembre, où Napoléon fut revêtu du pouvoir suprême, les deux commissions reçurent la mission de rédiger les codes. Enfin la volonté ferme d'un seul homme allait faire aboutir ce que la bonne volonté d'un grand nombre avait été incapable d'établir. Le 12 août 1800, Napoléon chargea un comité comprenant trois jurisconsultes éminents : Tronchet, Bigot de Préameneu et Portalis (du Conseil des Anciens), avec Malleville comme secrétaire, de rédiger le Code civil. Ils se partagèrent la besogne en prenant pour base un projet de Cambacérès que celui-ci avait dans le temps présenté à la Convention et au bout de quatre mois ils l'eurent terminée. Le Conseil d'Etat délibéra sur leurs propositions qui furent revisées par

Boulay de la Meurthe, Berlier, Abrial, qui étaient jurisconsultes et par les consuls Cambacérès et Lebrun (ce dernier avait été secrétaire du chancelier Maupeou). Souvent, Napoléon y venait prendre la parole et tranchait les questions. Ceux qui assistaient à ces séances vantaient ses observations judicieuses et ses vues si nettes, quoique souvent sa manière de voir fût peu juridique. C'est ainsi qu'on lui attribua les clauses restrictives se rapportant aux motifs du divorce, l'obligation pour les parents de pourvoir à l'entretien des enfants, etc.

Dès 1801 le projet du Code parut en trois parties et fut discuté au Conseil d'État. Dans les ordonnances du chancelier d'Aguesseau édictées entre 1737 et 1750 on avait trouvé bien des choses qui passèrent dans les nouvelles lois ; d'autres provenaient des anciennes coutumes et du droit romain ; on prit tout ce qui n'était pas en contradiction avec le principe de l'égalité dont s'inspirait toute l'œuvre, vraiment monumentale. La Révolution avait aboli la noblesse héréditaire et le code civil ne la rétablit point ; elle avait, pour les lois réglant la succession, érigé en principe que tous les enfants, de quelque âge et de quelque sexe qu'ils fussent, avaient des droits égaux et le code civil maintint ce principe ; la Révolution avait accordé — non sans quelque hésitation — tous les droits civils aux Juifs et le code les y confirmait ; elle avait introduit pour toutes les classes de la société et pour toutes les confessions les registres de l'État civil et le mariage civil les deux furent maintenus par le code. Mais tandis que l'Assemblée Nationale et la Convention n'avaient élaboré que quelques parties du droit privé, le consulat avait établi un système légal embrassant toute la vie civile. Le mérite en revient incontestablement au Premier Consul et c'est à bon droit que le livre où sont inscrites les lois civiles

françaises porte le nom de Code Napoléon. Les trois parties du Code civil, successivement adoptées par le Conseil d'État, furent réunies en un seul corps de lois le 21 Mars 1804.

Pour le droit criminel, les codes de procédure et de commerce, la besogne fut entreprise également et les résultats de ces travaux, dont nous ne pouvons pas même indiquer le contenu, furent des œuvres de valeur comme le prouve le grand nombre de pays où elles se sont maintenues[1]. Car ces codes n'allaient pas servir à la France seule ; dans toutes les régions sur lesquelles s'étendit la puissance napoléonienne, le droit nouveau allait pénétrer et quand plus tard le peuple français se vit refoulé dans ses anciennes limites, ses lois restèrent dans ces pays, témoins de sa grandeur passée. A l'heure actuelle le code Napoléon régit encore la Prusse rhénane, la Bavière rhénane, la Hesse rhénane ; c'est lui qui, après avoir subi quelques légères modifications, est appliqué dans le grand duché de Bade, en Hollande, en Belgique, en Italie etc. Jusqu'à nos jours la procédure criminelle française, orale et publique s'était maintenue dans les provinces prussiennes du Rhin. Actuellement encore le code de commerce est appliqué en Belgique, en Italie, en Grèce et dans les principautés Danubiennes et presque partout où l'on en a rédigé d'autres, on l'a pris pour modèle. Et avec ces codes l'étranger acceptait le principe d'égalité qui leur servait de base et c'est par eux que s'opéra une transformation, un transvasement civilisateur qui, en peu de temps et quoiqu'on employât toute sorte de moyens pour agir contre lui, allait

[1] Les délibérations sur le code pénal et le code d'instruction criminelle commencèrent au mois de mars 1801 et prirent fin en 1810. Le code de procédure civile fut élaboré en 1802 ; en 1806 il fut soumis au corps législatif et en 1807

changer la face du monde. Qui oserait dire que l'homme dont la main énergique créa et mania ce puissant levier ne fût pas un grand génie !

La prospérité de l'existence légale de la génération vivante une fois assurée, Napoléon s'occupa de l'instruction et de l'éducation de la génération future. Comme pour les autres branches de l'administration, la Révolution n'avait su, dans le domaine de l'instruction publique, que détruire ce qui était sans utilité et établir de bons principes sans rien créer de solide et de durable ; son axiome que tous étaient égaux elle l'avait appliqué à l'instruction publique, dès 1791, en rédigeant sa première constitution : « Il sera créé et organisé une *Instruction publique*, commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes. »

Mais malgré les excellents projets de Talleyrand et de Condorcet il se passa bien du temps avant qu'une loi d'ensemble pût être promulguée. Ce ne fut qu'au mois d'octobre de l'an 1795 que parut un règlement concernant l'instruction publique et établissant des écoles primaires dans les communes, des écoles centrales pour les départements et des écoles spéciales pour dix professions différentes. Mais en 1800 encore il n'y avait que peu d'écoles primaires d'établies ; elles manquaient d'élèves et de maîtres et le conseiller d'État rapporteur proposait tout bonnement de charger les curés de donner l'instruction primaire. Quant aux écoles centrales où l'on ne passait pas d'examens et qui ne délivraient pas de diplômes, le cours de mathématiques et les cours techniques seuls étaient à peu près suivis, l'esprit régnant à cette époque-là le voulait ainsi, et les autres n'avaient point

il entrait en vigueur. Le code de commerce fut élaboré de 1801 à 1807 ; il entra en vigueur en 1808.

d'auditeurs. Les créations les plus importantes de la Convention, créations remontant à 1794, ne pouvaient se développer ni exercer l'action qu'elles comportaient, les temps étant trop agités. L'*École Polytechnique* ne comptait que peu d'élèves ; l'*École Normale*, destinée à former les maîtres de l'enseignement secondaire, ne fonctionna pas pendant un an ; l'*École de Mèdecine* n'était guère autre chose que l'ancienne faculté, la réorganisation projetée n'ayant pas été exécutée ; le *Conservatoire des Arts et Mètiers* enfin, destiné aux ouvriers et devant servir à l'éducation par les yeux — l'idée première est due au philosophe Descartes —, avait été absolument négligé jusque vers la fin du Directoire. Partout le Consulat avait à élaborer les plans et à élever l'édifice.

Dès le mois de décembre 1799 on organisa au ministère de l'intérieur, une direction spéciale, dite *Service des sciences et des arts*. Deux ans plus tard elle devint la *Direction générale de l'Instruction publique*. Le 1er mai 1802 fut promulguée une loi nouvelle régissant l'Instruction publique. Elle établissait dans chacune des communes rurales une école primaire. La surveillance était exercée par le sous-préfet et le maître nommé par le maire. Dans les chefs-lieux des départements on créait des écoles secondaires, contrôlées par le Préfet. Les particuliers pouvaient en ouvrir à condition d'être agréés par les autorités. En outre, on établissait 33 lycées donnant l'instruction classique et pratique. Les meilleurs élèves des écoles secondaires y entraient et à la fin des études, le sixième d'entre eux passait aux écoles spéciales d'enseignement supérieur [1]. Des inspecteurs

[1] La loi du 1er mai 1802 instituait 9 sortes d'écoles spéciales : 1° Écoles de droit, 2° de médecine, 3° de sciences physiques et naturelles, 4° de technologie mécanique et chimique, 5° de mathématiques pures, 6° de géographie, d'his-

étaient chargés de surveiller tous les services de l'instruction publique et afin d'assurer immédiatement la prospérité des nouveaux établissements, le gouvernement donna des bourses à pas moins de 6,400 élèves, parmi lesquels 2,400 fils de fonctionnaires et d'officiers méritants. Le Premier Consul n'interdit pas, comme avaient fait les gouvernements qui le précédèrent, les congrégations enseignantes ; celles-ci fondèrent des écoles élémentaires et secondaires. L'instruction des filles, par exemple, était surtout donnée par les sœurs. On obtint de brillants résultats. Après quelques années à peine, 4,500 écoles élémentaires et à côté d'elles plus de 750 écoles secondaires fonctionnaient avec 50,000 élèves ; il y avait en outre 45 lycées.

En édictant ces lois, Napoléon ne se préoccupait pas tant de l'avancement désintéressé des sciences, il poursuivait plutôt le but d'avoir des sujets passablement instruits et parfaitement soumis, des hommes avant tout, qui ne fussent pas instruits au point de se permettre de critiquer les actes de son gouvernement. Quand, en 1802, Fourcroy, directeur général de l'instruction publique, lui soumit un programme fort compliqué, il ne l'accepta point en déclarant qu'il était bien trop étendu. « Un peu de latin et de mathématiques, ajouta-t-il, voilà tout ce qu'il faut. » Mais d'autre part il montra toujours qu'il faisait grand cas de la science et il honora les savants. Il aimait à frayer avec les grands artistes comme avec les savants et il n'a jamais cessé de combler d'honneurs et de dignités ceux, qui, par leur labeur et leurs connaissances avaient acquis son estime. Dès 1800 nous trouvons parmi les soixante sénateurs, dix-sept

toire et d'économie politique, 7° des arts du dessin, 8° d'astronomie, 9° de musique et de composition.

membres de l'Institut et quand, le 19 mai 1802, fut fondée la Légion d'honneur pour récompenser les services militaires et civils, rendus à l'État, c'est le naturaliste Lacépède que Napoléon nomma grand chancelier du nouvel ordre [1].

Toutes les forces vives de l'État étaient ainsi rassemblées et centralisées. Mais une fraction de la nation se trouvait encore reléguée par la loi hors de la patrie. C'étaient d'une part les émigrés qui, dès le commencement de la Révolution, avaient de leur plein gré quitté la France, d'autre part ceux que, un peu plus tard, les mesures terroristes et les menaces des radicaux au pouvoir avaient contraints à la fuite. Sous le Directoire encore, la loi avait été promulguée à nouveau, qui punissait de mort ceux qui rentraient en France. Pour que personne ne pût mettre en doute la solidité du régime qu'il inaugurait, Napoléon renonça à cette loi de proscription. La chose ne présentait qu'une difficulté, celle des biens des émigrés, lesquels avaient été, dans l'intervalle, confisqués et vendus par l'État. La nouvelle constitution, comme nous l'avons vu plus haut, non seulement garantissait la propriété de ces biens à leurs acquéreurs ; elle interdisait, pour ce motif, le retour des émigrés. Malgré tout, le Premier Consul arriva progressivement à réaliser son dessein. Au mois de mars

[1] La loi de 1802 imposait aux membres de la Légion entre autres, l'obligation de jurer qu'ils repousseraient toute tentative de rétablir le régime féodal avec ses attributs et ses titres. La décoration de l'ordre déplaisait considérablement aux Républicains convaincus et quelques-uns firent entendre leurs récriminations à Napoléon. « Je défie qu'on me montre une République, leur répondit-il, ancienne ou moderne, dans laquelle il n'y ait pas eu de distinction. On appelle cela des *hochets ;* eh bien, c'est avec des hochets qu'on mène les hommes. » A la même époque il disait à Mme de Rémusat : « C'est qu'il est très commode de gouverner les Français par la vanité. »

1800 parut d'abord un édit déclarant closes les listes des émigrés et autorisant le gouvernement à effacer tous ceux qui en feraient la demande en déclarant renoncer aux biens dont ils avaient été antérieurement possesseurs. Puis on fit des radiations en grand nombre (les constitutionnels de 1789, des milliers de prêtres bannis etc.) Enfin après la signature de la paix avec les puissances étrangères, le gouvernement accorda une amnistie générale, toujours avec la restriction que les acquéreurs de biens nationaux seraient à l'abri de toute revendication. A peine cette loi eut-elle été promulguée que les familles bannies revinrent en masse ; il n'y en eut pas moins de quarante mille. Grâce à cette mesure et au Concordat qui mettait fin au schisme intérieur, la réorganisation de la France se trouva terminée dans ses parties essentielles.

Elle s'était accomplie non sans rencontrer une opposition marquée. Le caractère autocratique du gouvernement de Napoléon qui allait s'accentuant de jour en jour, lui suscita des adversaires dans les chambres et en dehors de celles-ci. C'étaient d'abord les constitutionnels libéraux qui, sous la conduite de Benjamin Constant, l'ami intime de M^me^ de Staël, faisaient, au Tribunat et dans le monde, une vive opposition à la tendance absolutiste du Premier Consul. En attaquant ses créations utiles et nécessaires, telles que les lois financières et judiciaires, ils ne le poussaient que davantage sur la pente où il glissait. Puis c'étaient les Jacobins et les terroristes irréconciliables. Dans leurs conciliabules — Fouché était tenu au courant par ses agents — ils complotaient de renverser le nouveau système et de faire périr l'homme qui l'incarnait et leur complot, à ce qu'assure l'envoyé prussien, n'échoua que parce qu'ils n'avaient pas assez de fonds pour soulever la populace. C'étaient enfin les royalistes rigides qui restaient fidèles à Louis XVIII

en dépit de tout et haïssaient Napoléon parce qu'ils voyaient en lui le principal obstacle à la réalisation de leurs espérances. Ces derniers étaient dirigés par l'infatigable Georges Cadoudal, chef vendéen vivant à l'étranger ; ils recevaient des subsides de l'Angleterre. Leurs représentants à Paris étaient le jeune Hyde de Neuville et Andigné. Deux mois à peine après le coup d'État, Bonaparte leur avait dit : « Les Bourbons n'ont plus de chances. Venez sous mes drapeaux, avait-il ajouté, cherchant à les gagner, mon gouvernement sera le gouvernement de la jeunesse et de l'esprit. Rougiriez-vous de porter un habit que porte Bonaparte ? » Mais il avait déployé toute sa séduction en pure perte. Quelques-uns d'entre les royalistes ne reculèrent même pas devant le crime et mirent à exécution ce que les Jacobins avaient voulu faire. Quand le 24 décembre 1800, au soir, le premier consul se rendit à l'Opéra, il faillit être la victime d'une machine infernale (un baril de poudre, de balles et d'artifices) qui fit explosion dans la petite rue Saint-Nicaise et tua plusieurs passants. Aucun projectile ne l'atteignit. Au début, l'on crut que les radicaux étaient les auteurs du guet-apens et, avec l'assentiment du Sénat et du conseil d'État, Napoléon fit condamner cent trente d'entre eux à la déportation, peine des plus cruelles. Plus tard, seulement, on découvrit les véritables coupables. La plupart avaient eu le temps de fuir et deux seulement purent être exécutés. Les terroristes condamnés à la déportation n'en furent pas moins envoyés aux colonies « car, disait Fouché, il ne s'agissait pas seulement de punir le passé mais avant tout d'assurer l'ordre social. » Un certain nombre de radicaux furent déportés sans jugement, entre autre trois généraux qui ne cachaient pas leurs sentiments républicains et auxquels on reprochait d'avoir voulu soulever l'armée contre le Premier Consul.

Napoléon en venait à l'arbitraire. D'ailleurs, lorsqu'en janvier 1800 il supprimait soixante journaux des soixante-treize qui paraissaient alors et qu'il défendait d'en fonder de nouveaux, ç'avait été de l'arbitraire déjà [1], tout comme lorsqu'en 1802 il combattit l'opposition que lui faisait le Tribunat. Cette assemblée ayant rejeté certaines parties du Code civil, à la rédaction desquelles Napoléon avait lui-même collaboré, celui-ci eut un instant l'idée d'un coup d'État vu que la Constitution n'accordait pas au gouvernement le droit de dissoudre les Chambres. Cambacérès parvint à lui faire prendre un biais et à sauver les apparences. L'article 38 de la Constitution de l'an VIII portait que tous les ans les membres du Tribunat et du Corps législatif seraient renouvelés par cinquième. Le moment était venu de procéder à ce renouvellement. La constitution étant muette sur la manière dont il s'opérerait, on résolut de ne pas tirer au sort les noms des membres sortants, ce qui eût été logique et équitable mais de faire désigner par le Sénat non seulement le cinquième nouveau, mais aussi le cinquième sortant. Le Sénat redoutant de perdre la faveur

[1] Il se montrait bien ingrat vis à vis des journaux que quatre ans auparavant, lorsqu'il partait pour la campagne d'Italie, il avait engagés « à écrire sur lui, et rien que sur lui » et qui en effet n'avaient pas peu contribué à rendre son nom glorieux. Ce n'était d'ailleurs que le premier pas dans la voie qui allait aboutir, trois ans plus tard, au rétablissement de la Censure. L'arrêté du 27 septembre 1803 porte en effet que : afin d'assurer la liberté de la presse (!) aucune librairie ne pourra mettre en vente un livre quelconque sans l'avoir au préalable soumis à une commission de revision qui le lui rendra s'il n'y a aucun motif à censure. Les mêmes règlements s'appliquaient aux pièces de théâtre qu'on voulait faire représenter. Le Premier Consul dans ses mesures contre les journaux se sentait d'ailleurs encouragé par l'opinion publique qui, soucieuse de la paix intérieure, ne voyait pas avec déplaisir la presse trop disputeuse et souvent vendue, soumise à une réglementation sévère.

de Napoléon obéit, et le Tribunat comme le Corps législatif virent disparaître en janvier 1802 tous ceux d'entre leurs membres qui avaient eu le malheur de lui déplaire (les Benjamin Constant, Chénier, Chazal, Daunou et autres). Ils furent remplacés par des hommes complaisants qui votèrent sans opposition tous les projets repoussés par leurs prédécesseurs, ainsi que d'autres qui ne leur avaient pas été soumis, tels que les dispositions concernant les émigrés, le Concordat, la Légion d'honneur. Un jour que ses frères essayaient de lui faire comprendre que l'opposition était chose nécessaire, qu'à l'appui de leur thèse ils lui citaient l'Angleterre, le Premier Consul leur répondit : « Quant à moi je n'ai pas encore compris les avantages d'une opposition quelconque. Quelle qu'elle soit, elle ne sert qu'à déconsidérer le pouvoir aux yeux du peuple. Qu'un autre vienne gouverner à ma place, et s'il ne fait pas comme moi l'effort d'imposer silence aux bavards, il verra ce qui lui arrivera. Je vous dis, moi, qu'il faut l'unité absolue de pouvoir pour bien gouverner. »

Une fois les Chambres remaniées, Napoléon allait leur demander autre chose encore que de la complaisance. L'autorité dont il jouissait était loin de lui sembler assez absolue. Il n'était, aux termes de la constitution, qu'élu pour dix ans, cela ne s'accordait guère avec ses vastes projets. Aussi la constitution de 1799 était-elle l'objet de sa haine comme l'avait été, pour les mêmes motifs, celle de l'année 1795. Il voulait régner sur la France, régner comme les autres souverains régnaient sur leurs États, ne plus être retenu et humilié par un mauvais petit article qui fixait à son altière vanité un terme qu'il pouvait calculer à une minute près. Mais plus il poursuivait son but avec passion, plus il mettait de soin à le cacher jusqu'à ce que dans les derniers jours du mois

de mars de l'an 1802, la paix définitive eût été conclue avec l'Angleterre et que, porté par sa popularité à présent plus universelle encore, il pût le laisser deviner quelque peu. Mais la majorité du Sénat ne le devina pas tout entier car elle proposa de lui conférer, en signe de reconnaissance pour les grands services qu'il avait rendus à l'État, le consulat pour dix autres années. Napoléon fut outré. Il allait s'emporter et refuser ce qu'on lui offrait quand Cambacérès — d'autres disent Lucien — trouva une fois de plus un biais: l'appel à la nation. Il répondit par conséquent aux Sénateurs qu'il ne saurait accepter, à moins que le peuple, qui l'avait une première fois revêtu du pouvoir suprême, ne fût de nouveau consulté. Seulement la question qu'il soumit au vote populaire différa grandement du vote du Sénat car elle était formulée comme suit : « Napoléon Bonaparte sera-t-il Consul *à vie* et aura-t-il le droit de désigner son successeur ? »

Il avait cette fois-ci encore calculé juste car trois millions et demi de *oui* — contre quelques milliers à peine de *non*, — tels furent les résultats du plébiscite. Dès lors le Sénat savait ce qu'il avait à faire. Il s'empressa de transmettre à l'élu de la nation l'expression de la gratitude du peuple français et deux jours plus tard, par le Sénatus-consulte du 4 août 1802, il donna une extension considérable aux pouvoirs dont le Premier Consul était revêtu. On lui concédait le droit exclusif de gracier les condamnés, de ratifier les traités conclus avec les puissances étrangères et de nommer les Sénateurs. Cette dernière prérogative était surtout énorme si l'on considère le pouvoir qu'acquérait le Sénat lui-même : par des arrêtés spéciaux (Sénatus-consultes) il pouvait interpréter la constitution, l'amender ou la suspendre totalement pour certains départements, suspendre les cours d'assises.

et casser les jugements des tribunaux quand ils seraient attentatoires à la sûreté de l'État, tout cela sur un signe de l'homme qui gouvernait à présent la France en maître absolu. La monarchie était faite, faite non pas à la vérité telle que Napoléon la désirait, c'est-à-dire sous la forme du pouvoir héréditaire mais du moins de fait, et pour le moment il s'en tint là [1] : « Je suis dès ce moment, dit-il, au niveau des autres souverains, car au bout du compte ils ne sont aussi quelque chose qu'à vie. Il ne faut pas que l'aurité d'un homme qui mène toutes les affaires de l'Europe soit précaire ou du moins le paraisse ». Quand deux ans plus tard il placera, de ses mains, la couronne de France sur sa tête, elle ne sera autre chose que le signe extérieur d'un pouvoir dont il est, dès à présent, le détenteur.

Ce qui favorisait son élévation définitive au rang de Souverain unique et absolu, c'était l'opinion publique, l'opinion de la grande masse n'appartenant à aucun parti, la même qui avait été son alliée occulte lors du 18 Brumaire. Toutes ses sympathies étaient pour l'homme qui avait mis fin à l'anarchie, qui avait fondé l'ordre et la prospérité et fait la paix avec tous les Etats. C'était surtout ce dernier point qui lui valait sa popularité [2]. Mais que les Français connaissaient peu l'homme au pouvoir arbitraire duquel ils soumettaient les destinées de leur pays ! Il n'était point l'homme de la paix. Certes il a su, au prix d'un la-

[1] On n'a d'ailleurs pas reculé devant le nom. Car c'est comme la *monarchie républicaine* que le *Journal de Paris*, organe officieux du gouvernement, désignait le nouveau système dans les premiers jours de l'année 1803.

[2] L'article II du Sénatus-consulte du 4 août 1802 est ainsi conçu : « Une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier de la Victoire, et de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la Nation ».

beur incessant et d'une énergie à nulle autre pareille, rendre de nouveau la France forte et puissante, mais ce n'était pas en vue de la paix qu'il avait travaillé, tout au contraire c'était en vue d'une lutte dont le prix devait être l'extension de sa domination bien au delà des frontières du pays.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I. — Parmi les ouvrages déjà anciens sur la jeunesse de Napoléon, nous en citerons trois dont les auteurs ont puisé aux sources, tout en se montrant partiaux pour leur héros : COSTON, *Biographie des premières années de Napolèon-Bonaparte* (1840); LIBRI, *Souvenirs de la jeunesse de Napolèon* (Revue des Deux Mondes de 1842); NASICA, *Mèmoires sur l'enfance et la jeunesse de Napolèon Ier, jusqu'à l'âge de 23 ans* (1851). Comme historien opposé à Napoléon, nous citerons LANFREY, *Histoire de Napolèon Ier*. Pour les années de jeunesse, il n'est pas assez complet. Une première tentative de donner du nouveau, fut faite par BOEHTLINGK dans *Napoleon Bonaparte, seine Jugend und sein Emporkommen bis zum 13. Vendèmiaire*, Iéna 1877 (2e édition, non revue, Leipzig 1883); puis par JUNG, dans *Bonaparte et son temps* (1769-1799), *d'après les documents inèdits*, Paris 1880-81. L'auteur fournit des données authentiques, puisées aux archives de la guerre et met, sous bien des rapports, de l'ordre dans le désordre chronologique qui règne chez Coston et les auteurs qui suivent celui-ci. Sur la généalogie des

Bonaparte on consultera : Reumont, *Beitræge zur italienischen Geschichte*, IV. Les condisciples de Napoléon que nous mentionnons, sont Bourrienne, qui parle du séjour à Brienne dans ses *Mémoires* (1er vol.) et un second qui publia en 1797 *Some account of the early years of Bonaparte at the military school of Brienne* en signant C. H. Le même ouvrage parut en français (de Bourgoing) : *Quelques notices sur les premières années de Bonaparte*, Paris, an VI. Lire aussi : *Traits caractéristiques de la jeunesse de Bonaparte*, Leipzig, 1802. Les *Mémoires* de Lucien Bonaparte (publiés par Jung, Paris 1882, tome 1er) donnent des détails sur l'enfance de Napoléon ; Ségur dans *Histoire et Mémoires*, parle du séjour à l'école militaire. Quant à ce que Napoléon dit lui-même sur ses années de jeunesse, voir entre autres : Mme de Rémusat, *Mémoires* (I, p. 267 et suivantes), les souvenirs de Las Cases et de Montholon à Sainte-Hélène et Antommarchi, *Les derniers moments de Napoléon*. On trouvera des lettres se rapportant à cette période dans Du Casse, *Supplément à la correspondance de Napoléon Ier*, Paris 1887. Les œuvres de jeunesse de Napoléon se trouvent, en partie, dans Paul Lacroix, *Œuvres politiques et littéraires de Napoléon Ier*, Paris 1840, dans Kermoysan, *Napoléon* (1853) et Martel, *Œuvres littéraires de Napoléon Ier*, 1er vol. (1888).

Pour ce qui est de la date de la naissance de Napoléon, on a prétendu de son vivant encore, qu'il s'était rajeuni d'un an (Voir l'article *Bonaparte* dans la *Biographie universelle* de Michaud). Boehtlingk a réédité la chose sans fournir de preuves suffisantes. C'est Jung, qui, le premier a élevé des objections sérieuses contre la date du 15 août 1769. Il a en effet produit un extrait des registres de l'état civil de Corte, d'après lequel un *Nabulione Buonaparte* au-

rait été baptisé le 8 janvier 1768. Le même document reparaît presque identiquement — il n'y a que le nom peu italien de *Joseph* placé devant *Nabulione* — aux archives d'Ajaccio, comme étant l'extrait du baptême de Joseph Bonaparte. Enfin, Jung cite l'acte de mariage de Napoléon où le fiancé est porté comme étant né le 5 février 1768. En se basant sur ces preuves, il cherche à démontrer que Napoléon était l'aîné des enfants de Charles Bonaparte, étant né en 1768 et que le père a produit non pas son extrait de baptême, mais celui de Joseph pour prouver qu'il n'avait pas plus de dix ans, limite d'âge pour l'entrée à l'école de Brienne. Il y a bien des objections à faire à ce sujet : 1° Il existe aux archives du ministère de la guerre, à Paris, un extrait de baptême rédigé le 21 juillet 1771, portant que ce jour, un fils de Carlo Bonaparte, né le *15 août 1769*, fut baptisé et reçut le nom de *Napolèon ;* 2° En juillet 1776, Charles Bonaparte a, dans sa requête, sollicité une bourse dans une des écoles royales, pour ses *deux* fils aînés. Il dut indiquer exactement l'âge des enfants et joindre à sa requête les extraits de baptême et en effet il y a aux archives de la guerre l'extrait de baptême, légalisé le 23 juin 1776, de Napoléon, né le *15 août 1769.* L'examen de cette demande dura des années ; le ministère de la guerre fit prendre des informations, exigea les preuves de noblesse et autres choses de ce genre ; on arriva ainsi à l'an 1779 où, conformément aux règlements, un seul des enfants, celui qui était né en 1769, pouvait être pourvu d'une bourse. Comment le père aurait-il pu, pendant que sa requête et toutes les pièces s'y rapportant étaient dans les cartons du ministère, trouver l'occasion de substituer l'extrait de baptême de Napoléon à celui de Joseph, c'est-à-dire de falsifier les deux documents ? Mais avant l'envoi de sa demande, en 1776, il n'avait au-

cune raison de faire cette substitution. Finalement on donna, au ministère, la bourse en se basant sur les extraits de baptême, au cadet des deux enfants, qui seul y pouvait prétendre et l'on garda par devers soi, l'acte établissant la date de sa naissance. Ce cadet c'était Napoléon, voilà pourquoi son extrait de naissance se trouve encore actuellement au dossier.

Dans le relevé officiel — du 23 janvier 1779 — des jeunes Corses *existant dans les écoles militaires*, on lit, à propos de l'école de Tiron, à laquelle Napoléon devait être versé d'abord, cette mention : « Napoléon de Buonaparte, né le 15 août 1769. Il a été agréé à la nomination du 31 décembre dernier et ne pourra être reçu que lorsqu'il aura fait ses preuves de noblesse » (*Archives historiques, artistiques et littéraires*, 1er décembre 1889). On ne pourrait donc plus fixer la naissance de Napoléon à l'année 1768 que si l'on admettait la substitution non des extraits de baptême mais des enfants eux-mêmes. Cette hypothèse a trouvé des défenseurs (Voir JUNG, I, p. 50, HÉRISSON, *Le Cabinet noir*, p. 123), seulement on leur objectera sans nul doute qu'il n'était guère possible qu'une pareille substitution se fît dans la maison du représentant de la noblesse corse, dont le gouverneur royal était l'hôte de tous les jours. Que si l'on cite le fait que plus tard les fils de Charles Bonaparte ont fourni des extraits de baptême inexacts, ne pourrait-on pas répondre que cela avait lieu entre 1793 et 1796, alors qu'il n'était pas possible de se procurer des extraits des registres corses, l'île étant en guerre avec la mère patrie et qu'il fallut s'en tenir au témoignage assez vague de quelques compatriotes. Voir aussi, au sujet de l'ancienneté de Joseph, les souvenirs de MENEVAL, dans son livre *Napoléon et Marie-Louise*, II, p. 194 et le 2e volume des *Mémoires de Lucien Bonaparte* publiés par JUNG. Ce dernier n'a d'ailleurs

émis son hypothèse qu'en faisant certaines réserves.

Sur les entreprises corses de Napoléon, voir surtout Jung, *Napoléon et son temps* et *Lucien Bonaparte et ses mémoires 1775-1840*, Paris, 1882, 1er et 2e volumes. Ce qu'il dit servira à rectifier certains détails de l'exposé profond, d'ailleurs, de Boehtlingk. Puis Bianchi, *Lettere inedite de P. Paoli* (1790-1795) dans la *Rassegna Settimanale*, décembre 1881 (11 lettres adressées au consul Baretti de Livourne) ; dans toute la biographie fort courte de Pozzo di Borgo dans le *Russ. hist. Sbornik*, II, p. 158 et suivantes, on ne trouvera que peu de renseignements et les dates n'en sont pas exactes. Voir en outre, les ouvrages déjà anciens, cités plus haut, en particulier Coston. Dans la suite on préféra faire le silence sur la période corse de la vie de Napoléon. Dans une *Histoire de Bonaparte, Premier Consul, depuis sa naissance jusqu'à la paix de Lunéville*, ouvrage évidemment inspiré qui parut en 1802, on lit, par exemple, à la page 20 : « Tout le temps qui s'écoula depuis l'aurore de la révolution, jusqu'à l'époque fameuse du siége de Toulon, en décembre 1793, fut consacré par Bonaparte à s'instruire dans la tactique militaire, qu'il cultivait en paix et dans l'obscurité ; car jusqu'au siége de Toulon, il vécut pour ainsi dire inconnu. »

Chapitre II. — A partir de ce moment c'est la *Correspondance de Napoléon Ier*, publiée sous les auspices de Napoléon III, que nous suivrons. Elle débute par des lettres écrites dans la seconde moitié de l'automne de 1793, avant le siége de Toulon. La correspondance de Napoléon a été, comme on le sait, soumise à un triage méticuleux avant la publication et depuis, c'est-à-dire à partir de 1856, on parle sans cesse de papiers du premier empereur qu'on aurait fait disparaître. On peut d'ailleurs, en partie, combler les la-

cunes que présente la Correspondance en recourant aux *Mémoires de Joseph Bonaparte* (publiés par Du Casse), à ceux de Bourrienne et aux pièces communiquées par Coston et par Jung. Nous citerons en outre comme ouvrages à consulter : les *Œuvres de Napoléon* dans la *Correspondance*, XXIX, les Mémoires attribués à la sœur de Robespierre, ceux de Marmont qui donne (I, p. 120) le rapport de Dugommier sur le siége de Toulon, de Doulcet de Pontécoulant, d'Hyde de Neuville et ceux de la duchesse d'Abrantès (femme de Junot) ; sur les différentes phases de la politique des partis, on consultera avec fruit : Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, vol. XI, XII, Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*, Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, H. Taine, *Les origines de la France contemporaine*, la Révolution, III, Hélie, *Les Constitutions de la France*, C. Rousset, *Les volontaires de 1791-1794*. La *Correspondance de Mallet du Pan avec la cour de Vienne*, 1794-1798 (2 volumes), publiée par André Michel, ne contient, à l'époque de Vendémiaire, sur le compte de Napoléon, qu'une notice fort brève portant que c'était un *Corse terroriste*. Il semblerait dès lors que son nom ne fût connu du grand publie que grâce à la campagne d'Italie. Une réminiscence de Mme de Rémusat nous confirme d'ailleurs dans notre supposition. Elle dit (*Mémoires*, I, p. 142) : « Je sais que ma mère s'étonna que la veuve de M. de Beauharnais eût épousé un homme si peu connu. »

Sur la société et les salons après la Terreur, voir : Goncourt, *Histoire de la Société française sous le Directoire* et surtout les ouvrages d'un savant allemand Adolph Schmidt, *Tableaux de la Révolution française* et *Pariser Zustænde wæhrend der Revolutionszeit*, œuvres remarquables sur les données

desquelles se basent bon nombre des ouvrages français, qui, actuellement, sapent la légende révolutionnaire. Sur Napoléon avant son mariage, voir les Mémoires de JOSEPH, de BOURRIENNE, le tableau que fait STENDHAL de l'année 1795 dans sa *Vie de Napoléon*, enfin HOCHSCHILD, *Désirée, reine de Suède* (1889) ; sur Joséphine : *Napoléon I et Joséphine, lettres authentiques*, 2 vol. Paris, 1833 ; puis les *Mémoires sur Joséphine et ses contemporains* par Mlle DUCREST, les mémoires de DUFORT DE CHEVERNY et de Mme DE RÉMUSAT ; AUBENAS, *Histoire de l'impératrice Joséphine*, 2 vol. Paris, 1858-59 (une apologie). C'est d'après cette publication et les pièces originales publiées plus tard que IMBERT DE SAINT-AMAND composa sa *Jeunesse de l'impératrice Joséphine* (Paris 1884 ; c'est l'œuvre d'un bel esprit et d'un causeur plutôt que d'un historien). Mentionnons aussi l'article *Joséphine* dans la *Biographie universelle* de MICHAUD. Les Mémoires de Joséphine, parus en 1827 sont apocryphes. Les lettres dans lesquelles Napoléon se plaint des infidélités de Joséphine ne figurent pas dans la *Correspondance*. La lettre à Joseph, citée par nous, ne figure qu'à l'état d'extrait chez COSTON et dans les *Mémoires du roi Joseph*. Elle n'a été publiée en entier que par PERTZ dans les *Abhandlungen der Berliner Akademie*, 1861, p. 221 et dans DU CASSE, *Les rois frères de Napoléon*, p. 8.

CHAPITRE III. — Pour l'histoire des campagnes de 1796-1797 c'est la *Correspondance* qui a été la source où nous avons principalement puisé, autant l'édition officielle de ses lettres que l'édition antérieure, *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*. On trouvera, pour la compléter, plusieurs pièces importantes dans

HUEFFER, *Ungedruckte Briefe Napoleons aus den Jahren 1796 et 1797.* (*Archiv für oesterreichische Geschichte,* XLIX) se rapportant surtout aux négociations diplomatiques de l'été 1797. En outre les mémoires de MARMONT, MASSÉNA, LANDRIEUX (ces derniers dans la *Revue du cercle militaire*, 1887), DESGENETTES. On consultera aussi les écrits techniques déjà anciens de CLAUSEWITZ, JOMINI, RUESTOW, LOSSAU, puis le livre récent de YORCK VON WARTENBRURG, *Napoleon als Feldherr*, 1er vol. Berlin, 1885 et la brochure de MALACHOWSKI, *Ueber die Entwicklung der leitenden Gedanken zur ersten Campagne Bonaparte 's. Vortrag*, Berlin, 1884 et HANS DELBRUECK, *Ueber den Unterschied der Strategie Friedrich's des Grossen und Napoleons* (*Historische und politische Aufsætze*, 1887). Nous ne possédons pas encore à l'heure actuelle une histoire complète des événements de la guerre pendant ces années-là, écrite après une étude approfondie des documents des archives de la guerre. Certains épisodes ont été traités par PELLET, *Bonaparte en Toscane en 1796* (*Revue bleue* 1887). PIERRON, *Les mèthodes de guerre actuelles*, appendice LITTA BIUMI, *Della battaglia de Montenotte* (Milano, 1846), CORTE, *Battaglie di S. Michele et Mondovi* (Torino, 1846), SFORZA, *Sull' occupazione di Massa di Lunigiano da Franzesi nel 1796, lettere d'un giacobino* (Lucca, 1880), KAEPPELIN, *Bataille de Castiglione*, du même, *Bataille de S.-Georges* (Paris, 1843), *Relation de la bataille d'Arcole* (Paris, 1810), VON ROLHENBURG, *die Schlacht bei Rivoli* (Leipzig, 1845), BELLOC, *Bonaparte et les Grecs* (Paris, 1826), ANTONOPOULOS, *Bonaparte et la Grèce* (*Nouvelle Revue*, 1889). Sur Venise; ROMANIN, *Storia documentata di Venezia*, DANDOLO, *La caduta della republica di Venezia* (1855), BONNAL, *La chute d'une république* (Paris, 1885). Les

mémoires de Manin, dernier doge de Venise, sont déposés aux archives de cette ville.

Pour les événements dont Paris fut le théâtre et qui se rattachent à ceux de la guerre, voir les mémoires de CARNOT, de LARÉVEILLÈRE-LEPEAUX (La *Revue historique* X^e^ vol., donne des extraits de ces derniers), les souvenirs et la correspondance de MALLET DU PAN, les mémoires de BOURRIENNE, de MATHIEU DUMAS et de HYDE DE NEUVILLE, puis les rapports de Bayard (octobre 1796) sur la situation intérieure de la France dans BAILLEU, *Preussen und Frankreich* 1795-1797, I, BARBÉ-MARBOIS, *Journal d'un déporté*, DUFORT DE CHEVERNY, *Mémoires*, LACRETELLE, *Dix ans d'épreuves*, BARANTE, *Souvenirs* ; plus les journaux le *Moniteur* et le *Rédacteur* (organe du Directoire). En fait d'ouvrages d'histoire les suivants font autorité ; SYBEL, *Geschichte der Revolutionszeit*, IV (4^e^ édition), JUNG, *Bonaparte* etc., III (donne des renseignements nouveaux), BOEHTLINGK, *Napoléon Bonaparte*, II^e^ vol. et TAINE, *Les origines de la France contemporaine. La Révolution*, III (points de vue nouveaux). Sur la politique extérieure voir : H. HUEFFER, *Oesterreich und Preussen gegenüber der franzoesischen Revolution bis zum Frieden von Campo-Formio* et les articles de A. SOREL, dans la *Revue historique*, surtout dans les 17^e^ et 18^e^ volumes et dans le numéro de Novembre 1885. Pour certaines parties : SCIOUT, *le Directoire et la République Romaine* (*Revue des questions historiques*, 1886), le même, *Pie VI, le Directoire et le grand duc de Toscane* (ibidem), le même, *La République française et la République de Gênes* (ibid., 1889), BOULAY DE LA MEURTHE, *Quelques lettres de Marie Caroline, Reine des Deux-Siciles* (Revue d'histoire diplomatique, 1888) et *Amtliche Sammlung von Akten aus der Zeit der helvetischen Republik, I^er^ vol.* (1886).

Chapitre IV. — Sur la conduite tenue par Napoléon pendant l'hiver de 1797-1798 jusqu'à son départ pour Toulon nous n'avons malheureusement que des renseignements insuffisants. Les mémoires de Barras n'ont pas encore été publiés. Ceux de Talleyrand viennent de l'être. Ceux de Laréveillère-Lepeaux, qu'on connaît n'offrent pas beaucoup de garantie. Cependant on n'est pas absolument dépourvu de renseignements : les souvenirs de Mathieu Dumas, Thibaudeau, Miot de Melito, Bourrienne, les *Considérations sur la Révolution française* de Mme de Staël (II), les rapports de l'envoyé prussien à Paris Sandoz-Rollin, publiés dernièrement par Bailleu, la correspondance déjà mentionnée de Mallet du Pan avec la cour de Vienne fournissent beaucoup de données intéressantes. Voir aussi Barante, *Histoire du Directoire*, III. Des lacunes subsistant malgré ces publications, Hueffer (*Der Rastatter Kongress*, 2 vol.) Jung, (*Bonaparte et son temps*, vol. 3.) et Boehtlingk (*Napoleon Bonaparte* 2e vol.) ont essayé de les combler en faisant des recherches dans les archives. Ce dernier surtout y a procédé avec une grande sagacité, mais sur bien des points il a été beaucoup plus loin qu'il ne l'aurait fait s'il avait procédé avec tout l'esprit critique voulu. Nous disons cela en particulier pour une de ses thèses : il soutient que Bonaparte ne s'est pas contenté de profiter, en vue de ses intérêts personnels, de la politique envahissante du Directoire, politique qui sapait le principe de l'équilibre européen, en fondant sur elle ses visées ambitieuses, mais qu'il fut lui-même l'auteur de cette politique et dès lors le véritable fauteur de la guerre de 1799. Boehtlingk prétend en outre que Bonaparte a, de concert avec Bernadotte, arrangé l'affaire de Vienne. Il n'en donne aucune preuve, pas plus que pour son *hypothèse* que le meurtre des ambassadeurs français à

Rastatt est l'œuvre de ce même Bonaparte se plaisant à tout compliquer et enchevêtrer. Voir WEGELE, *Zur Kritik der neuesten Litteratur über den Rastatter Gesandtenmord* dans la *Historische Zeitstchrift*, 1881, et BOEHTLINGK, *Napoleon Bonaparte und der Rastatter Gesandtenmord*, Leipzig, 1883. Pour l'expédition d'Égypte les publications les plus importantes sont tout d'abord la *Correspondance de Napoléon 1er* (4e et 5e vol.), la *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*, 1819, 5e et 6e vol. et les *Letters from the Army of Bonaparte in Egypt*, Londres, 1798-1799. En outre les mémoires de BOURRIENNE (qu'on ne devra pas consulter sans les comparer avec A. B. *Bourrienne et ses erreurs*), ceux de MARMONT, de SAVARY, LAVALETTE, BEAUHARNAIS (le beau-fils de Napoléon qui fit avec lui la campagne d'Égypte), de MIOT, Mme de RÉMUSAT et les souvenirs et notes d'un officier supérieur français dont s'est servi GOPCEVIC pour son article des *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine*, 1880, 35e et 36e vol. ; Voir aussi la *Correspondance secrète d'un chevalier de Malte sur les causes qui ont rendu les Français maîtres de l'Isle* Paris, 1802, DOUBLET, *Mémoires historiques sur l'invasion et l'occupation de Malte en 1798* publiés par Panisse-Pastiz (justification peu concluante), GALLÉ, *L'armée française en Égypte* d'après les cahiers du capitaine Vertray, de la division Regnier, Paris, 1883, LA COUR DE LA GARDIOLLE, *Quatre Lettres sur l'expédition d'Égypte*, RICHARDOT, *Nouveaux mémoires sur l'armée française en Égypte, et en Syrie* (Paris, 1848), NIELLOSARGY, *Mémoires secrets sur l'expédition d'Égypte*, publiés par Beauchamp, (Paris, 1825), PELLEPORT, *Souvenirs*, I, et les *Lettres de Nelson*, publiées par NICOLAS. Ouvrages historiques : en plus de ceux déjà cités de SYBEL, HUEFFER,

Jung, Boehtlingk, nous mentionnerons spécialement : Mathieu Dumas, *Les campagnes d'Égypte et de Syrie*, Besancenet, *Le général Dommartin*, Martin, *Histoire de l'expédition française en Égypte*, 2 vol. Paris, 1815, 1816, Boulay de la Meurthe, *Le Directoire et l'expédition d'Égypte*, 1885 (publication qui enlève toute autorité à celle de Meneval.) *Sur le retour du Général Bonaparte d'Égypte*, spectateur militaire, 1840, 15 mai. En outre, Wilson, *Historical account of the british expedition to Egypt*, Londres, 1803, Payol, *Kléber, sa vie, sa correspondance*, 1877, Ernouf, *La vie de Kléber*, 1867, Jomard *Souvenirs sur Gaspard Monge et ses rapports avec Napoléon*, Paris, 1853, Pongerville, *G. Monge et l'expédition d'Égypte*, Paris, 1860. En fait d'historiens arabes, il faut mentionner Gabarti et Nacoula el Turc, dont les ouvrages ont été traduits en Français. Les résultats scientifiques de l'expédition sont consignés dans la volumineuse *Description de l'Égypte* (2e édition, 1821-1830).

Chapitre V. — Sur la politique française en 1799 : Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*, V. 2., Boulay de la Meurthe, Le *Directoire et l'Expédition d'Égypte*, Lanfrey, *Histoire de Napoléon Ier*, 2e vol., les dépêches de Sandoz Rollin dans P. Bailleu, *Preussen und Frankreich von 1795-1807*, I, les lettres de l'envoyé suédois Brinkmann dans Léouzon-Leduc, *Correspondance diplomatique du Baron de Staël-Holstein et du Baron Brinkmann* (Paris, 1881). Sur la situation intérieure de la France : Taine, *Les origines de la France contemporaine. La révolution, III*, Félix Rocquain, *L'état de la France au 18 brumaire* (Paris, 1874), Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, I. Sur le coup d'État : les mémoires de Lucien dans l'édition Jung (*Lucien Bonaparte et ses*

mèmoires, I et III (où, à la page 90 et suivantes Lucien revient sur le 19 Brumaire), ceux de GOHIER, de MARMONT, JOSEPH BONAPARTE, BOURRIENNE (à consulter A. B., *Bourrienne et ses erreurs*), les mémoires de HYDE DE NEUVILLE, de Mme de RÉMUSAT, le *Mèmorial de Sainte-Hèlène* de LAS CASES, le *Moniteur* de l'an VIII, DUVERGIER DE HAURANNE, *Histoire du gouvernement parlementaire*, les notes publiées par LUDOVIC LALANNE et attribuées au savant Fauriel sur *Les derniers jours du Consulat*, Paris, 1886, Ire partie, *Esquisse historique des pronostics de la destruction de la Rèpublique à dater du 18 Brumaire*, le texte de la constitution dans HÉLIE, *Les constitutions de la France.*

CHAPITRE VI. — Sur la campagne de 1800 : La *Correspondance de Napoléon Ier*, tome 6, les mémoires des généraux KELLERMANN, VICTOR, MARMONT et MASSÉNA, les souvenirs d'un soldat dans les *Cahiers du capitaine Coignet*, Paris, 1883. L'exposé historique se trouve dans SYBEL, V, JOMINI, *Histoire des guerres de la Rèvolution*, YORCK *Napoleon Ier als Feldherr* Sur la bataille de Marengo : voir l'exposé dans la *Oestèrreichische militærische Zeitschrift* de 1823 et l'article *Zum 80. Jahrestag der Schlacht bei Marengo* dans les *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine*, 36e vol. Sur les conséquences immédiates de la bataille voir l'article de A. FOURNIER, *Die Mission des Grafen Saint-Julien im Jahre 1800* dans *Historische Studien und Skizzen*, p. 179-209 (1885) Sur la bataille de Hohenlinden, voir : TESSIER, La *bataille de Hohenlinden et les premiers rapports de Bonaparte avec le gènèral Moreau* dans la *Revue historique*, IX (d'après les mémoires du général Decaen, mêlé à toute l'affaire), et A. SCHLEIFER, *Die Schlacht bei Hohenlinden*, Erding, 1885.

Pour l'histoire diplomatique on consultera surtout Du Casse, *Histoire des nègociations diplomatiques relatives aux traitès de Mortfontaine, de Lunèville et d'Amiens* (Paris, 1855), 3 volumes, puis l'exposé des négociations dans Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe*, I, Sybel, V, Lanfrey, III, Thiers, II et III. Pour certains points de détail : Bernhardi, *Geschichte Russlands im 19. Jahrhundert*, II, E. Daudet, *Les Bourbons et la Russie pendant l'èmigration* (*Revue des deux mondes* 1885), Tatistcheff, *Paul I et Bonaparte* (*Nouvelle Revue*, 1887), E. Paul, *Das Projekt einer Occupation Indiens im Jahre 1800* (*Deutsche Revue*, 1888), Tratchevski, *L'empereur Paul et Bonaparte* (*Revue d'histoire diplomatique* 1889), le même, *Relations diplomatiques entre la Russie et la France à l'époque de Napolèon Ier*, I, 1800-1802 (*Recueil de la Sociètè russe*), Baumgarten, *Geschichte Spaniens*, I et Bernhardi, *Napoleon Ier Politik in Spanien*, dans *Historische Zeitschrift*, 40e vol., Noorden, *Der Rücktritt des Ministeriums Pitt 1801*, dans *Historische Zeitschrift*, 9e vol. Larsson, *Sveriges deltagande i den vapnade neutraliteten* 1800 (1888). Parmi les nombreuses publications sur le concordat nous citerons : d'Hausson. ville, *L'èglise romaine et le premier Empire*, I, Theiner, *Histoire des deux concordats conclus en 1801 et en 1803*, Crétineau-Joly, *Mèmoires du Cardinal Consalvi*, l'article de Ranke sur Consalvi dans le 40e volume de ses œuvres complètes, Boulay de la Meurthe, *La nègociation du concordat* (*Correspondant*, 1881, 1882) Lucien Bonaparte, *Mèmoires*, 2e volume (édition Jung.) On trouvera d'autres détails encore dans Lacombe, *Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la rèvolution 1789-1802* (1885)

Sur l'ensemble de l'œuvre réformatrice : Félix

ROCQUAIN, *L'état de la France au 18 brumaire*, THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, I-III (consulter aussi BARNI, *Napoléon et son historien M. Thiers*, LANFREY, *Histoire de Napoléon Ier*, 2e vol.; A.E. BLANC, *Napoléon Ier, ses institutions civiles et administratives*, Paris, 1880, (panégyrique ne voyant que le beau côté des choses, mais permettant de bien embrasser l'ensemble des faits). Tout dernièrement a paru TAINE, *Les origines de la France contemporaine, Le règime moderne*, I, 1890, analyse des plus brillantes des créations du consulat, conception grandiose mais faite à un point de vue exclusif, par rapport à Napoléon ; Les extraits des mémoires de PASQUIER et de CHAPTAL en forment une partie importante.) Au nombre des écrits parus à l'époque même, nous citerons : JULLIEN, *Entretiens politiques sur la situation actuelle de la France* (Paris, an VIII), *Frankreich im Jahre 1800, Briefe deutscher Maenner in Paris* (Altona 1800), PANCKOUCKE, *La république considérée dans ses divers gouvernements comme elle est, après ce qu'elle a été* (1801) ; GABRIAC, *Voyage de la duchesse de Guiche en France 1801 (Revue d'histoire diplomatique*, 1889), PEUCHET, *Essai d'une statistique générale de la France* (Paris, an IX). Sur l'organisation administrative : LOCRÉ, *Procès-verbaux du Conseil d'État*, I, AUCOC, *Le Conseil d'État, avant et depuis 1789*, PELET DE LA LOZÈRE, *Opinions de Napoléon au Conseil d'État*. En outre, les mémoires de RŒDERER, III, de THIBAUDEAU, BROGLIE, I ; voir aussi ERNOUF, *Maret, duc de Bassano*. Sur la réforme financière : les mémoires de GAUDIN, duc de Gaëte, puis, du même, *Notice historique sur les finances de la France, 1800-1814* (antérieure aux mémoires), MOLLIEN, *Mémoires d'un ministre du trésor public ;* BOSSE, *Uebersicht der franzoesischen Staatswirthschaft* (1806-1807), STOURM,

Les finances de l'ancien règime et de la Rèvqlution, 2 vol. 1885, A. WAGNER, *Die franzoesische Besteuerung seit 1789* (dans sa *Finanzwissenschaft*, IV, 1888), CH. NICOLAS, *Les budgets de la France depuis le commencement du* XIX^e^ *siècle*, VURHER, *Histoire de la dette publique en France* (2 vol.), POINSARD, *Le crèdit public et les emprunts sous le Consulat et l'Empire (Annales de l'École libre des sciences politiques*, 1890). Sur la réforme judiciaire : SCHAEFFNER, *Geschichte der Rechtsverfassung in Frankreich*, SÉVIN, *Étude sur les origines rèvolutionnaires des codes Napolèon*, (nouv. édition, Paris 1879,) TROPLONG, *De l'esprit dèmocratique dans le Code Civil* (Sévin en a donné des extraits), REHBERG, *Ueber den Code Napolèon und seine Einführung in Deutschland*, THÉZARD, *De l'influence des travaux de Pothier et du chancelier d'Aguesseau*, NOUGARÈDE DE FAYET, *La vie et les travaux de Bigot de Prèameneu*, PÉROUSE, *Napolèon et ses lois civiles*. Sur la réforme de l'instruction publique : HAHN, *Das Unterrichtswesen in Frankreich mit einer Geschichte der Pariser Universitaet*, I, Breslau, 1848, ALB. DURUY, *L'instruction publique et la Rèvolution*, LIARD, *L'enseignement supèrieur en France de 1789 à 1889*, I, (1888), BEAUCHAMP, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supèrieur*, P. DUPUY, *L'école normale* (*Revue internationale de l'enseignement supèrieur*, 1883). Sur l'opposition parlementaire et l'épuration des chambres : THIBAUDEAU, *Mémoires sur le Consulat*, M^me^ DE STAEL, *Considèrations sur la rèvolution française*, 3 vol. LALANNE FAURIEL, *Les derniers jours du Consulat*, CAMILLE JORDAN, *Le Consulat à vie*, M^me^ DE GÉRANDO, *Lettres*, Ste-BEUVE, *Camille Jordan* (*Lundis* XII), LABOULAYE, *Benjamin Constant*, HÉLIE, *Les constitutions de la France*. Sur la censure : WELSCHINGER,

La censure sous le premier empire, 1882. Sur les conspirations : FESCOURT, *Histoire de la double conspiration de 1800*, DESTREM, *Documents sur les déportations du Consulat* (*Revue historique*, VIII), GAFFAREL, *L'opposition militaire sous le Consulat* (*La Révolution française*, 1887, p. 10-12), les mémoires du général RAPP. Les souvenirs de FOUCHÉ, parus en 1828, quoique apocryphes, ne sont pas sans valeur, vu que l'auteur, A. DE BEAUCHAMP, s'est servi de documents authentiques.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. I

CHAPITRE PREMIER. — *Naissance et jeunesse de Napoléon. La Révolution (1769-1793).* — J.-J. Rousseau à propos de la Corse. P. Paoli et l'occupation française. Charles Bonaparte et sa famille. Lætitia. La naissance et l'enfance de Napoléon. Autun et Brienne. Caractéristique de l'enfant. Études et rêveries. Napoléon à l'Ecole militaire. Il est nommé lieutenant d'artillerie. Jugement que ses maîtres portent sur lui. Les officiers de l'ancien régime. Valence. Rousseau et Raynal. Essais littéraires. Embarras de toute sorte. Nature double de son caractère. Son patriotisme corse. Son ambition et les obstacles que lui oppose l'ancien régime.

L'ancien régime est condamné fatalement à sombrer. L'Assemblée nationale et ses lois égalitaires. La Révolution à Paris et en province. Napoléon à Auxonne. Les visées corses. Les partis corses. Napoléon à Ajaccio. Il joue le démagogue. Le lieutenant en premier Bonaparte. Sa passion des livres. Il se fait auteur. La Constitution de 1791 et la fuite de Louis XVI. Les volontaires d'Ajaccio et leur commandant. L'échauffourée de Pâques 1792. Napoléon à Paris. Le 10 Août. Le capitaine Bonaparte. Nouvelles tentatives en Corse. Moment décisif. Sans patrie 1

CHAPITRE DEUXIÈME. — *Le siège de Toulon et la dé-*

fense de la Convention. Joséphine. (1793-1796). — Girondins et Montagnards. Le système de la Terreur. L'opposition qu'il rencontre. Lyon, Marseille, Toulon. Napoléon à l'armée du Sud. Devant Avignon. *Le souper de Beaucaire.* Ses nouvelles relations et leurs conséquences. Napoléon chef de bataillon. Son rôle au siége de Toulon. Il est nommé général de brigade. Ses rapports avec Robespierre. Mission à Gênes. Il est révoqué et incarcéré. Salicetti. Il est réintégré dans l'armée. Expédition de Corse. A Paris. Jacobin ou Thermidorien? Le plan de campagne de Napoléon. Espérances et déceptions. Sa situation précaire. La constitution de l'an III. Les adversaires de la Convention. Barras. Le 13 Vendémiaire. Le général de division Bonaparte.

La Société sous le Directoire. Napoléon et les femmes. Projets de mariage. Désirée Clary, Madame de Permon, la marquise de Beauharnais. Ce qu'en disent les contemporains. L'amour de Napoléon pour Joséphine. L'intervention de Barras. Passion et calcul. Demande en mariage. Le mariage. Le commandant en chef de l'armée d'Italie. Détails caractéristiques sur Joséphine 43

Chapitre troisième. — *La campagne d'Italie et la paix de Campo-Formio (1796-1797).* — Politique extérieure. Le système d'extension de la Révolution. Le théâtre de la guerre en Italie. Schérer et Bonaparte. Une promesse et sa réalisation. Montenotte, Millesimo, Dego, Mondovi. Le Piémont est amené à rompre avec l'Autriche. Lodi et Milan. Le Directoire et les victoires de Bonaparte. Borghetto. Le blocus de Mantoue. Contributions de guerre. La tactique de Napoléon. L'Autriche et la France se disputent Mantoue. Lonato et Castiglione. La bataille de Bassano et son importance. Vérone et Arcole. Rivoli. Mantoue capitule. L'armée française envahit les États du pape. La paix de Tolentino. Visées Césariennes. La Campagne de 1797. Les Français en Styrie. Les préliminaires de Léoben. Napoléon et la République de Venise. Critiques de l'opposition. Le coup d'État du 18 Fructidor. Napoléon se comporte en maître. Les négociations de Passariano. La paix définitive de Campo-Formio. . 83

CHAPITRE QUATRIÈME. — *L'Égypte.* — Visées sur l'Orient. La France et l'Égypte. Napoléon à Paris. Ce qu'il pense de la question d'Orient. Cérémonies et discours. *Le Code complet de politique.* Napoléon rêve le pouvoir suprême. Pour le moment il n'a aucune chance. Le pourquoi. L'expédition d'Égypte est décidée. Les vraies intentions de Napoléon. Malte. Le débarquement dans le Delta du Nil. Les Mamelucks. Déceptions, souffrances. La bataille des Pyramides. Le désastre d'Aboukir. Ses conséquences. Soulèvement du Caire. Guerre avec les Turcs. Expédition de Syrie. Plans réels et fictifs. El Arich, Gaza, Jaffa. La résistance de Saint-Jean d'Acre. La bataille du Mont-Thabor. Retraite forcée. Souffrances qui en sont la suite. Victoire de l'armée de terre à Aboukir. Résolution de retourner en France. Examen critique de cette résolution. 127

CHAPITRE CINQUIÈME. — *Le Coup d'État et le Consulat (1799).* — Le retour. Débarquement à Fréjus. Enthousiasme des Français. Causes du revirement dans l'opinion publique. La dictature des Directeurs. Reprise de la guerre en 1799. Armements défectueux. Défaites successives. Impression qu'elles produisent à l'intérieur. Élections fortifiant l'opposition. Sieyès directeur. Ses vues. L'hostilité des Jacobins. Nouvelles défaites en Italie. Les espérances que la nation fondait sur Sieyès sont ébranlées. L'opinion publique se déclare pour Bonaparte. La conduite qu'il tient à Paris. Les plans des Réformistes et le complot contre la Constitution. Le 18 et le 19 brumaire. Les résolutions du parlement tronqué. Les Consuls et les commissions constitutionnelles. Le projet de constitution de Sieyès. Les modifications que lui fait subir Napoléon. Il est nommé Premier Consul et devient chef du gouvernement. Nouvelles Chambres 175

CHAPITRE SIXIÈME. — *La guerre et la paix. La nouvelle France et son Souverain (1800-1802).* — Napoléon et la Révolution. Le principe d'égalité et l'esprit de conquête. Amour de la paix et armements. Le plan de campagne pour l'année 1800. Le passage du Grand Saint-Bernard. Milan. La bataille de Marengo. Armistice. La mission de Saint-Julien.

La bataille de Hohenlinden. La paix de Lunéville. Napoléon Ier et Paul Ier. Délimitation de la sphère d'action française. Entente avec l'Espagne, Naples et Rome. Le Concordat. Mort de Paul Ier et ses conséquences. Les négociations avec l'Angleterre. Les préliminaires du 1er octobre 1801. Paix générale. Le programme de l'hégémonie française.

Les collaborateurs de Napoléon dans la réorganisation de la France. Le Conseil d'État. Les Ministères. Les directions générales. La Secrétairerie d'État. La réorganisation administrative. La tâche imposée aux organes de l'administration. Le système financier avant le 18 brumaire. La réforme financière. La caisse d'amortisation. La banque de France. La réforme judiciaire. Le Code Napoléon. L'organisation de l'instruction publique. Les savants et la Légion d'honneur. Les lois contre les émigrés sont abrogées. Opposition radicale et royaliste. Conjuration. Mesures prises contre le Tribunat. Napoléon Premier Consul à vie.

L'erreur des Français 217

Bibliographie 274

FIN DU PREMIER VOLUME

Imprimerie DESTENAY, Saint-Amand (Cher.)

ERRATA

P. 4, 5, 7e, lire Bonaparte au lieu de Buonaparte
P. 10 6e, l. du bas, lire enfanterie au lieu de enfenterie.
P. 16 7e, l. du haut, lire le *compte rendu* au lieu *le compte rendu.*
P. 20 12e, l. du bas, lire Bonaparte au lieu de Buonaparte.
P. 25 9e, l. du bas, lire Du reste, la capitale au lieu de La capitale.
P. 28 16e, l. du haut, lire Pozzo di Borgo au lieu de Pozzo dit Borgo.
P. 29 13e, l. du haut, lire les Français, et le club au lieu de les Français et le club;
P. 32 13e, l. du haut, lire c'est alors qu'il présente au lieu de il présente.
P. 83 4e, l. du haut, lire Avant elles au lieu de Avant elle.
P. 91 7e, l. du haut, lire vous y trouverez au lieu de mais vous y trouverez.
P. 93 17e, l, du bas, lire précis avec la fermeté au lieu de précis, avec la fermeté.
P. 95 7e, l. du bas, lire à elle, même dans au lieu de à elle et dans.
P. 110 5e, l. du haut, lire le Directoire au lieu de le Dirctoire.
P. 111 3e, l. du bas, lire Pontebba au lieu de Pontalba.
P. 112 7e, l. du haut, lire Pontebba au lieu de Ponteba.
P. » » 9e, l. du bas, lire l'Angleterre : au lieu de l'Angleterre.
P. 140 7e, l. du bas, lire dans le Levant et lui envoyèrent au lieu de dans le Levant et le 12 avril ils lui envoyèrent.
P. 152 dern. l. du bas, lire tente de Marmont au lieu de tente de Mourad.
P. 159 9e, l. du bas, lire Ils demandèrent la vie sauve au lieu de on leur promet la vie sauve.
P. 160 6e, l. du haut, lire Finalement les prisonniers au lieu de Les prisonniers.
P. 184 3e, l. du bas, lire la Trebbia au lieu de la Trebie.
P. 194 6e, l. du bas, lire 9 novembre au lieu 19 novembre.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Etudes sur l'Espagne, par A. Morel-Fatio, 2 volumes petit in-8. Prix . . . . . 8 fr. 50

Sommaire des deux volumes. — 1re série : Comment la France a connu l'Espagne depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Recherches sur Lazarille de Tormes. — L'histoire dans Ruy-Blas. 1 volume . . . . . 3 fr. 50

2e série : Grands d'Espagne et petits princes allemands au XVIIIe siècle, d'après la correspondance inédite du comte de Fernan Nuñez avec le Prince Emmanuel de Salm-Salm et la duchesse de Béjar. 1 volume . . . . . 5 fr. »»

Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans (1672-1722), traduite et annotée par E. Jaeglé. Deuxième édition revue et augmentée, accompagnée d'un portrait. 3 volumes petit in-8, prix . . . . . 10 fr. 50

Mémoires de Frédérique-Sophie-Wilhelmine Margrave de Bareith, sœur de Frédéric le-Grand, depuis l'année 1706 jusqu'à 1742, écrits de sa main. Troisième édition continuée jusqu'à 1752 et ornée du portrait de la Margrave. 2 volumes in-8. Prix. . . . . 7 fr. 50

Les Secrets des Bonaparte, par Charles Nauroy. 1 volume in-18 jésus. Prix . . . . . 3 fr. 50

Un César déclassé, par un ancien fonctionnaire. 1 volume in-18 jésus. Prix . . . . . 2 fr. »»

La Duchesse de Berry, par Charles Nauroy. 1 volume in-18 jésus. Prix . . . . . 3 fr. 50

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie de Destenay.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE MAY 19 '39

DUE NOV -7 '38

DUE JUN 1 8 '41

DUE DEC 13 47

JAN 1